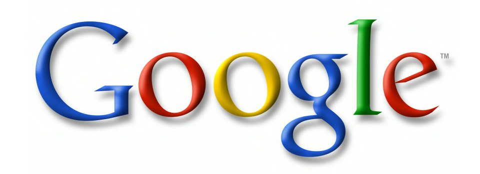
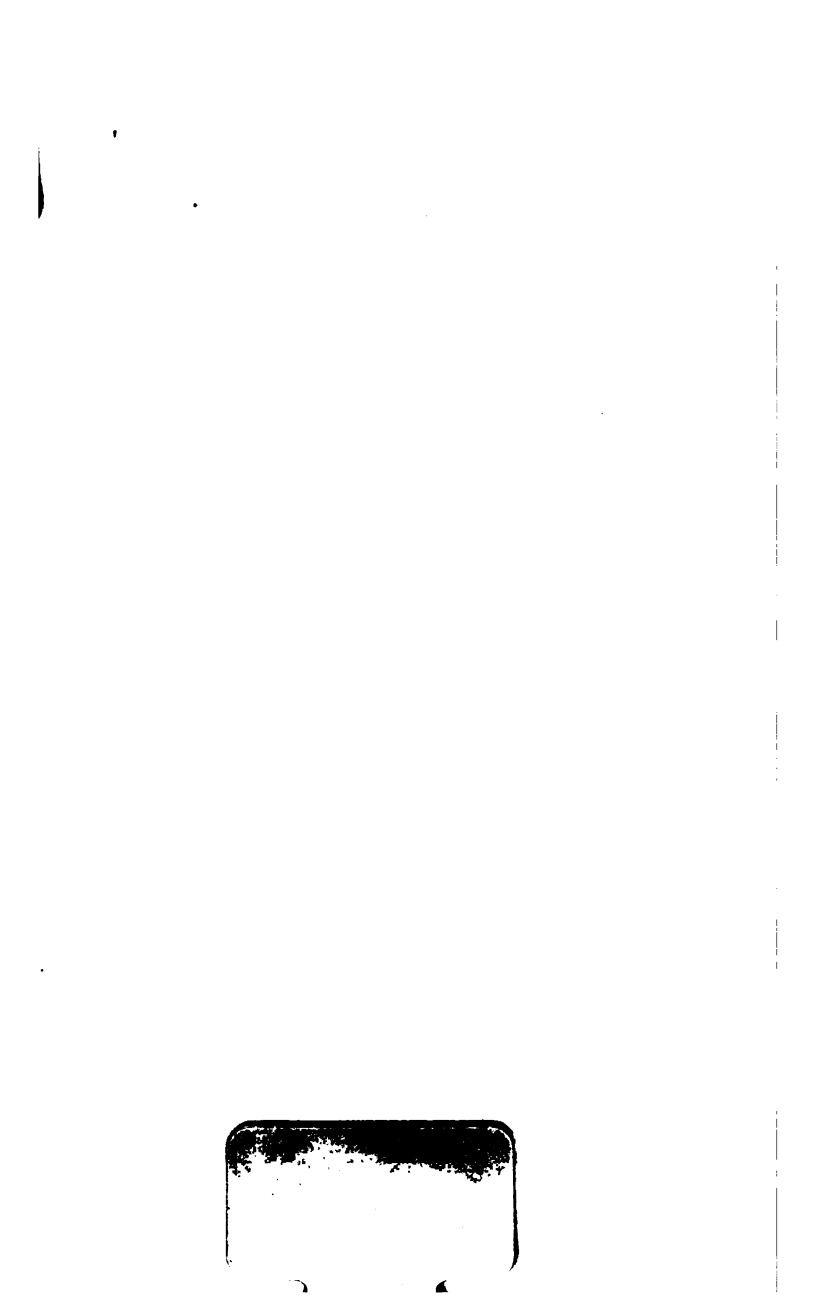




THÉATRE

DE LA

RÉVOLUTION

PARIS. — TYPOGRAPHIE MOTTEROZ
RUE DU DRAGON, 31

THÉATRE

DE LA

RÉVOLUTION

OU

CHOIX DE PIÈCES DE THÉATRE

QUI ONT FAIT SENSATION PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

CHARLES IX — LES VICTIMES CLOITRÉES
L'AMI DES LOIS — LE JUGEMENT DERNIER DES ROIS
L'INTÉRIEUR DES COMITÉS RÉVOLUTIONNAIRES
MADAME ANGOT

Avec une Introduction

PAR

M. LOUIS MOLAND

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1877

1659



INTRODUCTION

Le recueil que nous offrons aux lecteurs dans ce volume contient les pièces dont il est parlé dans toutes les histoires de la Révolution. Il ne donne qu'un choix restreint, mais composé avec réflexion et formant un ensemble raisonné. *Charles IX*, c'est la Révolution à son début. *Les Victimes cloîtrées* expriment une des passions les plus actives de l'époque, la haine des moines et du clergé. *L'Ami des lois*, c'est le dernier et inutile effort du parti modéré. L'exaspération des idées républicaines se manifeste dans *le Jugement dernier des rois*. *L'Intérieur des comités révolutionnaires* caractérise la réaction thermidorienne. Enfin *Madame Angot* montre le bouleversement des conditions et le sens dessus dessous de la société.

Parmi la grande quantité de pièces de théâtre qui se produisirent dans cet espace d'une dizaine d'années, le lecteur pourra nous dire : Pourquoi n'avoir pas ajouté celle-ci, préféré celle-là? Pourquoi n'avoir pas donné, par exemple, le *Tibère* de Marie-Joseph Chénier, au point de vue littéraire, supérieur à *Charles IX ; Nicodème dans la lune*, du cousin Jacques, ou *le Modéré* de Dugazon, etc., etc? Mais qu'on veuille se rappeler les conditions que nous avons voulu remplir. Nous avons voulu d'abord nous renfermer dans les limites d'un volume in-18. En second lieu, nous avons voulu reproduire des pièce

Les représentations suivantes ne furent ni moins brillantes ni moins fructueuses; à la vingt-quatrième, la recette dépassa 4,200 livres. Cependant il y avait une opposition, et cela dans le sein même de la Comédie où la majorité des sociétaires n'était nullement enthousiaste de la Révolution.

La vingt-cinquième représentation de *Charles IX*, annoncée brusquement au profit des pauvres, ne produisit que 1,700 livres, ce qui fournit le prétexte aux adversaires de prétendre que son succès était épuisé. Chénier, irrité, déclare qu'il retire sa pièce et qu'il ne la rendra que si les comédiens en donnent une nouvelle représentation au profit des pauvres, cette fois mieux affichée; cette représentation fut la vingt-septième, elle produisit 4,660 livres. Malgré cela, en deux mois, on ne joua plus que deux fois la pièce, et *Charles IX*, après trente-deux représentations, disparut de l'affiche. Il était clair que le succès n'était pas épuisé, mais que des dissensions intestines, où des hostilités politiques et des rivalités d'artistes se mêlaient également, en avaient abrégé l'essor.

Talma, se faisant le représentant des tendances révolutionnaires, entre en lutte avec ses collègues. On peut lire dans les ouvrages spéciaux l'histoire de ces querelles qui finirent par désorganiser la Comédie-Française. Bornons-nous à ce qui concerne particulièrement la tragédie de *Charles IX*.

A l'époque de la fête de la Fédération, Danton, au nom du district des Cordeliers, Mirabeau, au nom des fédérés provençaux, demandèrent une réprésentation de la tragédie patriotique. Cela déplaisait aux comédiens.

On résolut de leur forcer la main par une de ces manifestations dont on faisait alors un si fréquent emploi, et dont on connaissait si bien la tactique.

On la prépara pour le 21 juillet. Les comédiens étaient avertis, car ils savaient que Chénier avait pris en trois fois pour 96 livres de billets de parterre.

Aussi la réponse était-elle préméditée. La toile s'étant levée sur la petite pièce, un M. Sarrazin, membre de la Fédération, réclame le silence et se met à lire une requête sollicitant la représentation de *Charles IX*.

La motion est chaleureusement appuyée. Naudet s'avance alors et dit, selon qu'il était convenu : « Messieurs, vous ne pouvez douter que la Comédie ne soit toujours empressée à saisir l'occasion de faire ce qui pourra vous être agréable, mais il lui est impossible de jouer *Charles IX*, Mme Vestris étant malade et M. de Saint-Prix retenu dans son lit par un érysipèle à la jambe. » Alors (ce qui n'était pas dans le programme) Talma sort de la coulisse et dit : « Messieurs, je vous réponds de Mme Vestris ; elle jouera, elle vous donnera cette preuve de son patriotisme et de son zèle ; on lira le rôle du cardinal, et vous aurez *Charles IX*. »

Cette offre est acclamée par la salle. Mais l'indignation la plus violente éclate dans les coulisses contre l'auteur de cette incartade, et Naudet s'emporte jusqu'à donner un soufflet à son contradicteur. Il fallut cependant s'exécuter.

La représentation eut lieu le 24 juillet 1790. Mme Vestris joua, et Grammont lut le rôle de Saint-Prix. Talma fut rappelé après la pièce et salué par une triple salve d'applaudissements. Il y avait eu du tapage, toutefois ; quelques spectateurs s'étant obstinés à rester la tête couverte contrairement à l'usage, la force armée dut intervenir pour les expulser.

Ce n'était que le commencement des rixes et des désordres. Ils durèrent pendant toute l'année. Chénier, Talma, Dugazon, soutenus par la jeunesse révolutionnaire, finirent par l'emporter.

Sur l'ordre de la municipalité, la majorité des sociétaires fut obligée de céder, et à la fin de septembre, Talma reparut dans *Charles IX*. Toutefois l'antagonisme était trop profond pour que l'on put continuer ainsi; la compagnie se scinda, et la fraction démocratique quitta le théâtre du faubourg Saint-Germain où était alors la Comédie-Française, et s'engagea au théâtre de la rue Richelieu (avril 1791).

Nous reproduisons, en même temps que la tragédie de Chénier, les principaux documents relatifs à ce long conflit: non-seulement l'Epître dédicatoire à la Nation, le Discours préliminaire, et les Notes de Chénier, mais le Discours prononcé à la Commune, l'Adresse aux soixante districts, le Factum sur la liberté du théâtre, les Lettres aux auteurs du *Journal de Paris*, qui montrent tout le mouvement qui précéda et suivit la représentation de cette pièce mieux que ne pourrait le faire aucun récit. Enfin nous y joignons *l'Épître aux Mânes de Voltaire* et les notes de l'auteur qui complètent cet ensemble de textes curieux et indispensables.

II

Les Victimes cloîtrées furent représentées avec un prodigieux succès par les Comédiens Français, le 29 mars 1791. Les principaux interprètes étaient Fleury, Saint-Phal, Dazincourt, Naudet, Mlle Contat. Fleury fit voir toutes les ressources de son talent dans le rôle de Dorval; Mlle Contat fut très-touchante dans celui d'Eugénie. L'auteur fut redemandé à grands cris, et Monvel parut.

Toute l'année 1790 avait été troublée par les questions religieuses. L'assemblée constituante pendant

cette année avait refusé de reconnaître le catholicisme comme religion d'État (13 fév.) Elle avait aboli les vœux monastiques, supprimé tous les ordres et congrégations, excepté ceux qui étaient chargés du soulagement des malades; elle avait décrété (12 juillet) la constitution civile du clergé; les évêques avait protesté, résisté. L'assemblée (27 novembre) avait astreint les ecclésiastiques au serment constitutionnel. Tous les ecclésiastiques de l'Assemblée, à l'exception de soixante-quatre curés, avaient refusé le serment; les cinq sixièmes du clergé avaient suivi cet exemple.Il en était résulté une grande excitation, et c'est là ce qui donna à cette pièce le retentissement qu'elle eut.

Un incident avait singulièrement accru l'émotion. Au moment où le père Laurent fait entraîner Dorval, un murmure d'horreur s'éleva, et un homme placé à l'orchestre s'écria: « Exterminez ce coquin-là! » Tous les regards se fixèrent sur lui; il avait les yeux égarés, le visage décomposé. Quand il eut repris ses sens. « Pardon! messieurs, dit-il, c'est que j'ai été moine; j'ai, comme Dorval, été traîné dans un cachot; et dans ce père Laurent j'ai cru reconnaître mon supérieur! »

On a dit que l'interruption avait été préparée et que l'ex-moine de l'orchestre avait été aposté par Monvel. C'est possible. Mais telles étaient les dispositions des esprits que le public du temps n'eut pas ombre d'un doute et que le succès des *Victimes cloîtrées* reçut de cet incident une impulsion singulière. Étienne et Martainville, rapportant cette anecdocte, finissent leur récit par cette exclamation : « Quelle honte pour le siècle de la philosophie que des portraits aussi atroces aient pu avoir leurs modèles! »

III

L'Ami des lois, de Jean-Louis Laya, fut un événement politique. Il fut représenté le 2 janvier 1793, pendant que le procès de Louis XVI avait lieu à la Convention.

Pour bien comprendre l'émotion excitée par *l'Ami des lois*, il faut se rappeler la situation où se trouvaient les partis. On était au moment décisif de la lutte entre ce qu'on appelait la Gironde et la Montagne, c'est-à-dire le parti de l'ordre et de la légalité, et le parti révolutionnaire à outrance. On n'entendait que les mots de scélérats, de brigands, de traîtres, de conspirateurs échangés de part et d'autre. Le conseil général de la Commune était composé d'exaltés que dirigeaient Chaumette et Hébert; il était en opposition ouverte avec la majorité faiblissante de la Convention. On sait que la lutte ne devait se terminer que par l'extermination des Girondins au 2 juin suivant. Or les Jacobins virent dans la pièce de Laya un manifeste favorable à leurs ennemis, un acte d'accusation contre eux-mêmes; ils prétendirent que l'auteur avait voulu désigner Robespierre dans *Nomophage*, Marat dans *Duricrane*, quoique la physionomie de ces personnages ne soit assurément pas bien caractérisée. Ils y virent une apologie de ce *modérantisme* dont ils faisaient un crime. De là l'intérêt passionné qui s'attacha à cette pièce de théâtre.

« Les annales du théâtre, disent les historiens du Théâtre-Français pendant cette époque, Étienne et Martainville, offrent peu d'exemples d'un succès aussi grand que celui de *l'Ami des lois*. Avant trois heures du soir, toutes les rues voisines de la Comédie-Française étaient encombrées de spectateurs accourus des divers points de la capitale. Tous les

passages contre l'anarchie excitaient le plus vif enthousiasme, et l'auteur, demandé à chaque représentation, venait recueillir les applaudissements d'un public au comble de l'ivresse. »

Un compte rendu parut dans *le Moniteur universel* ou *Gazette nationale* du 4 janvier, en première page, compte rendu entièrement favorable qui se termine ainsi :

« Cette pièce mérite d'être suivie. Il est à désirer qu'elle soit jouée promptement dans toute la France. On n'en fera point sans doute une affaire de parti; cela ne se pourrait sans injustice. On sent à chaque vers que ce n'est point l'ouvrage d'un homme de parti; mais celui d'un citoyen vertueux, d'un poëte sensible, honnête, qui veut l'affermissement de la liberté par les lois, le retour de l'ordre après une agitation nécessaire; en un mot, le bonheur de la patrie. Et n'est-ce pas là que les gens de bonne foi de tous les partis doivent se rallier? Laya a été demandé; il a paru et a reçu les plus justes applaudissements. »

Dénoncée au club des Jacobins et à la Commune, dont le pouvoir balançait celui de la Convention, la pièce de Laya, après quatre représentations, fut suspendue par le conseil général de la Commune. De plus, la Commune intima l'ordre aux comédiens d'avoir à lui soumettre tous les huit jours le répertoire de la semaine, afin qu'elle pût arrêter ou laisser passer les pièces de théâtre selon qu'elle le jugerait à propos. C'est ainsi que la censure, supprimée d'un côté, reparaissait aussitôt de l'autre.

Un arrêté défendant la représentation de *l'Ami des lois* fut placardé le 12 janvier. La lecture de cet arrêté pousse au théâtre une foule qui réclame la pièce à grands cris. Les acteurs donnent lecture de l'arrêté, qui est accueilli par des huées et des sifflets.

La salle était entourée de troupes. Deux pièces de canons étaient braquées au carrefour. Le général Santerre apparut en uniforme de général de la garde nationale et entouré de son état-major et il déclara que la pièce ne serait pas jouée. Les cris : « A la porte ! Silence ! A bas le général mousseux ! (Santerre, comme l'on sait, était brasseur). Nous voulons la pièce, la pièce ou la mort ! » lui répondirent et le forcèrent de se retirer.

Santerre, furieux, court à la Commune dénoncer les spectateurs rassemblés au théâtre, parmi lesquels il prétend avoir reconnu de nombreux émigrés.

Le désordre et le vacarme allaient toujours croissant. Chambon, maire de Paris, se présente, s'efforce de calmer le public ; on le presse, on l'entoure. On l'engage à écrire à la Convention qui était alors en permanence pour le jugement du roi. On l'y contraint. L'auteur adresse en même temps aux législateurs une protestation énergique, dont voici le texte :

« Citoyens législateurs,

« Un grand abus d'autorité vient d'être commis contre un citoyen dont le crime est de proclamer les lois, l'ordre et les mœurs. On a anticipé sur la décision de votre commission d'instruction à laquelle vous avez renvoyé l'examen d'un ouvrage intitulé *l'Ami des lois*. Je me suis rallié dans cet ouvrage aux principes éternels de la raison ; c'était m'identifier avec vous, et l'on vous a calomniés dans le disciple qui ne faisait que répéter vos leçons. Les faux monnayeurs en patriotisme ont affecté de faire croire que j'avais imprimé, à la place de leur effigie, celle des plus honnêtes patriotes. C'est ainsi que, du temps de Molière, les tartuffes prétendirent que le poëte avait voulu jouer le véritable homme pieux. Un de vos décrets, citoyens, punit de mort quiconque tendra au démembrement de la république ; qu'ai-je

donc fait? J'ai marqué du fer chaud de l'infamie le front des anarchistes démembreurs, tandis que ma main, d'un autre côté, attachait l'auréole civique sur celui d'un véritable patriote tenant à l'unité du gouvernement. La Commune, en suspendant les représentations de mon ouvrage, argumente d'une prétendue fermentation alarmante dans les circonstances. Le trouble qui se manifeste aujourd'hui n'est dû qu'à son arrêté placardé à l'heure même où le public était déjà rassemblé pour prendre des billets. C'est à la cinquième représentation, après quatre épreuves paisibles, qu'elle ose suspendre *l'Ami des lois*. Comment justifiera-t-elle, cette Commune (et je dénonce ce fait) l'ordre qu'elle vient d'intimer aux Comédiens à l'instant où je partais pour me présenter devant vous? cet ordre porte que les Comédiens seront tenus de lui soumettre, tous les huit jours, le répertoire de la semaine, pour censurer, arrêter ou laisser passer les pièces de théâtre au gré de ses caprices. Ainsi l'ancienne police vient de ressusciter sous l'écharpe municipale. Comment se justifiera-t-elle, cette Commune, d'oser regarder et de faire courir les Comédiens comme ses valets? de les avoir mandés, il y a quatre jours, pour les tancer de ce qu'ils venaient de représenter *le Cid* [1], tandis qu'elle tolère, sur d'autres théâtres [2], et *le Cid* et *l'Orphelin de la Chine*? A-t-elle donc oublié encore que les despotes de Versailles voyaient chaque jour représenter et *Brutus* et *la Mort de César* et *Guillaume Tell*? Ah! sans doute il est temps de s'élever contre *ces modernes gentilshommes de la Chambre*. Où en sommes-nous donc, citoyens, si celui qui prêche l'obéissance aux

1. Parce que, dans ce chef-d'œuvre, il y a un rôle de roi.

2. Allusion au théâtre de la rue Richelieu, favorisé par la Commune et par les Jacobins.

lois est condamnable? S'il en est ainsi, couvrez-vous de cendres, ô vous à qui il reste encore quelque portion d'âme et d'humanité, et courez vous ensevelir dans les déserts!

« Non, je n'ai point fait, comme on ose le dire, de mon art, qui doit être l'école du civisme et des mœurs, la satire des individus. De traits épars dans la Révolution, j'ai composé les formes de mes personnages; je n'ai point vu tel et tel; j'ai vu les hommes.

« Étranger à l'intrigue, étranger aux factions, je vis avec mon cœur seulement et mes amis; je ne connais point, je n'ai jamais vu ce citoyen [1] que des échos d'imposture ont déjà proclamé le rémunérateur de mon civisme. Que celui qui a acheté ma plume se présente, qu'il parle, s'il ose! Elle ne sera jamais vendue, cette plume, qu'au saint amour des lois et de la liberté! Je ne connais que ma conscience, je suis fort d'elle : ils m'attaquent, ces gens qui ont intérêt à ce que le peuple soit méchant, parce que j'ai prouvé dans mon ouvrage qu'il est bon, essentiellement bon, parce que je l'ai vengé des calomnies qui lui attribuent les crimes des brigands. Citoyens, je ne vois que vous, que la loi que vous dictez au nom du peuple, et je me sens plus libre et plus grand, en lui soumettant ma volonté, que ces misérables esclaves qui prêchent la désobéissance à vos décrets. » Signé : *Laya.*

Séance tenante, un rapport est fait et présenté par le citoyen Kersaint, et la Convention, statuant aussitôt, vota, non sans une vive opposition de la Montagne, le décret suivant :

1. Les Jacobins disaient que Rolland, ministre de l'Intérieur, avait demandé et payé l'*Ami des Lois*.

« La Convention nationale,

« Sur la lecture donnée d'une lettre du maire de Paris, qui annonce qu'il y a un rassemblement autour du théâtre de la Nation qui demande que la Convention nationale prenne en considération une députation dont le peuple attend l'effet avec impatience, et dont l'objet est d'obtenir une décision favorable, afin que la pièce de *l'Ami des lois* soit représentée, nonobstant l'arrêté du corps municipal de Paris qui en défend la représentation,

« Passe à l'ordre du jour motivé sur ce qu'il n'y a point de loi qui autorise les corps municipaux à censurer les pièces de théâtre. »

Le public était resté en permanence dans la salle de la comédie. Ce décret y est rapidement porté et reçu avec une acclamation immense. On en réclama l'exécution immédiate. La représentation de *l'Ami des lois* commença aussitôt, accompagnée d'applaudissements continuels. Elle finit à une heure du matin, ce qui était alors un fait tout exceptionnel.

Le conseil général de la Commune se vengea sur le maire de l'affront que son pouvoir avait essuyé. On l'accabla d'outrages quand il fut de retour à l'Hôtel de ville, et, sur le réquisitoire de Réal, on censura la conduite de ce magistrat.

Le lendemain, on jouait *Sémiramis* et *la Matinée d'une jolie Femme*. Entre les deux pièces, les spectateurs demandent encore *l'Ami des lois*. Dazincourt, s'avançant sur la scène, fit observer « que l'âme de ses camarades et celle de l'auteur, souffrant encore des calomnies que la malveillance répandait contre cet ouvrage, il était fort à désirer que les esprits prévenus se persuadassent, par la lecture de la pièce, que les principes en étaient purs ; et que Laya et les comédiens attendraient l'épreuve de quelques

jours avant de la représenter de nouveau. » Le public refusa de consentir à ce délai, et Dazincourt fut obligé de promettre la pièce pour le lendemain 14 janvier.

La Commune, résolue d'empêcher cette représentation, ne prit pas de demi-mesure : elle ordonna, par un arrêté, que tous les spectacles seraient fermés jusqu'à nouvel ordre. Cet arrêté à peine rendu fut cassé par le Conseil exécutif provisoire (14 janvier) :

« Le Conseil exécutif provisoire, en exécution du décret de la Convention nationale de ce jour, délibérant sur l'arrêté du conseil général de la Commune de Paris, en date du même jour, par lequel il est ordonné que les spectacles seront fermés aujourd'hui ; considérant que les circonstances ne nécessitent pas cette mesure extraordinaire, arrête que les spectacles continueront d'être ouverts. Enjoint néanmoins, au nom de la paix publique, aux directeurs des différents théâtres d'éviter la représentation des pièces qui jusqu'à ce jour ont occasionné quelque trouble, et qui pourraient les renouveler dans le moment présent, et charge le maire et la municipalité de Paris de prendre les mesures nécessaires pour l'exécution du présent arrêté. »

La Commune aussitôt, arguant de la dernière disposition, décrète ainsi :

« Le conseil général, informé que les Comédiens français, au mépris de l'arrêté général qui suspendait la représentation de *l'Ami des lois*, se proposent de la continuer ; considérant que le Conseil exécutif qui, dans son arrêté de ce jour, a enjoint aux directeurs des différents théâtres d'éviter la représentation des pièces qui jusqu'à ce jour ont occasionné quelque trouble, a reconnu sans doute la légitimité des motifs qui ont fait suspendre les représentations de *l'Ami des lois ;*

« Déclare qu'il persiste dans son précédent arrêté, mande et ordonne au commandant général de prendre toutes les mesures convenables pour assurer son entière exécution. »

Les Comédiens durent renoncer à représenter la comédie de Laya. Ils affichèrent *l'Avare* et *le Médecin malgré lui.*

La salle est entourée de soldats et de canons ; la police est tout entière sur pied ; la place de la Comédie ressemble à une véritable place d'armes. Mais la foule n'en est pas moins grande ni la soirée moins orageuse. On ne laisse pas commencer *l'Avare.* On veut *l'Ami des lois.* Santerre entre avec la force armée et une députation de la Commune. Il sont accueillis par les cris : « A bas les gueux du 2 septembre ! A bas les assassins ! » Santerre, ayant obtenu un moment de silence, dit que, la pièce n'étant pas affichée, on n'avait pas le droit de la faire jouer, et qu'il ferait arrêter le premier qui se permettrait la moindre interruption. Les cris : « Brigands ! assassins ! » lui sont jetés de toutes parts. Les Comédiens se refusent cependant à enfreindre une défense formelle. La pièce ne pouvant être jouée, du moins elle sera lue. Des jeunes gens escaladent la scène et se partagent la lecture des rôles, qui s'accomplit aux acclamations de toute l'assistance. Le public se retire vers dix heures, cette fois encore à demi victorieux. Mais la résistance finit là.

La Convention nationale revint sur cette affaire dans la séance du mardi 16 janvier, après le vote sur l'appel au peuple dans le jugement de Louis XVI.

Le Conseil exécutif communique à l'assemblée l'arrêté enjoignant aux directeurs des théâtres d'éviter la représentation des pièces qui, jusqu'à ce jour, ont occasionné des troubles et qui pourraient les renouveler,

Pétion, après diverses considérations, demande que cette partie de l'arrêté du Conseil exécutif qui viole la loi que l'Assemblée a rendue soit cassée.

Lecarpentier dit que Pétion n'a fait que divaguer et demande l'ordre du jour.

Goupilleau lit une lettre du commandant général Santerre qui se plaint d'avoir été insulté, ainsi que deux officiers municipaux, la veille, au théâtre de la Nation, par les citoyens qui étaient au parterre.

Guadet conclut de cette lettre même que les troubles ne sont venus que de la défense de jouer la pièce. Il appuie la proposition de Pétion.

Maure. On m'a assuré que le cinquième bataillon de l'Yonne avait voulu se porter au théâtre de la Nation pour en chasser les spectateurs.

N... Lorsque Molière voulut faire jouer son *Tartuffe*, tous les hypocrites et les hommes qui y étaient joués s'opposèrent à la représentation de cette pièce ; cependant elle fut jouée, et c'était sous le règne de Louis XIV !

Chambon. On vient de vous dire que le bataillon de l'Yonne avait eu l'intention de se porter au théâtre de la Nation pour en faire sortir les spectateurs. Je sais que ceux qui sont aux Invalides se plaignirent de ce qu'on les avait fait marcher contre des citoyens paisibles et sans armes.

Dubois-Crancé. Vous avez renvoyé au Conseil exécutif l'exécution des lois et le maintien de la tranquillité dans Paris pendant le temps du jugement de Louis Capet. Il est notoire qu'une foule d'aristocrates se rendent à Paris ; les émigrés désertent les drapeaux de Condé et viennent à Paris ; il est bien conséquent de ne leur point fournir de lieu de rassemblement. Je ne juge pas *l'Ami des lois ;* les principes sont bons, mais le but de l'auteur est perfide (On

murmure)... Je dis que la Convention doit passer à l'ordre du jour sur la motion de Pétion.

La discussion est fermée. On demande l'ordre du jour sur la proposition faite de casser la dernière partie de l'arrêté du Conseil exécutif.

L'ordre du jour est rejeté. La Convention adopte la proposition de Pétion.

DANTON. Je l'avouerai, citoyens; je croyais qu'il était d'autres objets qui doivent nous occuper que la comédie. (*Quelques voix*: Il s'agit de la liberté). Oui, il s'agit de la liberté. Il s'agit de la tragédie que vous devez donner aux nations; il s'agit de faire tomber sous la hache des lois la tête d'un tyran (On murmure). Mais puisque vous cassez un arrêté du Conseil exécutif qui défendait de jouer des pièces dangereuses à la tranquillité publique, je soutiens que la conséquence nécessaire de votre décret est que la responsabilité ne puisse peser sur la municipalité. Je demande donc que la municipalité soit déchargée de sa responsabilité.

PÉTION. Le langage que vient de tenir à cette tribune un ancien magistrat a droit de nous surprendre tous. Vous venez de rendre un décret qu'il ne vous était pas permis de ne pas rendre. Vous avez consacré un principe que vous ne pouviez pas méconnaître. Le pouvoir exécutif a outrepassé ses limites. Il a violé la plus sainte des lois: la liberté; son arrêté est conçu en termes généraux. Il est attentatoire à la liberté de la presse... Je demande donc la question préalable sur l'amendement.

La question préalable est adoptée.

Cette décision de l'Assemblée, purement théorique, demeura sans résultat dans le cas particulier dont il s'agissait.

A quelque temps de là, le bruit se répandit dans le public qu'une représentation de *l'Ami des lois* serait

incessamment donnée pour les frais de la guerre. Après la première représentation du *Conteur*, de Picard, le 4 février 1793, les spectateurs demandèrent vivement que le jour de cette représentation fût fixé. Dazincourt, qui venait de jouer avec beaucoup de talent, s'avança sur la scène et s'exprima en ces termes :

« Citoyens, ce théâtre le plus ancien et le plus persécuté de tous, dont on calomnie même les actes de bienfaisance, ne peut être garant que de son aveugle soumission à la loi et de son entier dévouement à vos moindres désirs. Nous sommes informés que des réclamations s'élèvent contre la prochaine représentation de *l'Ami des lois*. L'emploi que nous avons annoncé du produit de la recette ne peut laisser aucun doute sur la pureté de nos intentions. Si vous consentez à nous continuer les bontés dont vous nous comblez tous les jours, n'exigez pas les représentations d'un ouvrage dont les suites pourraient nous devenir funestes. »

En effet, désignés dès lors à la proscription, les Comédiens Français furent, dans la nuit du 3 au 4 septembre, jetés dans les prisons, et restèrent près d'une année entre la vie et la mort. Louis Laya, décrété d'accusation, fut mis hors la loi, et obligé de se cacher pendant toute la durée de la Terreur.

Une reprise de *l'Ami des lois* eut lieu au théâtre Feydeau le 6 juin 1795. Cette reprise attira une nombreuse affluence. Cependant l'ouvrage fut loin de produire l'effet qu'il avait produit dans sa nouveauté. La situation n'était plus la même. Les hommes contre lesquels la comédie politique était dirigée avaient disparu... *L'Ami des lois* était une pièce de circonstance, une œuvre d'actualité. Elle ne pouvait pas survivre aux conjonctures qui l'avaient inspirée.

L'auteur continua cependant à réclamer qu'on

jouât sa pièce sous l'Empire et sous la Restauration. Les censeurs lui refusèrent l'autorisation qu'il sollicitait. Il publia plusieurs éditions augmentées et corrigées. Nous reproduisons l'édition princeps imprimée peu après la première représentation, avec la dédicace aux représentants de la Nation et la préface que l'auteur supprima ensuite.

IV

Le *Jugement dernier des rois*, par Sylvain Maréchal, fut représenté pour la première fois sur le théâtre de la République (rue Richelieu) le 18 octobre 1793, deux jours après le supplice de la reine Marie-Antoinette.

Cette pièce réussit bruyamment. — « Le concours était immense, disent Étienne et Martainville. L'auteur du *Jugement dernier des rois* fut demandé à grands cris et couvert d'applaudissements. » Aussi eut-il des imitateurs : le citoyen Desbarreaux composa *les Potentats foudroyés par la Montagne et la Raison ou la Déportation des rois de l'Europe*, où il renchérissait sur les brutalités du *Jugement dernier des rois*. Catherine, par exemple, disait au pape : « As-tu avalé ton goujon, Saint Père? » Le pape répondait : « Vous avez un avaloir où les gros morceaux passent aisément. » Catherine donnait un soufflet au roi de Prusse qui lui ripostait par un coup de pied au derrière. Sylvain Maréchal était presque attique en comparaison de ses émules.

V

Nous voici en pleine réaction. Laissons l'auteur de *l'Intérieur des comités révolutionnaires* raconter lui-

même comment il composa cette pièce. « Dinant chez moi au mois de mai 1795, dit-il, avec plusieurs convives de Paris et de la province, j'entamai la conversation sur les ridicules bévues, l'ignorance crasse et les brutalités stupides des agents des Comités révolutionnaires... Il n'y avait pas un seul de mes convives qui n'eût eu quelques rapports ou quelques démêlés avec son comité révolutionnaire. Moi-même j'en avais eu de fréquents et de périlleux non-seulement avec le mien, mais avec plusieurs comités de la province auprès desquels j'avais été maintes fois solliciter l'élargissement d'un parent ou d'un ami. Pendant tout le repas, ce ne fut qu'un feu roulant d'anecdotes plus ou moins atroces ou ridicules contre les révolutionnaires parisiens et provinciaux. Au dessert, ma tête s'agite et s'échauffe ; je me lève brusquement et je dis à mes convives : — J'ai le cœur trop plein ; il faut que je me soulage : je vais faire une comédie sur les comités révolutionnaires.

« J'entre dans mon cabinet ; je prends la plume sans aucun plan arrêté. Exposition, intrigue, dénouement, je n'avais rien prévu ni rien préparé. Je comptais rassembler, dans le cercle d'un acte ordinaire, un certain nombre de scènes à tiroir. Bientôt les faits, les détails et les incidents se présentent en foule à ma mémoire. La rapidité de ma plume ne suffit pas pour les fixer sur le papier, tant je me sentais animé par le *facit indignatio versum!*

« Je venais de composer, à peu près d'un seul jet, les huit premières scènes, et je m'aperçois que presque tous mes matériaux sont encore à exploiter. Je me décide alors à donner à ma pièce la dimension de deux actes, à lier les scènes entre elles et à les rattacher à une action dramatique présentant unité de temps et de lieu.

« Mon deuxième acte terminé, mes provisions de

faits et d'anecdotes n'étaient pas encore épuisées. Allons, ma pièce aura trois actes...

« La pièce a été composée, reçue, apprise et mise en scène en vingt-sept jours. Je ne m'attendais tout au plus qu'à huit ou neuf représentations, c'est-à-dire à ce qu'on appelle un succès d'estime. Les portraits hideux que je retraçais ne pouvaient guère inspirer que des sensations pénibles, et tout au plus amener çà et là le sourire de l'indignation et du mépris sur les lèvres. Quelle fut ma surprise, j'oserais presque dire ma stupéfaction le jour de la première représentation sur le théâtre du Palais en la Cité! Cette salle, distribuée en cinq rangs de loges, était une des plus vastes et des plus élevées de la capitale. Une affluence prodigieuse la remplissait jusque dans les combles.

« Dès les premières scènes, les bravos, les applaudissements et les trépignements de pieds éclatent par redoublements dans toutes les parties de la salle. C'était une espèce de délire universel que le besoin d'entendre la pièce interrompait et auquel chaque scène nouvelle prêtait matière à nouvelle explosion.

« La pièce finie, de nouveaux cris, de nouveaux applaudissements se manifestent avec encore plus de violence et d'unanimité. De toutes parts on demande l'auteur. J'avais assisté à la représentation, caché au fond d'une loge et entouré de ma famille. Une forte oppression de poitrine interrompait ma respiration; je pouvais à peine balbutier quelques mots, tant était profonde la commotion qu'avait produite dans tout mon être un spectacle aussi extraordinaire et aussi inattendu! On vient me demander si je consens à être nommé; je m'y refuse; on annonce au parterre que l'auteur veut garder l'anonyme. Le public s'opiniâtre de plus belle. La lutte bruyante entre sa curiosité impatiente et ma discrétion se prolonge pendant une

demi-heure. Enfin un jeune homme monte sur une banquette et demande la parole. Aussitôt le calme se rétablit ; un profond silence règne dans la salle : « Je « demande, s'écrie le jeune orateur, que l'on vote « des remerciements au courage de l'auteur qui, en « présence et sous les yeux des soixante comités ré- « volutionnaires de la capitale, n'a pas craint de les « immoler sur la scène. » Prenant cette proposition comme un appel fait indirectement à mon énergie, je ne balance plus à me faire connaître et à me rendre en personne aux vœux du public. »

L'auteur, dans ces souvenirs qu'il imprima plus tard en tête des *Esquisses dramatiques*, n'a nullement exagéré le succès que la pièce obtint à cette première représentation du 8 floréal an III (27 avril 1795).

Une note de la même publication explique pourquoi le lieu de la scène est placé à Dijon : « Toute la France, dit l'auteur, avait applaudi au supplice de Robespierre et aux événements du 9 thermidor. Un seul Comité révolutionnaire, celui de Dijon, osa, dans une adresse à la Convention, protester insolemment contre cette mémorable journée ; qualifier de conspirateurs les Conventionnels énergiques qui l'avaient provoquée, et proclamer hautement l'innocence de Robespierre. La Convention a répondu à cette adresse en ordonnant l'arrestation de tous les membres du Comité. C'est cette circonstance remarquable qui m'a déterminé dans le temps à placer ma scène dans le Comité révolutionnaire de Dijon. »

L'Intérieur des Comités révolutionnaires eut cent représentations successives, tant sur le théâtre du Palais, en la Cité, que sur celui de la Montansier, au Palais-Royal. On ne pouvait se rassasier de voir ce spectacle. Un vieillard, un sexagénaire, qui avait été incarcéré pendant tout le temps de la Terreur, avait loué au théâtre du Palais une loge de baignoire et ne

manquait pas une seule représentation. On le remarquait chaque soir, ne perdant pas un mouvement des acteurs, la bouche entr'ouverte, pleurant de joie, comme en extase, battant des mains, s'agitant sur sa banquette, en répétant : « Oh! comme je me venge de ces coquins-là! »

Cette pièce accrut tellement l'horreur qu'excitaient les Comités révolutionnaires que la Convention dut céder elle-même au sentiment public. Dans la séance du 24 prairial an III (3 juin 1795), un membre de cette assemblée se présenta, au nom du Comité de sûreté générale, pour demander la suppression d'un mot justement odieux, celui de Comité révolutionnaire. « Le vœu général, disait le rapporteur, se manifeste pour que ce mot soit effacé de la langue française. » Il proposa en conséquence et fit ensuite décréter que les Comités révolutionnaires s'appelleraient désormais *Comités de surveillance*.

Le cours des représentations de *l'Intérieur des Comités révolutionnaires* se prolongea sans interruption, tant à Paris que dans les départements, où la pièce de Ducancel ne fut pas accueillie avec moins de faveur qu'à Paris, pendant cinq mois consécutifs. Elles furent momentanément suspendues par les événements de vendémiaire an IV (septembre 1795). Elles recommencèrent après six mois d'interruption moyennant quelques légers changements commandés par les circonstances. Jouée près de cent fois encore, la pièce ne disparut de la scène que vers la fin de l'an IV, et par ordre de l'autorité.

Elle ne put être représentée depuis lors, malgré tous les efforts que fit Ducancel pour obtenir des divers gouvernements, et notamment du gouvernement de la Restauration, l'autorisation de la faire jouer. Elle a été interdite, même en 1814 et en 1815; interdiction qui, du reste, doit être pleinement approuvée.

Ducancel composa, en 1796, un autre drame du même genre intitulé le *Tribunal révolutionnaire ou l'an II*, qui, celui-là, n'eut pas la bonne fortune de paraître sur la scène. Il avait été reçu au théâtre Feydeau. L'autorisation de la police fut même accordée. Vingt-six répétitions eurent lieu; la première représentation fut indiquée par les affiches et dans les journaux. « Dans toutes les conversations, et jusque dans les carrefours, dit l'auteur, on ne parlait que du *Tribunal révolutionnaire*, et des terribles effets que cette pièce devait produire. Les Jacobins s'agitaient dans leurs conciliabules. La résolution était prise par eux d'ensanglanter la première représentation, si elle avait lieu. Ces dispositions alarmantes parviennent à la connaissance du ministre de la police générale, M. Cochon de Lapparent, ancien conventionnel. La veille de la représentation, et lorsque le directeur et moi nous dirigions la vingt-septième et dernière répétition, arrive un message du ministre qui nous mande à l'un et à l'autre que, d'après les rapports des agents de la police, il y a tout lieu de craindre que la représentation du *Tribunal révolutionnaire* ne compromette gravement la tranquillité publique; qu'en conséquence il nous rend, le directeur et moi, responsables des malheurs qui pourraient arriver. Après avoir lu le message, je m'adresse au directeur du théâtre en lui disant que personnellement j'étais tout prêt à engager ma responsabilité, mais que sa position était différente. Le pain de huit cents individus était attaché à son entreprise. La clôture arbitraire de son théâtre pouvait les plonger tous dans la misère et occasionner sa ruine. C'était à lui à calculer froidement les difficultés et les périls de sa position. Après un quart d'heure d'hésitation il se décida, non sans manifester les plus énergiques regrets, à supprimer la pièce sur l'affiche. »

Ducancel ne retrouva jamais par la suite l'occasion ni de faire jouer son *Tribunal révolutionnaire*, ni de faire reprendre *l'Intérieur des comités*. C'est la meilleure preuve que la pièce que nous reproduisons est l'œuvre spéciale et exclusive de la période thermidorienne.

Pour cette pièce encore, nous avons soin de reproduire l'édition princeps, imprimée peu après la première représentation, et non les textes retouchés plus tard par l'auteur.

VI

Nous sommes arrivés au point extrême de l'espace de temps compris dans ce mot la Révolution. La Constitution de l'an III avait été votée par la Convention et consacrée par la journée du 13 vendémiaire (5 oct. 1795); la Convention s'était dissoute. Le Directoire fonctionnait; la victoire extérieure était assurée par la campagne d'Italie. On commençait à respirer et à regarder autour de soi, et l'on était frappé du changement prodigieux qui s'était fait dans les conditions et dans les mœurs.

Un type personnifia, aux yeux des contemporains, cet étrange bouleversement; c'est celui de Mme Angot, la poissarde parvenue. Ce type ne jaillit pas tout entier du cerveau d'un homme de génie comme Minerve du cerveau de Jupiter. Il parut d'abord dans un opéra-comique dont l'auteur était un écrivain médiocre et obscur, le citoyen Antoine-François Ève, dit Maillot. Mais le public l'adopta aussitôt et le voulut revoir sans cesse. L'auteur profita de la faveur, sans doute inattendue, qui accueillait sa création comique. Il donna des suites à sa première pièce, d'abord en 1797, *le Mariage de Nanon* (fille de Mme Angot), puis en 1799 *le Repentir de Madame*

Angot, ou le mariage de Nicolas, comédie-folie en deux actes, mêlée de chants. Les spectateurs ne se lassaient pas de fêter la Poissarde enrichie, dont le naturel revenait toujours au milieu des splendeurs pour lesquelles elle n'était pas faite.

Mais ce n'est pas l'inventeur du personnage qui l'exploita avec le plus de succès. Aude s'en empara sans façon et donna, à l'Ambigu, la fameuse parade de *Madame Angot au sérail de Constantinople*, le 21 mai 1800. Elle fut imprimée sous ce titre : « *Madame Angot au sérail de Constantinople*, drame, tragédie, farce, pantomime en trois actes, ornée de tous ses agréments, par Aude. Représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Ambigu-Comique les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 prairial, an VIII. » *Madame Angot au sérail* eut l'honneur d'être critiquée par Geoffroy, qui ne pouvait s'empêcher de constater que la foule s'y portait sans cesse, et que des éclats de rire continuels annonçaient le plaisir qu'elle y prenait.

Ce n'est pas tout : on eut encore *les Dernières folies de madame Angot*, de l'auteur primitif, le citoyen Maillot, qui protestait en vain contre ceux qui lui avaient dérobé son type et tâchait d'en reprendre possession.

On eut : *Madame Angot au Malabar, ou la Nouvelle veuve*, mélo-tragi-parade en trois actes et en prose à grand spectacle, mêlée de danses, marches, chœurs, pompe funèbre, pantomime, par MM. J. Aude et L. Lion. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin (ci-devant Opéra), le 3 brumaire an XII (1803).

L'acteur Corsse s'était incarné dans ce personnage. En tête de plusieurs des pièces de cette série, on trouve son portrait dans le costume poissard : robe rouge à larges manches, fichu blanc, bonnet avec

rubans verts, tablier noir à bavette, longs gants jaunes en peau de daim, chaînes d'or et bijoux fort étalés.

Nous donnons la pièce-souche, d'où est sortie toute cette famille Angot qu'on a vue reparaître de nos jours. « La première *Madame Angot*, dit Geoffroy, avait du moins un objet moral et même un intérêt de circonstance assez piquant. On y voyait une caricature de la grossièreté et des ridicules des nouveaux riches qui font de leur ancienne bassesse et de leurs nouvelles prétentions un mélange bizarre. »

Le véritable père de Mme Angot est, comme nous l'avons dit, le citoyen Ève, dit Maillot. Il était né à Dôle en 1747. Soldat, déserteur, puis comédien en Hollande, il rentra en France ; il composa des pièces pour les petits théâtres. Pendant la Révolution, il eut un moment de grandeur, hélas! bien fugitif. Il fut nommé commissaire de la Convention dans le Loiret, et, il faut lui rendre justice, il ne fut pas de ceux qui abusèrent le plus de leur terrible mandat. Redevenu Gros-Jean comme devant, il fit cette trouvaille de Mme Angot, dont il ne profita guère. Il passa les dix dernières années de sa vie, 1804-1814, en prison et mourut à l'hospice Dubois.

Nous réservons *Madame Angot au sérail* pour un recueil qui fera suite à celui-ci, et qui embrassera la période de 1800 à 1830.

LOUIS MOLAND.

CHARLES IX

OU

L'ÉCOLE DES ROIS

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES ET EN VERS

PAR MARIE-JOSEPH CHÉNIER

Représentée pour la première fois le 4 Novembre 1789.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A LA

NATION FRANÇAISE

Français mes concitoyens, acceptez l'hommage de cette tragédie patriotique. Je dédie l'ouvrage d'un homme libre à une Nation devenue libre. Sous le despotisme avilissant dont vous avez à peine secoué le joug, l'avarice et la flatterie dictaient les épîtres dédicatoires. Ainsi le sublime Corneille comparait Jules César à Jules Mazarin ; ainsi Voltaire mettait Tancrède sous la protection des maîtresses de Louis XV ; ainsi l'esclavage rapetissait la Nation entière, et jusqu'aux hommes que leur génie plaçait infiniment au-dessus des autres. Malgré leurs efforts, ils descendaient eux-mêmes au niveau du gouvernement ; tant il est vrai qu'il ne saurait exister de grandeur morale où la liberté n'existe pas ! Comment pouvait-on parler de vertu chez une Nation qui supportait une Bastille et des lettres-de-cachet ?

Ces abus monstrueux ne sont plus. Vous avez anéanti l'autorité arbitraire ; vous aurez des lois et des mœurs. Votre scène doit changer avec tout le reste. Un théâtre de femmelettes et d'esclaves n'est plus fait pour des hommes et pour des citoyens. Une chose manquait à vos excellents poètes dramatiques : ce n'est pas du génie certainement ; ce ne sont point des sujets ; c'est un auditoire. Dans le dernier siècle, Britannicus avait cinq représentations ; Bérénice en avait trente. C'est que les Français de ce temps-là

connaissaient mieux la princesse de Clèves que Tacite.

J'ai conçu, j'ai exécuté avant la révolution, une tragédie que la révolution seule pouvait faire représenter. Les gens que cette révolution contrarie, et qui, dans le moment où j'écris, commencent à lever la tête avec une audace qui n'est que ridicule, n'ont pas manqué de trouver atroce que la Saint-Barthelemi fût offerte aux yeux du peuple français. Mais Voltaire, dont l'autorité est aussi grande que la leur est misérable, Voltaire, après avoir crayonné dans sa Henriade ce grand et terrible sujet, prédit des temps heureux où il sera transporté sur la scène nationale. Ceux qui sont encore gouvernés par des préjugés ne sont pas Français. Qu'ils courent dans le Nord retrouver la féodalité; qu'ils choisissent pour leur patrie ces belles et déplorables contrées où l'inquisition abâtardit les hommes, anéantit les vertus, les talents, l'industrie, et parvient à rendre stériles les champs les plus favorisés par le soleil. Je n'ai pas besoin d'assurer ces mauvais citoyens de mon profond mépris pour eux. Je m'honorerai de leurs injures devant mes contemporains et devant la postérité. Ils sont mes ennemis parce qu'ils détestent la liberté. Je n'en resterai point là; qu'ils frémissent. D'autres grands sujets s'offrent en foule à ma plume; et, malgré ma jeunesse, le temps pourra me manquer, mais jamais la volonté, jamais le courage.

Ces hommes si éclairés osent dire qu'il n'y a plus de fanatisme religieux au dix-huitième siècle. Mais les horribles procès, les assassinats juridiques de Jean Calas et du chevalier de Labarre sont du dix-huitième siècle. Mais bien plus récemment, on a refusé d'ensevelir dans Paris un vieillard couvert de gloire, le génie le plus brillant qu'ait eu la France, l'auteur d'Alzire et de Mahomet, le défenseur des

Calas et du chevalier de Labarre. Quel était le crime de Voltaire? d'avoir lutté soixante ans contre le fanatisme. Qu'est-ce qui s'est vengé? le fanatisme.. Qu'est-ce qu'il faut écraser? le fanatisme. Il rampe, mais il existe encore ; il écrit de plats libelles anonymes, des mandements d'évêques contre l'Assemblée nationale, et d'infâmes journaux où tous les bons citoyens sont outragés à tant la feuille.

Ce sont ces mêmes hommes qui, pour le malheur de la France, ne sont pas tous au-delà des frontières, ce sont eux qui ont osé porter jusqu'au pied du trône d'insolentes calomnies contre une pièce aussi morale qu'énergique. O Louis XVI ! roi plein de justice et de bonté, vous êtes digne d'être le chef des Français. Mais des méchants veulent toujours établir un mur de séparation entre votre peuple et vous. Ils cherchent à vous persuader que vous n'êtes point aimé de ce peuple. Ah ! venez au théâtre de la Nation quand on représente Charles IX : vous entendrez les acclamations des Français ; vous verrez couler leurs larmes de tendresse ; vous jouirez de l'enthousiasme que vos vertus leur inspirent ; et l'auteur patriote recueillera le plus beau fruit de son travail.

Femmes, sexe timide et sensible, fait pour être la consolation d'un sexe qui est votre appui, ne craignez point cette austère et tragique peinture des forfaits politiques. Le théâtre est d'une influence immense sur les mœurs générales. Il fut longtemps une école d'adulation, de fadeur et de libertinage : il faut en faire une école de vertu et de liberté. Les hommes n'y recevront plus de ces molles impressions qui les dénaturent. Ils deviendront meilleurs et plus dignes de votre amour : ils redeviendront des hommes. Les mœurs des villes ne se modéleront plus sur les mœurs dépravées de la cour. On ne verra plus en France, hommes et femmes, sans pu-

deur et même sans passions, troquer de sexe, pour ainsi dire, et se déshonorer mutuellement par cet échange monstrueux.

Pères de famille, laissez fréquenter à vos enfants ces spectacles sévères. Avec le respect des lois et de la morale, ils y puiseront le goût de notre histoire, étrangement négligée dans les colléges. Et vous, enfants, nation future, espérance de la patrie et d'un siècle qui n'est pas encore, vous ne serez point les hommes des anciens préjugés et de l'ancien esclavage ; vous serez les hommes de la liberté nouvelle. C'est à vous surtout que mes écrits conviennent. Je sais qu'un philosophe, un poète, un écrivain, ne doit attendre de justice complète que lorsqu'il n'en peut plus jouir, et qu'il est enseveli dans la poussière du tombeau. Mais ceux qui commencent la vie sont peu jaloux de ceux qui approchent du terme ; et si j'existe encore dans trente années, au milieu des clabauderies qui m'auront suivi dès ma jeunesse, vos suffrages consoleront sans doute la vieillesse du poète national.

Nation spirituelle, industrieuse et magnanime, vous avez daigné accueillir les prémices d'un faible talent qui vous sera toujours consacré. Soutenez-moi dans la carrière pénible que je veux fournir. J'ai désormais pour ennemis irréconciliables tous ceux qui devaient leur existence aux préjugés, tous ceux qui regrettent la servitude. Je dois avoir pour amis tous ceux qui chérissent la patrie, tous les véritables Français. Vous donnez un grand exemple au monde. Le reste de l'édifice féodal va bientôt s'écrouler sous les efforts de l'auguste Assemblée qui vous représente. Votre admirable constitution est fondée sur l'égalité. Nous verrons disparaître ces titres, ces distinctions anti-sociales, ces différences absurdes qu'on n'a point rougi de reconnaître entre l'homme

et l'homme, entre la terre et la terre. Si la tyrannie ou l'esclavage osent encore se montrer à découvert, que votre théâtre en fasse justice, et devienne en tout rival du théâtre d'Athènes. Mais c'est à vous, c'est à la Nation seule qu'il appartient de protéger les poètes citoyens qui descendront dans cette lice glorieuse pour terrasser les ennemis de la Nation.

15 décembre 1789.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE

Suivant l'opinion d'un grand génie de l'antiquité, la tragédie est plus philosophique et plus instructive que l'histoire même. S'il faut entendre par tragédie un roman d'environ quinze cents vers, chargé d'épisodes, écrit d'une manière lâche et boursouflée, dont l'unique but est d'intéresser, pendant deux heures, par une intrigue adroitement combinée, et semée de quelques situations piquantes, on ne saurait être, sur ce point, de l'avis d'Aristote ; et ce poème, bien loin d'avoir l'importance qu'il lui donne, n'est guère au-dessus d'un opéra comique.

Mais si, pour composer une excellente tragédie, le choix nécessaire d'un *seul* fait intéressant et vraisemblable n'est presque rien ; s'il faut des caractères dessinés fortement, puisés dans la belle nature, et se faisant ressortir les uns les autres par un contraste perpétuel ; si ce grand mérite n'est rien encore ; si l'on doit écrire l'ouvrage en vers ; si les vers doivent être toujours travaillés sans que le travail se fasse sentir ; toujours pleins de poésie, sans que le poète s'étale, pour ainsi dire ; forts sans dureté, majestueux sans enflure, simples sans familiarité, harmonieux sans que l'harmonie coûte rien au sens ; s'il faut, par la magie de l'éloquence, remuer les cœurs, et faire verser des larmes de pitié ou d'admiration, et tout cela, pour inculquer aux hommes des vérités importantes, pour leur inspirer la haine de la tyrannie et de la superstition, l'horreur du crime, l'amour

1.

de la vertu et de la liberté, le respect pour les lois et pour la morale, cette religion universelle : si tel est, dis-je, le but de la tragédie, si telles sont les qualités nécessaires pour approcher, dans ce genre, de la perfection qu'il est impossible d'atteindre ; on est forcé de se ranger à l'avis d'Aristote, et d'avouer qu'un pareil poème est la production la plus philosophique et la plus imposante du génie des hommes. Aucun ouvrage n'exige un esprit aussi flexible, une aussi grande variété de talents et de connaissances.

Voilà ce qu'était la tragédie dans Athènes. Ajoutez qu'on n'y représentait que des pièces nationales. Le théâtre grec retentissait des louanges de la Grèce et de ses héros, quelquefois même des vivants. Les guerriers qui, à Salamine, avaient vaincu le grand roi, entendaient célébrer leur vaillance dans la tragédie des Perses. Souvent, en faisant parler les fameux personnages des temps passés, le poète insérait dans sa pièce des détails relatifs aux temps présents. L'Œdipe à Colonne, entre autres, est plein d'allusions à la guerre du Péloponèse. Peut-on s'étonner, après cela, de l'enthousiasme qu'inspiraient à la Nation la plus sensible de la terre, ces chefs-d'œuvre d'éloquence, représentés sur des théâtres magnifiques, avec un appareil digne des poètes et de l'auditoire ? Les spectacles dans la Grèce étaient des fêtes publiques, et laissaient des traces profondes, parce qu'ils n'étaient pas trop souvent répétés.

Le poète sublime qui a créé la scène française, avait tous les talents nécessaires pour l'élever à la hauteur du théâtre grec ; mais des obstacles sans nombre l'en ont empêché. D'abord il était impossible de traiter dignement des sujets nationaux sous le règne absolu du cardinal de Richelieu. Les malheurs de la France, occasionnés presque toujours par la faiblesse des rois, par le despotisme des ministres et

l'esprit fanatique du clergé, auraient nécessairement rempli de véritables pièces nationales. Le gouvernement n'était point assez raisonnable pour les permettre, et les Français n'étaient pas encore capables de les sentir.

Quant aux défauts de Corneille, on a dit souvent qu'il les devait à son siècle, et rien n'est plus vrai : mais on pouvait ajouter qu'il les a rendus très-dangereux, en leur donnant une force qui appartenait à son génie, et qui les a consacrés comme des beautés dans l'esprit de la multitude. Les romans de la Calprenède et de mademoiselle Scudéri, étaient devenus en France une espèce de poétique du théâtre. De là ces intrigues sans fin, ces noms supposés, ces épisodes continuels, ces passions sans naïveté, et, pour tout dire en un mot, cette nature factice que tant de mauvais critiques ont ridiculement préférée à l'exquise simplicité de la scène grecque. Le Cid fit pleurer toute la France ; Cinna fixa notre langue ; on admira dans Horace des beautés inconnues avant Corneille : mais ce génie vieillissant produisit une foule de pièces aussi monstrueuses pour les mœurs que pour la diction. Il semblait vouloir replonger le théâtre dans la barbarie dont ses chefs-d'œuvre l'avaient tiré.

Racine ne bannit pas entièrement l'afféterie qui s'était emparée du théâtre; mais il sut mettre dans ses vers le naturel le plus élégant; il rejeta cette froide métaphysique prodiguée avant lui jusqu'au sein des conjurations, du parricide et de l'inceste. On ne vit plus paraître ces sublimes princesses qui ne s'abaissaient jamais à pleurer. Cependant, par les suites d'un goût détestable, les larmes de Monime, d'Andromaque et d'Iphigénie, ne faisaient pas soupçonner au public qu'il avait admiré des fautes énormes. Nombre de gens regrettaient encore

le ton mâle et guindé de Viriathe et de Pulchérie.

On chercherait en vain dans Racine des détails politiques comparables aux beaux morceaux de Cinna; mais il y a plus de morale dans ses bons ouvrages que dans ceux de Corneille. Après avoir abandonné la scène à trente-huit ans, il conçut dans son loisir, trop long pour la gloire de notre littérature, il conçut, dis-je, qu'il pouvait surpasser Corneille et lui-même, et peut-être égaler Sophocle. Il fit Athalie, l'ouvrage le plus philosophique qui eût encore illustré la scène française. Ce chef-d'œuvre n'est pas dirigé contre le fanatisme; on ne l'eût pas souffert à la cour : mais il est dirigé contre les flatteurs, contre les prêtres courtisans, contre la politique cruelle des ambitieux. Les leçons que donne le pontife au jeune roi qu'il vient de couronner, sont d'un pathétique admirable et d'une raison sublime. On concevra que Racine ne pouvait se permettre davantage, si l'on veut examiner avec attention le siècle brillant qui lui doit une partie de sa gloire. On verra quelle était la servitude des pensées sous le règne de Louis XIV; et l'on sentira combien il eût été dangereux de vouloir secouer ces chaînes de l'esprit. Le temps nous a permis d'oser beaucoup plus; et nos descendants oseront plus que nous. S'il eût vécu dans notre siècle, cet homme à qui la nature avait accordé tant de facilité pour le travail, et tant de patience, une raison si droite, et une sensibilité si parfaite, il aurait mis sans doute plus de hardiesse dans les mœurs et dans les détails de ses immortels ouvrages. Non content d'égaler l'harmonie enchanteresse des vers de Sophocle et d'Euripide, la grâce et la majesté de leur diction, la variété de leur éloquence, il les aurait encore imités dans l'art de donner un grand but au poème tragique. Comme eux il aurait mis sous les yeux de sa patrie, ses lois, son gouvernement, ses grands

hommes, les époques célèbres de son histoire. Comme eux, il aurait instruit ses contemporains, en retraçant les malheurs et les fautes de leurs ancêtres; et la France aurait des modèles de tragédies nationales.

Campistron, la Grange-Chancel et quelques autres perdirent le théâtre. On vit reparaître sur la scène tragique les princesses déguisées, les princes qui ne se connaissent pas eux-mêmes, les intrigues compliquées, et tous les beaux sentiments de Cassandre et de Clélie. Cependant les chefs-d'œuvre de Racine n'eurent jamais autant de succès, dans leur nouveauté, que les faibles ouvrages de Campistron; et Tiridate faisait les délices de Paris, à-peu-près dans le temps où l'incomparable Athalie passait pour un mauvais ouvrage. C'était la mode de s'ennuyer en la lisant. Cette mode ne cessa qu'au commencement de ce siècle, quand la France avait perdu Racine.

Entre la dernière tragédie de cet homme éloquent, et la première de M. de Voltaire, il s'écoula un espace de près de trente années. Pendant tout ce temps, la scène fut livrée à des poètes sans génie, à des écrivains dont les meilleurs étaient médiocres. On croyait la carrière fermée, lorsque Œdipe parut. Il est imprudent d'annoncer, à la mort des hommes illustres, qu'ils n'auront plus d'égaux. Je conçois qu'un tel arrêt satisfait l'amour-propre de celui qui le prononce; mais c'est prédire un fait impossible, et par conséquent, c'est dire une absurdité.

La révolution dans les idées, maintenant si avancée d'un bout de l'Europe à l'autre, commençait à éclore sur la fin du règne de Louis XIV. La révocation de l'Édit de Nantes, funeste aux intérêts politiques de la France, fut utile aux progrès de l'esprit général. Les Protestants, chassés de France, accusèrent, dans une foule de livres, la religion qui les

persécutait. Les matières religieuses furent soumises à la discussion, et la discussion chez quelques-uns produisit le scepticisme. La raison humaine fit plus de pas en vingt ans, qu'elle n'en avait fait depuis un siècle avant cette époque. Parmi les ouvrages nés dans ces temps orageux, il faut distinguer ceux de notre grand dialecticien Bayle, et surtout son Dictionnaire, le seul ouvrage de cette espèce où il y ait du génie, et l'un des plus beaux monuments qu'ait élevés la philosophie. Au gouvernement monachal des dernières années de Louis XIV, succéda, sous la régence, une espèce de liberté de penser. Fontenelle, un moment persécuté par les Jésuites, jouissait alors d'une haute réputation. Il la devait à ses Éloges et à cette Histoire des oracles qui d'abord avait failli le perdre. Ce fut dans cette aurore du bon sens que parurent les premiers essais de M. de Voltaire. Il ne créa point l'esprit philosophique en France; il l'y trouva : mais il sut l'appliquer à tous les genres d'ouvrages littéraires; il le mit à la portée de toutes les classes de la société; il en fit, pour ainsi dire, la monnaie courante; et parvint à exercer sur tout son siècle l'empire le plus cher et le plus universel, celui du génie et de la raison,

C'est surtout à ses tragédies que M. de Voltaire doit son influence sur l'Europe entière. Un livre, quelque bon qu'il soit, ne saurait agir sur l'esprit public d'une manière aussi prompte, aussi vigoureuse qu'une belle pièce de théâtre. Des scènes d'un grand sens, des pensées lumineuses, des vérités de sentiment, exprimées en vers harmonieux, se gravent aisément dans la tête de la plupart des spectateurs. Les détails sont perdus pour la multitude; le fil des raisonnements intermédiaires lui échappe, elle ne saisit que les résultats. Toutes nos idées viennent de nos sens; mais l'homme isolé n'est ému que médio-

crement : les hommes rassemblés reçoivent des impressions fortes et durables. Personne, chez les modernes, n'a si bien conçu que M. de Voltaire cette électricité du théâtre. On a critiqué ses plans, et peut-être avec raison. Il y a quelquefois plus de richesse que d'ordre dans l'économie de ses tragédies. Il n'a pas toujours observé la vraisemblance ; on peut préparer les événements mieux que lui. Mais pour de légères fautes de composition, que de beautés de toute espèce! quelle grandeur dans les conceptions! c'est là sa partie dominante. Que de situations tragiques! que de passions! que de mouvement! La tragédie de Manlius est beaucoup mieux conduite que Mahomet, Alzire ou Sémiramis : mais le cinquième acte d'Alzire vaut dix tragédies comme Manlius. Il faut une espèce d'imagination pour éveiller sans cesse la curiosité par de nouveaux incidents ; il faut beaucoup d'adresse pour éviter toutes les invraisemblances : mais il faut du génie pour peindre énergiquement les mœurs ; il faut du génie pour mettre la raison en sentiment ; il faut du génie pour échauffer le cœur, pour éclairer l'esprit, et pour enchanter l'oreille.

Les nombreux succès de M. de Voltaire irritaient l'envie. Elle avait besoin d'un rival à lui opposer : elle se saisit de Crébillon. L'auteur de quelques pièces romanesques et mal écrites fut préféré pendant quarante ans, par des journalistes, à l'auteur de Mérope et d'Alzire, au plus beau génie du dix-huitième siècle. Le dernier soupir du grand homme fut fatal à la réputation de Crébillon. Le nom de ce poète incorrect et sans naturel, cessa d'être prononcé avec ceux de Corneille et de Racine, et l'enthousiasme qu'il avait inspiré tomba de lui-même, par la raison que ses admirateurs ne pouvaient le lire.

M. de Voltaire a plus approfondi dans ses tragédies la morale proprement dite, que la politique. Il a combattu, durant soixante ans, le fléau de la superstition. Sa plume a sans cesse retracé les usurpations du sacerdoce, rarement les prétentions arbitraires des rois et des grands. Il a fait quelques tragédies où le public français entendait au moins prononcer des noms français : mais parmi ces tragédies, d'ailleurs fondées sur des faits inventés, Zaïre est la seule qui soit admirée des connaisseurs, et les Français n'y sont qu'accessoires. Les obstacles qui ont empêché Corneille et Racine de représenter leur Nation sur la scène tragique, existaient encore pour M. de Voltaire. Grâce à lui-même, grâce à quelques philosophes qui ne se sont pas occupés du théâtre, ces obstacles n'existent plus pour nous. Les hommes supérieurs font marcher l'esprit humain. Sans eux, il resterait immobile. Les pas que ces maîtres fameux ont fait faire à notre siècle doivent exciter notre émulation. Continuons la route, s'il est possible, en partant du point où ils se sont arrêtés.

La tragédie de Charles IX, commencée bien avant qu'on pût prévoir la révolution qui s'opère en France, ne pouvait être achevée, ce me semble, dans des circonstances plus favorables. Quelle époque, en effet, pour établir sur notre théâtre la tragédie nationale! Nous voyons éclore une chose publique au milieu de nous. L'opinion du peuple est maintenant une puissance. La Nation la plus éclairée de l'Europe s'aperçoit enfin de la nullité de sa constitution. Elle va bientôt s'assembler pour anéantir les abus sans nombre que l'ignorance, la paresse, l'esprit de corps et les intérêts particuliers ont accumulés en France depuis près de quatorze siècles.

Pour créer parmi nous la tragédie nationale, j'ai choisi le sujet le plus tragique de l'histoire moderne.

J'ai banni de ma pièce ces confidents froids et parasites qui n'entrent jamais dans l'action et qui ne semblent admis sur la scène que pour écouter tout ce qu'on veut dire, et pour approuver tout ce qu'on veut faire. Les sept personnages les plus illustres de la France à la fin du seizième siècle servent à nouer et à dénouer mon intrigue importante. Voici comme j'ai conçu leurs caractères.

Catherine de Médicis n'a d'autre passion que de tromper et de commander. Toujours calme, toujours inébranlable dans ses desseins, les moyens lui sont indifférents, pourvu qu'elle réussisse. Artificieuse par caractère et par système, elle sait justifier sa conduite d'après les principes du Machiavélisme, principes affreux qu'elle développe de manière à séduire aisément un esprit faible; principes, d'ailleurs, presque universellement adoptés dans ces temps où la véritable politique était encore inconnue. Catherine de Médicis gouverne son fils, mais, à son tour, elle est gouvernée par les Guises.

On doit remarquer dans le duc de Guise et dans le cardinal de Lorraine, son oncle, un même esprit d'orgueil et d'audace, mais diversement modifié, selon la différence de leur âge et de leur état. Le duc de Guise a toute l'énergie d'un jeune ambitieux. On sent qu'il a de la peine à tromper; et tandis qu'il parle au nom de la France et du bien public, souvent il laisse entrevoir son désir de vengeance et ses vues particulières. Il insulte lui-même Coligni. Le Cardinal, au contraire, désigné par Coligni d'une manière outrageante, fait semblant de lui pardonner. Le Cardinal, plus mûr et plus politique que son neveu, en alléguant les intérêts du ciel, s'oublie toujours lui-même en apparence. Il est aisé de comprendre que son zèle pour la religion n'est qu'un zèle hypocrite. Il abuse de l'Écriture Sainte et des usages les plus

respectés de la religion catholique. Sa conduite est un sacrilége perpétuel.

Charles IX, assiégé, flatté, corrompu sans cesse et par sa mère et par les Guises, flotte dans une irrésolution perpétuelle. Il est très-faible, et par conséquent très-facile à émouvoir. On voit cependant que tous ses penchants sont vicieux. Il est jaloux de son frère le duc d'Anjou : le sang ne l'épouvante pas, le parjure encore moins. Ce n'est pas un roi faiblement vertueux; c'est un méchant sans énergie.

L'Amiral a ce caractère sombre et méfiant que forme la longue expérience du malheur. Sa haine contre les Guises est égale à leur haine contre lui; mais son cœur magnanime ne peut soupçonner son roi. Dans les projets qu'il communique à Charles IX, projets qu'il avait en effet conçus, on doit voir un génie actif, étendu, véritablement patriotique, mais que des circonstances malheureuses ont rendu funeste à la France.

Le chancelier de l'Hôpital est éminemment vertueux. Il dit hardiment la vérité. Ami des bons, ennemi des méchants, mais lent à les soupçonner, il voudrait concilier tous les partis. Il tient en quelque sorte la place du chœur des Grecs. Sa vertu, son génie, sa vieillesse, donnent un grand poids à son autorité. Dans ses discours, quelquefois pleins de véhémence, et toujours pleins de sagesse, il rappelle à ceux qui l'écoutent l'histoire des temps passés. Il a les mœurs d'un vieillard homme d'État et homme de lettres.

La candeur, la confiance et et la bonté sont les qualités qui distinguent le jeune roi de Navarre, depuis notre grand Henri IV. L'âge de ce prince et la nature du sujet ne me permettaient pas de lui donner, dans cette tragédie, un rôle très-important. Mais

il est respecté même par ses ennemis ; il est annoncé comme devant être quelque jour un grand homme ; et le chancelier de l'Hôpital, en quittant une cour perfide, présage le bonheur des Français, s'il parvient à régner sur eux. Le roi de Navarre devance le cri de la Nation entière, dans son imprécation contre Charles IX. On ne pouvait mettre dans une bouche plus pure, l'indignation que mérite un crime inouï.

Les personnages de cette pièce se nomment mutuellement Sire, Madame, ou Monsieur. Le mot seigneur, qui serait absurde dans les tragédies nationales, ne peut être à sa place que dans les pièces où l'on peint les mœurs espagnoles et italiennes. Il est déraisonnable lorsqu'on fait parler les anciens Romains ou les Grecs. Le mot qui répond en grec au mot seigneur n'est jamais employé dans Sophocle et dans les autres tragiques d'Athènes. La grande connaissance que Racine avait de la littérature ancienne, ne permet de lui faire qu'un reproche : c'est d'avoir cédé trop facilement, en ce point comme en quelques autres, à l'usage établi sur la scène française. Les hommes tels que lui sont faits pour mener leur siècle, et non pour le suivre. Leurs moindres omissions tirent à conséquence. La multitude, qui ne raisonne pas, se prévaut de leur exemple, quelquefois involontaire ; et leur autorité triomphe longtemps de la raison la plus évidente. Ceux qui pourraient trouver mon exactitude minutieuse doivent réfléchir qu'il ne faut rien négliger de tout ce qui tient au costume, et que la vérité du costume est beaucoup plus essentielle à observer dans les mœurs que dans les habits.

Au moment du massacre de la Saint-Barthelemi, le cardinal de Lorraine était à Rome, et le chancelier de l'Hôpital avait quitté la cour depuis quatre ans.

J'ai cru qu'il m'était permis d'altérer légèrement l'histoire. Je pense qu'on peut, dans une tragédie historique, inventer quelques incidents, pourvu qu'on use avec modération de ce privilége, et surtout qu'on ne prête point à ses héros des actions contraires à leur caractère connu. Si, par exemple, on introduisait dans une tragédie Bayard éperdument amoureux d'une jeune Italienne, et deux heures avant une bataille envoyant un cartel à son jeune rival, au neveu du roi Louis XII, il faut convenir qu'on ferait agir Bayard d'une manière absolument indigne d'un général et d'un homme sensé. Si Bayard n'envoyait le cartel que pour se ménager le plaisir de faire une réparation brillante, cette combinaison serait, ce me semble, d'une puérilité inexcusable ; mais si Bayard, en posant son épée aux pieds de Gaston, s'écriait devant tous ses officiers, qu'il a grand soin d'appeler lui-même :

Contemplez de Bayard l'abaissement auguste ;

le poète, par cette emphase déplacée, acheverait de dénaturer le caractère de ce preux chevalier, que l'histoire nous représente aussi modeste que vertueux.

On a écrit dans ces derniers temps quelques tragédies sur des sujets français ; mais ces pièces sont une école de préjugés, de servitude et de mauvais style. L'auteur a substitué aux grands intérêts publics, des faits sans importance, et des rodomontades militaires ; il a sacrifié sans cesse à la vanité de quelques maisons puissantes, et à l'autorité arbitraire. Il n'a donc point fait des tragédies nationales ; et si tout homme un peu lettré souffre en écoutant de pareils ouvrages, ce n'est pas dans le fond parce qu'ils ne sont point assez conformes à l'histoire ; c'est parce qu'ils ne sont point du tout conformes au sens commun.

Que des tragédies détestables réussissent, grâce à la pompeuse absurdité d'un dénouement; qu'on s'avise de faire des tragédies en prose; qu'on nous exhorte à laisser là Sophocle et Racine, pour imiter les dégoûtantes absurdités du théâtre anglais, et les niaiseries burlesques du théâtre allemand; ces sottises sans conséquence sont plus divertissantes que dangereuses : tout cela passe, et va bientôt du ridicule à l'oubli. L'ennemi constant, le fléau le plus redoutable, je ne dis pas seulement de notre théâtre, mais des arts et des mœurs chez les nations modernes, c'est cet esprit de galanterie, fruit de l'ignorance de nos ancêtres, esprit contraire au vrai but de la société, esprit humiliant pour le sexe qui est convenu d'être trompé, et plus encore pour celui qui trompe. Je n'en chercherai point l'origine, je n'en suivrai point les progrès. Cette question intéressante, et que je pourrai traiter ailleurs me mènerait ici beaucoup trop loin. Qu'il me suffise d'établir, de manière à n'être point désavoué par les gens capables de réflexions, qu'il me suffise de faire sentir que cet esprit déraisonnable a ralenti singulièrement la marche des nations modernes dans les arts et dans la morale. Il a, pour ainsi dire, mutilé nos passions : mais les vertus et les talents viennent des passions; mais les seules passions font concevoir et exécuter de grandes choses.

Si toute l'Europe est dominée de cette chimère puérile, la nation française en est plus atteinte que toute autre, non par un caractère particulier, mais par une foule de circonstances qu'il serait trop long d'expliquer ici. Entrez dans l'atelier de nos peintres, de nos sculpteurs; courez à nos théâtres; ouvrez nos poètes, nos orateurs, nos historiens même; parcourez nos livres de morale, et jusqu'à nos livres de physique; vous trouverez partout des traces de cet incu-

rable préjugé. Et qu'on ne dise pas que c'est une suite nécessaire de la civilisation; la galanterie diminue, au contraire, à mesure que les peuples sont plus civilisés. Je prends à témoin l'expérience. Je ne parlerai point ici des Romains et des Grecs, qui n'ont jamais connu ces mœurs ridicules. Je veux m'en tenir aux modernes. Comparez le dix-huitième siècle au temps de la chevalerie.

Il faut qu'un poète tragique se raidisse contre le torrent. La comédie doit peindre les travers de la société, la vérité du moment et du lieu. La tragédie doit peindre les passions humaines dans leur plus grande énergie. La différence des époques exige quelques différences dans les formes; mais le fond doit être le même. L'esprit change; le cœur humain ne saurait changer.

La nature autour de nous est si fardée, si voilée, si chargée de vêtements étrangers, qu'elle n'est plus reconnaissable. Jetons au loin ces prétendus ornements qui la couvrent, nous retrouverons les formes antiques. Les Grecs l'ont représentée nue dans leurs poèmes comme dans leurs statues. Chez eux, les mœurs, les institutions, les usages, tout les menait à la vérité : tout nous pousse en sens contraire. Les Grecs étaient une nation libre : ils ne connaissaient pas les préjugés gothiques, et l'hydre des conventions qui nous assiége. Suivons le conseil d'Horace : lisons-les jour et nuit. Il ne s'agit plus de les traduire; remplissons-nous de leur esprit, et créons comme eux.

Mais des gens qui n'ont rien à dire s'écrient sans cesse qu'on a tout dit. Ces mots n'ont point de sens, et jamais on ne peut tout dire. L'art suivra le destin de son modèle; il s'épuisera quand la nature deviendra stérile. Mais la nature, qui n'entre pas dans les passions des petits critiques, produira toujours des

objets variés entre eux, malgré leur ressemblance apparente, et toujours des hommes supérieurs, en très-petit nombre il est vrai, qui sauront apercevoir et peindre cette extrême variété. Le zèle des prophètes de malheur, prêts dans tous les temps à désespérer de leur siècle, est dicté par la vanité jointe à l'impuissance, et nullement par la saine raison. Le génie même ne peut deviner les bornes du génie. Je vais plus loin; l'individu doué de cette faculté précieuse qu'on nomme génie ne peut deviner ses propres forces. Il ne saurait prévoir à quel degré des circonstances quelquefois prochaines pourront exalter son âme.

Il ne m'appartient pas de juger du mérite de la tragédie de Charles IX; et peut-être prouvera-t-elle que mes talents pour exécuter sont très-inférieurs à mes intentions; mais du moins la cour de Charles IX y est peinte de ses véritables couleurs; il n'y a pas une scène dans la pièce qui n'inspire l'horreur du fanatisme, des guerres civiles, du parjure et de l'adulation cruelle et intéressée. La vertu y est exaltée, le crime puni par le mépris et par les remords, la cause du peuple et des lois défendue sans cesse contre les courtisans et la tyrannie. J'ose donc affirmer que c'est la seule tragédie vraiment nationale qui ait encore paru en France; qu'aucune autre pièce de théâtre n'est aussi fortement morale; et, par une conséquence nécessaire de ces deux propositions incontestables, j'ose affirmer qu'il faut être ennemi de la raison pour craindre la représentation d'une pareille pièce.

Je sais qu'on imprime encore, à la fin du dix-huitième siècle, que la philosophie est une invention pernicieuse, et que tout sera bouleversé, si elle vient à triompher dans l'esprit des hommes; c'est dire, en d'autres paroles, que tout sera bouleversé quand

les hommes auront du bon sens. Si c'est une vérité, il faut convenir du moins qu'elle n'est pas évidente. On peut d'ailleurs prédire aux ennemis de la philosophie, que tous leurs efforts seront inutiles. Permis à eux de retourner de la lumière aux ténèbres; mais qu'ils ne se flattent pas d'y ramener l'Europe. Elle s'avance à grands pas des ténèbres à la lumière. C'est la marche nécessaire de l'esprit humain, qui ne peut rétrograder depuis l'invention de l'imprimerie.

Puissé-je, dans mes ouvrages, et surtout dans des tragédies politiques et nationales, ne pas rester inutile aux progrès de cette philosophie bienfesante et courageuse! Puissent l'étude et l'expérience mûrir mon faible talent! Puissé-je élever un jour quelques monuments qui ne déshonorent point la langue française, et qui ne soient pas tout-à-fait indignes d'une Nation éclairée depuis près de deux siècles par le génie des grands hommes!

22 août 1788.

AU ROI

Monarque des Français, chef d'un peuple fidèle
Qui va des nations devenir le modèle,
Lorsqu'au sein de Paris, séjour de tes aïeux,
Ton favorable aspect vient consoler nos yeux,
Permets qu'une voix libre, à l'équité soumise,
Au nom de tes sujets te parle avec franchise;
Prête à la vérité ton auguste soutien,
Et, las des courtisans, écoute un citoyen.

Des esclaves puissants qui conseillent les crimes,
Tu n'as pas adopté les sanglantes maximes.
Le peuple, en tous les temps calomnié par eux,
Trouve son défenseur dans un roi généreux ;
Des préjugés du trône écartant l'imposture,
Louis sait respecter les droits de la nature.
C'est au peuple, en effet, que tu dois ta splendeur,
Et sa grandeur peut seule affermir ta grandeur.
En vain les ennemis du Prince et de la France,
Étalant sans pudeur leur superbe ignorance,
Vont d'un adroit sophisme accuser mes discours :
Mentir avec adresse est le talent des cours.
Consulte la raison, immortelle science,
Et cette autre raison qu'on nomme expérience :
Exerce ton esprit, interroge ton cœur;
Et des temps reculés sondant la profondeur,
Fais parler devant toi les fastes de l'histoire :
Examine quels noms, dévoués à la gloire,

De trente nations maintenant révérés,
Pour l'avenir entier sont devenus sacrés;
Et de quels noms affreux la mémoire flétrie,
Recueille après cent ans l'horreur de la patrie.

Des ennemis du peuple on connaît les forfaits :
Les noms de ses amis rappellent des bienfaits.
Mais il est trop de rois, il est trop de ministres,
Qui, recourant toujours à des moyens sinistres,
Oubliant que du peuple ils tiennent leur pouvoir,
Regardent comme un droit ce qui n'est qu'un devoir.
Ainsi des Armagnacs l'oppresseur tyrannique,
Des biens des Templiers l'usurpateur inique;
Ainsi l'esclave-roi de l'orgueilleux Armand,
D'un ministre barbare imbécille instrument;
Ainsi de Médicis la race couronnée,
Par de vils favoris tour-à-tour enchaînée;
Tous ces rois fainéants, sur le trône endormis,
Aux conseillers de cour indignement soumis;
Subissant avec eux une immortelle peine,
Des siècles indignés ont encouru la haine.

Quel tableau différent se présente à mes yeux!
Voilà nos souverains, voilà tes vrais aïeux :
Des demi-dieux français je vois l'image heureuse;
Famille de bons rois, hélas! trop peu nombreuse.
Contemple de Pépin l'héritier respecté :
Il voulut des Français fonder la liberté,
Mais il ne put jouir d'un si grand avantage :
Le ciel te réservait cet honneur en partage.
Contemple Louis neuf, le plus juste des rois,
Débrouillant le chaos de nos antiques lois;
Et celui dont l'amour secondant la prudence
Réunit l'Armorique au reste de la France.
Par quinze ans de vertus, ce roi sans favori,
De père de son peuple obtint le nom chéri.
Le citoyen lui paye un tribut de tendresse;
Surtout il se rappelle, et vante avec ivresse

Henri quatre et Sulli, ces noms idolâtrés,
Que l'amour des Français n'a jamais séparés.

Louis doit les rejoindre au temple de mémoire,
Et mes chants quelque jour célébreront sa gloire

Ce penseur éloquent, la gloire des Romains,
Qui crayonna les mœurs des antiques Germains,
Fier ennemi des cours et de la tyrannie,
Ecrasait les méchants des traits de son génie.
Ce grand républicain, sujet des empereurs,
Du fils d'Enobarbus dénonça les fureurs,
Et le cruel Tibère, en intrigues fertile,
Et du vil Claudius la démence imbécille.
Mais en éternisant leurs indignes portraits,
De Trajan, de Nerva, sa main peignit les traits,
Et du monde pour eux sollicitant l'hommage,
D'une palme immortelle entoura leur image.

Dès mon enfance épris de sa mâle fierté,
Et libre avant les jours de notre liberté,
Dans un art différent le prenant pour modèle,
Disciple faible encor, mais disciple fidèle,
Si j'ai dépeint ce roi bourreau de ses sujets,
Dont la main parricide immola les Français,
Bientôt je veux chanter un prince magnanime,
Un ministre chéri que la justice anime,
Citoyens tous les deux, dont les travaux constants
Nous ont rendu nos droits usurpés si longtemps;
Une auguste assemblée où la vertu préside,
Où du peuple français la majesté réside;
Et dans ce peuple enfin trois peuples confondus,
Oubliant de vains droits vainement défendus :
Nos ennemis vaincus, nos villes alarmées
Aux infâmes complots opposant des armées :
Les citoyens quittant l'ombre de leurs foyers,
Et sous les étendards se mêlant aux guerriers :
A leurs vaillants efforts la Bastille soumise;
Sur ces créneaux sanglants la liberté conquise :

Du sage Washington le vertueux rival,
Son élève autrefois, maintenant son égal.
L'équité la plus pure à la candeur unie,
D'un maire philosophe honorant le génie :
Et dans la France entière un peuple fortuné,
Au seul nom de la cour autrefois consterné,
Rallié désormais au nom de la patrie,
Illustre par les mœurs, et grand par l'industrie,
Révérant, chérissant les vertus de son roi,
Libre sous son empire, et soumis à la loi.

PERSONNAGES

CHARLES IX, roi de France.
CATHERINE DE MÉDICIS, reine-mère.
HENRI DE BOURBON, roi de Navarre.
LE CARDINAL DE LORRAINE.
LE DUC DE GUISE.
L'AMIRAL DE COLIGNI.
LE CHANCELIER DE L'HOPITAL.
Membres du Conseil.
Courtisans.
Protestants de la suite de l'Amiral.
Gardes.
Pages.

La scène est dans Paris, au château du Louvre.

CHARLES IX

OU

L'ÉCOLE DES ROIS

TRAGÉDIE

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

LE CHANCELIER DE L'HOPITAL, L'AMIRAL DE COLIGNI.

L'AMIRAL.

Illustre chancelier, de qui la voix propice
Fait au sein des combats respecter la justice,
Soyez toujours l'oracle et l'appui des Français.
C'est à vous, l'Hopital, que nous devons la paix :
Sans vous, nous périssions. Votre prudence active
Aux maux des deux partis fut sans cesse attentive;
Et vous flattez encor d'un avenir plus doux
Tant de bons citoyens qui n'espéraient qu'en vous.
Ce palais retentit des chants de l'hyménée;
D'un nœud saint et chéri la pompe fortunée
Affermissant la paix entre deux jeunes rois,
Mêle au sang des Bourbons le sang de nos Valois.
Quel hymen! Marguerite, idole de la France,
Henri, des Navarrais l'amour et l'espérance,
Pour le bonheur public unissant leurs efforts,
Vont expier le sang répandu sur ces bords.
Eh! qui peut maintenant, témoin de leur tendresse,
Repousser loin de soi la publique allégresse?

Nos cruels ennemis ont un pouvoir suprême :
Je crains, je l'avoûrai, mais bien plus que vous-même
Non pas quelques instans, mais la nuit, mais le jour,
Mais durant mon sommeil, mais au sein de la cour.

LE ROI DE NAVARRE.

Que les lieux où jadis s'écoulait mon enfance,
Avec un tel séjour ont peu de ressemblance!
Et combien je rends grâce aux généreux humains
Qui des mâles vertus m'ont ouvert les chemins!
Je ne ressemblais point aux enfants des monarques,
Corrompus en naissant par d'éclatantes marques,
Enivrés de respects, de titres séducteurs,
Livrés aux courtisans, condamnés aux flatteurs,
A l'art des souverains façonnés par des prêtres,
Et sans cesse bercés du nom de leurs ancêtres.
Au lieu de serviteurs à mes ordres soumis,
Je voyais près de moi des égaux, des amis :
Au travail, au courage, à la franchise altière,
On exerçait alors notre élite guerrière.
Là, bravant du midi les brûlantes ardeurs,
Ou des hivers glacés supportant les rigueurs,
Gravissant sur les monts, sur les rochers arides,
Nous formions notre enfance à des jeux intrépides.
De vous et de Condé suivant bientôt les pas,
Je remplaçai mon père au milieu des combats;
Et ce qui doit surtout aux peuples de la France
Sur mes destins futurs donner quelque espérance,
Durant plus de cinq ans, défenseur de nos droits,
J'ai connu l'infortune, école des grands rois.
Enfin je suis entré dans une autre carrière :
A mes yeux tout-à-coup quelle image étrangère!
Des guerriers sans pudeur, de mollesse énervés,
Perdus par un vain luxe, avec art dépravés;
Des femmes gouvernant des princes trop faciles,
Aux passions d'un roi des courtisans dociles,
Que le seul intérêt fait agir et parler,
Sachant tout contrefaire et tout dissimuler.
En voyant leurs plaisirs et leur fausse allégresse,

Et leurs vices polis voilés avec adresse,
J'ai regretté cent fois nos grossières vertus,
Nos monts et nos rochers de frimas revêtus,
Les pénibles travaux, le tumulte des armes,
Et mes premiers succès pour moi si pleins de charmes,
Et ces camps généreux où parmi des guerriers
Votre élève croissait à l'ombre des lauriers.

LE CHANCELIER.

On vient. C'est Médicis.

L'AMIRAL.

Et les Guises près d'elle!

SCÈNE III.

LE CHANCELIER DE L'HOPITAL, L'AMIRAL DE COLIGNI, LE ROI DE NAVARRE, LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE, COURTISANS, PAGES, GARDES.

LA REINE-MÈRE.

J'aime à voir, Coligni, vos soins et votre zèle.
Déjà vous vous rendez auprès du roi mon fils?

L'AMIRAL.

J'attendais en ces lieux le moment d'être admis,
Madame.

LA REINE-MÈRE.

A l'instant même il pourra vous admettre.
Dès que vous l'entendrez, j'ose vous le promettre,
De ses intentions vous ne vous plaindrez pas.
Il veut par vos conseils gouverner ses états;
Il veut qu'en même temps votre vertu l'éclaire,
Chancelier, des Français vous l'ange tutélaire.
Et vous, à qui le ciel promet de grands destins,
Prince déjà fameux parmi les souverains,
Mon cœur vous a choisi pour l'époux de ma fille;
Bourbon, noble héritier d'une auguste famille,
Connaissez votre frère, et songez à l'aimer.

Songez qu'il vous chérit, qu'il sait vous estimer.
De cent jeunes héros si la France s'honore,
Mon fils au dessus d'eux sait vous placer encore.
Vos amis, dans sa cour appelés aujourd'hui,
Vont, dans quelques moments, s'assembler près de lui :
Il va les recevoir; et si plus d'une injure
Dans le fond de son cœur n'excite aucun murmure,
Si de leurs fautes même il ne se souvient plus,
Vous verrez qu'il n'a point oublié leurs vertus.
Suivez-moi. L'Hopital, vous chérissez la France;
Venez voir son bonheur, c'est votre récompense.
Venez, ne tardons plus.

SCÈNE IV.

LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE.

LE CARDINAL.

Les suis-tu chez le roi?

LE DUC.

Pour y voir ce héros qui l'emporte sur moi?
Celui qui m'a ravi la main de Marguerite,
Et tous ces protestants accueillis à sa suite?
Voilà bien des affronts; c'en est trop : mais enfin,
Rien ne s'oppose plus à notre grand dessein.
C'est le jour du carnage.

LE CARDINAL.

Il faut avec prudence
De l'intérêt commun voiler notre vengeance.
Le roi, dit-on, le roi veut retarder les coups :
Ce n'est pas lui qui règne, et la France est à nous.
Avec nous Médicis elle-même conspire;
Tout s'émeut, tout s'unit pour nous jeter l'empire.
Ce sceptre chancelant va tomber en tes mains,
Et j'avais dès longtemps présagé tes destins.
J'ai vu mourir ton père au sein de la victoire;
Et sans le vieux rebelle, ennemi de sa gloire,

Il eût osé peut-être... Hélas! il ne vit plus;
Mais tu me rends son nom, ses projets, ses vertus :
Sois en tout comme lui. Deviens plus populaire;
Fléchis pour gouverner : on t'admire; il faut plaire.
Tu fais trop répéter que tes nobles aïeux
Etaient maîtres ailleurs, mais sujets en ces lieux.

LE DUC.

Et qui peut maintenant vous causer tant d'alarmes?
Du plus bel avenir, ah! goûtez mieux les charmes!
Partout des courtisans qu'il ne faut qu'acheter,
Ne sachant que se vendre, et servir, et flatter,
Appuis, sans le savoir, de mes grandeurs futures,
Ou se comptant déjà parmi mes créatures,
Je crains peu les Valois; je crains peu Médicis;
Je ne l'estime point; je plains le roi son fils :
Ces lieux n'invitent pas à parler sans mystère;
Mais si tout bas, du moins, on peut être sincère,
Vous ne l'ignorez pas, il est fait pour céder;
Elle pour obéir, en croyant commander.
Et quant au chancelier, n'est-il pas notre ouvrage?

LE CARDINAL.

Compter sur l'Hôpital serait lui faire outrage.

LE DUC.

Du moins ce cœur timide autant que généreux,
Aime trop la vertu pour être dangereux.
Bourbon m'arrête seul : c'est un roi magnanime;
Il me hait, je le hais, mais il a mon estime :
Sa candeur noble et fière inspire le respect;
Je ne sais quel instinct m'agite à son aspect.
Ce n'est pas avec vous que je veux me contraindre :
Son aspect m'interdit; et si je pouvais craindre,
Je l'avoûrai, mon cœur sentirait quelque effroi
De voir un tel obstacle entre le trône et moi.
Laissons-là ce public, cette foule inconstante,
Echo tumultueux des fables qu'elle invente.
Qu'elle ose m'applaudir ou m'ose déprimer,
Je ne descendrai point jusqu'à m'en faire aimer.

Il est de ces mortels qu'outrage l'indulgence,
Du signe des héros marqués dès leur enfance,
Par le choix de Dieu même au grand déterminés;
Il est d'autres mortels à ramper destinés,
Automates flottants entre des mains habiles,
Et dans l'obscurité traînant des jours stériles,
Dévoués en naissant à l'oubli du trépas,
Faits pour baiser la terre où sont marqués nos pas.
De tous leurs vains propos que me fait l'arrogance?
Le sort mit entre nous un intervalle immense.
D'une gloire sans borne il faut les insulter,
D'un regard complaisant quelquefois les flatter,
Mais les tenir toujours couchés dans la poussière :
A ceux que l'on méprise on doit rougir de plaire.
Votre neveu pourrait humilier son front,
Et de leur amitié rechercherait l'affront!
Mon père, mes aïeux m'ont préparé la voie.
Souffrez que devant vous tout mon cœur se déploie :
Excusez ma fierté. Croyez que vos avis,
Reçus avec respect, ne seront pas suivis :
Vous ne me verrez pas aux faveurs plébéiennes
Vendre le nom de Guise et le sang des Lorraines :
Je ne veux point fléchir; je ne sais point tromper;
Et pour monter enfin, je ne dois point ramper.

LE CARDINAL.

J'admire, en le blâmant, cet orgueil magnanime;
Je vois de nos aïeux l'ambition sublime :
Si tu régnais un jour, les Français plus heureux
Adoreraient les lois d'un maître digne d'eux.
Mais pour toi cependant je crains tes vertus même,
Je crains ta confiance et ta fierté que j'aime,
Tous ces dons généreux que tu devrais cacher.
On aperçoit le but où tu prétends marcher;
Sans l'avoir découvert, j'aurais voulu l'atteindre;
Tu n'y parviendras pas si tu deviens à craindre.
Vois par des riens sacrés les Français gouvernés,
Sans but, sans intérêt, loin d'eux-même entraînés.
Guise, où vont s'arrêter tant d'esprits fanatiques?

C'est peu d'avoir proscrit le sang des hérétiques;
Quand nous aurons du trône écarté les Valois,
Ces Bourbons, ces Condés ne seront point nos rois.
Un protestant peut-il commander à la France?
Songeons à profiter de l'antique ignorance.
Je voudrais qu'en ce jour on nous eût accordé
Le sang du Navarrais et celui de Condé.
Médicis le refuse. Un allié! son gendre!
Des fils de saint Louis! Non, je n'ose y prétendre.
D'autres avec le temps, du moins c'est mon espoir,
Auront moins de scrupule, et nous plus de pouvoir.
Eux détruits, tout s'abaisse; et les Valois eux-même
Nous porteront bientôt à la grandeur suprême.
Cependant je dirai deux mots au chancelier:
Je fus son protecteur; il paraît l'oublier.
Il sert les Protestants, nos amis l'appréhendent;
Chez moi dans ce moment nos amis nous attendent:
Charle est irrésolu; Guise, il faut se hâter:
Sur tout ce qu'il doit faire allons les consulter.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE I.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE.

LA REINE-MÈRE.

Mon fils, n'en doutez pas, ce meurtre est nécessaire.

LE ROI DE FRANCE.

Mais au sein de la paix!

LA REINE-MÈRE.

La croyez-vous sincère?

LE ROI DE FRANCE.

Tout un peuple!

LA REINE-MÈRE.

Sans doute. Il s'agit de régner.

LE ROI DE FRANCE.

Cet effroyable coup peut du moins s'éloigner.

LA REINE-MÈRE.

Frappons cette nuit même.

LE ROI DE FRANCE.

Ah! ma pitié l'emporte.

LA REINE-MÈRE.

Vous aviez consenti.

LE ROI DE FRANCE.

Je le sais; mais n'importe:
Ce n'était point, Madame, à l'instant de frapper;
Je m'essayais moi-même, et j'osais me tromper.
Je m'abusais, vous dis-je; il n'est plus temps de feindre:
Je me croyais plus fort. Mais qu'avons-nous à craindre?
Ne précipitons rien. Je veux que les esprits,
Egarés tant de fois, soient toujours plus aigris;

Que la paix soit encore ou vaine ou peu durable;
Que des chefs protestans l'ambition coupable
De la France, à mes yeux, prétende disposer:
Mais n'avons-nous, enfin, rien à leur opposer?
Si dans le fond du cœur ils sont encor rebelles,
Ceux qui m'ont défendu, ceux qui me sont fidèles,
Mes amis....

LA REINE-MÈRE.

Il faut bien vous éclairer, mon fils:
Vous ignorez encor qu'un roi n'a point d'amis.
Je vous donne, il est vrai, des lumières fatales;
Mais de vingt nations parcourez les annales:
Vous trouverez partout d'infidèles sujets,
Rampants et frémissants sous le joug des bienfaits,
Ardents à trafiquer de la honte et du crime;
Prêts à vendre l'état et leur roi légitime,
A changer de devoir, sitôt qu'un autre roi
Marchande imprudemment ce qu'on nomme leur foi.
L'intérêt fait lui seul les amis et les traîtres.
Prenez du moins, prenez leçon de vos ancêtres.
Sans remonter bien loin, le roi François premier
Fut un généreux prince, un noble chevalier.
Il enrichit Bourbon et le combla de gloire:
Bourbon devait sans doute en garder la mémoire:
Mais ce chef renommé, funeste à l'Empereur,
Et qui dans ses cités répandait la terreur,
Flétrissant tout-à-coup le nom de connétable,
Devint pour l'Empereur un appui redoutable,
Et contre les Français guidant leurs ennemis,
Eut l'exécrable honneur de vaincre son pays.
Ils se ressemblent tous: connaissez leur faiblesse,
Et sachez les dompter à force de souplesse.
Tous ceux qui maintenant ont soin de vous venger,
Ceux-là même oseront un jour vous outrager.
Surtout, vous êtes jeune et sans expérience,
Craignez des protestants traités, paix, alliance.
Ils ne vous aiment pas, vous devez y compter;
Ils respirent; le mal ne peut plus s'augmenter:
Vous régnez.

Trompant quelques esprits, ne peut m'en imposer :
Ses avis sont d'un maître; et j'ai dû supposer,
D'après tous ces combats où sans cesse il aspire,
Qu'il veut accoutumer le peuple à son empire.

LE ROI DE FRANCE.

Je l'ai souvent pensé, je le sens, je le croi.
Pourtant....

SCÈNE II.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LA REINE-MÈRE.

Venez, monsieur, venez vous joindre à moi.
Vous savez que le jour où la paix fut conclue,
La mort des protestants fut aussi résolue :
Et ce coup nécessaire au bonheur de l'état,
Punissant des mutins l'éternel attentat,
Des rives de la Seine aux bords de la Durance,
Devait ensanglanter les cités de la France.
Notre espoir est trahi, nos vœux sont superflus :
Mon fils craint de régner ; il veut, et n'ose plus.
Ramenez, s'il se peut, sa jeunesse imprudente.

LE CARDINAL.

Quoi ! sire, est-il bien vrai ? quoi ! votre âme flottante
Refuse d'obéir au vœu de l'Éternel !

LE ROI DE FRANCE.

Si telle est en effet la volonté du ciel,
Celui de qui je tiens mon rang et ma puissance
Me trouvera toujours prêt à l'obéissance.
Cependant je ne puis concevoir aisément
Comment le roi des rois, le Dieu juste et clément,
Devenant tout-à-coup sanguinaire et perfide,
Peut ainsi commander la fraude et l'homicide ;
Comment il peut vouloir qu'à l'ombre de la paix,
Un roi verse à longs flots le sang de ses sujets.
Pontife du très-haut, c'est à vous de m'instruire.

LE CARDINAL.

Écoutez donc son ordre et laissez-vous conduire.

LE ROI DE FRANCE.

J'attends avec respect cet ordre redouté.

LE CARDINAL.

Le Dieu que nous servons est un Dieu de bonté;
Mais ce Dieu de bonté, de paix et d'indulgence,
Commande quelquefois la guerre et la vengeance;
Mais au mont Sinaï, l'avez-vous oublié?
Étouffant les clameurs d'une indigne pitié,
Les enfants de Lévi, ministres sanguinaires,
Pour plaire au Dieu jaloux ont immolé leurs frères;
Et la faveur du ciel, apaisé désormais,
Sur les fils de leurs fils descendit à jamais.
S'il a tonné, ce Dieu, par la voix de Moïse,
Il emprunte aujourd'hui la voix de son église.
Pensez-vous qu'un monarque ait droit d'examiner
Ce que veut l'Éternel, ce qu'il peut ordonner?
Mais vous, roi très-chrétien, vous de qui la jeunesse
Semble avoir obtenu le don de la sagesse,
Vous, de tant de saints rois noble postérité,
De leur zèle héroïque avez-vous hérité?
Fils aîné de l'église, en vous l'église espère;
Éveillez-vous, frappez, et vengez votre mère.
Frappez, n'attendez pas que son sein déchiré
Accuse votre nom vainement imploré :
Craignez, jeune imprudent, de recevoir des maîtres;
Tremblez que vous ôtant le rang de vos ancêtres,
Dieu ne vous fasse encor répondre de nos pleurs,
Et des maux de l'église, et de tous vos malheurs.

LE ROI DE FRANCE.

Arrêtez; loin de moi cet avenir horrible?
Arrêtez. De mon Dieu j'entends la voix terrible;
Il m'échauffe, il me presse, il accable mes sens.
Eh bien, j'obéirai, c'en est fait, j'y consens;
Je répandrai le sang de ce peuple perfide :
Après tout, ce n'est pas le sang qui m'intimide;

Je voudrais me venger, mais ce grand coup porté,
Ma couronne et mes jours sont-ils en sûreté?

LA REINE-MÈRE.

Ils y seront alors.

LE ROI DE FRANCE.

Vous avez ma promesse;
Mais, je dois l'avouer, soit prudence ou faiblesse,
J'aurais voulu choisir un parti moins affreux.
De mes prédécessurs les ordres rigoureux
Ont souvent, je le sais, sous des peines mortelles,
Interdit aux Français ces croyances nouvelles.
Je comptais rétablir les antiques édits;
Je voulais au conseil en proposer l'avis.

LE CARDINAL.

Il faut les rétablir, mais après la vengeance.
Des esprits toutefois gagnons la confiance;
Proposez votre avis. Vous allez effrayer
La moitié du conseil, surtout le chancelier.
Mais tout dissimuler serait une imprudence,
On peut se méfier d'un excès de clémence.
Proposez votre avis. Un si vaste projet
Veut de l'art, veut des soins, veut un profond secret.
Tout va bien jusqu'ici : votre épouse l'ignore;
La cour en ce moment ne le sait pas encore;
Nos guerriers l'apprendront une heure avant la nuit.
Mais, sire, eux exceptés, qu'aucun ne soit instruit.
Que l'amiral trompé...

LE ROI DE FRANCE.

Je le jure, et sans peine.
Je pourrai le tromper; je le sens à ma haine.
Il doit, vous le savez, me parler en ces lieux.

LA REINE-MÈRE.

Oui, de projets, dit-il, importants, glorieux.
Quels que soient ces projets, il faut vous y soumettre;
Ne voulant rien tenir, vous devez tout promettre.
Enivrez-le d'espoir; qu'il ne puisse un instant
Ou voir, ou deviner le piége qui l'attend.
Il vient. Retirons-nous.

SCÈNE III.

LE ROI DE FRANCE, L'AMIRAL DE COLIGNI.

LE ROI DE FRANCE.

Assez longtemps, peut-être,
Vous avez, Coligni, méconnu votre maître.
Vous recouvrez enfin, dans ce jour de pardon,
Le crédit, les honneurs dus à votre maison;
D'un frère fugitif je vous rends l'héritage,
Et toujours mes bienfaits seront votre partage.
Approchez-vous, mon père.

L'AMIRAL.

O mon maître! ô mon roi!

LE ROI DE FRANCE.

D'écouter vos conseils je me fais une loi.
Parlez. Je les attends avec impatience;
J'ai sur vous désormais placé ma confiance.

L'AMIRAL.

Je veux la mériter. Sire, il faut des combats.
Ne portons point la guerre au sein de vos états;
Effaçons bien plutôt ces jours de nos misères;
Philipe et ses sujets sont nos vrais adversaires.
De l'univers entier Philipe détesté,
Vit heureux et paisible, et presque respecté.
Je ne chercherai point à vous compter ses crimes;
Jusques dans sa famille il a pris des victimes.
Carlos, avant le temps au tombeau descendu,
Jette un cri douloureux qui n'est pas entendu.
Le sang de votre sœur demande aussi vengeance.
Maintenant savez-vous quelle est son espérance?
Déjà dans sa pensée il combat les Français;
Sur nos divisions il bâtit ses succès :
Le cruel dissimule; il observe, il épie
S'il pourra dans nos champs porter le glaive impie;
Si les jours sont venus où de perfides mains
Oseront jusqu'à vous lui frayer les chemins.

Quelques moments encor... Et nous pourrions l'attendre!
A guider vos soldats si j'ose encor prétendre,
Oui, j'y prétends surtout afin de le punir;
Dans ses affreux desseins je cours le prévenir.
Mais il faut travailler au bien de la patrie;
Sire, n'employez pas, c'est moi qui vous en prie,
Rets, et Guise, et Tavanne, et tous ces courtisans,
Des malheurs de la France odieux artisans.
Recherchez un guerrier... faut-il que je le nomme?
Qui porte dans ses yeux le vœu d'être un grand homme;
Ce prince magnanime, à vos destins lié,
Bourbon, ce jeune roi, ce roi votre allié,
Qu'on ne pourra bientôt comparer qu'à lui-même,
Ce neveu de Condé, que j'admire et que j'aime,
Son élève et le mien, déjà plus grand que nous,
Digne enfin du beau nœud qui l'unit avec vous.
Confiez-nous le soin de garder la frontière,
Et le soin de l'attaque, et la fortune entière.
Aux marais de Bruxelle envoyez des soldats;
Bourbon sera leur chef; et d'autres sur mes pas
S'avançant aussitôt le long des Pyrénées,
Prendront du Biscaïen les villes consternées.
Là, jusques à l'hiver, je bornerai mes coups;
Je veux m'y retrancher, et, si l'on vient à nous,
Ensevelir aux champs d'une autre Cérisoles
Ces restes si vantés des bandes espagnoles;
Puis, au sein de Madrid cherchant un furieux,
Venger de votre aïeul les fers injurieux,
Le trépas de Carlos, Isabelle immolée,
Et par un oppresseur l'Espagne dépeuplée.

LE ROI DE FRANCE.

Cette guerre est utile, et je n'en puis douter;
Mais avant d'entreprendre il faut se consulter.
Les armes des Français pourront-elles suffire
A combattre l'Espagne et le chef de l'Empire?
Ou bien de mes États ce dangereux voisin
Va-t-il contre Philipe épouser mon destin?
Pensez-vous qu'il oublie, en faveur de la France,

Et leurs communs aïeux, et leur double alliance?

L'AMIRAL.

Philipe, croyez-moi, loin d'avoir son appui,
Malgré tant de liens est étranger pour lui.
On sait depuis longtemps leur mésintelligence;
Et nous devons sans doute en fixer la naissance
Au temps où Charles-Quint, lassé de sa grandeur,
Nommant son fils monarque, et son frère empereur,
Aux mains de ses neveux fit tomber en partage
La plus noble moitié de son vaste héritage.
Plaignez, plaignez Philipe : il n'a que des soldats.
L'amour de ses sujets ne le défendra pas;
Le Vatican sera son unique refuge.
Voulez-vous prendre aussi le Vatican pour juge?
Ah! si Rome oubliait qu'un roi.... de votre nom
Réduisit Alexandre à demander pardon,
Quand le Tibre et le Pô, fiers de notre vaillance,
Coulaient avec orgueil sous les lois de la France,
Il ne vous faudrait pas, imitant vos aïeux,
Perdre chez les Toscans des jours victorieux;
Et ces temps ne sont plus, où l'Europe avilie
Craignait les vains décrets du prêtre d'Italie.

LE ROI DE FRANCE.

Tant de sagesse est rare en des projets si grands.
Vous avez tout prévu; c'est assez, je me rends.
Courez venger l'État, l'honneur de mes ancêtres,
Et le sang de Carlos, et le sang de vos maîtres.
Montrez aux Castillans un nouveau Duguesclin;
Éteignez leur splendeur, déjà sur son déclin;
Aux drapeaux des Français enchaînant la victoire,
De vos heureux desseins éternisez la gloire.
Par l'époux de ma sœur ils seront secondés;
C'est votre digne élève, et vous m'en répondez.

L'AMIRAL.

Sire, votre indulgence encourage mon zèle :
Oui, combattons l'Espagne, et réglons-nous sur elle.
Dans ses hardis projets il faut lui ressembler;
Pour l'effacer un jour, il la faut égaler.

Sachons, il en est temps, tout oser, tout connaître;
Et qu'à la voix d'un roi, vraiment digne de l'être,
Le commerce et les arts, trop longtemps négligés,
Par mes concitoyens ne soient plus outragés.
De ces fiers Castillans surpassons les conquêtes;
Les chemins sont frayés, et les palmes sont prêtes.
Ce vaste continent qu'environnent les mers,
Va tout-à-coup changer l'Europe et l'Univers.
Il s'élève pour nous aux champs de l'Amérique,
De nouveaux intérêts, une autre politique :
Je vois de tous les ports s'élancer des vaisseaux;
Tout s'émeut, tout s'apprête à conquérir les eaux.
L'Océan réglera le destin de la terre;
Le paisible commerce enfantera la guerre;
Mais ramenant les rois à leurs vrais intérêts,
Le besoin de commerce enfantera la paix;
Et cent peuples rivaux de gloire et d'industrie,
Unis et rapprochés, n'auront qu'une patrie.
Le plaisir, instruisant par la voix des beaux arts,
Embellira la vie au sein de nos remparts.
Ah! de cet heureux jour, qui ne luit pas encore,
Du Tibre à la Tamise on entrevoit l'aurore.
L'art de multiplier, d'éterniser l'esprit,
D'offrir à tous les yeux tout ce qui fut écrit,
Renouvelle le monde, et dans l'Europe entière
Déjà de tous côtés disperse la lumière.
L'audace enfin succède à la timidité,
Le désir de connaître à la crédulité;
Ce qui fut décidé maintenant s'examine,
Et vers nous pas à pas la raison s'achemine.
La voix des préjugés se fait moins écouter;
L'esprit humain s'éclaire; il commence à douter :
C'est aux siècles futurs de consommer l'ouvrage.
Quelque jour nos Français, si grands par le courage,
Exempts du fanatisme et des dissensions,
Pourront servir en tout d'exemple aux nations.

LE ROI DE FRANCE.

Oni, c'est le noble empire où nous devons prétendre.

La gloire vient du ciel; qu'il daigne vous entendre!
Qu'il hâte les honneurs aux Français destinés!
Nous, préparons ces jours brillants et fortunés.
Le bien de mes sujets m'occupera sans cesse;
Puissé-je par mes soins obtenir leur tendresse!

L'AMIRAL.

O mon roi! je réponds de la France et de vous,
Si vous sentez le prix d'un hommage aussi doux.
Excusez ma franchise, à la cour étrangère.
Vous n'en redoutez point le langage sévère;
Eh bien! souffrez encore un avis généreux :
De tous ceux que m'inspire en ce moment heureux.
A vous, à votre État mon dévoûment sincère,
Ce sera le dernier, mais le plus nécessaire.
Sire, on vous a trompé. Vos édits inconstants,
Scellés presque toujours du sang des protestants,
Ont annoncé chez vous un cœur faible et mobile,
Dont pourrait abuser quelque imposteur habile.
Évitez les malheurs des rois trop complaisants;
Ne laissez point sans cesse, au gré des courtisans,
Errer de main en main l'autorité suprême :
Ne croyez que votre âme, et régnez par vous-même;
Et si de vos sujets vous désirez l'amour,
Soyez roi de la France, et non de votre cour.
Elle opprime le peuple. Ah! d'un œil équitable,
Voyez toujours en lui votre appui véritable;
Songez qu'autour de vous des millions d'humains,
D'un mot de votre bouche attendent leurs destins;
Songez que pour vous seul tout ce peuple respire :
Il fait par ses travaux l'éclat de votre empire,
Il cultive nos champs, il défend nos remparts;
Mais un voile ennemi vous cache à ses regards;
Mais tandis qu'il se plaint, son monarque sommeille,
Et ses cris rarement vont jusqu'à votre oreille.
Rappelez-vous, mon maître, ayez devant les yeux
L'exemple révéré de vos plus grands aïeux.
L'un, sujet malheureux, eut un règne prospère;
Il chérissait le peuple, et fut nommé son père.

Et par un grand éclat se laissant entraîner,
Il est bientôt soumis dès qu'on peut l'étonner.
Nos troubles éternels nous en donnent la preuve ;
Demain, vous en ferez une plus douce épreuve.
Du coup qu'on va frapper au milieu de la nuit,
Vos regards, dès demain, recueilleront le fruit ;
Et vous verrez ce peuple inquiet, indocile,
Se réveiller soumis, respectueux, tranquille,
Rentrer, par la frayeur, sous les lois du devoir,
Et d'un roi qui se venge adorer le pouvoir.
Venez dans le conseil, par une adresse heureuse,
Dissiper des soupçons l'atteinte dangereuse.
Songez bien que des cœurs il faut les éloigner :
Tromper habilement fait tout l'art de régner.

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I.

LE CARDINAL DE LORRAINE, LE CHANCELIER DE L'HOPITAL.

LE CARDINAL.

Le conseil en ce lieu va bientôt s'assembler ;
Au nom du bien public je voudrais vous parler.
Promettez-moi surtout d'excuser ma franchise.

LE CHANCELIER.

Près d'un sujet, monsieur, elle est du moins permise.

LE CARDINAL.

J'aime votre vertu ; mais vous devez savoir
Qu'il faut de ses soutiens respecter le pouvoir ;
Qu'il faut plaire au monarque, et que votre naissance
Semblait d'un si haut rang vous ôter l'espérance.

LE CHANCELIER.

D'un semblable discours j'ai lieu d'être surpris :
Mais si le bien public vous dicte ces avis,
Vous n'entendrez de moi ni reproche, ni plainte ;
Je veux même y répondre, et m'expliquer sans feinte.
Quels ministres placés auprès d'un potentat,
L'aideront à porter le fardeau de l'état ?
Des sujets vertueux, éclairés, équitables ;
Ou ces grands, au monarque, au peuple redoutables,
D'une auguste famille enfants dégénérés,
Flétrissant les aïeux qui les ont illustrés ?
Le sort m'a refusé, je ne veux point le taire,
D'un long amas d'aïeux l'éclat héréditaire ;
Et l'on ne me voit point, de leur nom revêtu,
Par huit siècles d'honneurs dispensé de vertu :
Mais je sais mépriser ces vains droits de noblesse,
Que la force autrefois conquit sur la faiblesse.

Il est, il est, monsieur, de ces princes sinistres,
Destructeurs d'un pouvoir dont ils sont les ministres ;
Mais lorsque tout-à-coup dissipant leurs flatteurs,
Faisant évanouir les songes corrupteurs,
Le jour est arrivé, le jour de la vengeance,
Qui sous la main de Dieu va mettre leur puissance,
Un éternel affront les attend au cercueil ;
L'horrible solitude accompagne le deuil ;
Et souvent en secret, sous de lugubres marques,
Les peuples ont béni le trépas des monarques.
Ne cachez point au roi, que parmi ses aïeux
Il est des noms sacrés, et des noms odieux.
Louis neuf à jamais laisse un modèle auguste ;
Il fut brave et pieux, et surtout il fut juste ;
Son sceptre ne fut pas trop faible ou trop pesant ;
Et s'il eut des erreurs, quel homme en est exempt ?
Si l'excès d'un vain zèle a séduit son courage,
A ce grand roi, du moins, rendons un digne hommage :
Ses fautes sont du temps, ses vertus sont de lui ;
La voix du monde entier le révère aujourd'hui.
Le fils de Charles sept n'aima que les supplices ;
Il redoutait son peuple, et jusqu'à ses complices :
Fils et sujet rebelle, et roi dénaturé,
De gardes, de flatteurs, de bourreaux entouré,
Sa sombre tyrannie entassait les victimes,
Et des prisons d'état il peuplait les abîmes.
Il fut craint : mais l'histoire a dans tout l'avenir
De haine et de mépris chargé son souvenir.
Quel exemple aux mortels qui portent la couronne !
Laissons faire le temps ; à la grandeur du trône
On verra succéder la grandeur de l'état :
Le peuple tout-à-coup reprenant son éclat,
Et des longs préjugés terrassant l'imposture,
Réclamera les droits fondés par la nature ;
Son bonheur renaîtra du sein de ses malheurs :
Ces murs baignés sans cesse et de sang et de pleurs,
Ces tombeaux des vivants, ces bastilles affreuses,
S'écrouleront alors sous des mains généreuses:
Au prince, aux citoyens imposant leur devoir,

Et fixant à jamais les bornes du pouvoir,
On verra nos neveux, plus fiers que leurs ancêtres,
Reconnaissant des chefs, mais n'ayant point de maîtres;
Heureux sous un monarque ami de l'équité,
Restaurateur des lois et de la liberté.

LE CARDINAL.

Oui, ce discours, sans doute, est un élan sublime ;
On reconnaît toujours l'esprit qui vous anime,
Cet orgueil de sagesse, et ce langage outré
D'un fougueux magistrat par le zèle égaré,
Qui résistant au fils, et jugeant les ancêtres,
Ose usurper le droit de condamner ses maîtres.
Finissons. Mais je veux ne vous déguiser rien :
Le crédit qui vous reste est peut-être le mien.
Enfin vous me devez votre fortune entière ;
Et lorsque Médicis, exauçant ma prière,
Remit, sous le feu roi, les sceaux entre vos mains,
Je suis, disais-je alors, garant de ses desseins;
Du seul bien de l'état son âme est occupée :
Elle m'a cru, monsieur.

LE CHANCELIER.

Et l'avez-vous trompée ?
C'est en effet l'état que j'ai dû soutenir.
Mais le passé n'a point quitté mon souvenir.
Sans vous, sans votre appui, peut-être ma fortune,
Je veux bien l'avouer, eût été plus commune.
Si le rang que j'occupe est un de vos bienfaits,
Si je vous dois beaucoup, je dois plus aux Français.
Il fallait enchaîner les discordes civiles,
Fixer des droits rivaux les bornes difficiles;
Et quand tous les partis ont méconnu les lois,
Faire entendre partout leur inflexible voix.
Pour appui dès long-temps n'ayant que mon courage,
Partout, jusqu'à ce jour, j'ai fait tête à l'orage ;
J'ai tâché d'accomplir ou de montrer le bien,
D'être sujet, monsieur, mais d'être citoyen,
De bien servir mon prince, et non pas de lui plaire.

LE DUC.

Si l'on peut en effet s'expliquer librement,
Sire, après nos malheurs renouvelés sans cesse,
J'oserai demander pourquoi tant de faiblesse,
Pourquoi tous ces traités que je ne conçois pas.
Un poison dangereux infecte vos états ;
L'amour de la discorde et des choses nouvelles,
Enhardit contre vous un amas de rebelles.
Ah! si l'on eût daigné leur imposer des lois,
Votre frère, à mes yeux, les a vaincus deux fois :
Sire, je lui connais des rivaux en courage;
Mais vous ne voulez pas consommer votre ouvrage.
Peut-être aurez-vous lieu de vous en repentir:
Il faudrait les dompter, et non les convertir.

LE CARDINAL.

Il faut des saintes lois implorer la puissance,
Punir, épouvanter la désobéissance,
Et non tenter encor le hasard incertain
D'une éternelle guerre où le sang coule en vain.
Sire, un mal violent veut un remède extrême :
L'état trop divisé s'est affaibli lui-même;
Et si l'on veut guérir sa funeste langueur,
Dix combats feront moins qu'un instant de rigueur.
Soyez semblable au Dieu que le monde révère;
Montrez-vous à la fois indulgent et sévère;
Avec le châtiment présentez le pardon;
Et faisant de vous-même un entier abandon,
Sans épargner le sang, mais sans trop le répandre,
Craignez les passions qui pourraient vous surprendre.
Écoutez, chérissez les ministres du ciel;
Tout le pouvoir du trône est fondé sur l'autel.
De Pépin jusqu'à vous, Rome et les rois de France
Conservèrent toujours une étroite alliance :
Ainsi de jour en jour votre puissant état
A vu par le saint-Siège augmenter son éclat.
Soyez reconnaissant; croyez que votre zèle
Ne saurait surpasser sa tendresse fidèle.

LE ROI DE FRANCE au chancelier.

Vous vous taisez, Monsieur?

LE CHANCELIER.

Sire, permettez-moi....

LE ROI DE FRANCE.

Ainsi vous refusez d'éclairer votre roi!

LE CHANCELIER.

Eh bien, vous l'ordonnez; je romprai le silence.
On parle du saint-Siége et de reconnaissance :
Est-il d'ingratitude où le bienfait n'est pas?
Je pourrais vous citer des pontifes ingrats :
L'Europe a vu cent rois armés pour leur défense,
Et le sang des héros cimenta leur puissance.
De notre antique histoire interrogez les temps;
Qui leur a pu donner ces destins éclatants?
Sujets des empereurs, qui les a rendus maîtres?
Ils doivent leurs états à l'un de vos ancêtres.
Quel usage ont-ils fait de ces droits contestés?
Accumulant les biens, vendant les dignités,
Ils osent commander en monarques suprêmes,
Et d'un pied dédaigneux fouler vingt diadèmes.
Un prêtre audacieux fait et défait les rois :
Vos aïeux l'ont souffert. Mais voyez à sa voix
Jean-sans-terre quittant, reprenant la couronne;
Sept empereurs chassés de l'église et du trône,
Forcés de conquérir la foi de leurs sujets,
Ou dans Rome à genoux courant subir la paix.
Voyez Charles d'Anjou, le fils des rois de France,
Remplir du Vatican l'odieuse espérance;
Il vole, il sacrifie à d'injustes fureurs
Le reste infortuné du sang des empereurs,
Et son ambition, cruellement docile,
Prépare à nos Français les vêpres de Sicile.
Un enfant, seul espoir de Naple et des Germains,
Conradin, vers le ciel levant ses jeunes mains,
Périt sur l'échafaud en demandant son crime,
Convaincu du forfait d'être un roi légitime.

A ce vertige affreux trois siècles sont livrés :
Toujours du sang, toujours des attentats sacrés,
Investiture, exil, meurtres et parricides,
Et l'anneau du pêcheur scellant les régicides.
Faut-il nous étonner si les peuples lassés,
Sous l'inflexible joug tant de fois terrassés,
Par les décrets de Rome assassinés sans cesse,
Dès qu'on osa contre elle appuyer leur faiblesse,
Bientôt, dans la réforme ardents à se jeter,
D'un pontife oppresseur ont voulu s'écarter?
C'est ainsi qu'au milieu des bûchers de Constance,
Le schisme d'un moment puisa quelque importance;
Ainsi, que des prélats l'indiscrète fureur
Conquit trente ans de guerre et la publique horreur.
C'est ainsi que Luther, au Vatican rebelle,
Établit aisément sa doctrine nouvelle;
Après lui, c'est ainsi que l'austère Calvin
Dans Genève eut encore un plus brillant destin.
Il n'est qu'une raison de tant de frénésie :
Les crimes du Saint-Siége ont produit l'hérésie.
L'évangile a-t-il dit : « Prêtres, écoutez-moi,
« Soyez intéressés, soyez cruels, sans foi,
« Soyez ambitieux, soyez rois sur la terre;
« Prêtres d'un Dieu de paix, ne prêchez que la guerre;
« Armez et divisez, pour vos opinions,
« Les pères, les enfants, les rois, les nations? »
Voilà ce qu'ils ont fait : mais ce n'est point là, Sire,
La loi que l'évangile a daigné leur prescrire.
Si Genève s'abuse, il la faut excuser;
Et sans être coupable, on pouvait s'abuser.
Genève aura pensé que ce livre suprême,
Bon, juste, plein du Dieu qui le dicta lui-même,
Toujours cité dans Rome, et si mal pratiqué,
Peut-être aussi dans Rome était mal expliqué.
Dussions-nous de Calvin condamner l'insolence,
Entre les deux partis l'Europe est en balance,
Et parmi vos sujets le poison répandu,
Jusque dans votre cour déjà s'est étendu.
Ah! quoique vos sujets, si vous devez les plaindre,

Sire, vous n'avez pas le droit de les contraindre.
Le dernier des mortels est maître de son cœur;
Le temps amène tout, et ce n'est qu'une erreur;
Et si quelques instants elle a pu les séduire,
L'avenir est chargé du soin de la détruire.
Mais affecter un droit qu'on ne peut qu'usurper!
Commander aux esprits de ne pas se tromper!
Non, non; c'est réveiller les antiques alarmes.
En lisant votre édit, tout va courir aux armes;
Et vous verrez encor dans nos champs désolés,
Par la main des Français les Français immolés,
Après tant de traités les Français implacables,
Et contraints par vous-même à devenir coupables.
Citoyen de la France, et sujet sous cinq rois,
Sous votre frère et vous ministre de ses lois,
J'ai voulu raffermir ses grandes destinées;
Elle est chère à mon cœur depuis soixante années.
Sire, écoutez les lois, l'honneur, la vérité;
Sire, au nom de la France, au nom de l'équité,
Par cette âme encor jeune, et qui n'est point flétrie,
Au nom de votre peuple, au nom de la patrie,
Dirai-je au nom des pleurs que vous voyez couler,
Que tant de maux sacrés cessent de l'accabler!
Rendez-lui sa splendeur qui dut être immortelle;
Votre vieux Chancelier vous implore pour elle :
Ou bien, si ma douleur ne peut rien obtenir,
Je ne prévois que trop un sinistre avenir;
Mais sachez que mon cœur n'en sera point complice :
Avant les protestants qu'on me mène au supplice :
Je condamne à vos pieds ce dangereux édit;
Je ne le puis sceller; punissez-moi : j'ai dit.

LE ROI DE FRANCE.

Moi! je vous punirais! non, non, des traits de flamme,
Tandis que vous parliez, ont pénétré mon âme.
Chancelier, je vous crois, et je pleure avec vous;
Oui, je veux adopter des sentiments plus doux;
Oui, c'est la vérité; je dois la reconnaître.
Oui, j'ai pu me tromper : on m'égarait peut-être.
Adieu, Madame; et vous, suivez-moi, chancelier.

SCÈNE III.

LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE.

LE CARDINAL.

L'ouvrage de mes mains commence à m'effrayer.
D'un zèle ambitieux vous voyez le prestige?

LA REINE-MÈRE.

Ne craignez rien.

LE CARDINAL.

Le roi...

LA REINE-MÈRE.

Ne craignez rien, vous dis-je.
Aux discours d'un vieillard il s'est laissé troubler ;
Mais c'est encor mon fils, et je vais lui parler.

LE CARDINAL.

Nos ennemis...

LA REINE-MÈRE.

Mourront. Rien ne peut les absoudre.

LE DUC.

Parlez-lui donc, madame, et daignez le résoudre,
Coligni peut encor tramer quelque attentat,
Et son culte nouveau renverserait l'état,
Et de tous les forfaits ses amis sont capables,
Et le bonheur public veut le sang des coupables.
Le roi laisserait-il échapper les instants ?
Voudrait-il reculer ? Songez qu'il n'est plus temps.
A vous, à nous du moins, ce serait faire injure :
Qu'il achève ; ou bientôt, c'est moi qui vous le jure,
Dans sa cour, à ses yeux, vous verriez des sujets
Assurer, malgré lui, le bonheur des Français.

FIN DU TROISIÈME ACTE.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE I.

LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE,
LE DUC DE GUISE.

LE CARDINAL.

D'où peut venir, madame, un si prompt changement ?

LA REINE-MÈRE.

J'ai couru le chercher dans son appartement :
L'Hôpital en sortait. Mon fils, à mon approche,
A soudain contre nous exhalé le reproche ;
Il s'est plaint de vous-même, et plus encor de moi ;
Surtout de l'Hôpital il m'a vanté la foi.
« C'est le seul, a-t-il dit, qui ne veut point me nuire.
« Environné d'amis zélés pour me séduire,
« Mon âme contre eux tous a besoin de s'armer,
« Et je dois craindre enfin ce que je dois aimer. »
A ces mots, l'observant d'un œil tendre et paisible,
« Mon fils, à vos chagrins votre mère est sensible, »
Ai-je dit, « et pour vous mon ardente amitié
« Va presque en ce moment jusques à la pitié.
« De votre chancelier je connais la prudence ;
« Mais ce faste imposant de sa vaine éloquence
« Peut, je crois, attirer quelque soupçon sur lui :
« On a moins de chaleur en parlant pour autrui.
« Vous ne comprenez pas quel intérêt l'anime ?
« La France, dont jadis il mérita l'estime,
« L'accuse de pencher en secret pour Calvin :
« Le jugement public ne saurait être vain.
« Vous craignez qu'avec vous je ne sois pas sincère ?
« Le fils le plus chéri peut redouter sa mère !
« L'ambition souvent inspire des sujets :
« Mais moi, si je vous trompe, où tendent mes projets ?

« Mon éclat vient de vous, mes destins sont les vôtres,
« Vos intérêts les miens : je n'en puis avoir d'autres.
« Jugez-nous maintenant. » Ce discours l'a frappé.
Longtemps de me répondre il semblait occupé ;
D'un silence plus tendre il éprouvait les charmes ;
Il pleurait : à ses pleurs j'ai mêlé quelques larmes ;
J'ai calmé lentement son esprit combattu,
Vantant sa piété, la première vertu.
Des éloges flatteurs son oreille est éprise ;
Je l'ai cent fois nommé le vengeur de l'église,
Son enfant le plus cher, son plus ferme soutien :
Et des embrassements ont fini l'entretien.

LE DUC.

Mais osez-vous compter sur cette âme incertaine,
Qu'un mot peut émouvoir, et qu'un instant ramène ?

LA REINE-MÈRE.

Je conçois votre doute ; et pour nous garantir
Des dangereux effets d'un nouveau repentir,
Je viens d'avoir recours à mes agents fidèles.
J'ai fait semer partout que le chef des rebelles,
Pour d'utiles forfaits renonçant aux combats,
De Charle et de moi-même a juré le trépas ;
Qu'il a dans Orléans fait son apprentissage ;
Que d'un second Poltrot il voudrait faire usage.
Cependant j'ai, sur l'heure, envoyé près du roi
Des serviteurs zélés dont je connais la foi ;
Et, par eux informé de ce bruit populaire,
Vous sentez à quel point va monter sa colère.
Il est extrême en tout ; je réponds du succès.

LE CARDINAL.

Ainsi l'on vous devra le salut des Français.

LA REINE-MÈRE.

Qu'il agisse aujourd'hui ; demain qu'il se repente :
J'y consens. Mais vers nous c'est lui qui se présente.
Il paraît égaré.

SCÈNE II.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE, COURTISANS, GARDES, PAGES.

LE ROI DE FRANCE troublé, sans voir personne.

Porter la main sur moi !

LE CARDINAL à la Reine-mère.

Il pense à Coligni.

LE ROI DE FRANCE.

Tel est le sort d'un roi !

LA REINE-MÈRE aux Guises.

Je l'entends qui se plaint.

LE ROI DE FRANCE.

Et l'on nous porte envie !
Trop heureux le mortel qui peut cacher sa vie !
Le trône est bien souvent chargé d'infortunés.
A la Reine-Mère.
C'est vous ! je vous cherchais. Ah ! madame... apprenez...
Vous ne me trompiez pas... et tant de barbarie...
De l'indigne Amiral savez-vous la furie ?

LA REINE-MÈRE.

Je sais tout ; je crois tout.

LE DUC.

Il faut le prévenir.

LE CARDINAL.

Punissez Coligni.

LE ROI DE FRANCE.

Si je veux le punir !

LA REINE-MÈRE.

Cachez votre courroux ; notre ennemi s'avance.

LE ROI DE FRANCE.

Il oserait encore affronter ma présence !
Non. Qu'il n'approche pas !

LE CARDINAL.

Calmez vos sens troublés.

LA REINE-MÈRE.

Songez à la vengeance. Il vient : dissimulez.

SCÈNE III.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE, LE ROI DE NAVARRE, L'AMIRAL DE COLIGNI, LE CHANCELIER DE L'HOPITAL, PROTESTANTS DE LA SUITE DE L'AMIRAL, COURTISANS, GARDES, PAGES.

L'AMIRAL.

On n'a point fait la paix, Sire, en quittant les armes ;
Et je viens à vos pieds déposer mes alarmes ;
Je viens auprès du trône invoquer un appui,
Dans les nouveaux périls qu'on m'annonce aujourd'hui.
Ce prince généreux, devenu votre frère,
L'Hôpital, de nos lois le ministre sévère,
Et ceux qui m'ont jadis suivi dans les combats,
Ont voulu près de vous accompagner mes pas.
Au destin d'un ami leur grand cœur s'intéresse :
Ils ont tous entendu votre auguste promesse.
Un récit, toutefois, qui me semble douteux,
Annonce plus d'un crime et des piéges honteux.

LE ROI DE FRANCE.

Plus d'un crime ! expliquez...

L'AMIRAL.

L'un n'est qu'imaginaire.
Au sein de votre cour, une main sanguinaire
Déjà, dit-on, s'apprête au plus lâche attentat,
Et veut par un seul coup renverser tout l'état.
Il s'agit de frapper...

LE ROI DE FRANCE.

Qui donc ?

L'AMIRAL.

Votre personne.

LE ROI DE FRANCE.

Quel est le criminel ?

L'AMIRAL.

C'est moi que l'on soupçonne.
Des courtisans jaloux ont répandu ces bruits;
Ils veulent par ma mort en recueillir les fruits.
Je sais quels ennemis pensent ternir ma gloire.
Et je frémis pour vous, si vous daignez les croire.

LE ROI DE FRANCE.

Moi ! je les croirais !

L'AMIRAL.

Non : j'ose au moins l'espérer.
On ajoute, et d'abord je dois vous déclarer
Que de mes envieux la funeste puissance
M'a fait à ce discours donner quelque croyance :
Je sais trop qu'à me perdre ils sont tous occupés,
Et c'est le sort des rois d'être souvent trompés :
On ajoute, on prétend qu'une troupe perfide
M'impute auprès de vous cet affreux parricide,
Et qu'enfin de ma vie on doit trancher le cours.

LE ROI DE FRANCE.

Se peut-il...

L'AMIRAL.

Oui, j'apprends qu'on en veut à mes jours.
Je viens savoir de vous ce qu'il faut que j'en pense.

LA REINE-MÈRE.

Le roi devait s'attendre à plus de confiance.

L'AMIRAL.

Vous le voyez assez ; mon cœur se fie au sien.
Puisque je viens, madame, implorer son soutien.

LE ROI DE NAVARRE.

Pardonnez ; le soupçon me paraît excusable.
Punit-on Maurevert ? ou n'est-il point coupable ?

LA REINE-MÈRE.

Prince, on doit le punir.

LE ROI DE NAVARRE.

Le roi l'avait promis.

LA REINE-MÈRE.

Eh quoi ! douteriez-vous des serments de mon fils ?

LE ROI DE NAVARRE.

Je ne sais point douter de la foi d'un monarque.

LA REINE-MÈRE.

Vous avez de la sienne une infaillible marque,
Et l'hymen de sa sœur est un gage assuré
Qu'il est prêt à tenir tout ce qu'il a juré.

LE ROI DE NAVARRE.

Eh bien, par ce saint nœud, par le doux nom de frère,
Sire, à vos intérêts ne soyez point contraire.
Protégez un guerrier redoutable et soumis;
Dans ses persécuteurs voyez vos ennemis.
Un prince est vraiment grand lorsqu'il punit le crime ;
Plus grand, lorsqu'il soutient la vertu qu'on opprime.

LE ROI DE FRANCE.

De tous ses ennemis l'Amiral est vainqueur ;
Ses conseils vertueux sont au fond de mon cœur :
Craindrait-il que son maître eût dessein de lui nuire ?

L'AMIRAL.

Je crains votre bonté trop facile à séduire.

LA REINE-MÈRE, à l'Amiral.

Au milieu des faux bruits qui vous ont alarmé,
Des sentiments du roi l'Hôpital informé
Pouvait tenter au moins de rassurer votre âme.
Il le devait peut-être.

LE CHANCELIER.

Et je l'ai fait, madame.

L'AMIRAL.

Le roi seul est garant des volontés du roi,
Madame : un mot de lui peut calmer mon effroi.

LA REINE-MÈRE.

Parlez, mon fils.

LE ROI DE FRANCE, regardant toujours la Reine-mère.

Le ciel, maître des destinées,
Ne peut hâter par vous la fin de mes années.
Non ; je dois vous compter au rang de mes soutiens :
Si vos drapeaux souvent ont combattu les miens,
C'est des troubles civils la suite accoutumée ;
Des Français à la France opposaient une armée :
Ces fautes sont du sort, je les veux excuser ;
C'est le malheur des temps qu'il en faut accuser :
Je connais votre cœur, et n'ai pas à m'en plaindre.

L'AMIRAL, aux Guises.

Vous l'entendez, messieurs.

LE ROI DE FRANCE.

Vous n'avez rien à craindre.

L'AMIRAL.

A mes persécuteurs puis-je opposer mon roi ?

LE ROI DE FRANCE.

Vous le pouvez, sans doute, et j'en donne ma foi.

L'AMIRAL.

Je dédaigne à présent leurs trames criminelles.

LE DUC.

Nous verrons donc finir ces craintes éternelles ?

L'AMIRAL.

Je puis craindre à la cour, mais non pas aux combats ;
J'étais déjà fameux quand vous n'existiez pas.

LE DUC.

Le soupçon ne convient qu'à des âmes timides.

L'AMIRAL.

Jeune homme, on le connaît au milieu des perfides.

LE DUC.

Quant à moi, je ne vois qu'un traître dans ces lieux.

L'AMIRAL.

Il en est deux pourtant qui s'offrent à mes yeux.

Montrant sa blessure.

Ce coup n'a point rempli leur cruelle espérance.

LE DUC.

Celui qui l'a porté voulut venger la France.

LE ROI DE FRANCE.

Guise !

L'AMIRAL.

Ah ! du meurtrier on a conduit la main.

LE DUC.

Qui ?

L'AMIRAL.

Vous pourriez le dire.

LE DUC.

Expliquez-vous enfin.

L'AMIRAL.

Vous.

LE DUC.

Je ne l'ai point fait; mais je l'aurais dû faire.

LE ROI DE NAVARRE.

Comment !

LE DUC.

J'aurais puni l'assassin de mon père.

Bas, à la Reine-mère.

Adieu. Je vais hâter l'instant de nous venger.

SCÈNE IV.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE ROI DE NAVARRE, L'AMIRAL DE COLIGNI, LE CHANCELIER DE L'HOPITAL ; PROTESTANTS DE LA SUITE DE L'AMIRAL, COURTISANS, GARDES, PAGES.

L'AMIRAL.

Ainsi, de son aveu, mes jours sont en danger !

LA REINE-MÈRE.

De cet ambitieux nous blâmons l'insolence;
Mais son orgueil demain gardera le silence :
Vous n'aurez point formé des souhaits superflus,
Et de vos ennemis vous ne vous plaindrez plus.

L'AMIRAL.

Sire, excusez encor ma sombre défiance,
Ce fruit amer de l'âge et de l'expérience.
Que votre cœur m'écoute : il semble que ma voix
Se fait entendre à vous pour la dernière fois.
Le trône où vous régnez est entouré de piéges,
De guerriers corrupteurs, de prêtres sacriléges.
O mon roi! pensez-y; profitez des instants :
Hélas! demain peut-être il ne sera plus temps.

LE CARDINAL.

C'est ainsi qu'à la haine un guerrier s'abandonne :
Un pontife outragé le plaint, et lui pardonne.

L'AMIRAL.

Qui? vous, me plaindre! ô ciel! vous, m'oser pardonner!
Un tel excès d'injure a de quoi m'étonner.
Quant à moi, je ne puis vous pardonner vos crimes.
Toujours les protestants ont été vos victimes :
C'est vous qui réclamiez, pour soumettre les cœurs,
Le secours des bourreaux et des inquisiteurs :
C'est vous qui menaciez du plus honteux supplice
De malheureux sujets qui demandaient justice :
Vous, enrichi des pleurs et du sang des Français,
Comblé tout à-la-fois de biens et de forfaits.
Sire, j'ai desiré de sauver votre empire,
Mais à le renverser je vois que tout conspire.
Sur une cour perfide ouvrez enfin les yeux,
Et craignez, craignez tout de ce sang odieux :
Voilà les ennemis du trône et de la France.
Si vous ne les chassez loin de votre présence,
Si vous ne les chargez de tout votre courroux,
Ces méchants, croyez-moi, perdront l'état et vous.

SCÈNE V.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, COURTISANS, GARDES, PAGES.

LA REINE-MÈRE.

Douterez-vous encor des projets de sa haine?

LE CARDINAL.

Est-il pour ce rebelle une assez grande peine?

LE ROI DE FRANCE.

Et son cœur inhumain semble exempt de remord!

LA REINE-MÈRE.

Il va tout expier en recevant la mort.
Nos défenseurs sont prêts, et je les vois paraître.

SCÈNE VI.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE, COURTISANS, GARDES, PAGES.

LA REINE-MÈRE.

Venez, braves guerriers, soutiens de votre maître,
Contre un sang odieux noblement conjurés,
Et chargés désormais des intérêts sacrés.
Que la rebellion, que le crime s'expie!
Le trône est attaqué par une secte impie :
Accusant chaque jour le trop lent avenir,
Vos cris semblaient hâter l'instant de la punir :
Votre juste fureur, trop longtemps retenue,
Peut éclater enfin; la nuit, l'heure est venue :
Faites votre devoir, et, comblant nos souhaits,
Sachez de votre roi mériter les bienfaits.

LE DUC.

Sitôt que le signal se sera fait entendre,

Vous verrez qu'à ce prix nous pouvons tous prétendre.
Nous partirons, madame, aux accents de l'airain
Qui va sonner pour nous dans le temple prochain.
Ma main, je l'avoûrai, dans une nuit si belle,
Voudrait seule immoler tout le parti rebelle;
Mon cœur même conçoit un déplaisir secret,
Et, plein d'un tel honneur, le partage à regret.
Mes compagnons, du moins, sont dignes de me suivre,
De cueillir les lauriers que le destin nous livre;
Et contre les proscrits dès longtemps animés,
De l'ardeur qui me brûle ils sont tous enflammés.

LE ROI DE FRANCE.

Vous m'aimez, je le crois; vous servez votre maître :
Mais longtemps mon esprit, trop timide peut-être,
Conçut avec frayeur un si hardi dessein;
D'une amertume affreuse il remplissait mon sein :
Jusque dans mon sommeil la redoutable idée
S'offrait... Ne craignez rien, mon âme est décidée.
Puisque le ciel vengeur ordonne leur trépas,
Puisqu'au fond de l'abîme il entraîne leurs pas,
Puisqu'il faut opposer le parjure au parjure,
Puisqu'il s'agit enfin de la commune injure,
Du salut de mon peuple et de ma sûreté,
Je ne balance plus; le sort en est jeté :

La cloche sonne trois fois, lentement.

Versez le sang, frappez. Ciel! qu'entends-je? Ah! madame.

LE DUC.

Reine, c'est à vos soins de raffermir son âme.
Pour nous, le glaive en main, nous jurons à genoux
De venger Dieu, l'état, le roi, l'église, et nous.
Roi, chassez maintenant ces stériles alarmes :
Exhortez-nous, pontife, et bénissez nos armes.

La cloche sonne trois fois, lentement.

Le duc de Guise et tous les autres courtisans mettent un genou en terre, en croisant leurs épées. Ils restent dans cette position pendant le discours du cardinal de Lorraine.

LE CARDINAL.

De l'immortelle église humble et docile enfant,
Et créé par ses mains prêtre du Dieu vivant,

Je puis interpréter les volontés sacrées.
Si d'un zèle brûlant vos âmes pénétrées
Se livrent sans réserve à l'intérêt des cieux:
Si vous portez au meurtre un cœur religieux,
Vous allez consommer un important ouvrage,
Que les siècles futurs envîront à notre âge.
Courez et servez bien le Dieu des nations.
Je répands sur vous tous ses bénédictions :
Sa justice ici-bas vous livre vos victimes;
Sachez qu'il rompt au ciel la chaîne de vos crimes;
Oui, si jusqu'à présent vous en avez commis,
Par le Dieu qui m'inspire, ils vous sont tous remis.
L'église, en m'imprimant un signe ineffaçable,
Défendit à mes mains le sang le plus coupable;
Mais je suivrai vos pas, je serai près de vous,
Au nom du Dieu vengeur je conduirai vos coups.
Guerriers, que va guider sa sainte providence,
Ministres de rigueur, choisis par sa prudence,
Il est temps de remplir ses décrets éternels;
Couvrez-vous saintement du sang des criminels :
Si dans ce grand projet quelqu'un de vous expire,
Dieu promet à son front les palmes du martyre.

Le tocsin sonne depuis ce moment jusqu'au commencement du cinquième acte.

LE ROI DE FRANCE.

D'une héroïque ardeur mon cœur se sent brûler.
Acceptez, ô mon Dieu! le sang prêt à couler.

LA REINE-MÈRE.

Il vous entend, mon fils; il reçoit votre hommage.
Venez, et de ces lieux présidez au carnage.

LE DUC.

Et vous, suivez-moi tous. Amis, guerriers, soldats,
Au toit de Coligni courons porter nos pas.
C'est l'ennemi du trône, et l'artisan du crime;
Qu'il soit de cette nuit la première victime :
Que tous les protestants à-la-fois accablés,
Dans les murs, hors des murs, soient en foule immolés.

LE CARDINAL.

Périsse et leur croyance, et le nom d'hérétique!
Et que demain la France, heureuse et catholique,
D'un roi chéri du ciel bénisse les destins,
Et l'ordre salutaire accompli par nos mains!

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE I.

LE ROI DE NAVARRE.

Quel signal effrayant tout-à-coup me réveille?
De sinistres clameurs ont frappé mon oreille;
Et de l'airain surtout les lugubres accents
D'une subite horreur ont glacé tous mes sens.
J'entends encor des cris. Ah! mon ami peut-être
Succombe en ce moment sous le glaive d'un traître;
De ses persécuteurs l'implacable courroux
Peut-être en ce moment....

SCÈNE II.

LE ROI DE NAVARRE, LE CHANCELIER DE L'HOPITAL.

LE ROI DE NAVARRE.

L'Hôpital, est-ce vous?

LE CHANCELIER.

Sire....

LE ROI DE NAVARRE.

Eh bien?

LE CHANCELIER.

Apprenez....

LE ROI DE NAVARRE.

Que me faut-il apprendre?
Et d'où viennent les pleurs que je vous vois répandre?

LE CHANCELIER.

Les protestants....

LE ROI DE NAVARRE.

Parlez.

LE CHANCELIER.

Ils sont trahis, vendus.

LE ROI DE NAVARRE.

Coligni....

LE CHANCELIER.

C'en est fait; Coligni ne vit plus.

LE ROI DE NAVARRE.

Il ne vit plus! grand Dieu! quel bras inexorable....

LE CHANCELIER.

J'ai vu cent bras percer ce guerrier vénérable;
J'ai vu porter sa tête en ce Louvre odieux;
J'ai vu de tous côtés un peuple furieux,
Trop docile instrument des vengeances de Rome,
Frapper, fouler aux pieds les restes d'un grand homme.

LE ROI DE NAVARRE.

O forfait!

LE CHANCELIER.

Dans nos murs le sang coule en ruisseaux.
Tout ce qui vit encore, excepté les bourreaux,
Tout frémit : le ciel même a voilé sa lumière;
Et Paris maintenant n'est qu'un vaste repaire
Où la mort....

LE ROI DE NAVARRE.

C'est assez. Pressentiments affreux!
Les voilà donc remplis! Venez... courons... je veux...

LE CHANCELIER.

Arrêtez. Ont-ils donc besoin d'un nouveau crime?
Vivez, au nom du ciel, vivez, roi magnanime;
Parmi tant d'assassins ne portez point vos pas,
Et gardez-nous un sang qu'ils n'épargneraient pas.
Non, vous n'avez pas vu cette nuit déplorable :
Tantôt des cris, tantôt un silence exécrable;
Guise et tous ses amis combattant de forfaits,
En invoquant un Dieu qu'ils n'ont connu jamais;
Les prêtres, plus cruels, sur les pas de Lorraine,
Échauffant à l'envi cette effroyable scène,
Dans leurs perfides mains tenant le bois sacré,

Soufflant tous leurs poisons sur ce peuple égaré.
Et semblant redouter, au milieu du carnage,
Qu'un seul des protestants puisse éviter leur rage;
Criant : Frappez! du roi c'est l'ordre souverain.
Charle, au milieu du Louvre, une arquebuse en main,
S'enivrant à longs traits d'un plaisir sanguinaire,
Et cherchant son devoir dans les yeux de sa mère.
C'est ici, près de nous, que le roi des Français
Sous le plomb destructeur fait tomber ses sujets :
C'est ici, je l'ai vu, que sa main forcenée,
De nos appuis, des siens, tranche la destinée :
Mais quand la cruauté ne connaît plus de frein,
Paisible, gardant seule un front calme et serein,
Près de lui Médicis applaudit à ses crimes,
Exalte son adresse, et compte ses victimes.

LE ROI DE NAVARRE.

Le cri de la pitié, parmi tant de forfaits....

LE CHANCELIER.

La pitié n'entre plus dans le cœur des Français.
On voit de tous côtés, sans armes, sans défense,
Tomber de cet état la gloire ou l'espérance :
Malgré ses cheveux blancs, le vieillard immolé;
Sous un gros d'assassins le jeune homme accablé,
Qui de son corps mourant protège encore un père;
L'enfant même égorgé sur le sein de sa mère :
Les uns, percés de coups au moment du réveil;
Les autres, plus heureux, frappés dans leur sommeil;
Les époux expirants dans les bras de leurs femmes;
Auprès de leurs enfants, ceux-ci livrés aux flammes;
De leurs toits embrasés ceux-là précipités;
D'autres en se sauvant par le glaive arrêtés;
D'autres fuyant la mort dans les flots de la Seine,
Et retrouvant la mort sur la rive prochaine :
Les cadavres fumants, les membres dispersés,
Partout dans les chemins, dans le fleuve entassés.

LE ROI DE NAVARRE.

Effroyable attentat! cour infâme et cruelle!
Quoi! leurs mains.... Que fais-tu, providence éternelle?

De tous mes compagnons ils ont percé le sein!

LE CHANCELIER.

Oui, vos amis ont tous achevé leur destin.
Ce vieillard, qui jadis éleva votre enfance,
A du fer catholique éprouvé la vengeance.
On veut les convertir en les assassinant :
A de nouveaux traités recourons maintenant.
O deuil! ô souvenir de notre antique gloire!
Oh! d'une affreuse nuit périsse la mémoire!
Nos fils, et que le ciel, trop longtemps en courroux,
Daigne les rendre, hélas! moins barbares que nous!
Nos fils détesteront des trames infernales,
Liront en pâlissant nos sanglantes annales,
Avec un long effroi contempleront ces lieux,
Et maudiront les jours où vivaient leurs aïeux.
Je fuis ce roi crédule, et ces lâches ministres:
Je vais chercher la paix loin de ces bords sinistres.
Ces débris malheureux, sans asile, sans roi,
Qu'ils viennent, j'y consens, se ranger près de moi :
J'aurai toujours pour eux l'intérêt le plus tendre,
Un toit à leur offrir, et mon sang à répandre.
Comme on nous a trompés! Sire, je suis vaincu.
Mais cette cour approche; adieu, j'ai trop vécu.
Puisse encore, et voilà ma dernière espérance,
Puisse un roi tel que vous, éprouvé dès l'enfance,
Mûri dans les travaux et dans l'adversité,
Purifier un jour ce trône ensanglanté!

Il sort.

LE ROI DE NAVARRE.

De la cour d'un tyran la probité s'exile,
Et du crime honoré la vertu fuit l'asile.

SCÈNE III.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE, LE ROI DE NAVARRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE, COURTISANS, GARDES, PAGES avec des flambeaux.

Le roi de France veut sortir en apercevant le roi de Navarre ; la Reine-mère lui fait signe de rester.

LE ROI DE NAVARRE.

Mon admiration doit enfin éclater,
Sire, et je vous attends pour vous féliciter.
Vous devenez des rois le plus parfait modèle;
Nul ne poussa si loin la prudence et le zèle;
Nul n'exerça jamais ce courage pieux,
Et ne sut massacrer son peuple au nom des cieux.

LA REINE-MÈRE.

Ce discours maintenant peut sembler téméraire;
Et ce qu'on a fait, prince, il a fallu le faire.
Le roi vous devait-il compte de ses projets?

LE ROI DE NAVARRE.

Non : mais il est au moins comptable à ses sujets;
Il est comptable au ciel qui venge le parjure.

LE CARDINAL.

Penseriez-vous qu'au ciel on ait fait une injure?
Le culte sacrilége est bientôt aboli,
Et l'honneur des autels à la fin rétabli.
Pour Coligni, ce mot va vous blesser peut-être,
Mais c'est la vérité : Coligni fut un traître.

LE ROI DE NAVARRE.

Lui? Coligni!

LE DUC.

Lui-même; et son cœur dès longtemps
Méditait....

LE ROI DE NAVARRE.

Il est mort : n'êtes-vous pas contents?
Vous l'égorgez, cruels! et votre bouche impie

Ose encore attenter à l'éclat de sa vie!
Vous lui rendez justice : un nom si glorieux
A mérité l'honneur de vous être odieux.
Voilà donc les héros, les soutiens de la France!
Quelle exécrable joie! ou quelle indifférence!
Quoi! je fais dans ce Louvre éclater mes douleurs,
Sans trouver un Français qui réponde à mes pleurs!

LA REINE-MÈRE.

D'un indigne regret si votre âme est atteinte,
Du moins....

LE ROI DE NAVARRE.

N'attendez plus de servile contrainte.
Cet art, à nos Français si longtemps étranger,
De flatter sa victime avant de l'égorger,
Que ne le laissiez-vous au fond de l'Italie!
Cruelle! ainsi par vous la France est avilie!
Ainsi vous flétrissez le nom de Médicis!
Vous renversez nos lois, vous perdez votre fils,
Vous perdez tout l'état, reine et mère coupable.
Consommez vos destins, monarque déplorable.
Ah! des devoirs d'un roi qui ne serait jaloux?
Rendre son peuple heureux est un bonheur si doux!
Et vous, de vos sujets destructeur inflexible,
Roi d'un peuple vaillant, bon, généreux, sensible,
Vous vous rendez l'effroi de ce peuple indigné,
Et, sur le trône assis, vous n'avez point régné.
D'un forfait sans exemple infortuné complice,
Vous n'éviterez pas votre juste supplice :
Il commence; et je vois dans vos yeux égarés,
Le désespoir des cœurs en secret déchirés.
Eh bien! vous n'avez fait que la moitié du crime;
Je respire; il vous reste encore une victime;
Prenez-la. Mais bientôt le ciel va vous punir.
A tant d'infortunés le ciel va vous unir;
Votre front est marqué du sceau de sa colère :
Un repentir tardif vous parle et vous éclaire;
Ce sentiment affreux, précipitant vos jours,
Au sein des voluptés en corrompra le cours;

Une invisible main s'appesantit sur moi.
Dieu! quel spectre hideux redouble mon effroi!
C'est lui; j'entends sa voix terrible et menaçante :
Coligni.... Voyez-vous cette tête sanglante?
Loin de moi cette tête et ces flancs entr'ouverts!
Il me suit, il me presse, il m'entraîne aux enfers.
Pardon, Dieu tout-puissant, Dieu qui venge les crimes;
Toi, Coligni; vous tous, vous trop chères victimes,
Pardon : si vous étiez témoins de mes douleurs,
A votre meurtrier vous donneriez des pleurs.
Des cruels ont instruit ma bouche à l'imposture;
Leur voix a, dans mon âme, étouffé la nature;
J'ai trahi la patrie, et l'honneur, et les lois :
Le ciel, en me frappant, donne un exemple aux rois.

FIN DE CHARLES IX.

NOTES

SUR

LA TRAGÉDIE DE CHARLES IX

ACTE PREMIER.

Ce palais retentit des chants de l'hyménée.

Le mariage du jeune roi de Navarre, alors âgé de 19 ans, avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, fut célébré au Louvre fort peu de temps avant le massacre de la Saint-Barthélemi.

Maurevert a commis un crime mercenaire.

Personne n'ignore que l'amiral de Coligni fut blessé d'un coup d'arquebuse, deux ou trois jours avant le massacre : le meurtrier se nommait Maurevel ou Maurevert. Il était attaché aux Guise ; et la part qu'ils avaient à cet assassinat ne peut raisonnablement être mise en doute.

Dans le sang espagnol courons baigner nos mains.

Philippe II, roi d'Espagne, fut lié toute sa vie avec la faction des Guise. Il fut l'âme et le soutien de la Ligue. L'amiral de Coligni, persuadé qu'on devait à ce monarque hypocrite et cruel une grande partie des malheurs de la France, ne négligea rien pour engager Charles IX à porter la guerre en Espagne et en Flandre. Outre les raisons de vengeance, Coligni donnait des raisons politiques pour déterminer cette entreprise ; il croyait qu'une guerre étrangère pourrait seule faire cesser la guerre civile en France.

Et vous devez savoir que des plus vils complots
Ils ont aussi, monsieur, soupçonné des héros.

Le duc François de Guise fut assassiné par Poltrot, au siége d'Orléans, en 1563 ; la faction des Guise accusa l'amiral d'avoir commandé cet assassinat.

O cher prince ! ô mon fils ! cette douleur amère
Ne pourra du tombeau rappeler votre mère.

Jeanne d'Albret, reine de Navarre et mère de Henri IV, mourut à Paris le 9 de juin 1572. Les Protestants assuraient qu'elle avait été empoisonnée par un parfumeur florentin, nommé René : le poi-

son fut, dit-on, communiqué à des gants de senteur, et le crime était ordonné par Catherine de Médicis. Au reste, ce fait n'est pas prouvé, et les historiens varient beaucoup sur le degré de certitude qu'il mérite.

Trois fois les dés sanglants ont effrayé ma vue.

Cette anecdote est très-connue. A la place de ce morceau, il y avait, aux premières représentations, un songe du roi de Navarre qui était fort accueilli : quelques critiques disaient pourtant que j'avais rendu le roi de Navarre trop superstitieux, et qu'un roi tel que Henri IV ne pourrait être frappé d'un songe. Si j'ai retranché le songe, ce n'est pas que je me sois rendu à cette critique ; la superstition était dans ce temps l'esprit général, et il s'en faut bien que Henri IV en fût exempt. Lisez dans les mémoires de Sully ses longs pressentiments sur sa mort L'anecdote des gouttes de sang sur la table et sur les dés est infiniment plus superstitieuse qu'un songe. Mon unique intention, en faisant ce changement, a donc été de substituer une chose neuve, et fondée sur le témoignage des historiens, à un morceau d'invention dont les formes étaient déjà fort connues sur la scène française.

Le poison terminant les jours de votre frère.

Le parti catholique fit empoisonner, dit-on, par un valet de chambre, le cardinal de Châtillon, frère de Coligni : ce prélat s'était réfugié à Londres ; il mourut en 1571.

Nos succès, nos revers, et les champs odieux
Où Condé, ce grand homme, expira sous nos yeux.

Le prince de Condé, oncle de Henri IV, fut tué en 1569 à la bataille de Jarnac, par Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou.

Que les lieux où jadis s'écoulait mon enfance,
Avec un tel séjour ont peu de ressemblance !

L'éducation fait les hommes presque autant que la nature. Henri IV, élevé au château de Coarasse en Béarn, parmi des rochers et des montagnes, devint un grand prince, parce qu'il ne fut point gâté à plaisir ; il ne connut point dès son enfance la mollesse et la flatterie. S'il eût été accoutumé à vivre *en fils de roi*, il n'eût pas été si digne de régner. Lisez dans Péréfixe des détails sur son éducation agreste et vigoureuse. Les talents d'un instituteur, quelque grands qu'ils soient, ne peuvent lutter avantageusement contre des habitudes corruptrices. Qu'importent les leçons des Fénélon et des Condillac, s'ils sont obligés de parler à leur élève avec un profond respect ? si l'instituteur, homme fait, homme éclairé, doit s'humilier devant le prince dans l'âge de la faiblesse et de l'ignorance ? Tant que vous traiterez les enfants des rois comme s'ils étaient au-dessus des hommes, n'espérez pas qu'ils s'élèvent au niveau des hommes : ils vivront et mourront enfants.

ACTE II.

Flétrissant tout à coup le nom de connétable.

Le connétable de Bourbon persécuté par la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, se vit contraint de chercher un asile à la cour de Charles-Quint dont il commanda les armées. La haine qui anima contre lui la duchesse d'Angoulême ne venait, disent quelques historiens, que d'un amour dédaigné. Le connétable de Bourbon quitta la France en 1523; il gagna, l'année suivante, contre l'amiral de Bonnivet, la bataille de Rébec où Bayard fut tué; et en 1525, la célèbre bataille de Pavie, où l'amiral de Bonnivet fut tué, et François Ier fait prisonnier. Il mourut en 1527, au siége de Rome.

Deux fois le duc d'Anjou, confondant leurs desseins,
Dans un sang criminel a pu tremper ses mains.

Le duc d'Anjou, depuis Henri III, avait gagné deux batailles contre le parti calviniste; celle de Jarnac et celle de Moncontour.

Vous n'aimez que mon frère; et je passe mes jours
A l'entendre louer, à l'admirer toujours.

Des quatre fils de Catherine de Médicis, Henri III fut celui qu'elle aima le plus; Charles IX était jaloux de cette préférence, et de la gloire qu'il avait acquise avant de régner.

Hélas! ce prince aveugle, à lui-même contraire,
Repoussait les conseils et le cœur de sa mère.

François II, dans l'espace très-court de son règne, fut gouverné uniquement par le duc de Guise, et son frère le cardinal de Lorraine.

Nièce du grand Léon, fille des Médicis,

c'est-à-dire, petite-nièce de Léon X, fille de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, neveu de ce pontife célèbre.

Avec Montmorenci je vis enfin s'éteindre
Le nom des Triumvirs qui n'était plus à craindre.

Le triumvirat était formé du duc de Guise, du connétable de Montmorency et du maréchal de Saint-André. Ce dernier mourut en 1562, à la bataille de Dreux; le duc de Guise fut assassiné l'année suivante au siége d'Orléans; le connétable de Montmorency fut tué, en 1567 à la bataille de Saint-Denis : il ne savait ni lire ni écrire. La mort de ces trois hommes renforça beaucoup le parti protestant, déjà très-fort depuis le massacre de Vassi, premier signal des guerres civiles. Les grandes injustices révoltent. Ceux qu'on voulait opprimer deviennent plus grands. Après le massacre de Vassi, les calvinistes furent en état de livrer des batailles. La

Saint-Barthélemi produisit la Ligue. Les protestants ne furent point détruits ; et ceux même qui avaient conseillé le crime, pour relever, disaient-ils, l'autorité royale prête à tomber en France, profitèrent de l'horreur universelle pour anéantir cette autorité. L'assassinat du duc de Guise, aux États de Blois, fit égorger Henri III et son illustre successeur.

Carlos, avant le temps au tombeau descendu,
Jette un cri douloureux qui n'est pas entendu :
Le sang de votre sœur demande aussi vengeance.

Isabelle de Valois, sœur de Charles IX, épousa Philippe II, roi d'Espagne. Elle avait été promise à don Carlos, et périt empoisonnée, dit-on, pour s'être montrée trop sensible à l'amour de ce jeune prince. Ils moururent tous les deux en 1568.

Pensez-vous qu'il oublie, en faveur de la France,
Et leurs communs aïeux, et leur double alliance ?

L'empereur Maximilien II, et le roi d'Espagne Philippe II, étaient cousins germains. Maximilien avait épousé Marie d'Autriche, sœur de Philippe ; et Philippe, Marguerite d'Autriche, sœur de Maximilien.

Au temps où Charles-Quint, lassé de sa grandeur,
Nommant son fils monarque, et son frère empereur.

En 1555, Charles-Quint abdiqua la couronne d'Espagne en faveur de Philippe II son fils, et, trois ans après, la couronne impériale en faveur de son frère Ferdinand Ier, père de Maximilien II. Cette division de l'héritage de Charles-Quint changea l'équilibre de l'Europe. C'est par cet événement que la France parvint, un demi-siècle après, à prendre son rang de puissance dominante.

Ah ! si Rome oubliait qu'un roi... de votre nom,
Réduisit Alexandre à demander pardon.

Il est ici question de Charles VIII et d'Alexandre VI. L'entrée triomphante de Charles VIII dans la ville de Rome, est de 1495. Après avoir conquis presque toute l'Italie, il revint en France, épuisé d'hommes et d'argent. L'exemple de ce prince ne désabusa point Louis XII et François Ier, ses successeurs, de cette chimérique conquête de l'Italie. Leurs succès ruinèrent la France, malgré l'économie de Louis XII, et la vénalité des charges établie sous François Ier. Les finances de France, écrasées de jour en jour depuis la mort de Louis XI, ne se relevèrent que sous le ministère de Sully.

Il s'élève pour nous aux champs de l'Amérique,
De nouveaux intérêts, une autre politique.

L'amiral de Coligni fut le premier qui envoya une colonie française dans le nord de l'Amérique. La découverte de ce continent, et la découverte bien plus importante de l'imprimerie, ont changé la face de l'univers. La communication des idées est devenue si

rapide, qu'on peut prédire avec assurance que la tyrannie et la superstition seront exilées du monde dans quelques siècles, et de l'Europe entière avant cent années. Cette pensée m'a toujours dominé : c'est en songeant à ce commerce de pensées si continuel et si rapide, que je me suis écrié, dans un dithyrambe sur l'Assemblée nationale :

Le Russe et l'Ottoman, l'Afrique plus grossière,
Presque tous les humains sous le joug abrutis,
Au sein d'une antique poussière
Baissent leurs fronts anéantis.
Tout sera libre un jour : un jour la tyrannie,
Sans appui, sans états, de l'univers bannie,
Ne verra plus le sang cimenter ses autels ;
Et, des vertus mère féconde,
La liberté, reine du monde,
Va, sous d'égales lois, rassembler les mortels.

Où donc est ce pouvoir grossi par tant de crimes ?
Où donc est, diront-ils, ce monstre audacieux ?
Ses pieds touchaient aux noirs abîmes ;
Son front se perdait dans les cieux.
Il osait commander : les peuples en silence,
De ses décrets impurs adoraient l'insolence ;
Le monde était aux fers : le monde est délivré ;
Et l'auteur de son esclavage,
Vomi par l'infernal rivage,
Dans le fond des enfers est à jamais rentré.

ACTE III.

...Et que votre naissance
Semblait d'un si haut rang vous ôter l'espérance.

Le père du chancelier de l'Hôpital était médecin du connétable de Bourbon, et petit-fils d'un juif d'Avignon, si l'on en croit Varillas.

Ah ! Suger, Olivier, de qui les noms vantés
Seront de siècle en siècle à jamais répétés.

Suger fut ministre ou sénéchal sous Louis VII ; Olivier fut chancelier de France, sous Henri II. La vertu du chancelier Olivier est vantée souvent dans les épîtres du chancelier de l'Hôpital qui lui succéda immédiatement.

La paix a de nos maux trois fois rompu le cours,
Et toujours étouffés ils renaissent toujours.

La première paix entre les protestants et les catholiques fut conclue en 1563, très-peu de temps après l'assassinat du duc François de Guise ; la seconde fut conclue en 1568 ; elle est connue sous le nom de paix de Longjumeau. La troisième fut conclue en 1570 à Saint-Germain ; cette troisième paix ne fut proposée, de la part de Catherine de Médicis, que pour attirer à Paris les chefs du parti protestant.

Comment déterminer les bornes des pensées ?

Des philosophes ont demandé longtemps la tolérance religieuse ; mais ce mot de tolérance est très-déplacé, quand il s'agit d'opinions métaphysiques. Dans un pays libre, on doit avoir la liberté la plus illimitée de manifester ses opinions, sauf à être puni, d'après la loi, si les opinions manifestées ont pu nuire à la société : mais, en fait d'opinion, la calomnie seule est nuisible, la calomnie seule est punissable ; tout le reste doit être indifférent.

La liberté religieuse n'est encore établie sur la terre que dans quelques provinces de l'Amérique septentrionale ; et ces provinces sont encore le seul pays, jusqu'à ce jour, où les hommes aient joui d'une véritable liberté.

Dix ans déjà passés, un édit important
Permit dans mes États le culte protestant.

Cet édit est de 1562.

Ils doivent leurs États à l'un de vos ancêtres.

Pépin, fils de Charles Martel, étant devenu roi des Français, donna l'exarcat de Ravenne au pape Étienne III, pour en jouir à perpétuité, lui et ses successeurs. Son fils Charlemagne confirma cette donation sous le pontificat d'Adrien I ; les papes étaient alors vassaux des rois de France. Telle est l'origine de ces longues guerres de l'empire et du sacerdoce, qui ont désolé si longtemps l'Italie et l'Allemagne. De là vinrent tous les malheurs de la célèbre maison de Souabe, qui descendait de Charlemagne.

Jean sans Terre quittant, reprenant la couronne.

Jean-sans-Terre, roi des Anglais, fut excommunié par le pape Innocent III. Ce pontife accorda l'investiture du royaume d'Angleterre au dauphin Louis, fils de Philippe-Auguste ; mais le faible Jean-sans-Terre, ayant mis son empire sous la protection du pape, et s'étant déclaré vassal du saint-siége, le pontife *équitable* retira son excommunication. Le roi de France fut excommunié à son tour, aussi bien que son fils, qui, malgré les défenses de la cour de Rome, avait passé la mer pour se mettre en possession du royaume d'Angleterre. L'infortuné Jean mourut bientôt, consumé de chagrins ; son fils Henri III lui succéda. Le dauphin repassa en France, après avoir été roi des Anglais durant une année : à son retour, il fut contraint de se soumettre à la pénitence qui lui fut imposée par le souverain pontife ; ses chapelains allèrent à Rome demander pardon pour lui, et ce pardon lui fut accordé, à condition qu'il donnerait, deux ans de suite, au saint-siége, la dîme de ses revenus.

Sept empereurs chassés de l'Église et du trône.

Les sept empereurs dont il s'agit, sont Henri IV, Henri V, Frédéric I surnommé *barbe-rousse*, Philippe *le régent*, Othon IV,

Frédéric II, Conrad IV. Les lecteurs seront bien aises peut-être de jeter un coup-d'œil rapide sur cette foule d'attentats des souverains pontifes.

L'empereur Henri IV est excommunié par Grégoire VII, par Victor III, par Urbain II, principal auteur des croisades, et par Pascal II. Soutenu et conseillé par la cour de Rome, le fils de ce grand et malheureux empereur se fait élire à la place de son père vivant; Henri IV demande grâce à ce fils coupable, et meurt à Liége en appelant sur lui les vengeances du ciel. Henri V fit déterrer le corps de son père qui était mort rebelle au Saint-Siége, et chargé des excommunications des quatre souverains pontifes.

Henri V, une fois affermi sur le trône impérial, change de dispositions envers la cour de Rome. Il est excommunié par Pascal II, par Gélase II, et par Calixte II.

Le duc de Saxe, Lothaire, élu empereur après la mort d'Henri V, conserve la paix avec la cour de Rome, à force de complaisance, ou plutôt de bassesse. Il fut, dit-on, le premier empereur qui baisa les pieds du pape. Le Vatican érigea dès lors en usage inviolable, cette humiliante cérémonie. Pour s'y soustraire, Conrad III, son successeur, n'alla point se faire couronner en Italie.

Frédéric Ier, successeur et neveu de Conrad III, et si célèbre sous le nom de Fredéric barbe-rousse, baise les pieds d'Adrien IV, et conduit sa mule dans Rome; il est excommunié par Alexandre III; il crée deux anti-papes, et après vingt ans de victoire, il finit par faire la paix avec ce même Alexandre III : cette paix fut conclue à Venise; Frédéric baisa les pieds de son ennemi, et conduisit sa mule dans la place de Saint-Marc.

Henri VI, étant devenu empereur, après la mort de Frédéric I, son père, ménage constamment les souverains pontifes pour opprimer le reste de l'Italie sans obstacle. Il fut injuste, avide et cruel, mais il ne fut point excommunié.

Philippe I est excommunié par Innocent III, pour s'être dit empereur sans la permission du pape : Innocent III lui propose de lever l'excommunication, s'il veut donner sa sœur en mariage au neveu du souverain-pontife; Innocent III demande aussi, pour la dot de cette princesse, plusieurs provinces de l'Italie ; la proposition n'est pas acceptée.

Le même Innocent III excommunie Othon IV qu'il avait longtemps soutenu sous le règne de Philippe I.

Grégoire IX, frère d'Innocent III, excommunie Frédéric II, successeur d'Othon IV et petit-fils de Barberousse, qu'il égalait par le courage et l'ambition. Durant toute sa vie, Frédéric II ne cessa de combattre et de négocier, pour établir en Italie le siége de l'Empire : aussi nul empereur ne fut plus odieux au Vatican. Célestin IV et Innocent IV l'excommunièrent, comme avait fait Grégoire IX. La cour de Rome attribua le livre *de tribus impostoribus*, à son chancelier Desvignes.

Conrad IV hérita de l'excommunication lancée contre son père,

de la haine du Saint-Siége et des malheurs qui poursuivaient sa maison, depuis plus de deux siècles. Les factions guelfes et gibelines déchirèrent l'Italie pendant son règne, comme durant les règnes de ses prédécesseurs. Il mourut empoisonné, dit-on, par Mainfroi, bâtard de Frédéric II, et chef d'un parti considérable qui lui donna le trône de Naples et de Sicile.

Voyez Charles d'Anjou, le fils des rois de France.

Ce fougueux pape Innocent IV, après avoir déposé Frédéric II dans le concile de Lyon, après avoir prêché une croisade contre Conrad IV, et une autre contre Mainfroi, proposa le royaume de Naples au comte d'Anjou, frère de Louis IX, roi de France. Trois successeurs d'Innocent IV firent les mêmes offres au comte d'Anjou qui résolut enfin de les accepter. Il se rendit maître de Naples et de la Sicile; le jeune Conradin fut défait en bataille rangée; Charles d'Anjou eut la barbarie de lui faire trancher la tête, ainsi qu'à son cousin le duc d'Autriche; il eut la barbarie plus grande de revêtir cet assassinat des formes de la justice; ces deux jeunes princes furent condamnés par un jugement juridique; ce jugement fut exécuté en 1268. Quinze ans après, les vêpres siciliennes vengèrent la mort de ces innocentes victimes.

C'est ainsi qu'au milieu des bûchers de Constance,
Le schisme d'un moment puisa quelque importance.

Le Concile de Constance fut convoqué en 1414 par le pape Jean XXIII; on y condamna les opinions de Wiclef et de Jean Huss; l'année suivante, le concile fut terminé par le supplice de Jean Huss et de son disciple Jérôme de Prague. Jean Huss avait un sauf-conduit de l'empereur Sigismond. Ces deux hérésiarques furent brûlés avec beaucoup de cérémonie, en présence du pape, de l'empereur et des pères du concile, pour l'édification des fidèles. Ces meurtres occasionnèrent en Allemagne une guerre longue et cruelle, vulgairement appelée *guerre des Hussites*. Martin Luther, dans le même siècle, renouvela, avec un succès prodigieux, les opinions de Wiclef et de Jean Huss.

Citoyen de la France, et sujet sous cinq rois,
Sous votre frère et vous ministre de ses lois.

Il était né en 1505; par conséquent il avait vu Louis XII, François I, Henri II, François II et Charles IX. Le cardinal de Lorraine, qui fut longtemps son protecteur, le fit nommer chancelier sous François II.

ACTE IV.

La France, dont jadis il mérita l'estime,
L'accuse de pencher en secret pour Calvin.

Le chancelier de l'Hôpital défendit la cause des protestants au

colloque de Poissi, en 1561 ; et l'année suivante, à l'assemblée de Saint-Germain. Le discours qu'il prononça au colloque de Poissi, fut censuré par la Sorbonne. Cette chaleur qu'il mit à défendre un tiers des Français, fut attribuée par la multitude à son penchant pour les opinions nouvelles : de là, le proverbe populaire, *gardons-nous de la messe du Chancelier.*

J'ai fait serment partout que le chef des rebelles,
Pour d'utiles forfaits renonçant aux combats,
De Charle et de moi-même a juré le trépas.

Simon le Mai, accompagné de plusieurs assassins, voulut attenter, en 1566, à la vie de Charles IX, de Catherine de Médicis et du duc d'Anjou ; les meurtriers tentèrent ces assassinats sous l'hôtel-de-ville, un soir que la famille royale, après souper, retournait du Louvre à Saint-Maur, maison de plaisance de Charles IX. La faction des Guise prétendit que l'amiral de Coligni était le premier auteur de ce crime, comme elle avait assuré, en 1563, qu'il avait déterminé Poltrot à tuer le duc François de Guise.

...Le roi l'avait promis.

Trois heures après l'exécution du crime de Maurevert, Charles IX alla voir l'amiral de Coligni, et lui promit de rechercher et de faire punir les auteurs du complot : c'était le 22 août 1572 ; il le fit égorger deux jours après.

Toujours les protestants ont été vos victimes :
C'est vous qui réclamiez, pour soumettre les cœurs,
Le secours des bourreaux et des inquisiteurs :
C'est vous qui menaciez du plus honteux supplice,
De malheureux sujets qui demandaient justice ;
Vous, enrichi des pleurs et du sang des Français,
Comblé tout à la fois de biens et de forfaits.

Le cardinal de Lorraine avait neuf évêchés ou archevêchés, et autant d'abbayes : au concile de Trente, il s'opposa fortement à l'établissement du divorce en France ; mais, en récompense, il proposa pour ce royaume l'établissement de l'inquisition. Dès ce moment, il avait conçu le dessein de perdre l'amiral, et tous les chefs des protestants. Ecoutons Pasquier, cité par Bayle, article du cardinal de Lorraine. *Parce que les ministres,* dit-il, *gagnaient auparavant le peuple par prêches et exhortations ; aussi, M. le cardinal de Lorraine a voulu faire le semblable entre nous. Il a premièrement prêché en l'église Nôtre-Dame, ouï d'une incrédibile affluence d'auditeurs : et depuis, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, toutes les féries et octaves de la Fête-Dieu, par entre-suites de journées, lui prêchant un jour, et le lendemain le minime dont je vous ai ci-dessus écrit ; admonestant, sur toute chose, le peuple, qu'il fallait plutôt mourir et se laisser épuiser jusqu'à la dernière goutte de sang, que de permettre, contre l'honneur de Dieu et de son église, qu'autre religion eût cours en France, que*

celle que nos ancêtres avaient si étroitement et si religieusement observée. Ce m'a été chose aussi nouvelle de voir prêcher un cardinal, comme peu auparavant un ministre : il a excité grandement le peuple aux armes. Bayle termine cet article par une invective éloquente contre le cardinal de Lorraine, dont les mœurs étaient aussi peu évangéliques que le caractère. Cette énergique sortie trouvera sa place ici ; et peut-être l'autorité de Bayle en imposera à quelques gens qui, ne connaissant pas mieux l'histoire que la poésie dramatique, m'ont reproché d'avoir représenté ce cardinal bénissant à Paris le glaive des assassins. Il était à Rome, sans doute ; mais, de Rome, il dirigeait les meurtres qu'il avait conseillés ; mais il donna mille écus d'or au courrier qui lui apporta la nouvelle du massacre. « C'était un grand cardinal, qui « ne s'exposait à rien, en allumant par tous les coins du royaume « la guerre civile : il était assuré de suivre toujours la cour, à « l'abri de tout danger et de toute peine, et que, pendant que les « provinces seraient un théâtre de carnage, il continuerait à *se* « *vautrer* dans les voluptés ; que son luxe, sa pompe, sa bonne « chère, ses amourettes ne souffriraient point d'interruption. C'est « là un sujet de scandale, qui doit augmenter prodigieusement « l'horreur que fait aux ames véritablement chrétiennes, un prédi« cateur boute-feu, cornet de guerre, et de supplices, et de tue« ries, homme qui, à proprement parler, n'est point de la religion « de J.-C. mais de celle de Saturne, et qui, dans le fond, pratique « ce que les prêtres de Carthage pratiquaient anciennement en « l'honneur de ce faux dieu ; ils lui immolaient des hommes, et « s'imaginaient que sa religion demandait de telles victimes ».

Voyez ci-après, la Lettre aux auteurs de la Chronique de Paris, sur un article du Mercure.

ACTE V.

Pardon, Dieu tout puissant, Dieu qui venge les crimes.

Quelques historiens ont révoqué en doute les remords de Charles IX ; mais je crois que, d'après son caractère, il est impossible qu'il n'en ait pas éprouvé. Mahomet, Henri VIII, Cromwell, sont des scélérats sans remords : mais l'irrésolution avant le crime annonce nécessairement le repentir après l'exécution du crime.

FIN DES NOTES.

DISCOURS

PRONONCÉ

DEVANT MM. LES REPRÉSENTANTS

DE LA COMMUNE

Le vingt-trois août 1789

Messieurs,

Je suis l'auteur de la tragédie de Charles IX, que le public a bien voulu demander. Je viens vous l'apporter. Je ne me dessaisirai point de mon manuscrit ; mais je suis prêt à lire la pièce devant les personnes qu'il vous plaira de nommer pour en prendre connaissance ; ou bien, si vous l'aimez mieux, l'un de vous, Messieurs, la lira devant les arbitres, pourvu que je sois présent à la lecture.

Quelques membres du public ont désiré que cette tragédie, avant d'être représentée, fût soumise à votre examen. La confiance que vous avez méritée peut justifier, jusqu'à un certain point, cette censure provisoire, et vos avis sont faits pour m'éclairer. Mais je parle devant des citoyens aussi instruits que vertueux : je dois leur parler en citoyen. Le peuple français veut être libre, et vous avouerez qu'il en est digne. Tout homme libre doit publier sa pensée de quelque manière que ce soit, comme il doit pouvoir subir la peine prononcée par la loi, s'il est condamné par la loi. Les citoyens ne doivent être soumis qu'aux lois, et l'opinion d'un seul homme ou de plusieurs hommes n'est point une loi. Il n'est pas question de changer de censeurs ; il est question d'abolir la censure. Toute espèce de censure est une atteinte au droit des hommes : et qu'importe le nom, quand la chose est exactement la même ?

Vainement voudrait-on établir une différence entre la presse et le théâtre. Une pièce de théâtre est un moyen de publier sa pensée. Tout homme libre, je le répète, doit pouvoir publier sa pensée, dès qu'il se rend responsable. Quand un principe est évident, tous les résultats nécessaires ne peuvent être contestés. Or, ce n'est point parmi des hommes aussi éclairés que vous, qu'un pareil principe trouvera des contradicteurs.

Si, du principe général, nous descendons au cas particulier dont il s'agit en ce moment, je vous dirai, Messieurs, que ne connaissant point la tragédie de Charles IX, vous pourriez vous en former une idée fausse. On vous aura dit, peut-être, que cette tragédie serait très-dangereuse dans les circonstances actuelles. S'il est dangereux de faire détester le fanatisme et la tyrannie ; s'il est

dangereux de faire aimer la vertu, les lois, la liberté, la tolérance, permettez-moi de me vanter ici qu'il est peu d'ouvrages aussi dangereux que Charles IX.

En peignant la rage des guerres civiles, cette pièce n'en peut inspirer que l'horreur. En peignant un roi perfide, sanguinaire et bourreau de son peuple, elle doit faire aimer, plus que jamais, le gouvernement d'un monarque dont la franchise et la bonté sont connues ; d'un monarque, second père du peuple, et restaurateur de la liberté française ; d'un monarque, digne héritier de ce Henri IV, dont j'ai voulu présenter la jeunesse à l'amour d'une nation généreuse, et devenue libre.

Quant aux allusions, car il faut trancher le mot ; quant aux allusions prétendues que pourrait offrir l'ouvrage, après celle de Henri IV, je n'en connais qu'une possible, et je la crois inévitable. En écoutant le Chancelier de l'Hôpital, le public croira, sans doute, écouter ce grand ministre, né, comme lui, dans le corps du peuple, qu'on avait osé nommer le tiers-état ; rappelé, comme lui, au ministère dans les circonstances les plus difficiles ; comme lui, écrivain philosophe ; comme lui, réunissant les vertus d'un sage, et les talents d'un homme d'état.

Ces allusions, je ne les ai point cherchées ; le temps les a rendues naturelles. J'ai composé mon ouvrage quand elles n'existaient pas encore, quand la France regrettait cet excellent administrateur, quand la révolution qui s'opère ne pouvait pas même être devinée. Ceux qui me connaissent, ne me soupçonneront pas de flatterie. Je ne demande, je n'attends, je ne veux rien qu'une seule chose, l'exercice légitime de mes droits d'homme et de citoyen. Dans ces droits est compris celui de publier ma pensée, sans être assujetti à aucune censure, et celui de n'être soumis qu'aux lois établies par les Représentants de la Nation.

Peut-être, Messieurs, dans un moment où aucun pouvoir n'est fixé d'une manière irrévocable ; peut-être le nouveau tribunal, qu'une partie du public m'a indiqué, doit paraître nécessaire à la tranquillité de cette capitale. Mais je dois vous dire, Messieurs, qu'après l'établissement des lois ce serait une injustice inutile, et que toute espèce de censure est une vexation. Je publierai mon discours, pour faire savoir comment je me soumets à l'examen qu'on a désiré. La lecture de la tragédie de Charles IX vous prouvera ce que j'ai avancé ; et, comme il n'est pas ici question de talents, je suis convaincu que vous y trouverez les intentions d'un bon citoyen, seul titre dont je sois jaloux. Si, par un malheur que j'aime à croire impossible, vous jugiez la représentation d'une telle pièce dangereuse en ce moment, j'ose vous prier, Messieurs, de vouloir bien publier vos motifs, afin que je puisse y répondre publiquement. Je vous respecte beaucoup, Messieurs ; mais je respecte encore plus la justice et la vérité. Votre estime me sera bien chère ; mais celle du public, que vous représentez, m'est encore plus précieuse.

ADRESSE

AUX

SOIXANTE DISTRICTS DE PARIS.

Messieurs,

Si je n'y étais forcé, je ne me permettrais pas de vous demander un moment de l'attention que vous consacrez à la chose publique. Mais j'apprends que dans quelques districts, plusieurs personnes ont parlé de la tragédie de Charles IX, comme d'un ouvrage dangereux. Un ouvrage ne peut être dangereux que de trois manières : s'il est calomnieux, s'il est contraire aux mœurs, s'il est contraire à la morale. Mon ouvrage est-il dans un des cas énoncés? il est pernicieux, sans doute. N'y est-il pas? toute personne qui l'accuse, se rend coupable de calomnie.

Il y a quinze mois, Messieurs, que la tragédie de Charles IX a été reçue à la comédie française. Il y a deux mois que le public l'a demandée; il a desiré que messieurs les Représentants de la Commune en prissent connaissance. Messieurs les Représentants de la Commune ont nommé des commissaires pour l'examiner et les commissaires ont jugé que la pièce ne pouvait être défendue. Elle était calomniée dès-lors par les ennemis du peuple; par ceux qui voudraient maintenir en France les préjugés, le fanatisme et la tyrannie; par ceux qui jadis avaient diffamé Tartuffe et Mahomet. Je ne veux établir sans doute aucune comparaison de mérite entre Charles IX et ces deux pièces admirables; il n'est ici question que de moralité.

Quelques gens ont osé dire que j'avais retracé le crime de la nation. Ce n'est plus me calomnier, c'est calomnier la nation entière. Le crime que j'ai retracé dans ma pièce, et que M. de Voltaire avait peint avant moi dans le second chant de la Henriade, est le crime de Charles IX, de Catherine de Médicis, des Guise; mais nullement celui de la nation. Dans aucune pièce de théâtre, j'ose le dire, la nation française n'est aussi vantée que dans Charles IX; dans aucune, la cause du peuple et des lois n'est plus fortement défendue. Aucune ne fait haïr davantage la tyrannie, le fanatisme, le meurtre, les guerres civiles; aucune ne fait aimer davantage la vertu, la liberté, la tolérance. S'il s'agissait d'une farce indécente et obscène, ou d'une pièce infectée d'adulation et de servitude, peut-être n'y aurait-il point de réclamations; mais c'est l'ouvrage d'un homme libre. Il n'est fait ni pour des esclaves, ni pour des courtisanes; il est fait pour une nation qui a conquis sa liberté, pour

une nation gouvernée par un roi juste, confiant, généreux, digne d'elle, et qu'elle chérira toujours, par la même raison qu'elle détestera toujours la mémoire des Louis XI et des Charles IX.

Voulez-vous bien, Messieurs, prendre acte de l'adresse que j'ai l'honneur de vous envoyer? Si l'ouvrage, une fois connu, se trouve calomnieux, ou contraire aux mœurs, ou contraire à la morale, je me dévoue au mépris des gens de bien, comme j'aurai droit à leur estime si tout ce que j'affirme est la vérité. Si quelques personnes jugeaient à propos de vous dénoncer l'ouvrage, soit avant, soit après sa représentation, je vous supplie, Messieurs, de les engager à publier leurs noms, afin que je puisse repousser ouvertement leurs attaques, et les poursuivre, s'il en est besoin, comme calomniateurs. Vous approuverez la sensibilité d'un citoyen dont le patriotisme ne devrait pas être attaqué. Mon dévouement aux bons principes est connu de tous ceux qui ont entendu prononcer mon nom. Je supplie ceux dont je suis ignoré, de ne pas se laisser entraîner par les clabauderies des citoyens mal intentionnés. En composant un ouvrage de la nature de celui dont il s'agit, j'ai dû m'attendre à des cabales très-violentes; mais aussi j'ai dû m'attendre à trouver un appui dans tous les hommes qui ont une âme énergique et libre, c'est-à-dire, dans tous les vrais Français.

DE LA

LIBERTÉ DU THÉATRE

EN FRANCE

I. Ceux qui pensent et qui savent exprimer leurs pensées, sont les plus redoutables ennemis de la tyrannie et du fanatisme, ces deux grands fléaux du monde. L'imprimerie doit détruire, à la longue, la foule innombrable des préjugés. Grace à cette découverte, la plus importante de toutes, on ne verra plus l'esprit humain rétrograder, et des siècles de barbarie succéder aux siècles de lumières. En vain ceux qui sont intéressés à tromper les peuples voudraient maintenant ralentir la communication des idées. La persécution contre les livres ne fait qu'irriter le génie : elle ne saurait empêcher, ni même retarder les révolutions qui s'opéreront, de siècle en siècle, dans l'esprit général ; et les persécuteurs ne réussiront qu'à se rendre odieux, en troublant, il est vrai, le repos des écrivains illustres, mais en augmentant leur célébrité.

II. Cependant, lorsqu'un gouvernement s'efforce, quoique infructueusement, de gêner, de quelque manière que ce soit, le commerce des pensées, on peut en conclure, sans hésiter, que la nation soumise à ce gouvernement ne connaît aucune liberté. Lorsque cette nation, lasse d'être avilie, veut ressaisir des droits imprescriptibles, elle doit commencer par secouer ces entraves ridicules qu'on donne à l'esprit des citoyens. Alors il devient permis de publier ses pensées, sous toutes les formes possibles. Il ne faut pas s'imaginer qu'on pense librement chez une nation où le théâtre est encore soumis à des lois arbitraires, tandis que la presse est libre; et ce n'est pas à la fin du dix-huitième siècle, que des Français peuvent contester l'extrême importance du théâtre.

III. Les mœurs d'une nation forment d'abord l'esprit de ses ouvrages dramatiques; bientôt ses ouvrages dramatiques forment son esprit. L'influence du théâtre sur les mœurs n'a pas besoin d'être prouvée, puisqu'elle est indispensable. L'amour-propre, mobile de toutes les actions humaines, principe des bonnes et mauvaises qualités chez tous les hommes, les rend peu disposés à profiter de l'instruction directe. Mais dans une belle pièce de théâtre, le plaisir amène le spectateur à l'instruction sans qu'il s'en aperçoive, ou qu'il y puisse résister. L'homme est essentiellement sensible. Le poète dramatique, en peignant les passions, dirige

vant, fit marcher la nation vers la vérité, d'une manière aussi forte et plus directe, Molière déchiré, calomnié par la cabale des prêtres, Molière insulté en pleine église par Bourdaloue, Molière en insérant dans sa pièce un panégyrique de Louis XIV, sut intéresser l'orgueil de ce prince, et s'assurer de son appui. Ce despote, jeune alors, aidé d'un esprit droit et d'une forte volonté, donna, pour un moment, au théâtre d'un peuple asservi, un peu de cette liberté qui caractérise le théâtre des nations gouvernées par elles-mêmes. Il aida Molière à triompher de ses ennemis, et cette admirable comédie fut représentée. Elle ne l'aurait pas été, je pense, en des temps postérieurs au règne de Louis XIV ; elle éprouverait de grandes difficultés dans ce moment-ci. Louis XIV, lui-même, n'aurait pas toujours été si favorable à Molière. Lorsque dans ses dernières années, affaibli par l'âge et par les chagrins, lassé d'une puissance arbitraire exercée pendant plus d'un demi-siècle, il traînait les restes de sa vie entre son confesseur jésuite, et sa maîtresse janséniste, il n'est pas probable qu'il eût pris plaisir à voir tourner en ridicule les charlatans de dévotion; et leurs cris auraient infailliblement étouffé, près du vieux monarque, les réclamations du philosophe.

IX. Ainsi, tout variait en France sous le despotisme aristocratique dont nous voulons secouer le joug : ainsi la loi d'hier n'était plus celle d'aujourd'hui, et celle d'aujourd'hui se voyait le lendemain remplacée par une autre : ainsi le moindre ami du prince, un valet-de-chambre, une courtisane en faveur, la maîtresse d'un ministre ou d'un premier commis, persécutait insolemment la philosophie, ou la protégeait plus insolemment. On a vu Voltaire, luttant à chaque nouveau chef-d'œuvre contre la foule des envieux et des fanatiques, forcé de ménager des courtisans qu'il méprisait, déplorant la pusillanimité de ses concitoyens, disant la vérité par vocation, par besoin, par enthousiasme pour elle, se rétractant, se reniant lui-même pour échapper à la persécution ; admiré sans doute, mais dénigré, mais haï, mais enfermé deux fois dans les cachots de la Bastille, exilé, contraint de vivre éloigné de sa patrie, osant à peine venir expirer dans cette ville qui se glorifie de l'avoir vu naître, jouissant des honneurs d'un triomphe, et trouvant à peine un tombeau ; avant ce dernier opprobre, poursuivi pendant trente années, jusqu'au pied du Mont-Jura, par des mandements et des réquisitoires; flattant sans cesse et les flatteurs et les maîtresses du feu roi ; et laissant à la postérité, avec un exemple de force, un exemple de faiblesse qui déposera moins contre lui que contre son siècle, indigne encore, à bien des égards, d'être éclairé par un si grand homme.

X. Et que n'eût-il pas fait dans des circonstances plus heureuses ? quel essor n'eût pas pris son génie? quelle importance n'eût point acquise la tragédie dans notre siècle, si des obstacles puérils n'eussent point arrêté la marche de Voltaire? Il a parfaitement connu la majesté de ce beau genre de poésie. Dans Mérope et dans Oreste, il a transporté sur notre scène l'austère simplicité de la

scène grecque. Dans Mahomet et dans Alzire, il a su déployer, avec une énergie jusque-là inconnue des Français, cet amour de l'humanité, cette haine du fanatisme, cette passion pour la tolérance, qui fait aimer ses beaux ouvrages autant qu'on les admire. Combien il aurait donné de plus grandes leçons, s'il n'eût pas été forcé d'affaiblir ou de voiler ses intentions en présentant sur la scène des mœurs étrangères et des faits inventés ! Quelle carrière immense ce redoutable ennemi de la superstition aurait vu s'ouvrir devant ses pas, en jetant les yeux sur l'histoire moderne ! Là, tous les grands préjugés s'offrent à combattre. De quels traits de feu n'eût-il pas su peindre les usurpations et les fureurs du sacerdoce ; l'établissement de l'inquisition ; les forfaits d'un Alexandre VI ; les guerres longues et sanglantes que le fanatisme allumait, tour-à-tour, dans tous les coins de l'Europe ; des millions d'hommes égorgés pour des querelles théologiques ; et, malgré tant d'atrocités, les peuples courbant toujours la tête sous un joug imbécile et cruel, que leur sang avait tant de fois rougi !

XI. Il n'aurait point, sans doute, (je suppose toujours des temps plus heureux,) il n'aurait point dégradé la tragédie nationale en la consacrant, comme a fait un homme médiocre, à des aventures sans importance, à des fanfaronnades militaires, à des flatteries serviles, flétrissantes pour l'auteur qui ose les risquer et pour l'auditoire qui peut les souffrir. Voltaire, poète, historien et philosophe, était vraiment digne de créer parmi nous une scène nationale. On peut lui reprocher d'avoir médiocrement aimé la liberté : on peut lui reprocher même d'avoir souvent déifié les tyrans et la tyrannie. Mais les grands hommes sont ceux qui ont moins de préjugés que le vulgaire. En faisant marcher l'esprit de son siècle. Voltaire dépendait lui-même de cet esprit ; ou peut-être il a cru qu'il devait subir un joug pour qu'on lui permît d'en briser un autre. S'il avait vu autour de lui se former une puissance publique, il aurait écrit avec plus de hardiesse et de profondeur sur les matières politiques. Dans les circonstances où nous sommes, l'autorité arbitraire n'aurait point eu d'adversaire plus intrépide. Il aurait compris que la tyrannie est mille fois plus dangereuse que le fanatisme. Le fanatisme, sans la tyrannie, ne saurait avoir aucune puissance : avec de l'argent et des soldats, la tyrannie est toujours toute-puissante.

XII. Échauffé, dès mon enfance, par les écrits des grands hommes, pénétré des vérités sublimes qu'ils ont exprimées avec tant d'énergie, passionné pour l'indépendance, et révolté contre toute espèce de tyrannie ; mais, par une suite de ce caractère, me sentant très-incapable de parvenir à la faveur, sous un gouvernement arbitraire, je m'étais livré de bonne heure à la philosophie et aux belles-lettres. J'avais compris que dans un état où l'intrigue dispose de toutes les places, un bon livre, c'est-à-dire un livre utile, devient la seule action publique permise à un citoyen qui ne veut point descendre à des démarches humiliantes. Entraîné vers la tragédie, non-seulement par un penchant irrésistible, mais par un

choix médité, par une persuasion intime que nulle espèce d'ouvrage ne peut avoir autant d'influence sur l'esprit public, j'avais conçu le projet d'introduire sur la scène française les époques célèbres de l'histoire moderne, et particulièrement de l'histoire nationale ; d'attacher à des passions, à des événements tragiques, un grand intérêt politique, un grand but moral. La tragédie est plus philosophique et plus instructive que l'histoire, écrivait jadis Aristote. J'avais cru qu'on pouvait rendre notre théâtre plus sévère encore que celui d'Athènes. J'avais cru qu'on pouvait chasser de la tragédie ce fatras d'idées mythologiques et de fables monstrueuses, toujours répétées dans les anciens poètes. J'avais cru enfin qu'en joignant à la gravité, à la profondeur des mœurs de Tacite, l'éloquence harmonieuse, noble et pathétique des vers de Sophocle, un talent supérieur au mien pourrait faire dire un jour à tous les gens raisonnables, ce qu'Aristote écrivait il y a près de trois mille ans.

XIII. J'ai du moins saisi la seule gloire où il m'était permis d'aspirer, celle d'ouvrir la route, et de composer le premier une tragédie vraiment nationale. Je dis le premier, car tout le monde doit sentir que des romans en dialogue sur des faits très-peu importants, ou traités avec l'esprit de la servitude, ne sauraient s'appeler des *tragédies nationales ;* et les personnes un peu lettrées n'ignorent pas qu'on avait fait, il y a plus d'un siècle, des tentatives en ce genre. J'ai choisi, pour mon coup d'essai, le sujet, j'ose le dire, le plus tragique de l'histoire moderne, la saint-Barthelemi. Nul autre ne pouvait offrir, peut-être, une aussi forte peinture de la tyrannie jointe au fanatisme. J'ai tâché de représenter fidèlement le caractère irrésolu, timide et cruel du roi Charles IX, la politique sombre et perfide de Catherine de Médicis, l'orgueil et l'ambition du duc de Guise, ce même orgueil, cette même ambition masquée, dans le cardinal de Lorraine, d'un zèle hypocrite pour la religion catholique. J'ai opposé à cette cour de conspirateurs, la fière et intrépide loyauté de l'amiral de Coligni, la noble candeur de son élève le jeune roi de Navarre, depuis notre bon roi Henri IV, et le grand sens du chancelier de l'Hôpital, ce ministre ami des lois et de la tolérance. Que le public me permette de l'entretenir un moment, non pas précisément de cet ouvrage qui n'a pas encore été soumis à son jugement, mais des difficultés qu'il a fait naître à plusieurs lectures, et des prétendus inconvénients que quelques gens ont trouvés à sa représentation. Mes lecteurs voudront bien remarquer qu'en répondant aux objections faites contre cette tragédie, j'aurai répondu à toutes celles qu'on pourrait faire contre les tragédies politiques et nationales. Elles demandent à être traitées avec cette liberté austère et impartiale, avec cette haine des abus, avec ce mépris des préjugés qui distingue un poète et un historien philosophe. S'il se trouve, et certainement il s'en trouvera parmi ceux qui jetteront un coup-d'œil sur cet écrit ; s'il se trouve des personnes bien convaincues que ce genre d'ouvrage ne serait pas moins utile qu'il serait intéressant pour la nation ; s'il se trouve, et

certainement il s'en trouvera, des personnes étonnées de la puérilité des objections que je m'apprête à réfuter, je les prie d'observer que ces objections m'ont surpris plus qu'un autre ; et je les prie encore de vouloir bien se joindre à moi, d'unir, sur ce point, leur voix à la mienne, et d'employer, pour soutenir la raison, un peu du zèle et de l'ardeur qui n'ont cessé d'animer ceux qui font profession de la combattre.

XIV. Est-il possible de représenter, sur le théâtre, un roi de France tout à-la-fois homicide et parjure, un roi de France qui verse le sang de ses sujets ? ne serait-ce pas au moins très-indécent ? Voilà la première objection. Que veut-elle dire ? A qui craint-on de manquer de respect ? sont-ce des courtisans de Charles IX qui parlent ? Est-ce bien sous le règne d'un prince équitable, d'un prince qui a senti lui-même le besoin de limiter son pouvoir, qu'on peut trouver de l'indécence à faire justice d'un tyran, deux siècles après sa mort ? L'indécence serait de calomnier un Charlemagne, un Louis IX, un Louis XII, un Henri IV. Mais quand un roi de vingt-deux ans a pu commettre le plus grand crime dont l'histoire du monde fasse mention, celui d'un roi qui conspire contre son peuple, l'indécence est sans contredit à penser un seul moment qu'une nation, victime de sa rage, lui doit encore des égards, et qu'un citoyen de cette nation ne peut la venger après deux siècles écoulés, en livrant, sur le théâtre, la mémoire de ce monstre à l'exécration publique.

XV. N'est-il pas indécent de représenter des prêtres chrétiens sur le théâtre ? n'est-ce pas un moyen sûr de nuire à la religion, surtout si l'on fait parler ceux qui ont mérité la haine publique ? Telle est la seconde objection. C'est à peu près celle que les dévots faisaient autrefois contre la comédie de Tartuffe. Ainsi les charlatans, qui trompent les peuples, font toujours semblant de confondre la cause des hommes et la cause de Dieu. Mais leur fausse dialectique ne séduit plus personne. Non, sans doute, un ouvrage où le fanatisme est peint des couleurs les plus noires, c'est-à-dire, de ses véritables couleurs ; non sans doute, un ouvrage où la tolérance est prêchée sans cesse, ne saurait nuire à la religion, à moins que la religion ne soit essentiellement fanatique et prodigue du sang des hommes. Si cela était, ceux qui voudraient l'abolir seraient les bienfaiteurs de l'humanité. Mais cela n'est pas. Les jours sont venus où la religion s'épure, et s'identifie, pour ainsi dire, avec la morale. On sait qu'il ne faut point accuser Dieu des fautes de ses ministres ; et l'on sait qu'un ministre de Dieu peut être coupable. Le prêtre convaincu d'un crime est puni comme un autre homme ; et les priviléges de l'église doivent être anéantis au théâtre comme ailleurs, par la raison, maintenant connue, qu'un privilége est une chose absurde.

XVI. On m'a fait une troisième objection, qui me serait bien plus sensible si elle n'était parfaitement ridicule, et peut-être indigne de la réponse sérieuse que je vais y faire. « Vous voulez composer des

« tragédies nationales ; et pour coup d'essai vous choisissez dans « l'histoire de France un fait qui est l'opprobre de la nation ; vous « voulez retracer à vos concitoyens une époque flétrissante pour « eux, et qui devrait être à jamais effacée du souvenir des hom- « mes. » Courtisans patriotes, vous croyez donc que le massacre de la Saint-Barthélemi est l'opprobre de la nation ! J'admets pour un moment cette proposition, que je vais bientôt vous nier. Vous ne pensez pas du moins qu'un crime exécuté en 1572 puisse flétrir la nation française en 1789. Quand les Danois assemblés par représentants, en 1660, déférèrent à leur roi l'autorité la plus illimitée, certainement ils se couvrirent d'opprobre aux yeux de tous les peuples qui avaient alors quelque idée du droit politique ; mais si les Danois aujourd'hui se rappelaient qu'ils sont des hommes, et qu'il ne convient pas à des hommes d'obéir au caprice d'un seul, vous ne pensez pas que l'ignominie de leurs ancêtres peserait encore sur eux. L'opprobre n'est pas plus héréditaire que la gloire : l'un et l'autre ne sont pas plus héréditaires chez les nations que chez les individus ; et la honte des Danois en 1660, ne subsisterait plus pour leur postérité devenue libre, comme le contrat des Danois en 1660 ne saurait lier leur postérité.

XVII. Il en est ainsi des Français. En supposant que le massacre de la saint-Barthélemi soit le crime de la nation, les Français de ce temps-là sont flétris, mais non ceux d'aujourd'hui, qui n'étaient pas nés encore. En vous accordant (ce qui n'est point mon avis) qu'un écrivain philosophe doit quelquefois dissimuler sa pensée par respect pour sa nation, vous conviendrez du moins qu'il doit ce respect seulement à la génération qui existe, et qu'il ne doit que la vérité aux générations qui ne sont plus. Cet esprit de fanatisme et d'intolérance qui a causé nos guerres civiles du seizième siècle, s'est beaucoup affaibli parmi nous ; mais quand il subsisterait dans toute sa force, quand il serait encore l'esprit général, quand les partisans effrénés du dogme auraient conservé sur la nation cette influence qu'ils ont perdue, serait-ce en effet respecter la nation que de la tromper ? serait-ce lui manquer de respect que de l'éclairer? Quel homme aurait le mieux mérité de ses concitoyens, celui qui dans des écrits timides caresserait leurs préjugés, ou celui qui risquerait de leur déplaire en disant tout haut des vérités énergiques? Un bon citoyen ne doit-il pas traiter sa nation, comme un véritable ami traite son ami ? N'est-ce pas servir son ami, que de le désabuser d'une erreur funeste ? et ne vaut-il pas mieux servir son ami que de le flatter.

XVIII. Vous voyez donc bien qu'en retraçant un événement du seizième siècle, je n'ai fait que ce que fait un historien ; vous voyez bien que j'ai tout au plus accusé la nation française du seizième siècle, et non pas la nation française actuelle, à qui seule je dois obéissance et respect ; vous voyez encore que si j'avais attaqué les erreurs de la nation française actuelle, bien loin de lui manquer de respect, j'aurais fait le devoir d'un bon citoyen : par conséquent il

est démontré que votre objection est absurde à tous égards. Mais, par surabondance de droit, je vous nie maintenant ce que j'ai pu vous accorder tout à l'heure. Le massacre de la Saint-Barthélemi n'est point le crime de la nation; c'est le crime d'un de vos rois : et il ne faut point confondre vos rois avec la patrie, malgré les maximes d'esclaves qu'on vous débite à vos théâtres, dans vos prétendues pièces nationales. C'est le crime de Charles IX, de sa mère, du duc de Guise, du cardinal de Lorraine ; c'est le crime du gouvernement, comme la révocation de l'édit de Nantes, les massacres des Cévennes, et, pour ne pas faire une énumération trop longue, comme tous les malheurs qui ont affligé, durant quatorze siècles, cette grande et superbe nation, écrasée de règne en règne et de ministre en ministre, mais qui est fatiguée de la servitude, et qui sent enfin sa dignité.

XIX. Il n'est pas vrai que ces événements désastreux doivent être effacés du souvenir des hommes ; cette pensée fausse n'est digne que d'un rhéteur pusillanime : ils doivent y vivre à jamais, au contraire, pour leur en inspirer sans cesse une nouvelle horreur, pour armer sans cesse le genre humain contre des fléaux dont le germe est toujours subsistant, quoique souvent il soit caché. Les fanatiques assurent qu'il n'y a plus de fanatisme; les tyrans, qu'il n'y a plus de tyrannie; et la foule des gens à préjugés ne cesse de crier que les préjugés n'existent plus. Quand tous ces mensonges seraient autant de vérités, les tragédies d'un peuple libre, d'un peuple éclairé, devraient toujours avoir un but moral et politique ; et les principes de la morale et de la politique ne sauraient changer. Il faudrait toujours, à ne considérer même que la perfection de l'art, représenter sur la scène ces grands événements tragiques, ces grandes époques de l'histoire, qui intéressent tous les citoyens ; et non plus ces intrigues amoureuses, qui n'intéressent que des femmes ; non plus ces passions si fades, éternel aliment de cent tragédies qui se répètent sans cesse, et qui se ressemblent toutes par la mollesse et l'absence d'idées. Poètes tragiques français, lisez, relisez Sophocle et Tacite; connaissez bien le siècle où le sort vous a placés ; et songez, en observant le peuple nouveau qui vous environne, qu'il est temps d'écrire pour des hommes, et que les enfants ne sont plus.

XX. O Racine ! poète sublime et naïf dans Athalie, austère dans Britannicus, partout sensible et touchant, partout correct, élégant, harmonieux, loin de moi l'esprit des barbares qui méconnaissent tes admirables beautés ! Certes, malgré tes défauts qui sont ceux de ton siècle, et que tes grands talents peut-être ont rendus plus contagieux, je vois et je révère en toi le génie le plus parfait qui ait illustré les arts de l'Europe. Mais fallait-il abaisser ce génie au rôle de complaisant de cour? fallait-il ambitionner des succès aux petits appartements de Versailles, ou dans le couvent de Saint-Cyr ? fallait-il enfin perdre tes veilles à composer des tragédies allégoriques, à retracer en vers excellents, mais peu tragiques, et en-

régulière écrite chez les modernes ; que l'archevêque Trissino, à qui nous devons aussi le premier essai régulier dans l'art tragique. Le théâtre est comme la chaire, un moyen d'instruction publique : l'instruction publique est importante pour tous les citoyens. Prêtres qui siégez parmi les Représentants de la Nation, vous êtes citoyens, vous êtes envoyés dans cette assemblée pour y exercer des fonctions civiques, et non des fonctions sacerdotales.

XXIV. Vous tous, législateurs élus par le Souverain, citoyens de toutes les professions ; vous tous que nous avons chargés de rendre à la France les droits qu'on avait usurpés sur elle, ces droits qui sont à tous les hommes, et qui ne sauraient dépendre ni des climats, ni des époques, parcourez un moment cet écrit ; vous suppléerez par vos lumières au peu d'étendue des miennes. Vous penserez ce que je n'ai peut-être pas su dire. Vous sentirez combien la liberté du théâtre est à désirer pour l'utilité publique. Cette raison devrait seule déterminer des citoyens, mais cette raison, déjà si forte, n'est ici que secondaire, puisqu'il est question d'une chose rigoureusement juste. Il faut poser des lois écrites, des lois coërcitives, des lois consenties par ceux qui représentent la Nation. Il faut que ces lois prononcent sur tous les cas. Dans un pays libre, tout ce qui n'est pas expressément défendu par les lois, est permis de droit.

XXV. Mais, me dira-t-on, les Représentants de la Nation ne pourraient-ils pas autoriser la censure par une loi écrite, et par conséquent rendre légale l'autorité de tous ceux qui gênent la publication de la pensée? Demandez-moi s'ils peuvent rendre le Despotisme légal. Ne frémissez pas, vous m'aurez fait la même demande. Qu'est-ce que le despotisme? c'est l'autorité arbitraire. Si elle peut être juste en un seul cas, elle peut être juste dans tous. Mais elle est injuste par son essence. Du moment que vous admettez une seule partie de l'ordre public où l'opinion du magistrat fait la loi, vous violez le droit naturel, et le despotisme est en vigueur. Les magistrats sont les instruments de la puissance législative, et non pas ses dépositaires. Ils doivent obéir aveuglément aux lois écrites, comme l'automate de Vaucanson obéissait à des lois mécaniques. Malheur au pays où les magistrats sont législateurs! Ce pays est un pays d'esclaves ; et les magistrats sont législateurs partout où leur opinion particulière décide. Mais ne sentez-vous pas les inconvénients d'une liberté sans limites? Je les sens, et je veux des limites, puisque je veux des lois. Quand l'opinion des magistrats décide, il n'y a point de limites. Il n'y en a ni pour l'esclavage, ni pour la licence. N'avons-nous pas vu représenter sur nos théâtres les parades les plus indécentes et les plus insolents libelles? La représentation de Tartuffe, ce chef-d'œuvre de morale comique, n'a-t-elle pas été suspendue pendant plusieurs années, tandis que la Femme juge et partie ne souffrait aucune difficulté? Des hommes du premier mérite n'ont-ils pas été, de leur vivant, désignés avec outrage, et presque nommés sur le théâtre, tandis qu'on ne per-

mettait pas d'y dénoncer, d'une manière vague et générale, les vexations les plus tyranniques, et les abus les plus criants?

XXVI. Mais, me diront encore ces hommes que la raison effraye toujours, pensez-vous qu'il soit possible d'établir des lois qui prononcent sur tous les cas? J'avoue que j'ai quelque peine à comprendre cette objection. Quand on dit que des lois coërcitives doivent prononcer sur tous les cas, on entend sur tous les cas où il y a délit. Quant à moi, je ne saurais concevoir un délit, sans concevoir aisément une loi qui prononce des peines contre ce délit. Mais des lois qui prononceraient sur tous les cas, ne seraient-elles pas au moins très-difficiles à poser en pareille matière? Cette objection me paraît plus ridicule que l'autre, et c'est beaucoup dire. Sans doute elles seraient difficiles à poser; mais elles sont importantes; mais elles sont justes; mais il serait souverainement injuste de conserver des formes arbitraires. Qu'importe la difficulté? Faut-il regarder les représentants de la nation française comme des enfants lâches et paresseux, qui n'aiment point l'esclavage; mais qui pourtant demeurent esclaves, par la raison qu'il faudrait se donner trop de peine pour être libres?

XXVII. Mais la liberté du théâtre n'intéresse que les gens de lettres. La proposition est fausse. Le théâtre, je l'ai dit, est un moyen d'instruction publique; par conséquent, il intéresse la nation entière. Mais les seuls gens de lettres feront des réclamations sur ce point. Quand cela serait vrai, n'est-ce point à ceux qui sont lésés par une injustice, qu'il appartient de réclamer contre elle? et faudra-t-il ne point écouter un homme qui crie à l'oppression? faudra-t-il négliger ses plaintes, précisément parce qu'il est opprimé? Voilà sans doute une singulière logique. Eh! les gens de lettres n'ont-ils pas le droit de réclamer pour eux-mêmes, après avoir réclamé pour tant de monde? N'est-ce point un homme de lettres qui a demandé justice pour les Calas et pour Sirven? Ne sont-ce point des gens de lettres qui ont tonné contre la superstition, contre le fanatisme, et contre nos lois criminelles, et contre les injustices des tribunaux, et contre les jugements par commission, et contre les lettres de cachet, et contre la corvée, et contre les déprédations du fisc, et contre tous les abus qui ont abâtardi les nations et dégradé l'espèce humaine? J'aime à voir des importants de Versailles, des valets grands seigneurs, bardés d'un cordon rouge ou bleu, s'imaginant avoir réfuté les raisons les plus évidentes, quand ils ont répondu d'un air froid, qu'il n'est question, sur ce point, que des intérêts des gens de lettres. O Français! si vous ne méritez plus ce nom de Welches qu'un grand homme vous donnait souvent, si vous voulez devenir une nation libre et raisonnable, rendez-en grâce à vos gens de lettres. L'orgueil et la faiblesse des monarques, la vanité des princes, la bassesse des courtisans, les préjugés et l'ambition du clergé, l'avarice, l'insolence et l'incapacité des ministres, les prétentions des corps toujours armés les uns contre les autres, voilà ce qui a réduit votre nation au néant politique, où elle s'est

vue plongée si longtemps. Vos gens de lettres l'ont retirée insensiblement de l'abîme. On n'a rien oublié sans doute pour les rendre aussi souples, aussi rampants que le reste des sujets : on les a effrayés par la persécution, avilis par la protection : on les a écartés soigneusement de tous les emplois importants, presque toujours remplis par des fripons ou des imbéciles : on les a réunis dans des sociétés littéraires, pour les retenir plus aisément sous la verge du despotisme. L'ambition d'un homme de lettres était nécessairement bornée, en France, au fauteuil académique, à quelque misérable pension qu'il fallait mériter par la bassesse, à quelque place de censeur royal qu'il fallait remplir en espionnant, en interceptant la vérité. Tout au plus Voltaire et Racine ont-ils pu prétendre à des emplois subalternes de gentilhomme de la chambre, ou d'historiographe de France. Ce système d'avilissement était conforme à l'esprit de la tyrannie. Il devait réussir; il a réussi. Cependant, comme il n'était pas possible que des hommes, plus éclairés que le reste de la nation, n'eussent pas des moments d'énergie, la raison a fait entendre, sur le théâtre et dans les livres, une voix timide, il est vrai, mais puissante; car c'était la voix de la raison. Chaque jour, dans le cabinet des écrivains illustres, dans les tours de la Bastille ou de Vincenne, et même au sein des académies, la masse des idées s'est augmentée. Il s'est trouvé quelques hommes dans notre siècle qui ont uni la philosophie à l'éloquence; ils ont écrit avec une noble hardiesse, qui sera surpassée par leurs successeurs. N'outragez donc plus vos gens de lettres; ils vous ont fait presque autant de bien, que vos rois, vos ministres et votre clergé vous ont fait de mal. Apprenez que sans les gens de lettres, la France serait, en ce moment, au point où se trouve encore l'Espagne; et si l'Espagne possédait aujourd'hui cinq ou six écrivains du premier ordre, apprenez que dans cinquante ans, elle serait arrivée au point où se trouve aujourd'hui la France.

XXVIII. Il est donc démontré que les gens de lettres Français ont des droits à la reconnaissance de la nation; mais cette reconnaissance doit se borner à une estime spéciale, et c'est ce qu'ils ont obtenu : car c'est la seule chose qu'on ne pouvait leur enlever. Et quel homme confondra jamais la considération passagère d'un ministre toujours flatté durant son ministère, avec la considération d'un Racine, d'un Fénelon, d'un Voltaire, ou d'un Montesquieu? Leur gloire grossit, pour ainsi dire, à mesure qu'elle s'éloigne; elle rajeunit de siècle en siècle. Les gens de lettres, sans doute, et même ces grands hommes, n'ont pas droit d'attendre des lois une protection particulière, que ne partagerait point le reste des citoyens. Des lois équitables ne connaissent point d'acception pour certaines classes de citoyens; mais elles ne connaissent pas non plus d'exception. Si cette locution, *le premier, le dernier* des citoyens, n'était pas une locution absurde, il serait vrai de dire que *le dernier* des citoyens doit jouir, dans la même étendue que *le premier*, des avantages de la constitution. Tous les deux doivent être également ré-

primés par les lois. Ce qui est juste, ce qui est injuste à l'égard d'un citoyen, est juste, est injuste à l'égard d'un autre. Il s'ensuit très-évidemment, qu'il n'est pas raisonnable d'interdire au théâtre la représentation d'un seul état de la société, s'il en est un dont la représentation soit permise. J'ose dire qu'il n'y a qu'une manière de répondre à ce raisonnement; c'est d'employer encore le galimatias inintelligible des défenseurs de l'autorité arbitraire ; c'est de proposer, comme le modèle d'une bonne constitution; ce monstrueux ordre de choses, où des gens en place ordonnaient, défendaient ce qu'ils voulaient, sans alléguer d'autre motif de leur volonté, que leur volonté; où, dans leurs décisions, tous les agents subalternes de l'autorité copiaient, au moins pour le sens, la formule inhumaine et dérisoire qui termine les édits des rois de France : car tel est notre plaisir.

XXIX. Nous touchons à l'époque la plus importante qui marque, jusqu'à ce jour, l'histoire de la nation française; et la destinée de vingt-cinq millions d'hommes va se décider. Si les intérêts particuliers s'anéantissent devant l'intérêt public, si l'on fait aux préjugés cette guerre ardente et vigoureuse, digne du peuple qui s'assemble, et du siècle qui voit s'opérer une aussi grande révolution, alors le nom de Français deviendra le plus beau nom qu'un citoyen puisse porter; alors nous verrons s'élever des vertus véritables ; alors le génie, sans cesse avili par le despotisme, reprendra sa fierté naturelle. A des arts esclaves succèderont des arts libres; le théâtre, si longtemps efféminé, si longtemps adulateur, rappelé désormais à son but respectable, n'inspirera, dans ses jeux, que le respect des lois, l'amour de la liberté, la haine du fanatisme, et l'exécration des tyrans.

XXX. Mais si, quand il faut de puissants remèdes, on nous donne des palliatifs; si l'on veut ménager encore les prétentions arbitraires, et cet empire de l'habitude, cette autorité des anciens usages; si l'on se contente de remplacer un gouvernement absurde par un gouvernement supportable; si l'on ne fait que perfectionner le mal pour me servir de l'expression du vertueux Turgot; si, quand il faut établir une grande constitution politique, on s'occupe de quelques détails seulement; si l'on oublie un instant que les lois doivent également protéger tous les citoyens, que toute acception de personnes ou d'état est une chose monstrueuse en législation, que tout ce qui ne gêne point l'ordre public doit être permis aux citoyens, et que, par une conséquence nécessaire, il doit être permis de publier ses pensées, en tout ce qui ne gêne point l'ordre public, de quelque manière, sous quelque forme que ce soit, par la voie de l'impression, sur le théâtre, dans la chaire et dans les tribunaux; si l'on néglige cette portion importante de la liberté individuelle, la France ne pourra point se vanter d'avoir une bonne constitution : les âmes fières et généreuses, que le sort a fait naître en nos climats, envieront encore la liberté anglaise que nous devions surpasser : nous perdrons, peut-être pour des siècles, l'occasion si

belle qui se présente à nous, de fonder une puissance publique; et les philosophes français, écrasés, comme autrefois, sous la foule des tyrans, seront contraints de sacrifier aux préjugés, ou de quitter le pays qui les a vu naître pour aller chercher une patrie : car il n'y a point de patrie sans liberté.

XXXI. Quant à moi, je ne respecterai point des convenances arbitraires. Tant que j'écrirai, ma plume, soumise à la véritable décence, ne se permettra jamais ces affreux libelles, répandus de nos jours avec tant de profusion, pour troubler le repos des citoyens et déshonorer des familles entières. Mais je ne concevrai jamais comment, dans les ouvrages qui ont pour objet la correction des mœurs et la peinture de la société, l'on peut raisonnablement oublier certaines professions, ou traiter ces professions privilégiées avec des ménagements qu'on n'a point pour les autres. Je ne concevrai jamais comment ce qui paraît instructif dans l'histoire, peut sembler nuisible sur la scène : comment, par quel principe conforme à la liberté que la nation revendique à si juste titre, on peut raisonnablement interdire aux poètes dramatiques les personnages les plus importants de nos annales. Je ne concevrai jamais comment la représentation d'un prêtre fanatique peut être préjudiciable à la tolérance morale : comment la représentation d'un roi tyrannique, ou d'un magistrat injuste, peut détruire la puissance des lois. Je ne croirai jamais que l'unique but de la tragédie soit d'intéresser, pendant deux heures, à quelque intrigue amoureuse, terminée par un dénoûment romanesque. Je serai toujours persuadé que le but de ce genre si important est de faire aimer la vertu, les lois et la liberté, de faire détester le fanatisme et la tyrannie. Si cela est incontestable, il est aussi incontestable que le vrai moyen de faire aimer la vertu, que le vrai moyen de faire détester le fanatisme et la tyrannie, c'est de les représenter fidèlement. La mémoire de Charlemagne et de Henri IV ne sera point déshonorée, par la raison que dans des pièces de théâtre on aura fait parler et agir Louis XI et Charles IX comme des tyrans qu'ils étaient. Fénelon ne sera point flétri, lorsque dans une tragédie on aura peint le cardinal de Lorraine comme un prélat séditieux et intolérant. Sully, l'Hôpital et Turgot ne descendront point du rang où les a placés l'opinion publique, du moment que sur la scène on aura retracé avec énergie l'administration despotique d'un Duprat ou d'un Richelieu. Ainsi, dans la ferme résolution où je suis de faire servir au bien de ma patrie les faibles talents que j'ai reçus de la nature, je représenterai dans mes tragédies, le plus énergiquement qu'il me sera possible, et les vertus et les vices des hommes qui sont livrés au jugement de l'histoire. Je n'aurai pas plus de ménagement pour les rangs et pour les professions, que n'en aurait un historien véritablement instruit des droits de l'humanité. Si des tragédies composées dans un but aussi moral, aussi patriotique, ne peuvent encore être représentées en France, je m'occuperai, dans le silence du cabinet, d'une génération plus heureuse et plus rai-

sonnable que la nôtre; je travaillerai pour ceux qui viendront après nous : c'est d'eux que j'attendrai la récompense de mes travaux. Cependant je gémirai sur la faiblesse de mes concitoyens. Leur négligence sur cet article ne pourra qu'être la suite de leur négligence sur beaucoup d'autres points. Ils se seront occupés de la liberté individuelle; mais la liberté individuelle n'existe pas dans un pays où il n'est pas permis de publier ses pensées; mais il n'est pas permis de publier ses pensées dans un pays où le théâtre ne participe pas à la liberté de la presse. En effet, la représentation d'une tragédie, d'une comédie, est une manière de publier ses pensées. D'ailleurs, pour qu'une nation jouisse de la liberté individuelle, il faut que tout citoyen de cette nation puisse faire librement tout ce qui n'attaque pas la liberté personnelle, l'honneur et la probité des autres citoyens. Aucun homme juste, aucun homme doué de raison ne peut révoquer en doute l'évidence de ce principe; et la constitution n'est pas libre, je ne dis pas quand une classe de citoyens, mais quand un seul citoyen ne jouit pas de cette liberté dans sa plus grande étendue.

XXXII. Je relis ce que je viens d'écrire, et je crois pouvoir terminer ici des réflexions présentées avec la franchise altière d'un ami de la vérité, et d'un citoyen digne de respirer un air libre. Je n'adopterai jamais ces formules timides, ce style équivoque qui convient à l'imposture, et dont on a souvent masqué la raison. Les gens imbus d'anciennes erreurs s'étonneront de cette importance que j'attache à la liberté du théâtre, du théâtre qui change insensiblement les mœurs nationales. Les opinions les plus certaines sont traitées de chimères, quand elles contrarient les pensées de la multitude; mais le temps de la justice vient tôt ou tard; et sur la question que j'ai traitée dans cet ouvrage, le temps de la justice n'est pas, je crois, fort éloigné. Ces idées qui, au moment de leur publicité, sembleront peut-être des paradoxes à plusieurs classes de lecteurs, répétées sans cesse après moi, seront bientôt devenues des vérités triviales. La génération qui s'avance aura peine à concevoir qu'on ait pu les contester; mais, en plaignant les erreurs de notre siècle, elle sera soumise elle-même à d'autres erreurs, qui, poursuivies sans relâche dans mille écrits énergiques, finiront par succomber, à leur tour, sous les efforts de la philosophie. Ainsi marche l'esprit humain; ainsi l'art de penser et d'écrire rendra chaque jour les hommes plus éclairés, et par conséquent plus vertueux, et par conséquent plus heureux.

15 juin 1789.

LETTRE

AUX

AUTEURS DU JOURNAL DE PARIS

27 AOUT 1789

Vous avez inséré, Messieurs, dans votre journal d'aujourd'hui, une lettre anonyme sur la censure des théâtres. Cette lettre est absolument dénuée de principes ; et si elle n'avait pour lecteurs que des hommes d'une raison exercée, je ne me donnerais pas la peine d'y répondre : mais elle pourrait produire une espèce de petit effet, dans un moment où les idées du grand nombre ne sont pas très-nettes, dans un moment où mille esprits timides reculent devant la liberté, et semblent regretter l'esclavage. La liberté est un fruit d'une digestion pénible ; il ne saurait convenir aux estomacs débiles. La tragédie de Charles IX, demandée par le public, a peut-être occasionné en partie les discussions actuelles sur la censure des ouvrages dramatiques. J'ai traité cette importante question dans un écrit particulier. J'ose y renvoyer les personnes qui peuvent se laisser convaincre par la justice et la raison. Je vais, pour les mêmes personnes, rassembler ici quelques principes, reconnus évidents par tous ceux qui entendent les matières politiques. Une fois ces principes admis, je ne demande aux lecteurs que d'être conséquents.

N'est-il pas vrai que dans toute déclaration des droits de l'homme, le premier principe, le voici : Tous les hommes sont égaux en droits? N'est-il pas vrai que de ce premier principe découle celui-ci: Tout homme doit pouvoir exercer ses facultés physiques et morales en tout ce qui ne nuit point aux droits d'un autre homme? N'est-il pas vrai que de ce second principe découle celui-ci : Tout homme doit pouvoir publier sa pensée de quelque manière que ce soit, sauf à être puni, s'il a blessé le droit d'un autre homme? N'est-il pas vrai qu'il y a trois manières de publier sa pensée, la parole, l'écriture et l'impression? N'est-il pas vrai que la première manière peut s'exercer par la voie du théâtre, de la chaire, des tribunaux et de la simple conversation? Remontons aux principes, soyons conséquents, et ne craignons pas notre raison.

On cherche la liberté dans l'indépendance; elle n'est que dans la règle, dit l'anonyme. Je suis de cet avis. Il en conclut qu'il faut une censure pour le théâtre. Ce n'est pas raisonner conséquemment : on doit en conclure tout le contraire. Il faut une règle, c'est-à-dire, UNE LOI. Vous ne pouvez établir une censure, sans établir l'opinion d'un seul homme ou de plusieurs hommes décidant souverainement. L'opinion d'un seul homme, ou de plu-

sieurs hommes, n'est point UNE LOI; C'EST DANS LA LOI QU'EST LA RÈGLE. La liberté consiste à ne dépendre que DES LOIS.

L'anonyme prétend, Messieurs, qu'il est une borne où la liberté doit s'arrêter. Rien n'est plus vrai. *Là commence la censure*, dit-il. Ce n'est pas raisonner conséquemment. Il fallait dire : Là commence LA LOI. Supposez des hommes tels que vous voudrez; ils seront des hommes, ils jugeront avec passion. LA LOI seule est sans passion; LA LOI seule est une borne véritable. Du moment qu'il existe une censure, il n'y a plus de borne véritable, puisque la borne est dans l'opinion de ceux qui exercent la censure. Ceci est l'évidence. Que l'anonyme réfléchisse, qu'il soit conséquent, et qu'il ne craigne point sa raison.

L'anonyme nous parle des Grecs, des Romains et des Anglais. Faut-il encore, Messieurs, à la fin du dix-huitième siècle, employer cette manière de raisonner? Regardons-nous les Grecs, les Romains et les Anglais comme le modèle de la perfection? Si cela est, ayons des ilotes, établissons chez nous l'esclavage, les combats des gladiateurs, une chambre haute, un parlement septenaire. Si ces choses nous paraissent vicieuses, examinons aussi les autres. Mais les autres sont raisonnables. Ici la question de fait devient une question de droit. En vérité, ce n'était pas la peine de parler des Grecs, des Romains et des Anglais. Les législateurs anglais, travaillant il y a cent années, ont établi la liberté sur une base plus solide que les peuples anciens. Les Anglais se sont élevés à la hauteur de leur siècle : élevons-nous à la hauteur du nôtre. Un siècle entier n'a-t-il rien ajouté à la somme des lumières? Cette opinion serait trop ridicule. Soyons conséquents, et ne craignons pas notre raison.

L'anonyme assure que l'Angleterre est le seul gouvernement moderne où existe la liberté de la presse. L'anonyme se trompe : elle existe en Suisse, en Hollande. Il ne fallait pas oublier surtout l'Amérique septentrionale, pays où la liberté politique et civile est infiniment plus étendue, plus solide, et mieux établie qu'en Angleterre, grâce aux lumières du dix-huitième siècle. Heureux pays, où la liberté de publier sa pensée est illimitée, sauf à être puni dans les cas déterminés par LA LOI. Revenons au théâtre. Pendant longtemps, en Angleterre, il a été libre, comme la presse. Ce fut Walpole qui le rendit esclave. Ce fut ce ministre Walpole; et c'est tout dire pour ceux qui connaissent l'Angleterre. Les hommes éclairés, les hommes justes de son temps s'élevèrent contre lui, particulièrement mylord Chesterfield; mais ce fut en vain. Walpole était sûr d'avoir la pluralité des voix dans tout ce qu'il proposait. J'ai fait ailleurs des observations sur ce point; mais sur ce point-là même, un homme de beaucoup de mérite, M. Brissot de Warville, m'avait déjà prévenu.

L'anonyme méprise beaucoup l'ancienne censure des théâtres. Je suis charmé qu'il soit, sur ce point, de l'opinion générale. Il veut que la censure soit désormais exercée par des gens éclairés. Je ne demande point s'il connaît quelque *Monsieur Guillaume qui*

veuille vendre des tapisseries; mais que ces nouveaux censeurs unissent l'intégrité aux lumières, et je dirai ce que j'ai déjà dit: *Ce sont des hommes, ils auront des passions.* Je veux encore les supposer sans passions, ce qui répugne à la nature humaine; et je dis que ce tribunal d'hommes parfaits tiendra tout au plus lieu d'une loi excellente; et je dis encore que leur autorité sera souverainement injuste, par cela seul qu'elle sera arbitraire, par cela seul qu'elle tiendra lieu de LA LOI.

Mais, dit-on, Messieurs, *la loi n'est pas faite.* Je le sais. *Mais elle serait difficile à poser.* Qu'importe, si elle est possible? Or, elle est possible. En effet, du moment que nous concevons un délit, nous concevons une peine contre ce délit; par conséquent, une loi qui détermine la peine.

Mais il vaut mieux prévenir les délits que les punir. Mais, tout homme ayant le droit de publier sa pensée, sauf à subir la peine déterminée par LA LOI, du moment que nous l'empêchons de publier sa pensée, nous le dépouillons d'un droit. Or, dépouiller un homme d'un droit, c'est le punir. Ainsi, nous punissons un homme avant qu'il soit coupable, le tout pour ne pas le punir. Voilà sans doute une merveilleuse invention. D'ailleurs, on ne prévient les délits que par la crainte des châtiments; par conséquent, il faut DES LOIS.

Il vaut mieux prévenir les délits que les punir. Par bonheur, Messieurs, l'auteur n'est pas conséquent. S'il l'était, armé de ce beau principe, il nous ôterait la liberté de la presse; il nous rendrait l'espionnage de la police et les lettres de cachet; il nous donnerait une inquisition religieuse, et une inquisition d'état. Qui ne voit que les institutions les plus sinistres seront excusées, si l'on admet ce principe vague et sans but? C'est celui des tyrans et des esclaves. C'est ainsi que, pour n'avoir point de délits à punir, on a commis l'éternel délit de ravir à l'humanité ses droits imprescriptibles.

Mais la liberté du théâtre mérite une tout autre considération que la liberté de la presse. Des trois manières de publier sa pensée, la parole, l'écriture et l'impression, certainement la première est celle dont les effets sont le plus importants. D'après cela, établirons-nous une censure pour les tribunaux? établirons-nous une censure pour LA CHAIRE, dont les effets sont encore plus populaires que ceux du théâtre? Le malheureux qui manque de pain, ne donnera pas quarante-huit sous pour écouter une tragédie: il entendra le sermon gratis. Faut-il une censure pour les sermons? L'homme qui parle dans la rue peut enflammer le peuple par ses discours : ne pourra-t-on parler dans la rue sans consulter un censeur? Ah! laissons de misérables objections qu'inspire l'habitude de l'esclavage. Une vue courte aperçoit aisément les inconvénients de la liberté de publier sa pensée : une vue étendue découvre le remède dans cette liberté même assujettie à DES LOIS. Lisez des mande-

ments et des réquisitoires ; vous y verrez que Voltaire, J. J. Rousseau, Raynal, sont des incendiaires, et que des livres ont produit tous les crimes. Les raisonnements qu'on fait maintenant contre la liberté du théâtre, on les a faits contre la liberté de la presse. La raison nous a donné l'une, la raison nous donnera l'autre ; c'est une révolution inévitable : mais on peut lutter plus ou moins longtemps contre la raison.

Remarquez, Messieurs, que la liberté du théâtre a un grand inconvénient de moins que la liberté de la presse, C'est que nul ne peut échapper A LA LOI. Il est possible de faire imprimer un livre sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni de libraire ; il est encore possible d'imprimer de faux noms : mais en fait de pièces de théâtre, l'auteur peut être forcé de se nommer ; c'est A LA LOI de l'ordonner ; c'est aux comédiens à ne point se charger d'une pièce anonyme. Croyez-vous, après cela, qu'il y ait beaucoup de délits? croyez-vous, Messieurs, qu'on affronte un châtiment certain ?

Mais *on peut éluder la loi.* Dites qu'on peut n'être pas dans le cas DE LA LOI. En fait de personnalités, par exemple, il faut que la personnalité soit démontrée, pour que l'auteur soit puni. Établissons une censure quelconque, nous ne bannirons point du théâtre les personnalités qui ne sont pas démontrées. Si nous voulons les empêcher, nous éleverons un tribunal inquiet, soupçonneux, cent fois pire que l'ancienne censure, trouvant partout des allusions, des personnalités. Si un auteur éprouve quelque injustice, il aura, dit-on, recours aux magistrats, qui jugeront d'après *leurs opinions*. Quoi ! toujours des hommes ! toujours des opinions ! et jamais DES LOIS ! C'est dans LA LOI qu'est la règle. La liberté consiste à ne dépendre que DES LOIS.

Les idées me gagnent en foule, et je finis, de peur de faire un livre. Si l'anonyme n'est pas convaincu, qu'il me réfute ; qu'il lise mon écrit *sur la Liberté du Théâtre ;* qu'il lise encore ma *Dénonciation des Inquisiteurs de la pensée ;* qu'il tâche d'y répondre, non par des autorités, ni par des récits pathétiques de tous les maux qu'il suppose gratuitement, mais en prouvant que mes principes sont faux, ou que mes conséquences ne découlent point de mes principes. En attendant, ne craignons pas notre raison. Les citoyens ne doivent être soumis qu'aux lois, établies par les Représentants de la Nation. Toute espèce de magistrats, ou d'assemblées d'administration, doit seulement faire exécuter LES LOIS. Poursuivons partout l'arbitraire; détruisons l'arbitraire ; ou ne prononçons plus le mot de liberté, si nous ne pouvons concevoir la chose. Quand la génération, vieillie dans le délire de l'esclavage, aura quitté la vie, il viendra sans doute une génération plus courageuse, plus raisonnable, plus digne d'élever l'édifice de la liberté, que nos faibles mains ne peuvent construire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

IIe LETTRE

AUX AUTEURS DU JOURNAL DE PARIS

18 OCTOBRE 1789

J'ai lu, Messieurs, avec surprise, la seconde lettre de l'anonyme sur la censure du théâtre. Quand je dis avec surprise, ce n'est pas que la seconde soit mieux raisonnée que la première. Je suis seulement étonné que l'anonyme n'ait pas tenté de réfuter un seul des principes contenus dans ma réponse. Je ne compromettrai point ma raison, en répétant des vérités désormais triviales pour tous les hommes un peu au fait de la politique : je n'ajouterai ici que quelques mots à tout ce que j'ai écrit sur ce point. Des citoyens libres ne sont responsables que devant la loi. L'anonyme parle d'une *censure légale*. Cette alliance de mots n'est qu'absurde : j'aimerais autant parler de *despotisme légal*. La censure ne peut être légale, puisqu'elle est nécessairement arbitraire. Mais on peut porter une loi qui autorise la censure. On peut aussi porter une loi qui autorise l'inquisition : on peut aussi, par une loi, placer la dictature absolue dans les mains d'un homme ou d'un sénat. De pareilles lois ordonneraient de se passer des lois. L'anonyme n'est pas très-fort sur les principes.

Je conçois que des censeurs royaux trouvent la censure nécessaire. C'est le raisonnement de M. Josse qui est orfèvre, et de M. Guillaume qui vend des tapisseries. On connaît le mot de l'abbé Desfontaines, *il faut que je vive;* mais on connaît aussi la réponse foudroyante de M. d'Argenson, *je n'en vois pas la nécessité.*

L'anonyme suppose une pièce qu'on aurait pu faire jouer, il y a deux mois, sur le théâtre de Nicolet. C'est dommage qu'il n'ait pas essayé de l'écrire; mais s'il n'a pas l'imagination nécessaire pour exécuter ce chef-d'œuvre, il est assurément très-digne de composer une poétique à l'usage des grands danseurs du roi. La fable parle d'un animal timide qui se couvrait de la peau du lion; il eut le malheur de laisser passer un bout de l'oreille : ici beaucoup de gens assurent qu'ils ont aperçu des oreilles entières. L'autruche, poursuivie par des chasseurs, cache sa tête derrière un arbre, et se flatte de n'être point vue; mais l'autruche doit être avertie qu'elle se trompe.

Si j'en crois mes amis, cette lettre, où l'on trouve, *je ne sais pourquoi*, les mots de talents, de génie, de savoir et d'esprit, vient, aussi bien que la première, d'un homme qui n'a rien de tout

cela, mais qui est parvenu, *je ne sais comment*, à s'ensevelir de son vivant dans un coin d'une académie célèbre. On veut aussi que dans sa lettre d'aujourd'hui il ait osé désigner injurieusement la tragédie de Charles IX. Dans tous les cas, les lignes suivantes trouveront leur adresse, et renferment une excellente morale. C'est une bassesse de porter ses coups dans l'ombre ; c'est une bassesse d'attaquer indirectement ceux qu'on n'ose attaquer en face : mais il est possible que certains personnages trouvent leur compte à garder l'anonyme, en disant des injures. Ils évitent la plus grande qu'on pourrait leur répliquer ; celle de leur nom.

Au reste, Messieurs, comme la tragédie de Charles IX est calomniée tous les jours par une foule d'ennemis du peuple, qui sont les vrais ennemis du trône, je publierai incessamment une *défense* de cette pièce, où je développerai ma conduite, et toutes les manœuvres employées pour empêcher sa représentation ; toutes les misérables tracasseries qu'elle m'a occasionnées dans plus d'un genre. En attendant, voici ce que je déclare hautement. La tragédie dont il s'agit a été commencée il y a plus de trois ans, reçue à la comédie française il y a quinze mois, portée, sur la demande du public, à Messieurs les Représentants de la Commune, examinée, approuvée par trois commissaires qu'ils ont nommés. On me force de le répéter sans cesse, elle est parfaitement morale. Elle fait détester la tyrannie, le fanatisme, le meurtre, les guerres civiles ; elle fait aimer la vertu, les lois, la liberté, la tolérance. Dans aucune pièce, la nation française n'est aussi vantée. Tout homme qui dira, qui écrira le contraire de ce que j'avance ici, se rendra coupable d'une calomnie. Je sais tout le mépris qu'on doit aux libelles anonymes ; mais qu'un accusateur se nomme : alors, mon ouvrage à la main, je le conduirai devant les tribunaux ; et certainement il subira la peine portée contre le calomniateur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

IIIe LETTRE

AUX AUTEURS DE LA CHRONIQUE DE PARIS

29 NOVEMBRE 1789

Je viens de lire, Messieurs, dans le Mercure d'hier, un article sur la tragédie de *Charles IX*, qui me semble mériter une réponse. Si l'on attaquait cette pièce du côté littéraire, je garderais le

silence : on semble attaquer son but moral; je suis forcé de prendre la plume.

L'auteur de cet article assure qu'il n'est point de Français qui ne doive rougir, comme homme, en songeant au massacre de la Saint-Barthélemi. Il est impossible de calomnier toute une nation plus indécemment; et cette calomnie est digne d'un journal ci-devant privilégié. Le crime affreux dont il s'agit est celui de Catherine de Médicis, des Guise, de Charles IX et de sa cour. Une nation qui n'a aucune part à son gouvernement, ne peut être accusée des atrocités de son gouvernement J'ai déjà exprimé cette pensée en d'autres termes dans mon écrit sur la *Liberté des Théâtres*. Je suis étonné qu'il me faille si souvent répéter des idées aussi simples.

Celui qui ose calomnier la nation entière, prétend que je n'ai pas dû faire bénir, par le cardinal de Lorraine, les armes des catholiques qui vont égorger les protestants. Je sais que ce cardinal était à Rome à l'instant du massacre de la Saint-Barthélemi; mais il serait absurde d'exiger du poète qui compose une tragédie nationale, la scrupuleuse exactitude d'un historien Dans une tragédie, il suffit de ne faire agir ses personnages que d'une manière conforme à leur caractère connu. Je serais blâmable, par exemple, si j'avais peint le chancelier de l'Hôpital comme un homme intolérant et sanguinaire, ou le cardinal de Lorraine comme un prélat vertueux. On n'ignore pas que ce prêtre ambitieux et superbe, qui avait obtenu des gardes pour l'accompagner, qui avait accumulé sur sa tête tant d'évêchés et tant d'abbayes, maître de l'esprit de Médicis, et par elle de l'esprit de ses enfants, fut le principal auteur des désastres qui ont souillé les règnes de François II et de Charles IX. On n'ignore pas, et le critique l'avoue, qu'il voulut établir en France le tribunal de l'inquisition. On n'ignore pas qu'il conduisit l'abominable projet de la Saint-Barthélemi; et ce fait fut démontré par les lettres que le cardinal de Pellevé lui adressait à Rome, lettres que les huguenots interceptèrent. Qui n'a pas entendu parler de l'édit des gibets, en 1559? Qui n'a pas entendu parler de cette bulle de 1543, où le pape Clément VII lui accordait pour lui et pour douze personnes à son choix, l'absolution des plus grands crimes, tels que l'homicide, l'inceste, le sacrilége, deux fois pour lui, et une fois pour chacune des personnes choisies? Et, s'il faut en croire le Mercure de France, je n'aurais pas dû représenter le cardinal de Lorraine bénissant les exécuteurs des meurtres qu'il avait conseillés! Ah! tous les amis de la vertu, tous les ennemis du crime doivent me rendre grâce, j'ose le dire, d'avoir mis son fanatisme en action, de la manière la plus énergique, et d'avoir livré ce prêtre infâme à l'exécration de la postérité.

Mais quel est le but de la tragédie de *Charles IX*? Cette demande du critique est d'une simplicité précieuse, ou d'une insigne mauvaise foi. Après avoir déclaré qu'il ne saurait le deviner, il ajoute, *a-t-on voulu...* L'impuissance d'achever la phrase serait d'un imbécile ou d'un malhonnête homme. C'est pourquoi je somme

l'auteur de cet article d'expliquer lui-même ce qu'il a voulu dire. Je respecte le public, j'estime les critiques éclairés, je méprise les louanges et les satires d'un M. de Charnois, je méprise encore plus les calomniateurs; mais, tant qu'il y aura des tribunaux en France, je ne serai pas impunément calomnié. En attendant la réponse du critique, je veux bien lui apprendre quel est le but de la tragédie de *Charles IX*; c'est d'anéantir le fanatisme qui est affaibli, mais dont le germe subsiste toujours dans une religion exclusive; c'est d'inspirer l'horreur de la tyrannie, du parjure, et des séductions funestes qui entourent le trône; c'est d'inspirer l'humanité, l'amour de la liberté et le respect des lois. C'est pour tout cela qu'il n'est point au théâtre de tragédie aussi fortement morale; c'est pour tout cela qu'en la livrant à l'impression, je l'appellerai *Charles IX* ou *l'École des Rois*. Chaque représentation renouvelle les transports du peuple français, au moment où le chancelier de l'Hôpital prédit la constitution nouvelle, et le bon roi qui gouverne aujourd'hui la France. Ces applaudissements sont ceux qui me flattent le plus. C'est un honneur qu'on doit m'envier sans doute, mais qu'on ne peut me ravir. Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui sont choqués de cet ouvrage et de son succès : c'est un honneur de plus pour moi. J'ose me flatter que mes écrits déplairont toujours aux ennemis de la raison et de la liberté.

J'ai l'honneur d'être, etc.

IVe LETTRE

AUX AUTEURS DU JOURNAL DE PARIS

16 NOVEMBRE 1789

Messieurs,

On avait beaucoup écrit depuis quelque temps pour ou contre la censure des ouvrages du théâtre. Un fait vient de démontrer, jusqu'à l'évidence, l'abus de ce tribunal arbitraire.

Certainement, Messieurs, il n'est point de censeur qui n'eût rêvé les plus absurdes chimères sur la tragédie de *Charles IX*, qui vient de réussir avec tant d'éclat et si peu de danger; il n'en est point qui n'eût effrayé l'administration de ses terreurs vraies ou fausses : l'auteur de cet excellent ouvrage eût été découragé à jamais ; la nouvelle carrière qu'il ouvre au génie, fermée sans retour; et le théâtre de la nation, ce moyen si puissant de l'éducation publique, ce théâtre avili sous le despotisme, par tant de pièces im-

morales ou insignifiantes, non-seulement était menacé de perdre son ancienne gloire, mais de s'éteindre dans l'ignominie, dont le succès récent d'un ouvrage sans mœurs l'avait si malheureusement entaché.

Eh bien, Messieurs, cette tragédie, source de tant d'alarmes, et calomniée d'avance avec tant de fureur, n'a pas donné lieu au moindre abus, à la plus légère effervescence. Ces allusions aussi téméraires qu'injustes, que l'on feignait de craindre, et dont malignement on suggérait l'idée, ne se sont présentées à l'esprit de personne. Je n'en excepte qu'une, et vous la connaissez ; c'est l'application respectueuse et tendre que la nation a faite avec transport, au meilleur des rois, de ces vers si heureusement placés dans la bouche du chancelier de l'Hôpital :

On verra nos neveux, plus fiers que leurs ancêtres,
Reconnaissant des chefs, mais n'ayant point de maîtres,
Heureux sous un monarque ami de l'équité,
Restaurateur des lois et de la liberté.

Que l'auteur est bien vengé, Messieurs, de tous ces libelles répandus d'avance contre son ouvrage ! Il ne reste plus qu'à lui rendre la justice qu'il mérite, et qu'il obtiendra (j'ose le lui promettre) de tous ceux qui connaissent le grand art de la tragédie. Je sais que le nombre de ces connaisseurs diminue de jour en jour. Je m'attendais au reproche qu'on a fait à la pièce de manquer d'action, et à ce reproche de *longueurs*, devenu l'arme banale de tous les sots qui se mêlent de juger, et qui ne savent que dire ; mais le temps n'est pas encore arrivé d'être complètement juste envers ce bel ouvrage, et de sentir tout le prix de la grande révolution que l'auteur vient d'opérer au théâtre. Je ne me laisserai point enlever le mérite de le défendre contre ses détracteurs. Mais je respecte les bornes de votre journal, occupé maintenant d'objets plus dignes encore de l'attention publique. Je me contenterai seulement de vous dire, à vous, Messieurs, qui avez eu le courage de parler de la tragédie de *Charles IX* avec une impartialité qui vous honore, que cette pièce est la première tragédie véritablement nationale qui ait encore été donnée sur notre théâtre ; qu'elle renferme à la fois les plus importantes leçons, et le plus grand exemple qui ait jamais été présenté, non-seulement à la nation, mais à tous les souverains ; que les principes répandus dans l'ouvrage rendront la mémoire de l'auteur éternellement chère à la postérité ; et qu'enfin on a voté, dans quelques districts, d'encourager un talent si précieux et des vues si pures par une couronne civique.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, PALISSOT,

Ve LETTRE

AUX AUTEURS DE LA CHRONIQUE DE PARIS

18 JANVIER 1790

On trouve, Messieurs, dans un journal peu connu, qui se nomme le *Spectateur national*, un petit article, contenant un petit mensonge, qu'on me conseille de relever. Voici l'article innocent.

« Vendredi on a donné à ce théâtre (théâtre de la nation), au profit des pauvres, la vingt-cinquième représentation de Charles IX. On devait croire que cette tragédie, qui a attiré, *dans ses premières représentations*, une si grande affluence, par le seul motif de la curiosité, en amènerait une au moins aussi grande quand il s'agirait de générosité, de bienfaisance et d'humanité : cet espoir a été trompé; et le chef-d'œuvre national qui a produit tant d'argent, tant échauffé d'esprits, tant occasionné de querelles de vanité ou d'anti-patriotisme, a produit à peine *une recette de charité montante* à 1200 livres. Il y a bien loin de l'esprit d'enthousiasme à l'humanité. »

Je ne parlerai point de l'envieuse malignité qui a dicté ce joli paragraphe. Mais il est faux que la recette de vendredi n'ait monté qu'à 1200 liv. La recette de la porte a monté à 1800 liv. moins un ou deux écus. Ce mensonge est peu important par lui-même; mais il est toujours inutile de mentir. Le Spectateur national me permettra de lui donner, par la voie de votre journal, un avis dont il fera bien de profiter : ce n'est pas tout de n'être point lu, et de n'être pas lisible; il faut encore être véridique.

Il est également faux que la tragédie de Charles IX n'ait attiré une grande affluence que dans ses premières représentations, comme le *prétendu Spectateur* semble l'insinuer. L'affluence s'est toujours soutenue. La recette de la vingt-quatrième représentation, donnée la surveille de la vingt-cinquième, a passé 4200 liv. et beaucoup de gens venus pour voir la pièce, n'ont pas trouvé de place. La recette suivante n'aurait pas, sans doute, été moins considérable, si la vingt-cinquième représentation avait été annoncée quelques jours d'avance, comme toutes les représentations de pièces nouvelles le sont à tous les spectacles, surtout quand la recette est destinée à un usage respectable. Mais la pièce avait été affichée jeudi pour le lundi suivant, et n'a été affichée pour le vendredi soir que le vendredi matin.

J'ai trouvé. tout comme un autre, que la recette de la représentation pour les pauvres, était beaucoup trop inférieure à la recette

VIIIe LETTRE

29 JANVIER 1790

Le district des Cordeliers, Monsieur, tient à honneur de pouvoir compter au nombre de ses membres, l'auteur de la tragédie de Charles IX. Vous avez bien des titres à la reconnaissance de vos concitoyens. Tandis que, par leur vigilance et leur fermeté, ils travaillent à affermir la constitution nouvelle, vous préparez les esprits à en recevoir la douce influence, en détruisant les anciens préjugés : non content d'éclairer et d'instruire vos concitoyens, vous partagez avec les indigents le produit de vos veilles et de vos talents. Ces débuts de votre jeunesse donnent les plus flatteuses espérances pour l'avenir. Le district, plein d'estime et de reconnaissance, me charge de vous adresser cette lettre pour en être le témoignage.

J'ai l'honneur d'être etc.,

Signé, PARÉ, président.

ÉPITRE

AUX

MANES DE VOLTAIRE

Apôtre de la tolérance,
Bienfaiteur de l'humanité,
Qui, durant soixante ans, en France
Combattis pour la vérité;
Voltaire, du sein d'Élysée,
Prête-moi ces accents et cette aimable voix
Par qui la raison même, en plaisir déguisée,
Sur les humains séduits reprenait tous ses droits;
Cette chaleur divine, et jamais épuisée,
Dont ton âme fut embrasée;
Et ce courage heureux qui bravait à la fois
Le vil courroux des fanatiques,
Les cris des stupides critiques,
Et la mauvaise humeur des rois.

Tes succès de bonne heure ont agrandi la scène.
Plein d'amour pour la gloire, avec moins de talents,
Voltaire, ainsi que toi, dès mes plus jeunes ans
J'offris des vœux à Melpomène.
Les obstacles nombreux ne m'ont point arrêté;
J'ai voulu rappeler la Melpomène antique;
Et dans les premiers jours de notre liberté,
J'attachai sur son front, avec quelque fierté,
La cocarde patriotique.
J'ai servi les beaux-arts, j'ai vengé mes rivaux;
Et le premier de tous, j'ai franchi la barrière
Dont les censeurs nommés royaux
Avaient fermé notre carrière.
J'ai, parmi ces rivaux, trouvé beaucoup d'ingrats;
Car, en fait de reconnaissance,
L'espèce des auteurs, dont pourtant je fais cas,
Avec celle des rois a de la ressemblance.
Mais bien d'autres écueils ont entouré mes pas.
Des Carmes Déchaussés la mâle républiquc,
Avant d'en connaître un seul vers,
S'avisait de juger mon ouvrage pervers,
Le tout par instinct prophétique;

Et devant la Commune, en très-mauvais français,
Poujaut, la veille du succès.
Me dénonçait comme hérétique.
Malgré son éloquente voix,
Il parut enfin cet ouvrage,
Où tous les préjugés sapés avec courage,
Ébranlés, abattus, s'écroulent à la fois;
Et qu'un citoyen véridique,
Dans l'élan d'une âme énergique,
Proclamait L'ÉCOLE DES ROIS.
Le soir, le lendemain, vingt lettres anonymes
M'annonçaient un assassinat :
J'allais être égorgé ; mes vers étaient des crimes;
Vengeurs des droits du peuple, ils renversaient l'État :
Vieux seigneurs, histrions, courtisanes et prêtres,
Contre moi tout s'est déchaîné;
Des Gautiers, des Charnois disciple infortuné,
La férule de ces grands maîtres
M'a souvent un peu malmené ;
Et ne pouvant fléchir leur goût inexorable,
Ainsi qu'un esclave coupable,
Je me vois tous les jours aux bêtes condamné.

De quelques vers heureux les cuisantes blessures,
Même lorsque ces beaux-esprits
Iraient dans le tombeau rejoindre leurs écrits,
Me vengeraient encor de leurs faibles morsures.
Mais quoi! faut-il, à force d'art,
Rendre la sottise immortelle?
Faut-il que la race nouvelle
Apprenne et l'existence et le nom d'un Suard?
A changer la nature on ne saurait prétendre :
Louis doit présenter un grand modèle aux rois;
Syeys doit inventer les lois
Que La Fayette doit défendre.
Tout suit aveuglément les ordres du destin :
Le cygne, au bord d'une onde pure,
Fait entendre sa voix, honneur de la nature;
La grenouille croasse en un marais voisin :
L'eau doit baigner les champs, les champs doivent produire;
L'homme est né pour créer, le tigre pour détruire ;
Le renard est fait pour tromper,
L'aigle pour fixer la lumière ;
L'insecte et Charnois, pour ramper
Entre la fange et la poussière.

Qui plus que toi, grand homme, a ressenti les coups
De ces gens qui, traînant leur vie
Dans une obscure ignominie,

De tout ce qui reluit sont bêtement jaloux?
Si tu frappais encor ces nocturnes hibous,
 Blessés des rayons du génie!
Si tu vivais encor pour nous inspirer tous;
Pour voir autour de toi l'Europe rajeunie,
A vingt usurpateurs redemander ses droits;
 Et, sur les débris formidables
De ce double pouvoir des prêtres et des rois,
 Élever du trône des lois
 Les fondements inébranlables!
 Tu nous as fait un demi-dieu
 D'un agent de la tyrannie,
 Et de ton brillant Richelieu
 La mémoire est un peu ternie.
Il est d'autres héros qu'il te faudrait chanter;
Pour la France et Louis tu monterais ta lyre;
Et rangés près de toi, sans pouvoir imiter
 Ton aimable et docte délire,
 Nous pourrions au moins t'écouter.

NOTES

J'ai voulu rappeler la Melpomène antique;
Et dans les premiers jours de notre liberté,
J'attachai sur son front, avec quelque fierté,
 La cocarde patriotique.

Non pas en composant la tragédie de Charles IX, qui était faite depuis longtemps; mais en ajoutant au rôle du chancelier de l'Hôpital seize vers où il prédit la révolution.

J'ai servi les beaux-arts, j'ai vengé mes rivaux.

Avant la révolution du mois de juillet, dans mon écrit sur la liberté du théâtre; depuis cette révolution, dans plusieurs ouvrages où j'ai attaqué avec énergie toute espèce de censure; mais surtout dans ma tragédie de Charles IX, qui a brisé pour jamais les chaînes dont on avait chargé, en France, le génie des poètes dramatiques.

Des Carmes Déchaussés la mâle république,
 Avant d'en connaître un seul vers,
S'avisait de juger mon ouvrage pervers.

Quelques citoyens du district des Carmes eurent la bonhomie, car il faut être poli, de dénoncer à leur district la tragédie de Charles IX, dont ils ne connaissaient que le nom. Ce district eut la

LES

VICTIMES CLOITRÉES

DRAME EN QUATRE ACTES ET EN PROSE

PAR MONVEL

Représenté pour la première fois le 29 Mars 1791.

PERSONNAGES

M. de Saint-Alban.

Madame de Saint-Alban, son épouse.

M. Francheville, frère de madame de Saint-Alban.

Dorval, jadis négociant, promis autrefois à Eugénie, fille de madame de Saint-Alban, depuis novice au couvent des Dominicains, et à la veille de prononcer ses vœux.

Picard, vieux domestique, qui a vu naître M. Francheville et madame de Saint-Alban.

Le père Laurent, supérieur des Dominicains, et confesseur de madame de Saint-Alban.

Le père Louis, Dominicain, jeune encore.

Le père Anastase, procureur du couvent des Dominicains.

Le père André, célérier, *idem*.

Le père Ambroise, maître des novices, *idem*.

Eugénie, jeune personne, enfermée dans un des cachots monastiques, que l'on nomme *vade in pace*, et qui habite un couvent, mur mitoyen de celui des Dominicains.

Domestiques de la maison de Saint-Alban.

Troupe de gardes.

La scène, aux premier et second actes, se passe chez M. Francheville, et dans son cabinet ; au troisième acte, elle est au couvent des Dominicains, dans une de leurs salles ; et au quatrième acte, le théâtre, divisé en deux parties, représente deux cachots contigus ; l'un, du côté gauche, dépend du couvent des religieuses, dont le mur est mitoyen du monastère des Dominicains, et l'autre appartient à la maison de ces pères.

LES

VICTIMES CLOITRÉES

DRAME

ACTE PREMIER

Le théâtre représente le cabinet de M. de Francheville; au-dessus d'un secrétaire est suspendu le portrait d'une jeune personne.

SCÈNE I.

PICARD.

Il va donc revenir! je vais donc le revoir, ce cher et bon Francheville que j'ai vu naître!... Ah! comme ce moment-là me tardait!... Je veux qu'il trouve tout en ordre... qu'il reconnaisse à l'arrangement, au soin qu'on a eu de toutes choses, son vieil ami, son bon Picard... Comme il va m'embrasser!... et comme je le lui rendrai!.. Voilà des livres à remettre dans la bibliothèque... Ce cher enfant! je l'ai toujours regardé comme mon fils; et je me disais, qu'il était encore tout petit : « Ce gar-« çon-là aura de l'esprit, un excellent cœur, il fera par-« ler de lui dans le monde »; et je ne me suis pas trompé... Le voilà élu maire de notre ville, place honorable assurément, et qui prouve dans quelle estime il est parmi ses concitoyens... Eh bien! qu'est-ce que je fais? le tapis de pied sur le bureau où il écrit!... Le plaisir... l'excès de la joie me tournent la tête, ils me la

tournent, en vérité... S'il m'entendait parler ainsi tout seul, il se moquerait de moi, j'en suis sûr... il rirait... Eh bien oui, mon enfant, riez... plaisantez-moi tant qu'il vous plaira... Mais il y a quinze mois que je ne vous ai vu, quinze mois que je soupire après le moment où je vous reverrai. Je n'ai personne ici à qui parler de vous, et j'en parle tout seul, parce que mon cœur a besoin de s'épancher, et que les paroles ne sont jamais perdues quand elles partent du cœur, et qu'on parle de ceux qu'on aime; riez à présent, riez, si cela vous amuse.

SCÈNE II.

PICARD, LES DOMESTIQUES.

PREMIER LAQUAIS.

Tout est arrangé là-bas, M. Picard; avez-vous quelques nouveaux ordres à nous donner?

PICARD.

Des ordres, mes bons amis? il ne m'appartient pas d'en donner. Je suis votre égal, homme de la maison comme vous; je ne donne point d'ordres, je prie.

SECOND LAQUAIS.

Notre égal?... A la bonne heure, il est certain que la nature nous a tous faits les uns comme les autres, ni plus ni moins... mais cependant le mérite met bien à tout cela quelque petite différence. Allez, nous nous connaissons, et nous savons vous connaître... Il y a quarante ans que vous êtes dans la maison; vous avez vu naître M. Francheville, et sa sœur madame de Saint-Alban. On vous regarde ici plutôt comme un ami que comme un serviteur; on ne fait rien sans vous consulter; vous avez toute la confiance des maîtres... C'est juste, au reste, et vous la méritez. Personne n'est jaloux, et il ne peut pas vous arriver autant de bien que nous vous en souhaitons.

PICARD.

Je vous remercie, mes amis, et j'espère que je serai

toujours digne des bons sentiments que vous me témoignez. L'appartement de M. de Saint-Alban est-il prêt?

LA FEMME DE CHARGE.

Oui, et celui de madame aussi... Oh! à cet égard-là du moins, on n'aura pas lieu de nous quereller.

PICARD.

Est-ce que monsieur gronde jamais?

LA FEMME DE CHARGE.

M. de Saint-Alban? c'est bien le meilleur homme! il n'y a pour la bonté que votre élève, M. Francheville, qu'on puisse lui comparer. Est-ce qu'il a jamais la force de se mettre en colère, d'avoir une volonté à lui? S'il n'était pas si doux, si complaisant, si bon; si une fois dans sa vie il avait su se faire obéir, nous n'aurions pas perdu notre aimable, notre charmant enfant.

PICARD.

Paix! taisez-vous, ne parlez pas de cela.

LA FEMME DE CHARGE.

C'est plus fort que moi, monsieur Picard; toutes les fois que je viens dans ce cabinet-ci, il faut que je lève les yeux sur ce cher portrait, qui nous représente si bien notre belle, notre adorable Eugénie; et, chaque fois que je la regarde, il faut que j'en parle, c'est plus fort que moi.

PICARD.

La voilà... c'est bien elle...

SECOND LAQUAIS.

Jeune, riche, belle, et mourir!

LA FEMME DE CHARGE.

Non, voyez-vous... je vivrais des siècles, que je ne le pardonnerais jamais à madame de Saint-Alban.

PICARD.

Laissez cela.

LA FEMME DE CHARGE.

C'est ce Dominicain du couvent ici proche, son hypo-

crite de confesseur, c'est ce doucereux père Laurent qui est la cause de tout le mal.

PREMIER LAQUAIS.

Il n'aimait pas le prétendu d'Eugénie.

SECOND LAQUAIS.

Il ne pouvait pas souffrir M. Dorval; je sais cela, moi,

LA FEMME DE CHARGE.

Et moi donc?... on ne se cachait pas de moi, parce que, pour savoir leur secret, j'avais l'air de penser comme eux... est-ce qu'il n'était pas toujours à lui dire... *Une personne de votre qualité, une dame comme vous, peut-elle donner pour époux à sa fille un Dorval, un négociant, un homme de rien! Songez donc au rang que vous tenez dans le monde, au rôle que vous y jouez...* Il avait peur, en vérité, qu'elle oubliât les titres de noblesse qu'elle a fait acheter à son mari il y a six mois... et certainement elle n'avait garde.

PICARD.

Allons, allons, un peu de charité... Madame a ses défauts, j'en conviens... Mais sommes-nous parfaits, nous autres? Elle ne pense, après tout, que comme pensaient bien des gens. . Pour qui étaient les dignités, les honneurs, les charges, les emplois? Pour la noblesse. A qui allaient, à grands flots, les richesses, les trésors de l'état? A la noblesse. Pour qui les priviléges, les jouissances, le plaisir et le bonheur? Pour la noblesse. Faut-il donc s'étonner si tout le monde voulait être noble?... D'ailleurs, combien ce qu'a pu vous faire souffrir la vanité de madame de Saint-Alban n'était-il pas adouci par l'affabilité de son époux, par les soins bienfaisants de son frère Francheville?

TOUS.

Oh! c'est vrai, cela; c'est vrai.

PICARD.

Eh bien! en faveur des vertus du frère, et des excellentes qualités du mari, faisons grâce aux faiblesses de la femme.

TOUS.

Il a raison, il a raison.

LA FEMME DE CHARGE.

Moi, j'aime madame de tout mon cœur; car dans le fond elle n'est point méchante... elle n'est qu'égarée... elle a bien des défauts, mais je les lui passe... parce que je suis bonne, et que je sais ce qu'on doit à son prochain... Pour ce qui est de son confesseur, je le déteste... vous aurez beau dire, M. Picard, mais je le déteste.

PREMIER LAQUAIS.

Le P. Laurent! je ne puis pas le voir.

SECOND LAQUAIS.

En général, je n'aime pas le froc; mais ce moine-là surtout, c'est mon antipathie!

PICARD.

Oh! je vous abandonne le P. Laurent; il ne me plaît pas plus qu'à vous. A la veille de son mariage, sans lui, la pauvre Eugénie n'eût pas été mise au couvent; sans lui, elle vivrait encore... Mais je crois, mes amis, que l'instant approche où notre cher Francheville... Quatre heures... il ne tardera pas à arriver. M. et madame de Saint-Alban ne pourront guère être ici qu'à sept heures; je ne les attends pas plus tôt. Visitez la maison; voyez partout, je vous en prie, que rien ne manque. Absents de nous depuis un an, que monsieur et madame s'aperçoivent que le temps et l'éloignement n'ont rien diminué de notre zèle.

TOUS.

Nous y allons, nous y allons.

PREMIER LAQUAIS, à Picard.

Et savez-vous des nouvelles de M. Dorval?

PICARD.

Il est toujours ici près... chez les Dominicains... dans ce couvent où il s'était retiré, lorsque nous perdîmes Eugénie.

LA FEMME DE CHARGE.

Et sa raison est-elle revenue?

PICARD.

Bien au contraire, hélas!... puisqu'il s'obstine à prononcer ses vœux... puisqu'il n'est point encore désabusé du P. Laurent.

SECOND LAQUAIS.

Ce pauvre M. Dorval! (Il montre le portrait.) Voilà pourtant son ouvrage; jamais portrait ne fut plus ressemblant.

LA FEMME DE CHARGE.

Et le moyen que cela fût autrement? c'est un amant qui le traçait... Comme elle était belle!... Non, jamais, jamais je ne pardonnerai au P. Laurent. (Elle sort.)

PICARD, au premier laquais.

Portez, je vous prie, ces livres à la bibliothèque, j'irai les ranger.

PREMIER LAQUAIS.

J'y vais. (Il sort.)

PICARD, au second laquais.

On soupera de bonne heure; avertissez que tout soit prêt à huit heures au plus tard.

SECOND LAQUAIS.

Soyez tranquille. (Il sort.)

SCÈNE III.

PICARD.

Ce sont de bonnes gens... mais la médisance... Ah! il faut qu'elle aille toujours son train.

SCÈNE IV.

PICARD, LE PREMIER LAQUAIS.

LE PREMIER LAQUAIS.

Monsieur Picard, un religieux du couvent, qui est ici près, demande à vous parler.

PICARD.

Un religieux dominicain?

LE PREMIER LAQUAIS.

Oh! ce n'est pas le P. Laurent, n'ayez pas peur; celui-ci a une physionomie qui prévient en sa faveur. Sur ce que je lui ai dit que monsieur n'était pas encore arrivé, il m'a répondu qu'il serait bien aise de causer un moment avec vous.

PICARD.

Je vais le trouver.

LE PREMIER LAQUAIS.

Il est là. Entrez, mon père. (Il sort.)

SCÈNE V.

PICARD, LE PÈRE LOUIS.

PICARD.

Qu'est-ce qu'il y a pour votre service, monsieur?

LE P. LOUIS.

On m'a dit que M. Francheville n'était pas encore de retour. Pourrais-je savoir de vous, monsieur, l'heure précise de son arrivée?

PICARD.

Nous l'attendons de moment en moment... Mais l'heure où il arrivera... Vous savez, mon père, qu'en voyage, on dépend des événements : une poste mal servie, de mauvais chemins, des chevaux détestables, une roue, un essieu... il arrive tant d'accidents!

LE P. LOUIS.

Vous avez raison; mais il sera ici aujourd'hui?

PICARD.

Nous l'espérons... Mais vous avez quelque chose à lui dire?

LE P. LOUIS.

Oui; il faut que je lui parle.

PICARD.

Attendez-le ici : d'après la lettre qu'il m'a écrite, il ne peut tarder.

LE P. LOUIS.

Notre supérieur ne me sait pas dehors. Je suis sorti sans permission... Il y aurait du danger pour moi à faire une trop longue absence.

PICARD.

Permission pour aller à deux pas?... mais, c'est une chaîne que cela. C'est le P. Laurent, le confesseur de madame de Saint-Alban, qui est votre supérieur?

LE P. LOUIS.

Oui, et il ne m'aime pas.

PICARD.

En vérité?... Touchez là, vous serez de mes amis.... vous devez être un honnête homme.

LE P. LOUIS.

Il me paraît que vous connaissez le P. Laurent;... mais, chut!... gardez-moi le secret.

PICARD.

Allons donc... On ne doit pas souhaiter de mal à son prochain;... mais, dans l'incendie qui dernièrement a consumé une partie de votre couvent, et dont quelques-uns de vos pères ont été les victimes,... j'ai vu bien des gens qui regrettaient... suffit, je m'entends.

LE P. LOUIS.

Il était à la campagne, et n'a couru aucun danger;... mais cet événement pourrait en faire naître auxquels il ne lui serait peut-être pas aussi facile de se soustraire.

PICARD.

Que voulez-vous dire?

LE P. LOUIS.

Je ne puis m'expliquer; et j'en aurais trop dit, peut-être, si je ne parlais à un honnête homme, à un homme prudent et discret.

PICARD.

Je n'en veux pas savoir davantage... Mais vous, qui me paraissez avoir des principes que l'on rencontre si rarement sous la robe que vous portez, comment avez-vous embrassé une profession qui, soit dit entre nous...

LE P. LOUIS.

Ne convient qu'à la paresse, à la nullité des talents, au plus vil égoïsme?... Vous voyez que j'achève votre phrase... Mon ami, l'homme ne dépend pas toujours de lui-même : avant la révolution, le despotisme s'étendait sur tout, prenait toutes les formes; il avait gagné tous les états, il régnait jusqu'au sein des familles... Parmi les pères même, on rencontrait quelquefois des tyrans, et mon malheur voulut que l'homme en qui je devais trouver soins touchants, protection, tendresse; que cet homme désigné par la nature pour être mon meilleur ami, livré tout entier à mes frères, ne voyant qu'eux, ne travaillant que pour eux, et concentrant sur eux seuls ces affections bienfaisantes que je devais partager avec eux, dès le berceau se montra mon ennemi, dès le berceau résolut mon malheur et ma perte, me négligea, se refusa toujours aux doux épanchements de mon amour, et, par des dégoûts de toute espèce, par les privations les plus dures, par une conduite enfin qui me fit perdre la raison, me força de renoncer au monde, que je ne connaissais encore que par ses peines, me précipita dans un cloître, et me contraignit à prononcer des vœux qui, en assurant ma fortune à mes frères, satisfaisaient également son amitié pour eux et sa haine pour moi... Voilà mon sort, telle fut ma vocation.

PICARD.

Infortuné!... écartons ces idées qui renouvellent vos peines... espérez... le flambeau de la raison ne luira pas vainement autour de vous... vos chaînes seront brisées; tout me dit que cet événement est plus prochain que vous ne pensez.

LE P. LOUIS, en embrassant vivement Picard.

Que le ciel vous écoute!... je ne serai pas le dernier à

l'en remercier... Mais permettez que je vous interroge... le bon M. Francheville, élevé par vous, m'a-t-on dit, et dont les vertus font votre éloge, Francheville aimait beaucoup, à ce que l'on m'a rapporté, un certain M. Dorval, homme charmant, spirituel, très-riché, négociant bien famé, qui venait fréquemment ici?

PICARD, montrant le portrait d'Eugénie.

Il devait épouser cette jeune personne dont vous voyez là le portrait. Oui, mon élève... puisque vous voulez bien me faire les honneurs de son éducation, aimait beaucoup M. Dorval .. Je suis certain qu'il l'aime encore... Dorval est un de ces hommes pour lesquels on ne peut jamais se refroidir.

LE P. LOUIS.

Je pense comme vous. Vous savez qu'il est dans notre maison?

PICARD.

La mort lui a ravi celle qu'il adorait; et le désespoir égarant sa raison, je ne le sais que trop, il s'est jeté dans votre couvent.

LE P. LOUIS.

Et c'est demain qu'il prononce ses vœux.

PICARD.

Demain?

LE P. LOUIS.

Oui, le père Laurent, qui s'est emparé de l'esprit de M. Dorval, a trouvé le moyen d'abréger son noviciat. Dorval, toujours plongé dans la mélancolie, n'envisageant le monde qu'avec horreur, regardant comme le bien suprême la certitude d'habiter à jamais un lieu voisin de celui qui renferme la cendre de l'objet qu'il aime encore, (car vous savez qu'un mur mitoyen nous sépare seul du couvent...)

PICARD.

De ces religieuses qui ont reçu les derniers soupirs de notre pauvre Eugénie, je le sais... Il est sous la direction du P. Laurent, ce couvent-là?

LE P. LOUIS.

Oui... sous sa direction... c'est tout dire.

PICARD.

Eh bien, mon père, M. Dorval?

LE P. LOUIS.

Il seconde lui-même les vues de notre supérieur; il presse avec ardeur l'instant où il perdra sa liberté, où il faudra que, renonçant à lui-même, il s'asservisse pour jamais aux caprices, aux ordres arbitraires, au joug tyrannique d'un homme rarement sensible, souvent injuste et livré presque toujours aux passions du monde, qu'il caresse dans son cœur, et qu'il punit dans tout ce qui l'environne.

PICARD.

Vous connaissez bien vos confrères, à ce qu'il me paraît... Et c'est demain que ce pauvre M. Dorval... tant d'amabilité, de lumières, d'esprit, une fortune si considérable... ensevelir tout cela dans un cloître!

LE P. LOUIS.

L'amabilité, l'esprit, les lumières ne sont pas ce qui l'ont fait désirer de ceux qui nous gouvernent... Mais il est immensément riche... et c'est ce qu'on n'ignorait pas.

PICARD.

Fort bien.

LE P. LOUIS.

Mais M. Francheville n'arrive point; et si l'on s'aperçoit au couvent que je suis sorti... il faut absolumen que je vous quitte... J'aurais bien voulu cependant parler à M. Francheville!

PICARD.

D'un instant à l'autre, il peut être ici... Mais ce que vous avez à lui dire... ne pourrais-je pas?...

LE P. LOUIS.

Mon ami, il faut que je lui parle... l'heure me presse... obtenez de lui, aussitôt après son arrivée, qu'il se transporte à mon couvent... que je puisse le voir au moins

avant la fin du jour. Ce que j'ai à lui dire est d'une importance!... c'est M. Dorval qu'il s'agit d'obliger. M. Francheville demandera le P. Louis.

PICARD.

Le P. Louis!... je m'en souviendrai.

LE P. LOUIS.

Adieu. Ne dites pas que vous m'avez vu. Je n'ai pas besoin de vous recommander le secret sur la manière dont je vous ai parlé de notre supérieur.

PICARD.

N'ayez pas d'inquiétude. On n'est pas arrivé à mon âge sans savoir apprécier ce qu'il faut dire, ou ce qu'il faut taire.

LE P. LOUIS.

Adieu, M. Picard.

PICARD.

Mon père, je vous salue... (Il le reconduit jusqu'à la porte) traversez le jardin pour n'être pas vu... Descendez... là... fort bien.

SCÈNE VI.

PICARD.

Allons, en voilà un qui ne sera pas fâché si ce qu'on nous mande de Paris est mis à exécution... je crois qu'il aura bientôt changé d'habit... Ce P. Laurent, avec son œil en dessous, sa mine composée... et son ton mielleux... un couvent de religieuses à côté du sien... nulle autre séparation qu'un mur mitoyen... tout cela m'a bien l'air... Ah! Picard! Picard! ce que vous dites là n'est pas charitable... Mon Dieu! mon Dieu! qu'on a de disposition à mal parler de son prochain... Mais qu'est-ce que c'est?... j'entends du bruit... on parle haut sur l'escalier... Le tumulte redouble... serait-ce monsieur?

SCÈNE VII.

(Les portes s'ouvrent, les domestiques entrent en foule, et crient à Picard.)

PICARD, LES DOMESTIQUES.

LES DOMESTIQUES.

Le voilà, le voilà, M. Picard; voilà monsieur!...

PICARD.

C'est lui! c'est lui! et je suis ici!... courons, courons...

SCÈNE VIII.

M. FRANCHEVILLE, PICARD, LES DOMESTIQUES.

PICARD.

Vous voilà, monsieur! à la fin, vous voilà. Soyez le bienvenu.

M. FRANCHEVILLE.

C'est toi, mon bon Picard... Bonjour, mon vieil ami, comment te portes-tu?

PICARD.

A merveille, monsieur, à merveille; et vous?

M. FRANCHEVILLE.

Bien, mon ami, bien; enchanté de vous revoir tous, mes enfants.

TOUS.

Et nous donc, monsieur, et nous?

LE PREMIER LAQUAIS.

Vous avez fait un bon voyage, monsieur?

M. FRANCHEVILLE.

Excellent.

LA FEMME DE CHARGE.

La traversée a-t-elle été longue?

M. FRANCHEVILLE.

Longue et pénible... près de deux mois.

LA FEMME DE CHARGE.

Vous devez être bien fatigué?

M. FRANCHEVILLE.

Moi? pas du tout; est-ce que je ne suis pas fait à la peine?

LA FEMME DE CHARGE.

N'importe, on n'est pas de fer... mais vous vous reposerez ici... nous aurons bien soin de vous. C'est un songe quasiment de vous voir... Ce pauvre cher homme! Savez-vous bien qu'il y a près de deux ans que vous nous avez quittés?

M. FRANCHEVILLE.

Oui, mes amis, je me suis bien aperçu que vous me manquiez, et c'est avec un plaisir bien vif que je me retrouve au milieu de vous. Mon frère et ma sœur ne sont pas encore arrivés?

PICARD.

Ils ne tarderont pas; je suis sûr qu'avant une heure ils seront ici; ils ne voudront pas certainement être des derniers à vous féliciter sur votre nouvelle dignité.

M. FRANCHEVILLE.

Je dois de véritables actions de grâces à mes concitoyens... Ordinairement on oublie les absents; ils ont daigné se souvenir de moi... ils m'ont élu maire de notre ville.

PICARD.

Vous n'auriez pas eu la préférence si l'on eût connu un plus honnête homme... Mes amis, monsieur peut avoir besoin d'être seul; il nous reste là-bas bien des choses à faire, et je crois qu'il serait à propos...

LE PREMIER LAQUAIS.

Je me charge de vider la voiture.

LA FEMME DE CHARGE.

Je vais vous aider.

LE SECOND LAQUAIS.

Si monsieur souhaite quelque chose, nous sommes là.

M. FRANCHEVILLE.

Picard va rester avec moi... Allez, mes amis ; je rapporte, des pays lointains, de quoi vous prouver que le temps et la distance ne vous ont point effacés de ma mémoire.

(Ils sortent.)

SCÈNE IX.

M. FRANCHEVILLE, PICARD.

PICARD.

Vous êtes toujours le même ; vous vous oublieriez pour ne vous occuper que des autres.

M. FRANCHEVILLE, s'asseyant.

Et sans les autres que ferais-je de moi ? Se faire aimer, c'est jouir ; et, pour goûter ce bonheur, il faut savoir aimer soi-même... Mais viens donc ici que je t'embrasse.

PICARD, l'embrassant.

Ah ! que voilà un moment qui me fait de bien !

M. FRANCHEVILLE.

Sais-tu qu'il y a bien longtemps que je ne t'ai vu, bien longtemps que tu ne m'as grondé !...

PICARD.

Ah ! grondé !

M. FRANCHEVILLE.

Oui, oui, quelquefois... tu me vois toujours haut comme cela... mais tu as raison ; car avec les meilleures intentions du monde, il m'arrive de faire de fréquentes sottises.

PICARD.

Je suis encore à m'en apercevoir... mais ce n'est pas assez que vous ayez toujours raison, il faut que vous empêchiez vos amis d'avoir tort ; vous ne devez pas vous contenter de faire toujours bien, il faut que vous sauviez les autres du danger de mal faire.

M. FRANCHEVILLE.

Explique-toi.

PICARD.

Ce digne homme, cet homme aimable, votre meilleur ami, M Dorval...

M. FRANCHEVILLE.

Tais-toi.., je ne voulais pas te parler d'Eugénie... je m'efforçais d'écarter tout ce qui pouvait nous rappeler un souvenir si cher!

PICARD.

Je ne dirai plus rien!

M. FRANCHEVILLE.

Ah! il n'est plus temps!... tu as commencé... achève. Oui, parlons d'elle, parlons de ma fille, de mon aimable et malheureuse Eugénie... nous l'avons donc perdue!

PICARD.

Il y a près d'un an.

M. FRANCHEVILLE.

Ah! ma sœur! ma sœur! pourrez-vous jamais vous le pardonner?

PICARD.

Il n'y avait pas six semaines que vous étiez parti, que madame suppose la nécessité d'un voyage à Paris. M. de Saint-Alban, qui n'a jamais osé la contredire, y souscrit... mais, « on ne peut pas emmener Eugénie, on ne le peut « pas. » Son père demande timidement quelle raison s'y oppose... Il y a là un confesseur qui de l'œil et de la tête semble dire que la chose est impossible; et *cela ne se peut pas* est l'unique réponse que reçoit M. de Saint-Alban. On part. Mademoiselle est au couvent. Ce pauvre M. Dorval! il se désespérait! Je le consolais de mon mieux, mais j'eus bientôt moi-même besoin de consolation... Mademoiselle est incommodée... la maladie fait des progrès rapides. Elle est contagieuse... défense d'approcher d'Eugénie... Je m'obstine, je veux la voir... Elle est morte... trois jours... trois jours à peine, et cette pauvre Eugénie est dans la tombe! J'en pensai perdre la raison...J'écris dans l'instant à Paris... Madame... Ah!... il faut lui rendre justice... Aussitôt qu'elle eut

appris cette nouvelle affreuse, elle revint en ces lieux... Elle était inconsolable, et nous crûmes qu'elle suivrait sa fille au tombeau. Pour M. Dorval, je ne vous peindrai point son désespoir; mais ce que je n'ai jamais conçu, c'est que le père Laurent avait toute sa confiance. C'est dans le sein de celui dont les conseils l'avaient séparé d'Eugénie... qu'il fut déposer le poids de sa douleur et chercher des consolations... Enfin j'apprends que monsieur Dorval renonce au monde, et c'est demain, monsieur, demain, qu'il prononce ses vœux.

M. FRANCHEVILLE.

Demain, Dorval! grand dieu!

PICARD.

Un religieux, un des pères de la maison qu'il a choisie sort d'ici dans l'instant: il voudrait vous parler. Il a l'air d'un honnête homme; ce qu'il prétend vous dire est, m'a-t-il assuré, de la dernière importance. C'est de M. Dorval qu'il veut vous entretenir... Il vous attend à son couvent... Vous demanderez le père Louis.

M. FRANCHEVILLE.

J'y cours, je ne souffrirai pas... Dorval! Je veux savoir...

SCÈNE X.

LES PRÉCÉDENTS, PREMIER LAQUAIS.

PREMIER LAQUAIS.

Monsieur! monsieur! voilà M. et madame de Saint-Alban; la voiture entre dans la cour.

M. FRANCHEVILLE.

Ma sœur! Je vole dans ses bras... Elle a reconnu ses torts... elle a pleuré sa fille... Cette idée me réconcilie avec elle... O ma pauvre Eugénie! Mais cette image trop frappante renouvellerait les douleurs de sa mère... (Il tire un rideau sur le tableau.) Dérobons à ses regards tout ce

qui nous reste de l'objet le plus cher... Picard, j'irai trouver Dorval... je lui parlerai... je saurai l'arracher... Mes amis ! souvenez-vous de bien recevoir madame de Saint-Alban. Elle a de l'orgueil, je le sais, de fausses idées de piété, un entêtement ridicule pour son adroit et rusé directeur ; mais le cœur est bon et demande grâce pour les torts de l'esprit.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE SECOND.

SCÈNE I.

M. DE SAINT-ALBAN, MADAME DE SAINT-ALBAN, M. FRANCHEVILLE, PICARD, LES AUTRES DOMESTIQUES.

MADAME DE SAINT-ALBAN, en habit de voyage, et se jetant dans un fauteuil.

Ah! quel tumulte! quelle cohue! quelle joie bruyante! je me sauve ici, j'espère qu'ils ne m'y poursuivront pas.

M. DE SAINT-ALBAN.

Mais, ma femme...

M. FRANCHEVILLE.

Mais, ma sœur...

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Ah! ciel! quoi, les voilà encore!

PICARD.

Non, madame, vous ne vous déroberez pas aux témoignages de notre tendresse.

LA FEMME DE CHARGE.

Vous ne rejetterez pas les preuves de notre affection...

PREMIER LAQUAIS.

De notre plaisir...

SECOND LAQUAIS.

De notre amitié...

MADAME DE SAINT-ALBAN.

De leur amitié? et depuis quand sommes-nous si bons amis?

M. DE SAINT-ALBAN.

C'est leur cœur qui parle...

M. FRANCHEVILLE.

De bons cœurs, qui vous aiment...

PICARD.

Il y a près d'un an que nous ne vous avons vue...

LA FEMME DE CHARGE.

Et quand on est si longtemps loin de ceux qu'on aime...

PREMIER LAQUAIS.

Il est tout simple de leur témoigner qu'on a du plaisir à se retrouver près d'eux.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Soit, mais ce plaisir-là peut se marquer d'une manière un peu plus respectueuse... Je vous sais gré de ce que vous appelez votre amitié... mais je ne suis pas faite encore à l'espèce d'intimité que vous voulez établir entre nous... Allez, mes enfants, allez vaquer à vos devoirs, cela sera beaucoup plus à sa place que la joie désordonnée à laquelle vous vous livrez en ce moment.

LA FEMME DE CHARGE, à M. Francheville.

Vous ne nous avez pas reçus comme cela, monsieur

PREMIER LAQUAIS, en s'en allant.

Voilà de l'amitié bien récompensée!

SECOND LAQUAIS.

Nous nous en corrigerons. (Ils sortent.)

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTS, PICARD.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Qu'est-ce qu'il dit?

M. DE SAINT-ALBAN.

Il dit, madame, ou du moins il doit penser qu'on aurait tort de vouloir être aimé, quand on ne fait rien pour l'être.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Oh! je sais bien, monsieur, que vous leur avez rendu leurs caresses...

M. FRANCHEVILLE.

Et moi aussi, ma sœur.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Pour vous, mon frère, je n'en doute pas.

M. FRANCHEVILLE.

Et vous me rendez justice.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

C'est sans doute par vos conseils qu'ils viennent d'essayer avec moi les prérogatives de l'heureuse égalité qui règne à présent entre nous.

M. FRANCHEVILLE.

On ne conseille pas l'impulsion du cœur. Je les ai enhardis à vous exprimer la joie que leur inspirait votre retour. Si j'avais prévu votre accueil, je leur aurais donné des avis tout contraires.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Picard, le P. Laurent est-il prévenu de mon arrivée?

PICARD.

Je l'ignore, madame...

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Est-ce qu'on n'a pas tous les jours été s'informer de sa santé?

PICARD.

Elle n'a souffert aucune altération, madame.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Le ciel en soit loué! Allez de ce pas lui dire que je suis ici, et que je ne pourrai jamais le voir assez tôt.

M. FRANCHEVILLE.

Ne craignez rien, ma sœur, il ne se fera pas attendre.

(Picard sort.)

SCÈNE III.

MONSIEUR ET MADAME DE SAINT-ALBAN, M. FRANCHEVILLE.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

J'ai frémi lorsque j'ai appris l'accident affreux qui a livré aux flammes la sainte maison qu'il habite.

M. FRANCHEVILLE.

Le dommage, a dit-on, été considérable. Une aile entière du couvent, et celle précisément où demeure votre directeur, a été la proie de l'incendie.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Le saint homme a prié, et la flamme a cessé ses ravages.

M. DE SAINT-ALBAN.

Le saint homme était absent, ma chère amie, et les secours publics ont seuls arrêté l'incendie.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Plaît-il, monsieur?

M. FRANCHEVILLE.

Laissons là le père Laurent, et permettez-moi, ma sœur, de vous faire remarquer qu'il y a plus de deux ans que je ne vous ai vue, et que vous ne m'avez pas encore embrassé.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

C'est l'incroyable explosion de tendresse de vos gens et des miens, qui seule m'attire ce reproche... Vous savez bien, mon frère, que je vous aime toujours.

M. FRANCHEVILLE.

J'ai besoin quelquefois que vous m'en assuriez.

M. DE SAINT-ALBAN.

Vous avez tort, Francheville; les sentiments de ma femme à votre égard ne sont pas équivoques.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Eh! croyez qu'il n'en doute pas... mais il faut qu'il

gronde : c'est un besoin pour lui. (Elle aperçoit sur une table l'écharpe que porte le maire d'une ville.) Qu'est-ce que c'est que cela ?

M. FRANCHEVILLE.

C'est mon écharpe.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Comment, votre écharpe?

M. DE SAINT-ALBAN.

Eh! oui... c'est la décoration d'un maire de ville.... Vous savez bien qu'il a été élu.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Ah! je l'avais oublié... des choses comme cela...

M. FRANCHEVILLE.

J'espère que vous allez me féliciter d'une distinction aussi honorable.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Mon frère, vos richesses auraient pu vous procurer des distinctions un peu plus brillantes... Mais alors vous vous piquiez de philosophie; alors vous regardiez l'ambition comme un vice affreux, comme un tourment insupportable... alors vous chantiez les douceurs d'une modeste obscurité; vous nous répétiez sans cesse, d'après Voltaire...

Trop heureux les mortels inconnus à leurs maîtres :

Et à présent la mairie d'une petite ville vous paraît une place honorable! A présent l'ambition vous gagne! La fantaisie vous a pris de jouer un rôle dans le monde... et quel rôle encore!... en vérité, vous êtes bien changé!

M. FRANCHEVILLE.

Oui, très-changé, ma sœur... J'en demande pardon à votre mari, qui est un honnête homme, un homme sage, que j'aime; mais je n'eusse jamais eu, comme lui, pour complaire à ma femme, la faiblesse d'échanger mon antique, ma bonne et modeste roture, contre une noblesse vénale que méprise le peuple et que les grand

tournent en ridicule... Ce ne sont point les honneurs que je cherche, c'est le bonheur d'être utile. Je refuserais un emploi lucratif, j'ambitionne une place pénible. Je n'ai pas besoin de richesses, mais j'ai besoin de remplir mon devoir... Quant à mon amour-propre, oui, je l'avoue, il est flatté du poste auquel on vient de m'élever. J'étais à dix-huit cents lieues, absent depuis vingt mois, et l'on ne m'a pas oublié; mes concitoyens, d'un sentiment unanime, m'ont décerné un honneur qui prouve leur estime et l'espoir qu'ils ont conçu de moi... Si l'orgueil était quelquefois tolérable, je crois que, dans ce moment, l'on pourrait m'excuser d'en avoir.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Quelle petitesse! d'honneur, je ne vous reconnais pas. Ces suffrages auxquels vous devez votre nouvelle dignité, vous ont été accordés par des gens dont l'estime est, en vérité, un tribut bien flatteur!

M. FRANCHEVILLE.

Ce sont de bons citoyens, des hommes.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Ah! voilà le grand argument de la philosophie... des hommes, vos égaux, n'est-ce pas? vos semblables.

M. FRANCHEVILLE.

Oui, mes semblables... oui, mes égaux... et les vôtres, ma sœur; car, en dépit des titres de noblesse que vous avez achetés hier, nous sommes, vous et moi, de la même famille.

M. DE SAINT-ALBAN.

Mon frère, laissons cette discussion; après une aussi longue séparation, nous devons avoir autre chose à nous dire.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

M. de Saint-Alban a raison... Vous savez que nos principes à cet égard ne se sont jamais trouvés d'accord, et que même nous nous étions promis de ne jamais traiter cette matière.

M. FRANCHEVILLE.

Ce n'est pas moi qui ai commencé. Oui, nous devons avoir, après une fâcheuse absence, des sujets d'entretien plus doux, et qu'une tendre amitié doit rendre inépuisables.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Ah! mon frère, je vous revois avec bien du plaisir. Votre présence ici, mon cher frère, eût été pour mon cœur une bien douce consolation... Vous savez nos malheurs?... vous savez tout ce que j'ai perdu?

M. FRANCHEVILLE.

Ma sœur, écartons cette idée...

M. DE SAINT-ALBAN.

Ah! Francheville, c'est une source éternelle de pleurs.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Eugénie! Eugénie!

M. FRANCHEVILLE.

Ma sœur! mon cher frère!... Je ne condamne point vos larmes... les miennes sont prêtes à s'y mêler... Malheur aux âmes insensibles!...

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS, LE P. LAURENT, PICARD.

PICARD.

Le P. Laurent...

MADAME DE SAINT-ALBAN, se levant avec précipitation et courant au devant du religieux.

Ah! mon père! que vous venez à propos! vos pieux conseils peuvent seuls me rappeler à la résignation qu'un souvenir trop cher combat aujourd'hui dans mon âme.

LE P. LAURENT.

Dieu seul connaît les vœux que, chaque jour, j'ose humblement lui adresser pour vous, madame, et pour votre digne époux. Dans cette crise fatale où l'on parr

vouloir anéantir cette auguste noblesse dont vous faites partie, cette noblesse, l'espoir et l'honneur de la France, à chaque instant, depuis votre départ, je conjure le ciel de veiller sur vous, d'écarter loin de vous et les complots des méchants, et l'esprit de vertige qui semble s'être emparé de tous les malheureux Français, et les piéges cachés de l'éternel ennemi des hommes, dont de hardis novateurs ne font aujourd'hui qu'accomplir les desseins.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Je n'ai jamais douté de l'intérêt que vous prenez à moi, mon père.

M. DE SAINT-ALBAN.

Je vous remercie, monsieur, de celui que vous me témoignez... Séparons la cause du ciel d'avec les intérêts humains. Dieu, dont un homme de votre état se croit en droit d'être l'organe, Dieu seul connaît le secret des cœurs, lui seul dirige les ressorts qui nous font mouvoir, et nous devons penser que ce qu'il permet est toujours ce qui convient le mieux à l'ordre général.

LE P. LAURENT.

L'ordre général, monsieur!... lorsque tout ordre est anéanti. Quand la majesté des rois, la sainteté des tribunaux, quand le culte même, quand la religion...

M. FRANCHEVILLE

Rien n'est anéanti, monsieur; tout subsiste, mais sous d'autres formes, il est vrai... Vous parlez de religion?... nous aurons toujours celle de l'honnête homme, cette religion innée qui ne consiste point dans des préceptes minutieux, dans l'intolérance, le fanatisme et la superstition, mais dont l'essence est d'aimer son semblable, de l'aider de tout son pouvoir, de le défendre aux périls de sa vie, de faire le bien, de fuir le mal, et de ne résister jamais au cri de sa conscience... Vous voyez que nous aurons toujours une religion... On pourra remonter, et je sais qu'on se le propose, à la source des richesses immenses, accumulées par les ministres d'un culte dont le divin auteur vécut et mourut pauvre... Peut-

être rappellera-t-on à leur institution primitive ceux que nos préjugés en ont trop écartés ; je sais que l'on peut trouver étrange l'existence de ces hommes qui promettent à Dieu d'abjurer l'humanité, de vivre et de mourir inutiles à leurs semblables, de contrarier en tout le vœu de la nature, et de renoncer à la société pour en dévorer la substance... ceux qui vivent d'abus, je le sais, peuvent craindre de les voir détruits : mais l'esprit qui opérerait de si grands changements ne serait point un esprit de vertige ; cette réforme ne serait point une œuvre de ténèbres, et l'éternel ennemi des hommes, pour parler votre langage, ne doit pas être soupçonné de leur suggérer ce qui peut les conduire au bonheur.

LE P. LAURENT.

Je ne répondrai point à cela, monsieur. Je n'ai pas le bonheur de vous plaire, je m'en aperçois depuis longtemps, et ce que je dirais vous serait toujours suspect... Puis-je demander à madame la cause du trouble où j'ai cru la voir quand je suis entré dans cet appartement ?

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Ah ! mon père !...

LE P. LAURENT.

Vous sentiez, disiez-vous, votre résignation prête à succomber...

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Nous avons parlé d'Eugénie...

LE P. LAURENT.

Et votre âme sensible s'est émue... ah ! quelle perte ! et qui pouvait mieux que moi connaître le mérite de cette intéressante personne. Chargé par vous de la guider dans la voie du salut, personne n'a pu mieux juger de la pureté de son âme... mais celui qui dispense et les biens et les maux, celui qui ne veut pas que nous mettions trop d'attache au bonheur fugitif dont on jouit sur la terre, celui qui nous instruit par les privations à n'élever nos yeux que vers l'éternelle félicité, Dieu, en vous éprouvant par la douleur, a couronné les vertu

de votre fille. Dans les pleurs que vous versez, vous goûtez au moins la douceur de penser que, dégagée des peines de la vie, libre des piéges tendus sans cesse à l'innocence, arrachée aux dangers de perdre en un moment le fruit d'une piété soutenue et d'une conduite exemplaire, Eugénie, à présent, et pour jamais heureuse, vous attend au séjour de la paix et du parfait bonheur

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Cette idée seule, et vos consolations, ont pu calmer mon désespoir...

LE P. LAURENT.

Notre cœur est bien fort quand il n'a pas de reproche à se faire; et dans le malheur dont vous ressentez l'atteinte, du moins vous avez pu vous dire...

M. DE SAINT-ALBAN.

N'a-t-on rien à se reprocher, mon père, lorsqu'on cède à des conseils dangereux ?...

M. FRANCHEVILLE.

Lorsque l'on obéit à des inspirations perfides, à une piété mal entendue...

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Que dites-vous donc, messieurs ?

M. DE SAINT-ALBAN.

Je dis que j'ai perdu ma fille.

M. FRANCHEVILLE.

Et quiconque a pu vous suggérer le plan que vous avez suivi, et qui nous coûte notre Eugénie, est le plus méchant ou le plus stupide de tous les êtres.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Vous vous emportez, mon frère... vous oubliez...

LE P. LAURENT.

Hélas ! madame, ce n'est pas vous que l'on accuse, c'est moi. La prévention, l'injustice, je dois tout souffrir sans murmure, ma religion me l'ordonne. J'ai, pour me consoler, au milieu de tant d'afflictions, la voix de

mon cœur, votre témoignage, madame, et le ciel qui connaît la pureté de mes intentions... Permettez-moi de me retirer ; je vois que ma présence déplaît ici ; et prévenu, comme je l'étais, de l'inimitié que l'on m'y a vouée, je me serais dispensé d'y paraître, si mon attachement pour madame et les instances d'un homme respectable et malheureux, ne m'en eussent imposé la loi.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Non, mon père, vous ne me quitterez point. D'autres peuvent être injustes envers vous; mais je ne le serai jamais. Quel est cet homme auquel vous vous intéressez ? que puis-je pour lui ?

LE P. LAURENT.

M. Dorval.

M. FRANCHEVILLE.

Eh bien?

M. DE SAINT-ALBAN.

Parlez!

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Est-ce de lui qu'il est question ?

LE P. LAURENT.

Le temps de ses épreuves est enfin expiré... c'est demain qu'il prononce ses vœux.

M. DE SAINT-ALBAN.

Dorval ? demain ?

M. FRANCHEVILLE.

Il est donc vrai ?

MADAME DE SAINT-ALBAN.

De quel bonheur il s'apprête à jouir !

LE P. LAURENT.

Mais avant de renoncer pour jamais au monde, avant de briser entièrement les liens qui l'ont enchaîné longtemps à la société, il demande, il implore la faveur, la grâce de voir encore une famille respectable, qui n'avait pas dédaigné de le choisir pour fils.

M. DE SAINT-ALBAN.

Ah ! qu'il vienne !

M. FRANCHEVILLE.

Qu'il vienne... nos bras lui sont ouverts.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Mais non, arrêtez... Je ne vois pas qu'il soit si nécessaire....

LE P. LAURENT.

La véritable pitié est toujours compatissante...

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Ah ! vous avez raison. Nous ne pouvons nous dispenser de le recevoir. Allez le chercher, mon père, et dites-lui...

LE P. LAURENT.

Il est ici... il m'attend dans l'appartement voisin ; je n'ai pas osé, sans vous en prévenir...

M. FRANCHEVILLE.

Ah ! courons...

LE P. LAURENT.

Non, restez.

M. DE SAINT-ALBAN.

Picard ! Picard !

SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENTS, PICARD.

PICARD.

Monsieur...

M. FRANCHEVILLE.

Amenez-nous monsieur Dorval.

M. DE SAINT-ALBAN.

(Picard sort.)

Courez.

LE P. LAURENT, retenant toujours M. Francheville, qui veut aller au-devant de Dorval.

Ah ! monsieur ! quel ami vous êtes !... Heureux celui qui peut vous inspirer de pareils sentiments.

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENTS, DORVAL, PICARD.

PICARD, en l'annonçant.

Monsieur Dorval.

M. FRANCHEVILLE, s'élançant vers lui.

O mon ami !

M. DE SAINT-ALBAN, le pressant dans ses bras.

Mon fils !

DORVAL, sous l'habit de novice.

O tout ce que j'ai de plus cher, il m'est donc encore permis de vous revoir, de vous presser contre mon cœur.... Ah ! madame, pardonnez à l'infortuné Dorval....

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Je le remercie du plaisir qu'il me procure... Je n'a point oublié que de tout temps Dorval fut l'ami chéri de mon frère.

M. DE SAINT-ALBAN.

Qu'il dut être mon fils...

M. FRANCHEVILLE.

Mon neveu.

DORVAL.

Votre fils, ô mon père ! le neveu de mon ami... hélas ! tant de félicité n'a duré qu'un moment. Je n'ai fait qu'entrevoir le bonheur, il a fui sans retour... et les souvenirs déchirants, les larmes, le désespoir, voilà ce qui me reste.

LE P. LAURENT.

Mon frère, vous oubliez le ciel, et la religion qui soutient, qui console...

M. FRANCHEVILLE.

Eh ! mon ami, pourquoi cet habit sous lequel je vous revois ? A la fleur de votre âge, riche, considéré, fait pour servir, pour honorer votre patrie, pourquoi tout quitter ? pourquoi renoncer à tout ?

M. DE SAINT-ALBAN.

Quelle est cette résolution désespérée ?

DORVAL.

Désespérée... Oh ! oui ! oui... vous avez bien raison.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Ah ! mon frère ! ah ! monsieur, vous ignorez ce que peut la voix d'un Dieu qui nous appelle à lui.

DORVAL.

Je ne m'aveugle point et ne veux pas en imposer aux autres... Dieu, ma religion... s'ils ont parlé, je n'ai rien écouté... le désespoir seul a tout fait, j'ai tout perdu... J'ai perdu celle pour qui seule je chérissais la vie... que ferais-je encore au monde ? je dois y renoncer... je dois le fuir... pour servir sa patrie, il faut une âme forte, et la mienne est écrasée sous le poids des douleurs... il faut conserver sa raison... la mienne, elle est perdue... L'amour au désespoir a troublé mes idées, a brisé mes organes... je n'ai plus qu'un sentiment... qu'une affection... qu'un instinct... c'est celui de l'amour...

LE P. LAURENT.

Que dites-vous, mon frère ?...

DORVAL.

Que celui de l'amour, je dis la vérité... Je vous ai promis, mon père, de renoncer au monde, de m'ensevelir à jamais dans le cloître que vous m'avez ouvert... il sera mon tombeau ;... c'est demain que j'y descends pour n'en jamais sortir ; mais je ne vous ai point promis d'oublier que j'eus un cœur, que ce cœur a tout perdu, qu'il brûle encore, et qu'il brûlera jusque dans la tombe, d'un feu... que le ciel ne peut réprouver, puisque c'est lui qui l'alluma dans mon sein... Je vous ai dit qu'elle me suivrait jusqu'aux pieds des autels... que je l'y verrais toujours, que je n'y verrais qu'elle, oui... elle... elle, qui n'existe plus que dans mon cœur, et qui n'en sortira jamais... Vous pleurez, mes amis... et pourquoi pleurez-vous ? me croyez-vous malheureux ? Ah ! le jour du malheur, le jour du désespoir fut celui

où la cloche funèbre m'annonça qu'elle n'était plus... le jour où son cercueil vint frapper mes regards... Depuis cet instant je n'ai plus souffert... on ne souffre que par la raison, et la mienne est éteinte... Il y avait là un feu dévorant... là, des nuages... mais ce feu qui me consume encore... c'est elle qui l'alimente... Je la vois au milieu de ces nuages... elle les dissipe... elle est là. là... près de moi, toujours là; je la regarde, je lui parle, elle me répond... jugez si je suis malheureux.

M. FRANCHEVILLE.

Infortuné! dans quel état!...

M. DE SAINT-ALBAN.

Ah! dieux!...

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Oh! mon père, comme il sait aimer!

LE P. LAURENT.

M. Dorval... mon frère... revenez à vous... vous me faites repentir de vous avoir permis...

M. DE SAINT-ALBAN.

Deux victimes! deux victimes! L'une a péri, madame, et l'autre, vous la voyez.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Ah! monsieur, épargnez-moi...

DORVAL.

Où suis-je?... et que s'est-il passé?... M. de Saint-Alban, mon bienfaiteur... vous me pressez dans vos bras... je vois couler vos larmes... Ah! sans doute je me suis égaré... Mon père, je vous avais promis... mais des souvenirs déchirants... et c'est devant vous, madame... Ah! faites grâce à un infortuné.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Croyez, mon cher Dorval, que si j'avais prévu... croyez que je me reprocherai jusqu'à la mort...

LE P. LAURENT.

Votre sensibilité, madame, est trop vive, votre santé

trop délicate pour que vous puissiez résister à l'épreuve où l'on met l'une et l'autre... vous y succomberez... Dieu m'ordonne de vous dire que vous ne devez pas vous exposer plus longtemps...

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Je me retire... Adieu, M. Dorval...

DORVAL.

Non, vous ne me quitterez pas... vous entendrez le dernier cri de ma douleur;... vous ne me quitterez pas... Mais, dites-moi, répondez-moi... Pourquoi ce voyage à Paris, à l'instant où nous allions nous unir ?... Répondez-moi.

LE P. LAURENT.

Mon frère, il est temps de nous retirer...

DORVAL, s'élançant vers Saint-Alban.

Non, non, je reste ici.... je suis chez mon père...

M. DE SAINT-ALBAN.

Oui, mon cher fils...

DORVAL, à madame de Saint-Alban qui veut se retirer.

Mon épouse... Eugénie... votre fille... Pourquoi l'ensevelir dans un cloître ?... Elle pleurait, j'embrassais vos genoux... elle vous suppliait... mes larmes arrosaient vos mains... pourquoi n'avons-nous pas obtenu grâce ?...

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Dorval, ayez pitié...

DORVAL.

De la pitié ! en eûtes-vous alors ?...

LE P. LAURENT.

Mon frère, suivez-moi, je vous l'ordonne.

DORVAL.

Demain j'obéirai; aujourd'hui je suis libre encore. (A Saint-Alban, en montrant madame de Saint-Alban.) Mon père, elle fut inexorable... et vous aussi, vous m'abandonnâtes, mon ami !... c'est devant moi qu'on l'entraîne dans ce cloître, dans cette prison, dans ce tombeau;... je les vois

partir tous deux... ils s'éloignent... Tu pleurais, toi, mon père; tu compatissais à ma peine... mais ton épouse... elle avait l'œil sec, un visage glacé, elle voyait mon désespoir sans en avoir pitié... Je cours, je me présente à la porte du cloître... elle est fermée pour moi. Enfin, six mois s'écoulent... que dis-je? six siècles de douleurs... et chaque jour j'allais au monastère. Là, ma voix gémissante implorait la pitié de quiconque se présentait à moi, et chaque fois on repoussait ma prière... Enfin, l'airain funèbre vient frapper mon oreille, et retentit jusqu'au fond de mon cœur... je pâlis, mon sang se glace; j'appelle, j'interroge... on répond... Elle est morte... Qui? grand Dieu!... qui?... ta fille, ta nièce, mon épouse... Douleurs! rage! fureurs!... Je veux briser les barrières qui nous séparent; je veux mourir en baignant de mes larmes les restes inanimés de mon amante, on me rejette avec barbarie; je me défends, on m'entraîne; je m'arrache aux mains qui me retiennent... les portes du temple s'ouvrent devant mes pas. Égaré, je cours, je me précipite... ciel! que vois-je? un cercueil... celui qui renfermait ta fille, ma femme, mon bien, mon bonheur et ma vie... Je m'élance, je l'embrasse... Ce qu'elle est devenue, ce qu'ils ont fait de moi, depuis ce moment, je l'ignore, j'avais cessé d'être, et les cruels ne m'ont rendu à la lumière que pour me rendre au désespoir.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Il m'arrache le cœur...

LE P. LAURENT.

Ah! que je me repens...

M. DE SAINT-ALBAN.

Le ciel nous punit...

M. FRANCHEVILLE.

Vois tes amis partager ta peine et gémir avec toi.

DORVAL.

C'est ici que, chaque jour, et devant vos yeux, je lui peignais mon amour, et qu'elle me jurait une tendresse éternelle. C'est là que, le cœur plein de son image, j'es-

sayais de fixer sur la toile les traits chéris de la beauté la plus touchante... L'amour me tenait lieu de génie, de talents... Ce portrait... (Il l'aperçoit couvert d'un rideau sous lequel M. Francheville a voulu le cacher; il s'élance et le découvre.) Le voilà... c'est elle... c'est Eugénie!

MADAME DE SAINT-ALBAN, s'élançant et tombant à genoux.

O ma fille! je me meurs!

M. FRANCHEVILLE.

Quel moment!

LE P. LAURENT.

O fureur!

DORVAL, courant à madame de Saint-Alban, la relevant, la conduisant vers un fauteuil, et se jetant à ses genoux.

Vous pleurez!... vous vous repentez!... Ah! j'ai retrouvé ma mère... Tournez les yeux vers moi, encore un seul regard... c'est le dernier; vous ne me verrez plus... demain... Ah! dites-moi que vous ne me haïssez pas, et que vous me pardonnez.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Oui, mon fils, oui, mon cher fils, je vous pardonne... Puisse le ciel et vous me pardonner aussi!

LE P. LAURENT, à part.

Ah! que je souffre!

DORVAL, s'arrachant des bras de MM. de Saint-Alban et Francheville, et s'élançant dans ceux du père Laurent.

J'ai eu encore un instant de bonheur; maintenant je puis mourir au monde... Mon père, je vous ai offensé, je m'en souviens...

LE P. LAURENT.

Et moi je l'avais oublié... Venez, mon frère; la paix et le bonheur vous attendent parmi nous; embrassez vos amis, et partons.

DORVAL.

Adieu, mada... adieu, ma mère... vivez heureuse... et pensez quelquefois à celui qui dut être votre fils... Mes chers amis, adieu... ne cherchez point à pénétrer dans ma retraite... elle sera inaccessible... la solitude et la

tombe, voilà mon seul espoir... je ne vous verrai plus... mais je ne vous oublierai jamais.

M. FRANCHEVILLE.

Quoi! pour jamais?...

M. DE SAINT-ALBAN.

Quoi! sans retour?...

DORVAL.

Oui... pour jamais, adieu... (se retournant vers le portrait d'Eugénie.) Et toi, mon Eugénie! la mort réunira ce que la mort a séparé... Venez, venez, mon père... arrachez-mo d'ici. (Il sort avec le P. Laurent.)

SCÈNE VII.

M. ET MADAME DE SAINT-ALBAN, M. FRANCHEVILLE.

(Ils restent tous un moment dans un profond silence, gardant chacun l'attitude qu'il avait à la sortie de Dorval.)

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Oui, j'ai mérité tes reproches, amant trop malheureux! oui, c'est moi qui suis la cause, et je ne puis dire innocente...

M. DE SAINT-ALBAN.

Ces retours sur le passé ne font qu'ajouter à vos peines, et ne nous rendront pas ce que nous avons perdu.

M. FRANCHEVILLE.

Vous voyez où vous ont entraînée une confiance aveugle, une piété superstitieuse, et des conseils fanatiques et perfides.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Ah! n'accusez pas le P. Laurent, mon frère; il a pu se tromper, mais son cœur ne peut être coupable.

M. FRANCHEVILLE.

Je le désire pour lui... mais j'ai peine à le croire. Cette classe d'hommes-là, ma sœur, n'agit jamais sans motif:

il faut remonter loin souvent pour arriver au point d'où part le premier fil de leurs trames secrètes.

MADAME DE SAINT-ALBAN, gardant le silence, fixant son frère comme si elle allait lui répondre, se faisant effort pour se contenir, et adressant la parole à son mari.

Retirons-nous, monsieur; un peu de repos me serait nécessaire... la scène déchirante que je viens d'essuyer a frappé mon cœur des plus sensibles coups... et les dispositions où je vois mon frère, ne rendront point à mon âme agitée le calme dont elle a besoin.

(Elle sort.)

M. DE SAINT-ALBAN, à son frère, en s'en allant.

Vous connaissez ses préventions, sa faiblesse... et vous ne cessez d'inculper devant elle...

M. FRANCHEVILLE.

J'ai tort; mais c'est plus fort que moi. Sa crédulité me révolte, son directeur m'indigne, et mon antipathie éclate malgré moi.

(M. de Saint-Alban sort.)

SCÈNE VIII.

M. FRANCHEVILLE.

Oui, j'ai tort à son égard... Une imagination ardente, une tête faible, une âme timorée, les préjugés d'une mauvaise éducation, la flatterie, les fausses vertus d'un homme adroit et observateur : tout a concouru pour la perdre. Le mal serait sans remède, si l'on eût perverti son cœur, comme on a, par degrés, égaré sa raison... Quelque défense que nous ait faite Dorval de troubler sa retraite, je veux le voir en secret, je veux, s'il est possible, le détourner... Mais j'oublie... et ce père Louis, qui veut, dit-il, me parler; qui est venu ici, qui m'attend à son couvent... Sera-t-il temps encore ?... (Il regarde à sa montre.) Oui, partons.

SCÈNE IX.

M. FRANCHEVILLE, PICARD.

PICARD.

Voilà une lettre que l'on vient d'apporter, que l'on m'a recommandé de vous rendre en main propre.

M. FRANCHEVILLE.

Donne, mon ami ; je suis pressé de sortir : je la lirai à mon retour.

PICARD.

Lisez-la tout de suite, il le faut. Le commissionnaire m'a expressément enjoint de vous en prier.

M. FRANCHEVILLE, ouvrant la lettre.

Point de signature...

(Il lit)

« Monsieur, j'ai passé chez vous, il y a une heure; je « brûlais de vous voir; vous n'étiez point encore arrivé. « Un bon vieillard, un honnête homme, qui vous appar« tient, et à qui je me suis adressé, vous dira qui je « suis. »

PICARD.

C'est sûrement le P. Louis... continuez.

M. FRANCHEVILLE.

« Je ne signe point, et vous en devinerez facile« ment la raison, dès qu'il vous aura dit mon nom ; ma « lettre peut se perdre. Venez, monsieur, venez; il faut « que je vous parle. Il m'est impossible de sortir; venez... « il s'agit de sauver votre ami, votre plus tendre ami...»

(S'interrompant.)

O ciel ! on parle de Dorval.

(Il continue.)

« Ce que j'ai découvert est épouvantable, horrible... « J'ai des secrets affreux à vous révéler. Hâtez-vous. « Celui auquel vous vous intéressez est au pouvoir de « son plus cruel ennemi... Il est perdu sans retour, si « vous ne l'arrachez pas aujourd'hui des mains de ses

« bourreaux... Demain il ne sera plus temps, venez. Tout « ce que l'hypocrisie, l'audace et la scélératesse peuvent « combiner de crimes et d'atrocités, voilà ce que vous « allez connaître, et ce qu'il est temps de punir... »

(Il laisse tomber la lettre, et Picard la ramasse précipitamment.)

Quelle horreur!... Dorval... ses bourreaux! Allons, j'y vais... Grand Dieu! Dieu juste! protége mes efforts, permets à l'amitié de sauver la vertu, de venger l'innocence!

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE TROISIÈME.

Le théâtre représente une salle de l'intérieur du couvent des Dominicains

SCÈNE I.

LE P. LAURENT, LE P. AMBROISE.

LE P. LAURENT.

Il demandait le père Louis?

LE P. AMBROISE.

Oui, vous dis-je, oui, lui-même.

LE P. LAURENT.

Que veut ce Francheville au père Louis? Quelles relations peuvent-ils avoir ensemble?

LE P. AMBROISE.

Je l'ignore.

LE P. LAURENT.

Le père Louis depuis longtemps m'est suspect... Il affecte des principes, une philosophie qui me le rendent odieux. Père Ambroise, dans la position où nous sommes, c'est bien assez des complots extérieurs dont nous avons à nous défendre, sans avoir encore à combattre les ennemis cachés qui vivent parmi nous, d'autant plus dangereux qu'ils nous voient de plus près, et que peut-être ils ont pénétré nos secrets. Le père Louis n'a pas vu Francheville?

LE P. AMBROISE.

C'est à moi que s'est adressé M. Francheville; j'ai feint d'aller prévenir le père Louis, à qui, de votre part, j'ai donné l'ordre de se tenir renfermé. Je suis revenu dire à M. Francheville que le religieux qu'il désirait voir était sorti; que s'il voulait l'attendre il en était le maître, et qu'à son retour on ne manquerait pas de l'envoyer auprès de lui. Il est encore dans une des salles,

il attend... La nuit s'approche, et bientôt on ira le prévenir qu'il est temps de se retirer.

LE P. LAURENT.

Vous avez deviné mes intentions; votre prudence a su parer à tout... Mais que ce soit au père Louis plutôt qu'à Dorval que veuille parler Francheville, je vous avoue que cela m'étonne... Je m'attendais qu'il tenterait de le voir, qu'il n'épargnerait rien pour le détourner du sacrifice de sa liberté... Sûr, comme je le suis, de Dorval, maître de son esprit, et fort de sa faiblesse, je me serais bien gardé de porter obstacle aux vains efforts de son ami. Il irait publier que j'ai craint pour ma cause. Non, non... Ce Dorval qu'Eugénie m'a préféré, ce Dorval que je déteste, il est à nous ; sa raison égarée nous l'assure à jamais. Que demain il s'enchaîne aux pieds de nos autels, que sa fortune immense devienne notre bien... Après, vous savez bien ce qui nous reste à faire.

LE P. AMBROISE.

Depuis un mois la mort a préparé son dernier asile... qu'il y descende, et qu'enfin vous soyez vengé.

LE P. LAURENT.

J'entends du bruit... c'est lui... Venez, il faut le laisser à lui-même ; la solitude ne peut qu'ajouter à sa mélancolie et au désordre de ses idées.

(Ils sortent d'un côté et Dorval entre de l'autre, les bras croisés, la tête penchée sur son sein ; il marche lentement, va, revient sur la scène ; il s'arrête, lève les yeux au ciel, et prononce par intervalle les mots peu liés qui commencent son monologue.)

SCÈNE II.

DORVAL.

Je l'ai revue, oui, c'est elle... Eugénie !... chère Eugénie !... Ce portrait... c'est ma main... Temps heureux, où près d'elle je m'occupais à le tracer, qu'êtes-vous devenus ?... (Montrant un siége où il suppose qu'Eugénie était

assise.) Oh ! que la vie m'est à charge... Quand irai-je te rejoindre... toi !... toi !... Demain... demain... Dieu de clémence, pardonne... mais ce n'est pas à toi que je dévoue ce qui reste de moi... elle a emporté le cœur, le sens, la raison... et c'est encore à elle que je sacrifie ce peu de jours. . ces jours affreux que tu as comptés, et que je passerai à gémir, à la regretter... Eugénie !... Eugénie !... tu n'es plus... et je vis encore ! tu n'es plus ! un si bel ouvrage détruit... anéanti... Cendres... poussière, que mes pleurs, que mes cris ne peuvent ranimer. Eugénie !... je me meurs !...

SCÈNE III.

DORVAL, M. FRANCHEVILLE.

M. FRANCHEVILLE.

Quels accents plaintifs ont frappé mon oreille ! j'ai reconnu sa voix... c'est lui... Dorval, ô mon ami !

DORVAL.

Vous ! ici ? et lorsque je vous ai prié... je vous l'ai dit, et je le répète, je suis mort pour le monde.

M. FRANCHEVILLE.

J'exige un dernier entretien... Serons-nous seuls ? Il faut que tu m'écoutes ?

DORVAL.

On peut venir... ces lieux ouverts à tous les religieux... mais partout on pourrait nous surprendre... partout on peut nous interrompre.

M. FRANCHEVILLE.

Profitons au moins du moment... Insensé ! que vas-tu faire ? Quel est ton dessein ? Pourquoi t'ensevelir vivant dans ces tombeaux habités par les passions les plus basses, ou par les regrets et par le désespoir ? Pourquoi le sacrifice de ta liberté ? Quelle raison te fait renoncer à la société, à qui tes talents un jour peuvent te rendre utile, où tes richesses te permettent de faire des heureux ? A qui

va passer ta fortune? Quels hommes t'imposeront des lois? Et comment justifier aux yeux de la raison cette abnégation de toi-même, cet oubli de la dignité de ton être, cette obéissance aveugle et servile que tu vas promettre, que tu vas jurer au despote le plus tyrannique, le plus bas et le plus insolent? Qu'as-tu à m'opposer? tu n'es ni faible, ni crédule; les préjugés vulgaires, le fanatisme et la superstition jamais n'ont asservi ton âme... Rappelle tes idées, réponds-moi: que fais-tu dans ces lieux?... Que t'y proposes-tu? Motive ta conduite.

DORVAL.

J'ai tout perdu... je suis au désespoir.

M. FRANCHEVILLE.

Tu as des chagrins... quel mortel en est exempt? le sort a trompé ton espoir, des revers ont détruit pour toi les songes du bonheur... la mort t'a ravi ton amante... et tu es homme, et tu as une patrie à servir... et voilà ton courage!

DORVAL.

Du courage?... je n'en ai plus que pour désirer la mort... plus faible, j'aurais su me la donner.

M. FRANCHEVILLE.

Et c'est dans un cloître que tu l'attends... tu veux cesser de vivre, et tu vas promettre à Dieu de perdre tes derniers moments.

DORVAL.

Ma fortune entre les mains des hommes respectables à qui je la confie, deviendra le patrimoine, l'héritage du pauvre.... Après ma mort du moins je ferai des heureux.

M. FRANCHEVILLE.

Et pourquoi t'en ravir à toi-même le pouvoir, le droit et la douceur? Ils feront pour toi des heureux! tu le crois! Où les as-tu vus ces indifférents cénobites s'occuper du pauvre, pourvoir à ses besoins, et soulager l'humanité souffrante? Tes biens perdus pour toi, per-

dus pour les infortunés, vont augmenter les richesses coupables de ces hommes oisifs, vrai fardeau de la société, alimenter leurs vices, propager leur existence inutile, servir d'appât à l'hypocrisie et de salaire au fanatisme. Voilà l'emploi de ta fortune... voilà ce que tu vas faire... applaudis-toi de ton ouvrage.

DORVAL.

Tu as raison... ces pratiques minutieuses, ce puéril esclavage, le cercle étroit de leurs idées, l'esprit d'intrigue et de cabale qui perce chez eux, malgré tous leurs efforts, l'orgueil des uns, la bassesse des autres... plus d'une fois ont révolté mon esprit, ont indigné mon cœur... Je suis ici... sais-je qui m'y a conduit?... Perdu, isolé dans la nature entière, faible roseau, battu, renversé par l'orage, j'avais besoin d'appui... Le supérieur de cette maison... et c'est pourtant lui qui seul a causé mon malheur!... c'est par ses conseils qu'Eugénie... mais il s'excuse... mais il la regrette, il la pleure avec moi... il me console... Je n'ai trouvé que lui de qui le cœur s'ouvrit à mes chagrins, dont le sein reçut mes larmes, dont la voix calma mon désespoir... Je suis ici... le monde me rappelle... mais c'est là qu'elle repose... C'est là qu'est renfermée sa cendre... Un mur seul nous sépare... Je vis auprès de son cercueil, je suis encore près d'elle, et je mourrai près d'elle.

M. FRANCHEVILLE.

Malheureux! malheureux! sais-tu dans quelles mains tu t'es livré!

DORVAL.

Que dis-tu?

M. FRANCHEVILLE.

L'as-tu donc étudié, cet homme que tu regardes comme ton appui, que tu nommes ton consolateur?

DORVAL.

Le père Laurent?

M. FRANCHEVILLE, *regardant autour de lui.*

Je tremble pour toi qu'on ne vienne nous surpren-

dre, que l'on ne puisse nous écouter... Prête l'oreille... Connais-tu le père Louis?

DORVAL.

Je l'ai vu quelquefois... et j'ai remarqué souvent que l'on affectait de ne me laisser jamais seul avec lui.

M. FRANCHEVILLE.

Il est venu chez moi, il m'a écrit... mais dois-je?... Si tu étais capable...

DORVAL.

Quoi ! tu doutes de moi ?

M. FRANCHEVILLE.

Je me défie de ta raison, et non pas de ton cœur... Cependant il faut que je te sauve, il faut que je m'explique. Ce père Louis ne m'a point trouvé chez moi, et m'attendait ici pour me parler; sa lettre me l'annonce. Je suis venu, j'attends depuis une heure, il ne paraît point. On m'a assuré qu'il était sorti, et qu'à son retour il viendrait me rejoindre dans une salle voisine de celle-ci. Je ne le vois point, l'impatience me gagne, je sors du parloir, j'erre dans le corridor, j'entends ta voix et j'arrive près de toi. Ce que ce religieux avait à me communiquer, m'écrit-il, te concerne et paraît pour toi de la dernière importance. Au défaut des lumières que nous en aurions pu tirer, voici sa lettre... Je vais te la lire, et toi-même après décideras de ton sort.

SCÈNE IV.

DORVAL, LE P. LAURENT, M. FRANCHEVILLE.

A l'instant où M. Francheville déplie la lettre pour la lire, paraît le P. Laurent.

LE P. LAURENT.

Je vous savais ici, monsieur, et n'ai pas voulu priver votre ami du plaisir de vous voir encore, et de vous entretenir. Mais voici l'heure où notre règle nous prescrit la solitude, et vous pardonnerez à mon devoir...

M. FRANCHEVILLE.

Je vous entends, monsieur, il faut que je me retire ; mais ne puis-je obtenir de vous un quart d'heure seulement encore d'entretien particulier avec Dorval ?

LE P. LAURENT.

J'ai déjà pour vous, monsieur, enfreint la scrupuleuse observance de notre discipline... Il ne m'est pas possible d'étendre plus loin ma complaisance.

DORVAL.

Quoi, mon père, un quart d'heure ?...

LE P. LAURENT.

Eh ! que me demandez-vous, mon frère ? on veut m'enlever mon ami, le tendre ami qu'a choisi mon cœur, celui qui fera, après Dieu, ma consolation dans les peines de la vie... et je ne m'opposerais pas aux efforts que l'on tente, pour me priver du seul bonheur dont le ciel permet que je jouisse ?... Mon frère, on veut nous séparer... L'éloquence de monsieur me fait trembler. Non, je ne puis, je ne dois pas vous abandonner aux séductions touchantes de l'amitié... non, je ne puis vous permettre de fixer encore vos yeux sur les plaisirs trompeurs de ce monde attrayant qui vous rappelle et où l'on veut vous entraîner. Non, vous m'avez promis un frère, un ami ; je touche au moment de l'obtenir, de m'enchaîner à lui pour jamais ; je ne renoncerai point à la plus chère de mes espérances ; et celui dont j'ai recueilli les larmes, dont j'ai plaint les malheurs, celui qui dans mon sein a trouvé les plus douces consolations, ne paiera point ma tendresse de la plus cruelle, de la plus noire ingratitude.

M. FRANCHEVILLE.

Je suis aussi son ami, monsieur, et un sincère ami, qui lui conseille de ne point renoncer à la société, pour laquelle il est fait, à laquelle il doit aussi ses talents et l'exemple de ses vertus : un ami qui l'exhorte à ne point s'ensevelir dans un cloître, à se défendre de ce que j'appelle, moi, de véritables séductions ; enfin, à ne

point, de préférence, faire choix d'un état où l'on ne voit que soi, où les autres ne sont plus rien, un état qui jadis, peut-être, eut un but louable, des vues saintes et des travaux utiles ; mais où ceux qui l'ont embrassé, déchus maintenant de leur humilité primitive, font, au milieu des richesses, le serment de la pauvreté, se dévouent à l'obéissance et affectent la rébellion... jurent à Dieu... Je n'en dirai pas plus, et vous devez m'entendre. Oui, monsieur, jusqu'au dernier moment je conjurerai mon ami de rentrer dans le monde, et l'on ne me soupçonnera pas de vouloir envahir sa fortune.

LE P. LAURENT.

Et vous me laissez accabler, mon frère ! vous qui connaissez mon cœur, vous savez si jamais je vous ai le premier parlé de ces richesses, que sans crime peut-être je pourrais désirer, puisqu'elles n'entreraient dans nos mains que pour passer dans celles des infortunés... que vous-même vous nous aideriez à les répandre... vous détournez les yeux, mon frère, vous évitez mes regards... Ah ! je le vois ; j'ai perdu mon ami !...

DORVAL.

Ah ! jamais... non, jamais... je n'oublierai quelle part vous avez prise à mes peines, ce que je dois à vos soins consolateurs... quelle pitié touchante vous m'avez témoignée... mais il faut l'avouer, les discours de Francheville... les devoirs qu'il me rappelle... ma patrie offerte à mes regards...

M. FRANCHEVILLE.

Du courage, mon ami... sois homme, et rends à ton pays un citoyen vertueux.

LE P. LAURENT, avec une douceur feinte.

Rentrez dans le monde, puisque telle est votre volonté... je ne m'y oppose plus... Vous y trouverez sans doute un bonheur et des plaisirs que le cloître ne pourrait vous offrir... oui, je le conçois, dans le tumulte de la société, environné d'objets séduisants, qui n'épargneront rien pour vous plaire, vous oublierez facile-

ment cet objet adoré, pour qui vous vouliez vous immoler.

DORVAL.

Cruel! qu'avez-vous dit?...

LE P. LAURENT.

En effet, et pourquoi renoncer à tout... pour une cendre insensible ?

DORVAL, avec un mouvement de douleur se jetant dans les bras du P. Laurent.

Eugénie !

LE P. LAURENT.

C'est là que repose sa dépouille mortelle.

DORVAL.

Eugénie !...

M. FRANCHEVILLE.

Ces discours insidieux...

LE P. LAURENT.

Celle que Dieu lui-même ne balançait point encore dans votre cœur, sera bientôt oubliée, abandonnée...

DORVAL.

Jamais, jamais.

FRANCHEVILLE, avec la plus grande chaleur.

Ah! garde-toi!...

LE P. LAURENT.

Vous deviez vivre et mourir auprès d'elle...

DORVAL, à Francheville.

(Avec explosion.) Je l'ai juré... je tiendrai mon serment... adieu, mon ami... Je rends justice à ton zèle, mais j'ai pris mon parti, il est irrévocable... embrasse-moi.

M. FRANCHEVILLE.

Cruel! tu pourrais... tu te perds, malheureux! écoute au moins...

DORVAL.

Adieu, je meurs au monde... adieu. N'oublie jamais que j'ai vécu pour t'aimer. (Il sort précipitamment.)

SCÈNE V.

LE P. LAURENT, FRANCHEVILLE.

Francheville reste quelques instants la tête penchée, les bras croisés sur la poitrine, dans une consternation profonde. Le P. Laurent l'examine avec une joie maligne, et, après un moment de silence, il s'approche de lui, et lui dit d'un ton hypocrite :

LE P. LAURENT.

La nuit est arrivée, monsieur, et le cloître va se fermer...

M. FRANCHEVILLE.

Je lis dans votre âme, et votre joie cruelle éclate malgré vous... mais votre triomphe peut être court... J'ai des yeux... ils sont fixés sur vous... Tremblez.

Il sort.

SCÈNE VI.

LE P. LAURENT.

Tremble toi-même... tu ne sais pas jusqu'où notre vengeance peut atteindre.

SCÈNE VII.

LE P. LAURENT, LE P. BAZILE.

LE P. BAZILE tient une petite lanterne allumée.

Je viens de rencontrer Dorval agité, éperdu... ah! que j'ai craint pour nous l'issue de l'entretien que vous venez d'avoir.

LE P. LAURENT.

J'ai vu l'instant où tout était perdu .... Dorval nous échappait...!

LE P. BAZILE.

Quoi? les conseils de ce Francheville...

LE P. LAURENT.

L'emportaient sur tous mes efforts...

LE P. BAZILE.

Quoi, son amour? quoi, l'égarement de sa raison?...

LE P. LAURENT.

Voilà ce qui nous a sauvés. On l'entraînait, il fuyait, le nom d'Eugénie prononcé a retenu ses pas, nous l'a rendu... Il est à nous; et sa fortune va réparer les maux qui peut-être nous attendent.

LE P. BAZILE.

Quoi? vous croyez qu'on oserait...

LE P. LAURENT.

A présent on ose tout, on est désabusé de tout, nous devons nous préparer à tout, notre existence n'a peut-être plus qu'un moment.

LE P. BAZILE.

Mais comment, avant le coup qui nous menace, s'emparer de la fortune de Dorval, et la réduire?...

LE P. LAURENT.

Elle est entière dans son portefeuille...

LE P. BAZILE.

Et se dessaisira-t-il?...

LE P. LAURENT.

J'en ai sa parole.... et la vengeance suivra de près le sacrifice.

LE P. BAZILE.

Mais ce Francheville, ne le craignez-vous pas? élu maire de cette ville, fort de la confiance de ses concitoyens, il a bien du pouvoir. Il aime Dorval, il veillera sur lui... Comment soustraire à son œil inquiet, observateur?...

LE P. LAURENT.

Comment en ai-je imposé à tous les yeux sur le sort de ce malheureux qui, depuis un mois, a terminé sa carrière; qui, vingt ans entiers, expia dans nos cachots profonds le crime d'avoir révélé les mystères de notre conduite intérieure! N'ayez aucune inquiétude; je ne demande que du temps, et il m'en faut peu pour e-

cuter mes desseins; un mois encore... et qu'après on anéantisse, si on le peut, jusqu'au nom que nous avons porté.

LE P. BAZILE.

N'oublions pas non plus ce P. Louis...

LE P. LAURENT.

Le P. Louis... Son sort est décidé, et demain... Mais j'entends du bruit... C'est Dorval, que son agitation ramène encore dans ces lieux;... qui peut-être croit y retrouver M. Francheville... Retirons-nous. J'ai plusieurs faits importants encore à vous communiquer. Avertissez nos amis de se rendre chez moi; nous rejoindrons Dorval, et n'épargnerons rien pour l'affermir dans les dispositions qui nous sont nécessaires.

(Ils sortent.)

SCÈNE VIII.

DORVAL, cherchant M. Francheville.

Francheville... Francheville... Non, il n'est pas ici... J'ai entendu parler, et je croyais reconnaître sa voix... comme je l'ai quitté!... O ma raison, qu'es-tu devenue?... Il est parti, et c'est demain... *Tu te perds*, *malheureux*, m'a-t-il dit... Ah! c'est depuis un an que je suis perdu, que j'ai tout perdu... Quelle perte me reste-t-il encore à faire? la vie?... trop heureux, trop heureux, si le moment n'en est pas éloigné!

SCÈNE IX.

LE P. LOUIS, DORVAL.

LE P. LOUIS.

Est-ce vous, Dorval?

DORVAL.

Que me voulez-vous?

LE P. LOUIS.

Je vous cherche; il faut que je vous parle... Je viens vous sauver.

DORVAL.

Me sauver?

LE P. LOUIS.

M. Francheville est-il venu? lui avez-vous parlé?

DORVAL.

Oui.

LE P. LOUIS.

Vous a-t-il dit ce que je lui avais écrit!

DORVAL.

Oui.

LE P. LOUIS.

Je n'ai pu le voir... on se défie de moi... j'ai été prisonnier chez moi, probablement tant qu'a duré sa visite. Dorval, écoutez-moi; nous n'avons qu'un moment. Le supérieur et ses dignes amis sont enfermés ensemble, et trament à coup sûr quelque nouvelle horreur : rappelez votre raison, ranimez vos forces; voici l'instant du courage et de la résolution. Écoutez-moi... vous avez perdu Eugénie?

DORVAL.

Pour jamais.

LE P. LOUIS.

Connaissez l'homme atroce qui lui a donné la mort.

DORVAL.

Qui?

LE P. LOUIS.

Votre rival, l'homme qui maintenant a tout pouvoir sur vous, qui demain disposera de votre destinée... un tigre qui vous caresse, et qui veut vous déchirer... le P. Laurent.

DORVAL.

Lui! juste ciel!...

LE P. LOUIS.

Vous en doutez?... Il faut donc vous convaincre. Vous vous rappelez l'incendie qui consuma, il y a quelques mois, une partie de ce monastère; sa violence éclata principalement du côté qu'habite notre indigne supérieur. Il était absent. Je vole vers le lieu que menaçait

le plus pressant danger, son appartement était déjà la proie des flammes, je les traverse, j'entre dans son cabinet, je sauve de la destruction tout ce qui m'y paraît rare ou précieux. Un bureau était ouvert, je rassemble ce qu'il contient, papiers, argent, bijoux, je les dérobe aux flammes, je fuis, emportant avec moi ces objets auxquels je suppose qu'il attache quelque intérêt, je fuis, et derrière moi s'abîme dans un gouffre de feu l'appartement que je viens de quitter. Je dépose chez moi ce que j'ai arraché à l'incendie, et je vole ailleurs offrir mes soins et donner mes secours. Tout s'éteint, le calme se rétablit, je rentre dans ma cellule. Parmi les papiers que j'avais emportés précipitamment, une lettre se trouve ouverte. L'écriture frappe mes yeux; c'est celle d'une femme. Les premiers mots qu'involontairement je lis m'étonnent, me confondent, et piquent ma curiosité. La lettre était de l'abbesse de ce même couvent, dont un simple mur nous sépare. Elle m'apprend qu'il existe entre les deux monastères une communication, dont le P. Laurent seul, et ses affidés, ont le secret et font un usage fréquent. Cette lettre, monument de scandale, et dépôt infernal des plus noires horreurs, anéantit mes scrupules et m'impose le devoir de pénétrer plus avant dans cet abîme d'iniquité... Enfin... j'apprends... Eugénie...

DORVAL.

Le P. Laurent... le P. Laurent... parlez-moi de lui...

LE P. LOUIS.

Son amour effréné pour Eugénie paraît à découvert par les réponses de l'abbesse; elle sert les odieux projets de ce monstre abominable... Tous deux font jouer, mais vainement, tous les ressorts de la scélératesse, pour séduire, pour corrompre le cœur de votre amante. Elle éclate en reproches, elle veut fuir, et saisit pendant la nuit un instant qui lui paraît favorable; on l'épie, elle est arrêtée. On prévoit qu'au retour de ses parents, et lorsqu'il faudra la rendre, l'horrible secret sera découvert... Eugénie parlera... on est perdu... l'on n'en sau-

rait douter... La mort d'Eugénie est jurée... tout se prépare, le projet s'exécute, et votre amante infortunée, impie, est précipitée dans la tombe, victime d'un complot abominable, et pleurée effrontément aux yeux du monde par les deux scélérats qui viennent de l'y plonger.

DORVAL, tombant dans un fauteuil.

Je succombe...

LE P. LOUIS.

Dorval... revenez à vous... songez au sort qui vous attend... Je suis venu pour vous sauver...

DORVAL.

Attendez... attendez... ma tête... mes idées... tout se confond... Il existerait des hommes assez cruels... des scélérats assez endurcis... Lui... lui qui me pressait contre son sein... qui pleurait avec moi... qui me plaignait... qui m'exhortait... Rage... fureur... Mais non... ce crime est trop horrible... il répugne à la nature... Il est impossible.

LE P. LOUIS, tirant une lettre de son sein.

Impossible?... Lisez. (Il remet la lettre à Dorval.) J'ai vu le supérieur vous montrer quelques billets écrits par l'abbesse... et où elle affectait de regretter Eugénie... Vous devez reconnaître sa main...

DORVAL.

Oui, cette lettre est d'elle... (Il lit d'une voix entrecoupée, un fauteuil est derrière lui.) « Nous sommes perdus, mon cher « Laurent; ses parents m'ont écrit. Ils peuvent revenir « d'un moment à l'autre. Votre farouche et vindicative « Eugénie persiste dans ses menaces de tout dire. Elle « a du caractère et tiendra parole, je la connais... Il ne « s'agit plus d'incertitude ni de ménagement dangereux. « Elle a voulu fuir, elle peut le tenter encore et réussir... « C'en serait fait de nous. Un mot de réponse, et, dans « trois jours, elle ne sera plus en état de nous nuire. » (Dorval tombe dans le fauteuil.)

LE P. LOUIS.

La mort d'Eugénie, que la date de cette lettre n'a

SCÈNE XI.

DORVAL, LE P. LAURENT, LE P. BAZILE, LE P. ANASTAZE, LE P. ANDRÉ.

LE P. LAURENT, en entrant et même en dehors; il est suivi de moines qui portent des flambeaux.

Quels cris font retentir ces lieux? qui donc ose troubler le saint repos?... Dorval, seul! étendu sur la terre... sans connaissance... quelqu'un était ici avec lui! nous avons entendu...

LE P. BAZILE.

Oui, deux voix se confondaient... oui, Dorval n'était pas seul ici, cherchons...

LE P. LAURENT.

Notre premier soin doit être de le secourir... Il est maître encore de sa fortune... Dorval, mon frère, revenez à vous... Mon cher Dorval...

DORVAL.

Qui m'appelle?

LE P. LAURENT.

Celui qui vous chérit comme un père; que l'état où vous êtes, réduit au désespoir... Mon cher Dorval...

DORVAL.

Où suis-je?

LE P. LAURENT.

Dans les bras de l'ami le plus tendre...

DORVAL, après l'avoir fixé, et le repoussant avec horreur.

Toi... toi... ô mon Dieu!

LE P. LAURENT.

Vous me repoussez, mon frère? quoi, je parais vous faire horreur?

DORVAL.

Horreur!

LE P. LAURENT.

Eh! juste Dieu! quel est mon crime?

DORVAL.

Tu le demandes, monstre exécrable? tu demandes quel est ton crime?...

LE P. LAURENT.

Quel nom! quelle fureur! qu'ai-je donc fait?

DORVAL.

O sécurité perfide, ô comble de la scélératesse! Elle est morte, et tu demandes ton crime, quand ta main sacrilége a signé son arrêt.

LE P. LAURENT.

Votre raison s'égare... O mon ami, reprenez vos sens, regardez-moi... c'est à moi que vous parlez... Je ne mérite pas...

DORVAL.

Et je suis désarmé!... Dieu, qui l'entends... Dieu, qui as permis tous ses crimes... donne-moi donc les moyens d'accomplir ta justice, de venger tes plus saintes lois violées, ton culte qu'il outrage, et le nom d'homme qu'il déshonore.

LE P. LAURENT, se jetant à genoux au milieu du théâtre.

Grand Dieu, dont il appelle sur moi la justice et la foudre, pardonne-lui des fautes commises par la démence, et non point par son cœur.

DORVAL.

Par la démence, scélérat! Non, non... va, mes esprits né sont point égarés... non, le désespoir et l'excès du malheur m'ont rendu la raison... c'est moi qui l'invoque à mon tour, ce Dieu que ton hypocrisie implore, et qui bientôt punira tes forfaits... Il est déchiré, le voile qui te cachait; ton heure est arrivée, la mesure est comble, et l'abîme entr'ouvert sous tes pas est prêt à t'engloutir... adieu.

LE P. LAURENT.

Vous ne sortirez pas... arrêtez-le.

DORVAL, que les moines arrêtent.

Quoi? traîtres... vous oseriez?...

LE P. LAURENT.

Vous ne sortirez pas... que parlez-vous de crimes, de vengeance, expliquez-vous... il le faut... Je ne crains rien... Mais je veux tout savoir...

DORVAL.

Tu ne crains rien ? lis, scélérat... (Dorval lui remet la lettre, et, le moment d'après, s'apercevant de son imprudence, il s'écrie, en s'efforçant de la reprendre.) Dieu ! qu'ai-je fait !

LE P. LAURENT.

Tout est connu... je suis trahi...

LE P. BAZILE.

Nous sommes perdus...

LE P. ANASTAZE.

Vous n'avez qu'un moment...

LE P. BAZILE.

Il n'est qu'un seul parti.

LE P. LAURENT.

Cet arrêt dont tu me menaces a prononcé le tien. Meurs, et qu'avec toi s'ensevelisse à jamais le secret affreux que l'on t'a fait connaître... Saisissez-vous de lui.

DORVAL.

Monstres affreux ! Quoi, barbares !...

LE P. LAURENT.

Entraînez-le.

DORVAL, qu'on entraîne.

Dieu puissant, défends-moi... vils scélérats... tremblez... Protége-moi, grand Dieu !

LE P. LAURENT.

Étouffez ses cris, étouffez ses cris.

(Les moines l'environnent et lui nouent un mouchoir sur la bouche, il se débat, lutte contre eux, jette des cris inarticulés et sort de la scène traîné par les quatre religieux.)

LE P. LAURENT.

Point de pitié, périssons, s'il le faut, mais périssons vengés !

ACTE QUATRIÈME.

(La scène est double, et le théâtre représente deux cachots. Celui du couvent des Religieuses, à la droite des acteurs; celui des Dominicains, à gauche. Le cachot des Religieuses est éclairé par une lampe de terre, posée sur une pierre. Tout le meuble consiste en un paillasson vieux et déchiré, une petite cruche d'huile, une cruche de grès, un pain bis, et une pierre pour servir de traversin et de siége à la prisonnière. Le cachott côté droit, est au lever du rideau plongé dans une obscurité profonde. On y voit deux tombes en pierre noire, avec un anneau à chacune pour lever la grande pierre qui la couvre. Au fond de chaque cachot une petite porte en fer.)

SCÈNE I.

EUGÉNIE, pâle, exténuée, mourante, sa tête est nue, ses cheveux son, épars; elle est vêtue d'une robe blanche déchirée, et qui tombe en lambeaux; elle est couchée sur une natte, une pierre sous sa tête. C'est le moment de son réveil.

O que le sommeil des malheureux est pénible! quoi? porter jusqu'au sein du repos le souvenir de ses douleurs et le sentiment de ses peines!... Si la faiblesse, si l'anéantissement que j'éprouve, ferment un moment ma paupière... des songes affreux m'agitent... Un spectre gémissant se présente... Il voudrait pénétrer dans ma tombe... le sommeil fuit, et mes yeux s'ouvrent pour observer la mort qui s'avance... heureux, dans son infortune, celui qui s'endort... pour ne se réveiller jamais... Il était là... près de moi... j'ai reconnu ses traits à travers le sang dont son visage était souillé... Il me tendait les bras... il criait... Eugénie!... cher Dorval! Eugénie n'existe plus pour toi! Ma jeunesse, mes plus douces espérances, la nature, le bonheur et l'amour, tout est enseveli avec moi dans une nuit éternelle... et que leur ai-je fait aux cruels qui m'ont ainsi persécutée! que leur ai-je fait? J'ai résisté à d'infâmes séductions; j'ai vu avec horreur l'amour et les projets d'un homme abominable : mon courage a rendu vains les criminels efforts de sa vile complice... tous deux j'ai voulu les fuir... Je les ai me-

nacés... Dieu, qui connais mon cœur... tu sais si j'eusse jamais accompli mes menaces... cependant, ô les cruels! ils m'ont forcée d'entendre prononcer mon arrêt. L'airain funèbre, qui annonçait mon trépas, a frappé mes oreilles... J'ai vu jusqu'au cercueil trompeur que l'on allait exposer aux regards, à la compassion, aux regrets de ceux qui m'ont aimée... Je descendais vivante dans cet asile de la mort, tandis que des femmes impies, que des hommes sacriléges priaient aux yeux du peuple, priaient avec audace, sur le simulacre de la victime qu'ils dévouaient dans leur âme à des tourments affreux... Tout est fini pour moi. L'espoir de la mort, voilà tout ce qui me reste... et quand viendra-t-elle cette mort tant souhaitée?... Hélas! l'ordre de la nature n'existe plus pour moi! Les jours, ainsi que mes douleurs, je ne puis plus les compter Ce pain noir, cette eau corrompue, uniques soutiens de ma misérable existence, m'ont servi quelques mois à mesurer le temps... des intervalles à peu près égaux séparaient les moments où l'on m'apportait ces malheureux secours... l'ordre a cessé... Cette nourriture grossière ne vient plus que de loin en loin... Pourquoi vient-elle?... je cesserais d'être... Je ne souffrirais plus... mais les barbares! ils ne seraient pas assez vengés!

(Elle parcourt son cachot, en chancelant, en s'appuyant sur les murailles.)

Ah! c'est en vain que je le parcours... depuis que je languis dans ces murs odieux... aucune issue... ne s'est présentée à mes yeux...

(Elle s'arrête et réfléchit un moment.)

Hélas! j'avais conçu quelque espoir! j'entrevoyais un terme à mon infortune, et cette illusion soutenait mon courage...

(Elle se traîne vers le mur de son cachot qui le sépare de celui des Dominicains.)

C'est là... là... qu'on frappait... oui, l'on eût dit qu'un travail pénible et constant cherchait à se frayer un chemin jusqu'à moi... Mais je n'entends plus rien... Eh! combien j'ai versé de larmes depuis qu'il a cessé ce bruit consolateur!... C'est peut-être, disais-je, une malheureuse captive comme moi... c'est à la liberté qu'elle

aspire; sa pitié m'aidera sans doute à recouvrer la mienne...

(Elle prête l'oreille.)

Non... je n'entends plus rien... elle est morte l'infortunée!... ou peut-être elle est libre... Grand Dieu! je t'en rends grâce pour elle... Morte, ou libre, elle est heureuse!... Et moi... moi...

(Elle se traîne vers la pierre où sont déposés la cruche d'eau et le pain noir.)

J'existe encore... et ma vie n'est qu'une longue... une douloureuse agonie...

(Elle prend le pain, le regarde, et le replace sur la pierre.)

O mes parents!... mes chers... mes cruels parents!... vous qui m'avez sacrifiée... sans pitié... vous en auriez à présent, si vous voyiez mon sort... un froid mortel me saisit... mes yeux s'obscurcissent... L'instant... serait-il donc enfin arrivé?... Dorval!... cher Dorval!...

(Elle tombe évanouie de faiblesse.)

SCÈNE II.

LE P. BAZILE, LE P. ANASTAZE.

(La porte du cachot des Dominicains s'ouvre, et l'on voit entrer le P. Bazile et le P. Anastaze, qui pose une lampe sur la pierre.)

LE P. BAZILE.

Non, vous dis-je, celui-ci est impénétrable; on chercherait en vain; jamais on ne parviendrait à le découvrir.

LE P. ANASTAZE.

Si M. Francheville, si le père Louis qui nous est échappé?...

LE P. BAZILE.

Le père Louis, en qui nous n'avons jamais eu de confiance, qui jamais ne fut initié dans nos mystères, ne peut connaître ce cachot, ni les chemins qui y conduisent; ne craignez rien. On demandera Dorval, je le crois... « Sa raison était égarée... il a fui... nous ignorons en « quel lieu son délire a pu l'entraîner. » On insistera... « Cherchez. » Et toute recherche deviendra superflue...

Soyez tranquille... la nuit s'avance, nous sommes sans témoins, tout est plongé dans un profond sommeil... Venez, voici l'instant de la vengeance.

(Ils sortent, la porte du cachot reste ouverte.)

SCÈNE III.

EUGÉNIE, seule, et se relevant faiblement.

Quoi?... Je respire encore? Quoi?... le moment n'est pas encore venu... Il n'est que différé...

(Elle retombe, la tête appuyée sur la pierre qui est placée près d'elle.)

SCÈNE IV.

LE P. LAURENT, LE P. BAZILE, LE P. ANASTAZE, LE P. ANDRÉ, DORVAL.

(Dorval, un mouchoir sur la bouche, est traîné par les trois autres religieux; il se défend faiblement et comme un homme dont les forces sont épuisées.)

LE P. LAURENT, à Dorval.

Objet de haine et de fureur, expie ici le crime que mon cœur n'a jamais dû pardonner... Vis, pour mourir à chaque instant du jour... du jour que tu ne verras plus.

SCÈNE V.

EUGÉNIE, d'un côté dans son cachot; DORVAL, dans le sien.

(Dorval, toujours le mouchoir sur la bouche, est étendu sur la terre, et presque entièrement privé de sentiment ; il ne lui est échappé, pendant la scène précédente, que des soupirs étouffés, et quelques mots inarticulés.)

EUGÉNIE, toujours assise sur la pierre où elle s'était jetée quand elle est revenue de son évanouissement.

Oh! que je la quitterai avec joie, cette dépouille mortelle; qu'avec plaisir je rendrai à la terre cette vile poussière, qui ne fut un moment animée que pour souffrir et détester l'existence!...

DORVAL, se relevant à demi, s'appuyant sur un bras, et arrachant le mouchoir.

Où suis-je?... que sont-ils devenus?... mes yeux chargés de nuages ne distinguent rien... ne voient rien... ma tête appesantie ne forme nulle idée...

EUGÉNIE.

Qu'est-il devenu?... peut-être, hélas! il pleure en ce moment sur la sépulture de celle... qui vit encore... et qui vit pour l'aimer...

DORVAL.

Les ténèbres se dissipent... Je reprends mes esprits... mes forces se raniment... les idées renaissent... (Avec force.) O ma chère Eugénie!

EUGÉNIE.

Quoi! cette porte ne s'ouvrira plus... jamais... jamais...

DORVAL, regardant autour de lui.

Des voûtes... des murs impénétrables... une porte de fer... et rien... rien... (Il parcourt son cachot, et paraît chercher quelque instrument qui puisse en briser les portes. Il s'efforce d'arracher la grille de fer.) Vains efforts!... rage impuissante!... désespoir!... (Il tombe épuisé sur la pierre.)

EUGÉNIE.

Depuis si longtemps, personne n'a paru... Non, elles ne viendront plus. Mes maux ont enfin désarmé leur vengeance... leur pitié me permet de mourir.

DORVAL, se relevant avec vivacité.

Il existe un Dieu... et il a souffert... il a permis... que des prêtres.... ses ministres... ceux par qui ce Dieu communique avec nous... (Avec une rage concentrée.) Non... non. (Il retombe dans ses réflexions, et s'appuie sur le mur qui le sépare d'Eugénie.)

EUGÉNIE.

(Elle tourne les yeux vers sa lampe, qui ne jette plus que de faibles lueurs, et s'élance de ce côté avec autant de vivacité que ses forces en comportent.)

Elle va s'éteindre... Ah! Dieu!... Oh! ne m'abandonne pas, toi, mon unique consolation! flamme active'

bienfaisante clarté ! toi qui vis seule autour de moi dans cet affreux tombeau.

DORVAL, parcourant son cachot, avec toutes les marques de la fureur et du délire.

Le crime.. et une justice éternelle!... le crime... et un Dieu qui peut tout! Dieu, que je ne puis concevoir... Dieu! dont la puissance et les œuvres confondent mes idées et révoltent ma raison... toi, à qui je n'ai pas demandé le don funeste de la vie.... toi qui dus prévoir mon affreuse destinée, et qui cependant me jetas sur la terre... toi qui m'as plongé dans l'abîme où je suis... anéantis du moins en moi le sentiment de mon existence... reprends-moi la pensée... elle irrite mes maux; elle aigrit ma fureur et n'inspire à mon âme qu'un doute sacrilége et d'horribles blasphèmes. (Il retombe sur sa pierre.)

EUGÉNIE.

Dorval ! Dorval !... que de fois ton nom chéri a frappé ces voûtes effrayantes... Hélas! tu es libre, environné de séductions, et moi... moi... (Elle va s'appuyer contre le mur de communication.)

DORVAL, regardant autour de lui.

Deux tombes... une pour moi... mon dernier asile... le voilà. (Il s'approche de celle qu'il a désignée; et une main appuyée sur elle, il continue.) C'est là que tout finit... la scélératesse, les crimes des humains, leurs vengeances terribles... C'est là que tout finit... tout...

(Il parcourt le cachot, et s'appuie sur le mur qui le sépare d'Eugénie.)

EUGÉNIE.

Mais que se passe-t-il donc en moi? Quel trouble involontaire! quel sentiment que je ne puis comprendre!...

DORVAL.

Que vois-je?... sur cette pierre... on a gravé... ciel!... (Il lit.) « Cherchez... espérez .. » (Avec exclamation.) espérez... Et qu'espérer? grand Dieu! dans le séjour du désespoir!... N'importe, cherchons... parcourons, voyons...

EUGÉNIE.

Mon cœur s'est ranimé... il palpite... un pouvoir inconnu, un sentiment que je ne puis définir, une force surnaturelle me rappelle à la vie !

DORVAL, parcourant le cachot, lit.

(Il soulève le couvercle, qui reste appuyé contre le mur, et laisse la tombe à découvert, avec un cri terrible, et reculant d'horreur.)

Ciel ! un homme expiré !...

EUGÉNIE.

O mes souvenirs ! unique bien qu'ils n'ont pu m'arracher... ne me fuyez pas !...

DORVAL.

Eh quoi ! serais-je environné de cadavres ? (Il va vers l'autre tombe qu'il découvre.) Des décombres, un vêtement... des caractères sanglants... lisons. (Il lit.) « Qui que tu « sois, profite de mes vains travaux. » (S'interrompant.) Juste ciel !... (Il continue.) « Depuis vingt ans que je péris « ici, je suis parvenu à détacher une barre de fer qui « lie cette tombe à la muraille... tu la trouveras sous « ces décombres. »

(Il fouille dans le tombeau, en retire la barre de fer, et dit avec explosion :) La voilà !... (Il continue.) « Une dalle de pierre a ca- « ché mon travail ; reconnais-la au sang dont elle est « teinte. » (Il regarde et aperçoit la pierre imprégnée de sang.) Voici du sang... en voici... (Il poursuit la lecture.) « Lève cette « dalle, et peu d'instants te suffiront pour achever mon « ouvrage : je péris, adieu... plains-moi et aime-moi ! »

(Il se précipite à genoux au milieu du cachot, les mains et les yeux élevés vers le ciel.)

Dieu que j'ai blasphémé, Dieu, dont je doutais, que j'ai maudit... pardonne, pardonne-moi, grand Dieu ! que ta clémence égale mon ingratitude : Dieu de bonté ! signale ta puissance ! achève ton ouvrage !

EUGÉNIE.

Présent du ciel ! flatteuse espérance ! tu ne nous quittes qu'avec la vie.

DORVAL.

(Il se relève, saisit la barre de fer, s'élance vers la muraille, et travaille à faire sauter la dalle.)

La voilà, c'est elle. Oui, j'obtiendrai ma liberté!... tombez, murs affreux, tombez...

(Il s'arrête un moment, et s'appuie sur la barre de fer.)

O mes forces! ne m'abandonnez pas... ranimez-vous! secondez mon courage!

(Il reprend le travail, et la pierre tombe.)

EUGÉNIE, avec expression.

Ciel! qu'est-ce que j'entends?

DORVAL, travaillant, et les pierres se détachant.

Tout succède à mes vœux... redoublons nos efforts...

EUGÉNIE, s'élançant vers le mur contre lequel Dorval travaille.

Le même bruit!... (Elle se jette à genoux.) Dieu de miséricorde! si mes longues souffrances ont désarmé ta colère... ne m'abandonne pas... prends pitié de celle qui t'implore... Tu le sais, je n'ai pas mérité mes peines... Grâce! grâce, ô mon Dieu! qu'une seconde fois je te doive la vie!

DORVAL.

Liberté! liberté! soutiens-moi!

(Les pierres tombent.)

EUGÉNIE.

Une voix!... je l'entends... elle a retenti dans mon cœur.

DORVAL, s'arrêtant.

Quels sons ont frappé mon oreille?

(Il travaille avec plus d'ardeur.)

EUGÉNIE, s'efforçant d'arracher les pierres avec ses mains.

Je te seconderai... Eh quoi! mes faibles mains... ô désespoir! non, je ne puis...

(Une pierre tombe dans le cachot d'Eugénie, et laisse entrevoir d'un cachot dans l'autre. Eugénie voyant tomber la pierre.)

Juste Ciel!

DORVAL, étonné.

Un cri se fait entendre...

EUGÉNIE, s'élançant vers la muraille entr'ouverte.

Qui que vous soyez .. ayez pitié de moi!... sauvez-moi!.. sauvez-moi!

DORVAL.

Une femme!... ah!... grand Dieu!... du courage!... madame, du courage!... encore un moment, et nous sommes libres!

EUGÉNIE.

Qu'a-t-il dit?... quels accents? se pourrait-il?...

(Elle regarde; une seconde pierre, en tombant, forme un jour plus considérable... Elle aperçoit Dorval à l'aide de sa lampe qu'elle a portée avec elle.)

C'est lui!... je me meurs...

(Elle tombe de sa hauteur étendue sur la terre, sa lampe s'éteint.)

DORVAL, toujours travaillant avec la plus grande énergie.

Sans doute encore une victime... je la délivrerai ou je périrai avec elle...

(Les pierres tombent, et finissent par lui ouvrir un passage; il entre dans le cachot d'Eugénie, qui est toujours évanouie, et dont les longs cheveux retombés sur son front cachent entièrement le visage. Il reste à l'entrée de la brèche; et voyant qu'on ne lui répond pas, il rentre dans son caveau, prend sa lampe et s'avance vers le lieu qui renferme Eugénie.)

Un cachot... malheureuse!... elle est évanouie... ah! revenez à vous... reprenez vos esprits!... que votre libérateur ne vous inspire aucun effroi...

(Dorval a posé sa lampe sur une pierre, il est à genoux auprès d'Eugénie, la soulève doucement, la soutient du bras gauche, et de la main droite écarte les longs cheveux qui lui dérobent la prisonnière. Avec un cri terrible.)

Eugénie!... Dieu! c'est elle!... Eugénie!...

EUGÉNIE, ouvrant les yeux.

Qui m'appelle?... Le voilà!

DORVAL.

Eugénie!

EUGÉNIE.

Cher Dorval!

DORVAL.

Tu vis!...

EUGÉNIE.

Je te revois!...

DORVAL.

Les barbares! que de maux ils t'ont fait souffrir!

EUGÉNIE.

Des maux!... ah! dis-moi que tu m'aimes... ils sont tous oubliés.

DORVAL.

Si je t'aime! ô moitié de ma vie! chère épouse... reprends tes forces... renais à l'ésperance... aide à ton ami qui va briser et ses fers et les tiens... la liberté, la vie et le bonheur, voilà le prix de nos efforts.

EUGÉNIE.

Privée d'espoir, l'amour seul m'a soutenue... il a bravé les douleurs et la mort... juge, quand je te revois, s'il permet à mon âme le découragement et la faiblesse. (Bruit.)

DORVAL.

Ciel! qu'est-ce que j'entends?...

(Du côté du cachot de Dorval, on entend des cris, un bruit, un tumulte qui va toujours en augmentant.)

EUGÉNIE.

Des voix confuses... des cris tumultueux...

DORVAL.

Serions-nous découverts?...

EUGÉNIE.

Ah! nous sommes perdus!

DORVAL.

On se précipite en foule à la porte de mon cachot... adieu... c'est pour jamais.

EUGÉNIE.

Moi! te quitter!

DORVAL.

Reste ici.

EUGÉNIE.

Rien que la mort ne peut nous séparer.

(Dorval entre le premier dans son cachot, et entraîne Eugénie qui s'attache à lui. Il est armé de la barre de fer qui lui a servi à démolir le mur de communication. Eugénie se saisit de deux pierres. Dorval est devant elle,

le bras levé. La tombe qui renferme le cadavre est ouverte. Le premier qui paraît est le père Louis, conduisant M. Francheville, décoré comme un maire de ville ; suivent immédiatement des gardes. Viennent ensuite M. et madame de Saint-Alban, Picard, les officiers municipaux, etc.)

LE P. LOUIS ; on l'entend derrière le théâtre.

Il est là... là, vous dis-je... Voilà la porte du cachot... renversez... brisez... arrachez... qu'elle tombe, et qu'il soit libre.

SCÈNE VI.

EUGÉNIE, DORVAL, LE P. LOUIS. M. FRANCHEVILLE, M. ET MADAME DE SAINT-ALBAN, LES OFFICIERS MUNICIPAUX, GARDES, PICARD, TOUS LES DOMESTIQUES, ET DU PEUPLE.

LE P. LOUIS, montrant Dorval à M. Francheville.

Le voilà, le malheureux ! le voilà ! Une femme !

DORVAL.

Ciel !

M. FRANCHEVILLE, s'élançant dans ses bras.

O mon ami !... (Il aperçoit Eugénie et recule d'un pas.) Que vois-je ?

EUGÉNIE, se jetant à son cou.

C'est Eugénie !

M. ET MADAME DE SAINT-ALBAN.

Ma fille !... ma fille !... mon Eugénie !...

EUGÉNIE, la serrant dans ses bras.

O ma mère !... ma mère !... revoyez-moi... ne me haïssez plus...

MADAME DE SAINT-ALBAN, revenant à elle.

Te haïr ! éternelle justice !... vous avez vu mon crime, et c'est ainsi que vous me punissez !
(Elle se précipite aux genoux de sa fille.)
Pardonne à ta mère !... pardonne-lui...

EUGÉNIE.

Pressez-moi contre votre cœur...
(Elles restent dans les bras l'une de l'autre. Tous les domestiques s'em-

pressent auprès d'Eugénie, ils lui baisent la main, les vêtements... Elle embrasse Picard, la femme de charge; elle fait à tous les plus tendres caresses.)

M. FRANCHEVILLE.

O mes concitoyens! vous voyez les bienfaits de la loi; vous jugez quels abus affreux elle a détruits... vous connaissez à présent l'homme exécrable qui usurpa si longtemps votre estime et votre confiance... Il est enfin détruit, ce pouvoir inique, cet empire odieux que, depuis si longtemps a fondé l'imposture... et l'auteur de tant d'atrocités va subir les peines qui lui sont dues.

MADAME DE SAINT-ALBAN.

Ma fille !... mon Eugénie!... par quel prodige?...

LE P. LOUIS.

Vous saurez tout... mais mademoiselle a souffert si longtemps... Venez... arrachons-la de ce séjour effroyable.

DORVAL, pressant le P. Louis dans ses bras.

Mon ami! mon libérateur!

M. FRANCHEVILLE.

C'est à lui que nous devons tout... Sans lui, nous n'eussions jamais découvert l'entrée de ces cachots impénétrables.

LE P. LOUIS.

Ils n'ont rien négligé pour les dérober à mes regards. Mais ils me haïssaient, et je craignais tout de leur vengeance. Une juste défiance m'a fait suivre leurs pas, observer leurs démarches, et descendre, invisible à leurs yeux, jusqu'aux portes de ces cachots épouvantables.

EUGÉNIE, au P. Louis.

Ah! ma reconnaissance...

MADAME DE SAINT-ALBAN, au même.

Ma vie entière...

M. DE SAINT-ALBAN, au même.

Mon amitié, ma fortune...

TOUS.

Nos cœurs, tous nos cœurs...

LE P. LOUIS.

J'ai protégé l'innocence, j'ai défendu la cause de l'humanité, j'ai fait mon devoir, je suis récompensé... sortons de ces funestes lieux... Vous allez vous unir par des nœuds éternels ; et moi, je vais briser les chaînes que la violence m'imposa si longtemps...

FIN DES VICTIMES CLOITRÉES.

L'AMI DES LOIS

COMÉDIE EN CINQ ACTES, EN VERS

PAR LE CITOYEN LAYA

Représentée par les Comédiens de la Nation
le 2 janvier 1793

Tum pietate gravem ac meritis si forte virum quem
Conspexere, silent, arrectisque auribus adstant :
Ille regit dictis animos, et pectora mulcet.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

AUX

REPRÉSENTANTS DE LA NATION

Citoyens législateurs,

Je ne vous fais point un hommage en vous dédiant ma Comédie : c'est une dette que j'acquitte. L'*Ami des Lois* ne peut paraître que sous les auspices de ses modèles.

Je ne ferai point de préface pour cet ouvrage; il faudrait produire un volume, et j'ai besoin seulement d'écrire quelques réflexions que je crois indispensables. Mon succès ne m'aveugle pas; je le dois plutôt au sujet que j'ai traité, qu'au talent de l'exécution. Tous les vrais citoyens ont dû se déclarer pour celui qui n'aime qu'eux, rien qu'eux; et c'est à cet égard de nouvelles actions de grâces que je leur rends pour eux-mêmes. Qu'elle est imposante cette masse d'opinions qui se prononce si énergiquement, si unanimement pour le saint amour des lois, de l'ordre et des mœurs! Que son poids est accablant pour les ennemis cachés et ouverts de la liberté! Vous qui calomniez Paris, venez le voir : il n'est pas dans ces assemblées tumultueuses où triomphent l'intrigue et le crime; où c'est le plus déraisonnable ou le plus furieux qui l'emporte : venez le voir dans ce concours de citoyens ivres de liberté, mais de lois sans lesquelles il n'est point de liberté; s'enflammant tous à ces saints noms; s'embrasant d'étincelles civiques; attachant leurs yeux et leurs cœurs sur cet *Ami des Lois*, dont chacun d'eux est le modèle.

Je ne répondrai point à toutes les calomnies qu'on fait courir contre moi; j'ai dû m'y attendre, et j'ai un tort irréparable à me faire pardonner : celui d'avoir voulu faire quelque bien. Ceux qu'a pu blesser ce motif, peuvent prendre leur parti; car je me sens pour l'avenir incorrigible à cet égard. Je ne serai jamais avare de mes idées, dès que je les croirai utiles. Malheur à celui qui possède et qui craint de s'appauvrir en répandant ses bienfaits! ses mains recueilleront peu au jour des récoltes, puisqu'elles n'auront rien semé, Je ne réfuterai point ces misérables im-

posteurs qui n'admettent que la vertu qui rapporte, et lui contestent un désintéressement qu'ils montrent souvent dans le crime. Je n'ai qu'un mot à répondre : je livre ma vie entière à leurs discussions calomnieuses ; et s'ils y découvrent un seul instant qui ne soit pas digne de moi, je consens à ce qu'ils me proclament leur semblable.

Des personnes d'un rare mérite, d'excellents patriotes, m'ont fait des observations auxquelles je dois une réponse sérieuse. La première, est le reproche d'avoir fait de mon *Ami des Lois* un ci-devant noble. D'abord, il eût été difficile que Versac, enivré de sa noblesse et de ses titres, voulût choisir pour son gendre un homme d'une caste qu'il regarde au-dessous de la sienne. Mais ce motif eût été faible sans celui-ci. Qu'ai-je peint? un vrai philosophe. Qu'ai-je voulu faire valoir? une révolution qui sera toujours aux yeux du sage le triomphe de l'humanité et de la raison. Était-ce donc un grand effort, qu'un homme sorti de la caste opprimée se ralliât au nouvel ordre, et fît la guerre à la caste des oppresseurs? Était-ce prêcher en faveur de la révolution que de lui chercher des apôtres dans ceux dont elle agrandissait l'existence et les droits? Non. Mais faire triompher de ses préjugés celui à qui ses préjugés faisaient couler une existence commode et douce : mais faire briser de ses propres mains à un homme les liens si puissants de son amour-propre; lui faire immoler à ses frères ses plus douces prérogatives : mais exposer aux yeux le véritable homme libre, le sage par excellence en prise avec la scélératesse et l'adversité, bénissant sur les débris de sa fortune cette révolution qui le ruine, avant laquelle il vivait heureux et paisible; n'est-ce pas la sanctifier à jamais? Qu'est-ce avouer, si ce n'est que ce qu'on préfère à tout au milieu de tant de désastres renferme des jouissances

surnaturelles au-dessus des perceptions du vulgaire, pareilles peut-être aux tourments si doux de l'amour qui n'en rendent ses faveurs que plus enivrantes? Le véritable amour de la liberté se prouve par les sacrifices. Qui peut douter que ce sentiment n'enflamme le cœur de Forlis? Molière, dans Tartufe, n'a fait de son vrai dévot qu'un moraliste. Ce grand homme nous a donné, dans le personnage de Cléante, la théorie de la véritable piété. Quelque humoriste du temps eût pu élever des doutes sur la tenue de son caractère dans les applications de la vie. Mais ici c'est un philosophe pratique ; ce n'est pas seulement par ses discours, c'est par ses actions qu'il prêche, et qu'il persuade, Mes deux contendants une fois mis en scène, l'un n'est occupé qu'à repousser les traits ou les infamies de l'autre. Je sais bien que les *nomophages* de nos jours, qui ont pris à tâche d'honorer comme patriotes les incendiaires et les assassins, ont traité de *feuillant* ce *Forlis* qui, ne voulant point d'une liberté furibonde, fait la guerre aux subvertisseurs, veut de l'ordre, des mœurs, des lois ; n'a point encore accoutumé ses yeux timides à voir couler des flots de sang, ses faibles mains à le verser, ses oreilles à entendre les cris des victimes. Les hommes honnêtes ne verront dans les premiers que des tigres qui s'entre-dévorent; dans Forlis, et tous ceux qui lui ressemblent, qu'un peuple d'amis et de frères.

Un des griefs de quelques personnes contre mon ouvrage, c'est de n'avoir pas fait un imbécille ou un monstre de mon *aristocrate;* car, ont dit ces gens profonds, par là l'auteur veut faire aimer l'aristocratie. Ainsi l'intention la plus morale peut-être de ma comédie a été calomniée. Je m'explique. J'ai dû prêcher pour convertir : mais j'avoue que je n'ai jamais cru jusqu'ici que l'injure fût un moyen bien propre à se faire des prosélytes. Ce n'est pas en bles-

sant les cœurs qu'on parvient à les gagner J'ai distingué d'abord (et quiconque a un peu de sens l'a déjà fait avec moi), j'ai distingué l'aristocrate de Coblentz de *l'aristocrate de Paris ;* celui qui a tourné les armes contre son pays, de celui qui est resté fidèle à son pays et à ses foyers. L'un est coupable, l'autre n'est qu'aveuglé. Croit-on que toutes ces peintures exagérées qu'on expose sur la scène, d'aristocrates luttant à qui mieux mieux de fureur ou de stupidité, soient bien efficaces pour guérir ceux qu'on attaque? on les irrite, et c'est tout. Loin de moi, me suis-je dit, ces portraits que réprouvent le goût et la raison. Je mets aux prises un aristocrate et un républicain : faisons un honnête homme du premier; le second aura encore plus de mérite à le paraître. Dans ce tableau que j'expose, j'obtiendrai déjà beaucoup, si je puis faire rougir ceux qui partagent les opinions de Versac, de ne point partager son honnêteté. Ce sera déjà un commencement de conversion : mais comment y parvenir, si ce n'est en leur rendant aimable cet homme aveuglé, mais honnête? Si j'en fais un méchant, au contraire, les aristocrates seulement d'opinion crieront à l'exagération, à l'imposture; et les méchants chercheront dans ce modèle une excuse pour demeurer toujours ce qu'ils sont. Qu'aurai-je produit? rien sans doute; et le but de cet ouvrage, qui doit être l'utile, sera manqué.

Quant au personnage de Filto, un mot suffira pour en développer tous les motifs : ils sont puisés dans cet axiome dont abusent les scélérats, « *qu'on ne fait point vers la vertu de pas rétrograde.* » J'ai voulu fournir dans l'exemple de cet homme faible une ressource à ceux qui ne sont qu'égarés.

Le but principal, le but réel de mon ouvrage a été d'éclairer le peuple; mais surtout de le venger des calomnies qui lui attribuent tous les crimes des bri-

gands. C'est en rappelant sans cesse au peuple le sentiment de sa dignité qu'il s'en pénétrera à jamais : mais je n'ai point déshonoré mon art en faisant, comme on a cru le voir, de la comédie une satire. Je n'ai pas voulu que mes vers fussent une arène où luttassent les animosités. Tout ce qu'ils peignent appartient à la nature. C'est là que le poëte doit toujours puiser ses couleurs. C'est du mélange des traits épars que j'ai voulu composer mes masses. La véritable comédie est le miroir de la vie humaine, non celui d'un individu. J'avais commencé un prologue où je développais ces idées; je ne l'ai point achevé En voici quelques vers. C'est un dialogue entre l'auteur et son ami. L'ami dissuade l'auteur de donner sa comédie.

Oui (*dit-il*), monsieur l'homme à talent,
Oui, votre ouvrage enfin, fût-il même excellent,
Doit tomber. D'ennemis des torrents, des nuées
Fondront sur vous, mon cher, avec mille huées;
On n'écoutera pas, et le titre annoncé
Avant que d'être au jour vous serez trépassé.

L'AUTEUR.

Eh bien, s'il est ainsi, si leur fureur est telle,
C'est aux vrais citoyens alors que j'en appelle.

L'AMI.

Que d'ennemis! ô ciel!

L'AUTEUR.

Tous les fripons; tant mieux.
Les vrais honnêtes gens seront pour moi contre eux.
Mais le vice d'ailleurs est toujours un faux brave,
Tyran de qui le craint, de qui l'attaque esclave.
Molière le censeur avec les charlatans,
Descendit-il jamais aux accommodements?
« Ce me sont, disait-il, de mortelles blessures
« De voir qu'avec le vice on garde des mesures. »

Et son vers immortel dans son âme enfanté
Sut créer pour le vice une immortalité.
J'aurai tout son courage.

L'AMI.

Aurez-vous son génie?

L'AUTEUR.

Moi suivre ce géant dans sa course infinie!
Jamais. Très-faible auteur; mais très-bon citoyen,
Je borne ici ma gloire à faire un peu de bien.
Au reste, si le cœur peut agrandir la tête,
L'amour de mon pays doit créer le poëte.

L'AMI.

Que de gens après vous vont crier au méchant!

L'AUTEUR.

Des sots et des frippons c'est l'ordinaire champ.
Ils y courent frappant de cette arme insensée
L'homme de bien adroit qui lit dans leur pensée.
La comédie au reste est un commun miroir
Offert à tout le monde, où chacun peut se voir.
Eh! combien peu, mon cher, savent s'y reconnaître!

L'AMI.

Les portraits burinés sous la main du grand maître
Ont tous été saisis. Tartuffe, et Trissotin
Ont fait montrer au doigt et Pirlon et Cottin.

L'AUTEUR.

Scrupule! Pour qu'au vrai mes portraits soient fidèles,
Je dois dans la nature en chercher les modèles.
Mes fripons, vinssent-ils de Rome ou de Pékin,
Auront, non pas le cœur, mais le visage humain.
Puis-je empêcher les gens, en bonne conscience,
De venir dans leurs traits chercher leur ressemblance?

Je ne quitterai point la plume sans remercier ceux des citoyens qui ont joué des rôles dans ma Pièce et dont il n'y a que le zèle qui puisse égaler le talent. Je ne parlerai d'aucun en particulier. Ils me pardonneront sans doute de confondre en un seul tous les

éloges que je dois à chacun d'eux. Ils ont séparément trop bien mérité, je ne dis point de l'auteur, mais de tout le public de Paris, mais de tous les Français peut-être, en établissant un ouvrage dont le but n'est pas sans utilité, pour diviser entre les membres les félicitations qu'on doit au corps entier, c'est affaiblir ses sentiments que de les partager; qu'ils me permettent donc de généraliser sur eux ma reconnaissance.

PERSONNAGES

M. DE VERSAC, ci-devant Baron . . .	VANHOVE.
Madame DE VERSAC, sa femme	Mme SUIN.
M. DE FORLIS, ci-devant Marquis. . .	FLEURY.
M. NOMOPHAGE	SAINT-PRIX.
FILTO, son ami	SAINT-PHAL.
DURICRANE, journaliste	LAROCHELLE.
M. PLAUDE	DAZINCOURT.
BÉNARD, homme d'affaires de M. Forlis	DUPONT.
Un OFFICIER et sa suite	DUNANT.
Domestiques de M. de Versac.	

La scène est à Paris, dans la maison de M. de Versac.

Le Théâtre est éclairé.

L'AMI DES LOIS

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

M. DE VERSAC, FORLIS.

M. DE VERSAC.

Vous avez vu ma fille ? au moins je suis tranquille,
Elle est mieux : sa santé m'inquiétait; la ville,
Tout son ennui, le train qui règne en ma maison,
Où vos petits messieurs, héros en déraison,
Veulent régir la France, et ma table, et ma femme;
Ce fracas allait mal aux goûts purs de son âme.
Tout son cœur a bientôt revolé vers les champs :
Chez sa tante du moins, livrée à ses penchants,
Elle n'écoute pas les discours emphatiques
De ces nains transformés en géants politiques.
Elle y cultive en paix votre idée et son cœur.
Mais je vous le redis, Forlis, avec douleur,
Leurs fonds sont rehaussés : vos quinze jours d'absence
Aux dépens de la vôtre ont grossi leur puissance :
Madame de Versac en est ivre, et je crains
Pour ma Sophie et vous, mon cher, bien des chagrins.

FORLIS.

J'ai votre aveu, le sien.

VERSAC.

Ma parole? elle est sûre :
Je la tiendrai.

VERSAC.

En est folle,
Et compte bien un jour par eux jouer un rôle.
Vous qui trouvez tout bien, monsieur l'homme sensé,
Qui voyez tout debout, quand tout est renversé,
Qui vantez, adorez, dans votre folle ivresse,
La révolution ainsi qu'une maîtresse,
Dites...

FORLIS.

Vous m'attaquez? si je vais riposter,
Nous finirons encor, Versac, par disputer.
Faut-il qu'à mon retour madame me surprenne...

VERSAC.

Je suis ici tout seul, ainsi donc point de gêne.

FORLIS.

Votre femme...

VERSAC.

Est au club à faire des décrets...
Or, maintenant lisez ceci.

(Il lui remet une lettre.)

FORLIS, l'ouvrant.

Coblentz! après?

VERSAC.

Ils viennent.

FORLIS.

Qui?

VERSAC.

Les rois, l'Europe qu'on irrite.

FORLIS.

Vous m'effrayez! les rois!

VERSAC.

Eux, monsieur, et leur suite.
La loi, par votre illustre et docte invention,
Est du vœu général toute l'expression,
Toute la volonté de l'Europe alarmée,
Par cent bouches à feu va vous être exprimée.

FORLIS.

Allons!

VERSAC.

Un manifeste adroit, bien détaillé,
Et d'une bonne armée au besoin appuyé,
S'imprime, qui pesant dans un juste équilibre
Les droits des souverains et ceux du peuple libre...

FORLIS.

De vos rois apportant la dernière raison,
Nous va fonder des lois à grands coups de canons?

VERSAC.

On veut vous éclairer, et non pas vous détruire :
Vous nous abattez tout, on vient tout reconstruire ;
Commerce, industrie, arts, tout tend à s'abîmer...

FORLIS.

Et grâce à vos pandours tout va se ranimer?

VERSAC.

Mais tous nos droits d'abord.

FORLIS.

Pour de vains priviléges,
Verrez-vous sans effroi ces hordes sacriléges,
Rougir le sol français du sang de nos guerriers?

VERSAC.

Non, s'ils sont teints de sang j'abjure nos lauriers,
Je suis, puisque aujourd'hui tout noble ainsi se nomme,
Aristocrate, soit, mais avant honnête homme.
Je ne saurais me faire à votre égalité;
Mais j'aime mon pays, je ne l'ai point quitté.
Et s'il faut franchement dire ce que j'éprouve
Sur tous nos émigrés, mon cœur les désapprouve.
Mais dans l'âme comme eux gentilhomme français,
Je puis, sans les servir, attendre leurs succès.

FORLIS.

Vous attendrez.

VERSAC.

La France, antique monarchie,

République! vrai monstre! enfantement impie
Qui ne se vit jamais!

FORLIS.

Que vous verrez.

VERSAC.

Allons!...
Un État sans noblesse!... il faut des échelons
Pour monter.

FORLIS.

Nous marchons dans une route égale.

VERSAC.

Le dernier citoyen perdu dans l'intervalle
Pourra-t-il sans patrons, sans voix, sans truchement,
Des degrés élevés franchir l'éloignement?

FORLIS.

Oui mon cher, et sans peine encor, sans résistance.
C'était les échelons qui faisaient la distance,
Les voilà tous rompus.

VERSAC.

J'enrage; allons, poussez,
Intrépide optimiste!

FORLIS.

Ah! vous vous courroucez?

VERSAC.

Vous qui voulez, de l'homme étendant le domaine,
Dans l'âme d'un Français voir une âme romaine,
Rappelez-vous donc Rome au siècle de Caton :
L'erreur d'un demi-dieu peut servir de leçon.
Caton, qu'eût adoré Rome dans son enfance,
Et dont le sort plus tard déplaça l'existence;
Caton qu'un saint amour pour sa Rome enflamma
La voulut reculer au siècle de Numa;
Des Romains à la sienne il jugea l'âme égale;
Il n'avait que pour lui mesuré l'intervalle;
Il crut n'obtenir rien que d'obtenir beaucoup;
Voulant tout exiger, sa vertu perdit tout :

Sa vertu prépara les fers de Rome esclave;
Rome immola César, et fléchit sous Octave.
Monsieur, je vous renvoie à la comparaison.

FORLIS.

Je réponds à présent de votre guérison.
Vous raisonnez; c'est être à moitié démocrate.
Ce beau germe perdu sur une terre ingrate,
Caton « qu'un saint amour pour sa Rome enflamma,
« La voulut reculer au siècle de Numa? »
Oui, Caton se trompa. Qu'en pouvez-vous conclure?
Qu'il connut la vertu, mais fort mal la nature.
Il traita Rome usée et tombant de langueur,
Comme il eût traité Rome aux jours de sa vigueur.
Ce vœu fut, j'en conviens, d'un fou plus que d'un sage,
D'assouplir la vieillesse aux mœurs du premier âge.
L'avons-nous imité? Toutes nos vieilles lois
Dans leur poudre, aujourd'hui, dorment avec nos rois.
Nous n'allons pas fouiller ces mines sépulcrales,
Ces titres tout rongés de rouilles féodales,
Le temps et la raison, ces fidèles flambeaux,
Vont diriger nos pas dans les sentiers nouveaux,
Et, des vieux préjugés éclairant l'artifice,
Cimenter de nos lois l'immortel édifice.
Bientôt un même esprit...

VERSAC.

Un même esprit? Jamais
Tant qu'il existera des intrigants.

FORLIS.

Eh! mais
Tout excès a son terme, et l'homme qui sommeille
Aux purs rayons du jour à la fin se réveille.
Ce n'est qu'un voyageur par un guide égaré,
Qui dans le droit chemin sera bientôt rentré,
Un conducteur plus sûr, sa raison l'y rappelle :
L'oreille, le cœur s'ouvre à sa voix immortelle :
Les sentiers suborneurs bientôt sont délaissés;
Les faux guides bientôt punis ou repoussés.

VERSAC.

Grands mots que tout cela! Le temps, l'expérience
Vous donne un démenti : mais je perds patience;
N'en parlons plus, Forlis... Vous allez voir ici
Un bon original.

FORLIS.

Encore!

VERSAC.

Oh! celui-ci,
Vous le connaissez bien de nom; c'est monsieur Plaude.

FORLIS.

Qui?

VERSAC.

Cet esprit tout corps, qui maraude, maraude
Dans l'orateur romain, met Démosthène à sec,
Et n'est, quand il écrit, pourtant Latin ni Grec.

FORLIS.

Ni Français, n'est-ce pas?

VERSAC.

Animal assez triste;
Suivant de ses gros yeux les complots à la piste;
Cherchant partout un traître, et courant à grand bruit
Dénoncer le matin ses rêves de la nuit.
Dans le champ politique effaçant ses émules,
Nul ne sait comme lui cueillir les ridicules.

FORLIS.

J'y suis.

VERSAC.

Vous connaissez les autres : c'est d'abord
Duricrane, de Plaude audacieux support,
Journaliste effronté, qu'aucun respect n'arrête.
Je ne sais que son cœur de plus dur que sa tête.
Puis monsieur Nomophage et Filto son ami.
Filto dans le chemin est le moins affermi;
Le besoin d'exister, la fureur de paraître
Le rend sur les moyens peu scrupuleux peut-être.

Pour monsieur Nomophage, oh! passe encor : voilà
Ce que j'appelle un homme! un héros! l'Attila
Des pouvoirs et des lois! Grand fourbe politique;
De popularité semant sa route oblique,
C'est un chef de parti...

FORLIS.

Peu dangereux.

VERSAC.

Ma foi,
Je ne sais... il vous craint.

FORLIS.

Je le méprise, moi...

SCÈNE II.

LES MÊMES, UN DOMESTIQUE.

LE DOMESTIQUE, à Versac.

Monsieur, on est rentré. (Le domestique sort.)

VERSAC, à Forlis.

Vous allez voir ma femme.

FORLIS.

Volontiers.

VERSAC.

Je l'entends.

SCÈNE III.

LES MÊMES, MADAME VERSAC.

VERSAC, à sa femme.

Voici Forlis, madame.

MADAME VERSAC, le saluant froidement.

Monsieur.....

FORLIS, bas, à Versac.

Ce froid accueil confirme vos soupçons.

VERSAC, à sa femme.

Je viens de l'informer des puissantes raisons
Qui vous font en ce jour détruire votre ouvrage,
Et de son union rejeter l'avantage ;
Mais il ne me croit pas.

MADAME VERSAC.

C'est une vérité.

VERSAC.

Je vous dis que madame ainsi l'a décrété.
Adieu. (Il sort.)

SCÈNE IV.

FORLIS, MADAME VERSAC.

MADAME VERSAC.

Ces nœuds, Forlis, ne faisaient plus mon compte.
Nous n'en serons pas moins bons amis, et j'y compte.
Avec tous vos talents, chef d'une faction,
Vous eussiez agrandi vos biens et votre nom ;
Quand l'audace est encor la vertu de votre âge,
Quand il fallait oser, vous avez fait le sage ;
Faux calcul ! vous voyez, avec tous vos talents,
Vous restez de côté, tandis que d'autres gens,
Moins forts que vous peut-être, auront sur vous la pomme.
Qu'arrive-t-il de là? D'excellent gentilhomme
Qu'on vous vit autrefois, vous voilà comme nous,
Et comme votre ami, monsieur mon cher époux,
Qui me faisait sonner si haut sa baronie,
Devenu tiers-état, membre de bourgeoisie ;
Or l'homme ancien chez vous n'étant pas remplacé,
Par les hommes du jour, mon cher, est effacé.

FORLIS.

Si vous aviez l'esprit moins juste, au fond de l'âme,
J'aurais bien quelque droit de m'effrayer, madame.

MADAME VERSAC.

Vous valez mieux, d'accord, que vos rivaux.

FORLIS.

Vraiment!
Vous n'attendez de moi rien pour ce compliment.

MADAME VERSAC.

Mais de l'opinion le thermomètre indique
Qu'on doit en trente états couper la république.

FORLIS.

Vous croyez?

MADAME VERSAC.

C'est le vœu général à présent.
Votre chère unité sera mise au néant.
Un sublime projet! c'est le plan du partage!
Quelqu'un m'en fait demain lecture : Nomophage,
Qui vient exprès dîner... Mais j'oublie à propos
Que je vais vous parler encor de vos rivaux...
Vous les haïssez bien!

FORLIS.

Et je m'en glorifie.

MADAME VERSAC.

Pourquoi, Forlis?

FORLIS.

Faut-il que je les qualifie?
Je pardonne au trompé, mais jamais au trompeur.

MADAME VERSAC.

Quoique vous les traitiez avec un peu d'humeur,
J'aime à vous voir ici tous quatre bien en prise!
Nous vous aurons demain?

FORLIS.

Craint-on ce qu'on méprise?
Oui, madame.

MADAME VERSAC.

Avec eux demain je vous attends.

FORLIS.

J'ai rencontré parfois de plus fiers combattants :
Et vaincre ces messieurs n'est pas une victoire.
Un combat sans danger donne un laurier sans gloire.

Mais j'impose au combat une condition :
C'est que donnant l'essor à mon opinion,
J'en exerce sur eux le libre ministère.

MADAME VERSAC.

Sans gêne. Ils ont d'ailleurs un fort bon caractère.

FORLIS.

En vérité, Madame, oui, j'admire comment
Ces messieurs vous ont pu séduire un seul moment !

MADAME VERSAC.

Mais ils sont, croyez-moi, patriotes.

FORLIS.

Madame ;
Descendons vous et moi franchement dans votre âme :
Patriotes ! ce titre et saint et respecté,
A force de vertus veut être mérité.
Patriotes ! Eh quoi ! ces poltrons intrépides
Du fond d'un cabinet prêchant les homicides !
Ces Solons nés d'hier, enfants réformateurs
Qui rédigeant en lois leurs rêves destructeurs,
Pour se le partager voudraient mettre à la gêne
Cet immense pays rétréci comme Athène :
Ah ! ne confondez pas le cœur si différent
Du libre citoyen, de l'esclave tyran.
L'un n'est point patriote, et vise à le paraître :
L'autre tout bonnement se contente de l'être.
Le mien n'honore point, comme vos messieurs font,
Les sentiments du cœur de son mépris profond.
L'étude, selon lui, des vertus domestiques
Est notre premier pas vers les vertus civiques.
Il croit qu'ayant des mœurs, étant homme de bien,
Bon parent, on peut être alors bon citoyen.
Compatissant aux maux de tous tant que nous sommes,
Il ne voit qu'à regret couler le sang des hommes;
Et du bonheur public posant les fondements,
Dans celui de chacun en voit les éléments.
Voilà le patriote ! il a tout mon hommage.
Vos messieurs ne sont pas formés à cette image.
Mais, dites-moi, des deux quel est le favori ?

MADAME VERSAC.

Aucun encor, ma foi.

FORLIS.

Bon!

MADAME VERSAC.

Je n'ai jusqu'ici
Point de penchant pour eux et pour eux point de haine.

FORLIS.

Il faut choisir pourtant.

MADAME VERSAC.

Je choisirai sans peine.
Si le succès s'arrange au gré de vos rivaux
Comme ils l'ont arrangé déjà dans leurs cervaux,
Plus digne par son bien d'entrer dans ma famille,
Le mieux doté des deux, mon cher, aura ma fille.

FORLIS, lui baisant la main.

Je serai votre gendre.

MADAME VERSAC.

Oui... nous verrons cela.
Pour monsieur mon mari, patience : on saura
Lui prouver que ce monde est une loterie
Où le sort suit sa roue, avec elle varie.
Du haut nom de baron on le vit s'enticher.
Vers de plus grands honneurs moi je prétends marcher.
Pour ma fille, en un mot, puisqu'il n'est plus de princes,
Je veux un gouverneur de deux ou trois provinces.

FORLIS, riant.

Oh! vous ne pouviez mieux terminer le roman.

MADAME VERSAC.

N'est-ce pas? permettez qu'on vous quitte un moment?
Je passe chez monsieur.

FORLIS.

Peut-on vous y conduire?

Elle lui donne la main.

Je vais le saluer de son nouvel empire.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE I.

FORLIS, BÉNARD.

FORLIS.

Entrons ici, Bénard.

BÉNARD.

Monsieur, je vous apporte...

FORLIS.

La liste?

BÉNARD.

En bon état.

FORLIS. Il prend un papier de ses mains.

Elle me paraît forte...
Cent cinquante!... par jour, à vingt sols, c'est je crois...
Par jour... vingt sols chacun... deux cents louis par mois.

BÉNARD.

Moins douze, monsieur.

FORLIS.

Oui, moins douze.

BÉNARD.

Et quatre livres.

FORLIS.

Et quatre livres : bon.

BÉNARD.

C'est noté dans mes livres.
Ce nombre est un peu cher, monsieur, à soudoyer !

FORLIS.

C'est doubler son argent que le bien employer.

BÉNARD.

De ces actions-là peu de gens sont capables.

FORLIS.

Vous me jugez trop bien ou trop mal mes semblables.
Le secret est-il sûr?

BÉNARD.

Oui; mais d'un si beau trait
Qui vous ferait honneur, pourquoi faire un secret,
Monsieur?

FORLIS.

Mon cher Bénard, faut-il que je vous dise
Que c'est de la vertu faire une marchandise
Qu'étaler au grand jour le bien qu'on dut cacher.
L'opinion est-elle un prix à rechercher?
C'est usurairement placer la bienfaisance
Qu'au-delà du bienfait chercher sa récompense :
C'est vendre, non donner. Le seul pur intérêt
Qu'on en doive exiger, Bénard, c'est le secret.
Mais suivez-moi, voici ce monsieur Nomophage
Et son ami Filto.

BÉNARD.

C'est le couple d'usage.

Ils sortent tous deux.

SCÈNE II.

NOMOPHAGE, FILTO.

NOMOPHAGE, voyant sortir Forlis.

Comment diable! Forlis de retour!... ah! tant pis.
Il faut au journaliste en donner prompt avis.
Nous serons bien ici... Je vais vous montrer l'acte.

Ils s'asseyent à une table.

FILTO.

Du partage?

NOMOPHAGE.

J'en tiens une copie exacte.
Vous savez que déjà le plan est arrêté.

FILTO.

Oui, je sais même encor comme on vous a traité.

NOMOPHAGE.

J'ai su faire valoir mes services extrêmes :
Nous plaidons toujours bien en plaidant pour nous-mêmes.
Mais tant de concurrents !

FILTO.

Sans doute.

NOMOPHAGE.

Il fallait bien
Nous saigner quelque peu pour force gens de bien,
Bons travailleurs sous nous, troupeau qui nous seconde;
Et qui veut réussir ménage tout le monde.
Soyons justes d'ailleurs, mon cher : sous l'ordre ancien
Qu'étions-nous vous et moi? parlons franc ; moins que rien.
Qu'avions-nous? j'en rougis! pas même un sol de dettes,
Car il faut du crédit pour en avoir des faites.
Or, d'un vaste pays maintenant gouverneurs,
Nous aurons des sujets, des trésors, des honneurs,
Nous qui, riches de honte et surtout de misère,
N'avions en propre, hélas ! pas un arpent de terre.

FILTO. Il lit sur le papier, et suit des yeux sur la carte géographique.

Oui... voyons le travail... Mâcon... Beaune... vraiment,
Bon pays pour le vin !

NOMOPHAGE.

Il tombe au plus gourmand.

FILTO.

Ah voici notre lot... on me donne le Maine.

NOMOPHAGE.

Vous allez y manger les chapons par centaine.

FILTO.

C'est un fort beau pays !... vous avez le Poitou.

NOMOPHAGE.

Oui, mais j'aurais voulu qu'on y joignît l'Anjou.

FILTO.

Je n'y vois rien pour Plaude?

NOMOPHAGE.

Eh! mais, que diable y faire
D'un fou, qui tout coiffé d'un vain système agraire,
Ne fait du sol français qu'une propriété,
Et de ses habitants qu'une communauté.

FILTO.

Vous faisiez secte ensemble?

NOMOPHAGE.

En politique habile,
J'use d'un instrument tant qu'il peut m'être utile.
Un moment, comme lui, je fus *agrairien*,
Mais pourquoi. C'est qu'un champ vaut toujours mieux que rien.
Aujourd'hui du Poitou puissant seigneur et prince,
Je laisse là le champ pour prendre la province.

FILTO.

Ce plan me paraît bien. Il n'y manque à présent
Que l'exécution et le succès.

NOMOPHAGE.

Comment?

FILTO.

Le Forlis nous travaille, et nous et notre suite
Avec une vigueur de talents...

NOMOPHAGE.

Qui m'irrite.
Il faut qu'avant huit jours ce Forlis qui nous nuit
Tombe ou nous : de sa fin notre règne est le fruit;
Et de l'ordre et des lois ces fidèles apôtres
Sont les amis du peuple, et ne sont pas les nôtres.
Un Forlis, dégagé de toute ambition,
Ivre de son pays pour toute passion,
Ne doit être à nos yeux qu'un monstre en politique.
Ces prôneurs d'unité dans une république
Sont des fléaux pour nous; un état démembré
Seul à l'ambition offre un règne assuré.

FILTO.

Il faut que la vertu cache en soi quelque chose
Que je ne comprends pas, et qui nous en impose :

Mais ce Forlis m'étonne, et j'ai honte entre nous
D'être à lui peu semblable, et si semblable à vous.

NOMOPHAGE.

Tête étroite! une fois poussé dans la carrière,
Doit-on, comme un poltron, regarder en arrière?
Allons, droit en avant, monsieur le vice-roi.
Il faut avoir sa marche, une attitude à soi.
Dans les flancs de l'airain que la flamme enfermée
Frappe en se faisant jour notre oreille alarmée,
J'y consens; mais plus ferme et bravant tous les feux,
Le cœur, sans s'étonner, s'élance au milieu d'eux:
Les succès sont toujours les vrais fils de l'audace.
Qui sait oser, sait vaincre; et qui craint, s'embarrasse,
Se fourvoye, et s'égare au plus beau du chemin.
Il faut, comme un enfant, vous mener par la main.
La vertu! c'est sans doute une chose fort belle!
J'ai, moi qui vous en parle, un grand respect pour elle;
Et n'était qu'en ce monde on est mince sans bien,
Je pourrais, comme un autre, être un homme de bien...
Duricrane, mon cher, poursuit Forlis, le guette:
Il n'entendra pas, lui, la redite indiscrète
D'un obscur sentiment, de ce cri de vertu
Qui doit toujours se taire, une fois qu'il s'est tu.

FILTO.

Cela n'est pas toujours, quoique cela doive être.
Ce cri mal étouffé souvent reparle en maître.
Mais, sans rougir enfin, pouvons-nous partager
Avec un Duricrane?

NOMOPHAGE.

Il le faut ménager.

FILTO.

Qu'avec moi, sans détour, votre bouche s'explique.
Dites, que pensez-vous du plan de république?

NOMOPHAGE.

Du nôtre? bon pour nous!

FILTO.

Tenez, entre nous deux,
Quand je suis avec vous, j'ai toujours sous les yeux
Ces deux prêtres romains dont parle la satire,
Qui ne pouvaient jamais se regarder sans rire.

NOMOPHAGE.

Nous pouvons rire aussi; car nous aurons de quoi.
Mais parlons d'autre chose un peu ; ça dites-moi ;
La petite Versac vous tient-elle en cervelle?

FILTO.

Selon. Et vous?

NOMOPHAGE.

Ma foi, j'en rabats bien pour elle,
L'empereur du Poitou, digne allié des rois,
Ne pourra plus descendre à ces liens bourgeois.

FILTO.

Monsieur le gouverneur de l'un et l'autre Maine,
Peut trouver dans les cours quelqu'infante, et sans peine.

NOMOPHAGE.

Oui, mais mon cher Filto, croyez-en mes avis.
Tenons toujours le dé pour l'ôter à Forlis.
Cet enfant-là d'ailleurs est unique héritière,
Et si quelque démon (ce que je ne crains guère)
Brisait contre un écueil notre empire et nos vœux,
Son bien, dans le naufrage, aiderait l'un des deux.
Pour moi, votre rival, je verrai sans colère

A part.

Le bonheur d'un ami... j'ai l'aveu de la mère.

FILTO.

Et moi donc, tous les deux soyez unis demain,

A part.

Je serai satisfait... on m'a promis sa main.

SCÈNE III.

LES MÊMES, DURICRANE.

NOMOPHAGE.

Eh ! voici Duricrane... accourez, qu'on s'empresse

A vous féliciter... oh! quel air d'allégresse!
Vous avez, mon cher cœur, votre part au gâteau.

DURICRANE.

Je sais... j'accours vers vous, et je suis tout en eau,
Vous remarquez ma joie.

NOMOPHAGE.

Oui, ta gaîté maligne
D'un complot découvert nous doit être un doux signe.

DURICRANE.

Ah!... devinez un peu le traître.

NOMOPHAGE.

Le coquin
Nous aborde toujours un complot à la main.

DURICRANE.

Ce dernier en vaut cent.

NOMOPHAGE.

Enchanteur!... allons, passe.

DURICRANE.

Oh! oui, le ciel sur moi manifeste sa grâce,
A sauver la patrie il m'a prédestiné!

NOMOPHAGE.

Fais que ton chapelet soit bientôt décliné;
Laisse un peu là, mon cher, le ciel et la patrie.
Ne nous torture plus, parle quand on t'en prie.

DURICRANE.

Il m'a guidé, vous dis-je.

NOMOPHAGE.

Où donc?

DURICRANE.

Dans le jardin.

NOMOPHAGE.

Le ciel!... et pour y voir?

DURICRANE.

Ah! le diable est bien fin;

Vous deux qui vous croyez un esprit plus habile.
Devinez le coupable, on vous le donne en mille.

NOMOPHAGE.

Voyez si ses écarts seront bientôt finis?
Son nom?

DURICRANE.

Vous saurez donc...

NOMOPHAGE.

Son nom?

DURICRANE.

Monsieur Forlis.

NOMOPHAGE.

Quoi! Forlis?

FILTO.

Prenez garde : oh! cela ne peut être.

DURICRANE.

On en est sûr, Monsieur, on se connaît en traître.

NOMOPHAGE.

En effet, mon ami, prends garde, il a raison;
Prends garde... Oh! seulement si de sa trahison
Nous avions, pour l'acquit de notre conscience,
Je ne dis pas la preuve, une seule apparence!
Ce serait trop heureux!

DURICRANE.

Apparence!... ah! bien, oui?...
Complot réel, vous dis-je, incroyable, inoui!
Cent cinquante ennemis qu'il soutient, sans reproche.
De ses propres deniers... le tout est dans ma poche.

NOMOPHAGE.

Parle, point de longueurs.

DURICRANE.

En deux mots, m'y voici :
A l'invitation je me rendais ici.
Traversant le jardin, et guettant par routine,
J'aperçois un quidam de fort mauvaise mine,

Marchant près d'un monsieur, qu'à son air, ses habits,
Je reconnus bientôt pour monsieur de Forlis.
Ce quidam, dont la mine aux façons assortie
Dénonçait un agent de l'aristocratie,
Le retour un peu prompt de son maître, un instinct,
Un rayon, je le crois, qui d'en haut me survint,
Tout accrut mes soupçons : « Forlis, me dis-je, à peine
« Vient-il hors de Paris de passer la quinzaine ;
« Le voici de retour ! lui parti pour ses bois
« Qui nous avait promis d'être absent tout le mois ! »
Quelque chose est caché sous cette marche oblique.

NOMOPHAGE.

Oui, le raisonnement est clair et sans réplique.
C'est une tête au moins ! il vous flaire un complot !

DURICRANE.

J'étais né délateur : épier est mon lot.
Quand j'ignore un complot, toujours je le devine.

NOMOPHAGE.

Après.

DURICRANE.

Après ?... Vers eux je marche à la sourdine,
J'avance, retenant le feuillage indiscret
Dont le bruit de mes pas eût trahi le secret ;
Caché par le taillis, l'oreille bien active,
Le cou tendu, l'œil fixe, et l'haleine captive,
J'écoutai, j'entendis, je vis, je fus content !
Après un court narré vague et non important :
« Bon, dit monsieur Forlis, vos listes sont complètes ;
« Je garde celle-ci. » Puis, prenant ses tablettes,
Il écrit, les referme, et sans me voir, il sort
Oubliant sur le banc cette liste... Son sort !
Le nôtre ! Que sait-on ? Crac, fuir de ma cachette,
Saisir et dévorer cette liste indiscrète,
Ce fut pour moi l'éclair !... Voyez, lisez un peu.

Il remet un papier à Nomophage.

Cent cinquante employés, tous réduits par le jeu
Du ressort politique, à zéro ! cette bande,
Monsieur la soutient seul !... pourquoi ? je le demande.

FILTO.

Ceci prouvé à mon sens bien peu de chose ou rien.
Il faut pour condamner...

DURICRANE.

Lisez.

NOMOPHAGE.

Lisons.

Il lit.

« Liste des noms de ceux à qui moi, Charles-Alexan-« dre Forlis, je m'engage à fournir jusqu'au terme con-« venu une paye de vingt sols par jour, bien entendu que « de leur part ils rempliront les conventions par eux « souscrites, et me garderont le secret. »

DURICRANE, à Filto.

Eh bien?

NOMOPHAGE.

Rien n'est plus clair, complot avéré, manifeste!
Vite, il faut dénoncer.

DURICRANE.

C'est fait.

NOMOPHAGE.

Bon.

DURICRANE.

Je suis preste?
J'ai commencé par là, je repars, on m'attend.

NOMOPHAGE

Pourquoi?

DURICRANE.

Pour appuyer.

NOMOPHAGE.

Oh! oui, cours, c'est instant!...
Écoute, bonne idée...! oui..., quinze ou vingt copies
A nos fidèles.

DURICRANE.

Bon.

NOMOPHAGE.

Avec art départies,
Ces listes tout d'abord vont produire un effet...!

DURICRANE.

Du diable! un bruit d'enfer! un désordre parfait!
Fiez-vous à mes soins... Oh! j'ai de la pratique:
Des émeutes à fond je connais la tactique.

FILTO.

Forlis est accusé, ne passez point vos droits,
Et sans les prévenir laissez parler les lois.

DURICRANE.

Les lois! les lois...! ce mot est toujours dans leurs bouches!
Avec des juges vifs et prompts comme des souches,
Laissez parler des lois, qui se tairont toujours!
Non, il faut de la forme accélérer le cours.

NOMOPHAGE.

Bien dit.

DURICRANE.

J'ai dénoncé dans moins d'une quinzaine
Huit complots coup sur coup, c'est quatre par semaine!
Peu de bons citoyens, sans me vanter, je crois,
En ont su découvrir tout au plus un par mois.
Bon!... mes yeux n'ont été que des visionnaires!
Mes complots (vrais complots d'élite!) des chimères!
Mes accusés le soir sortaient tous des prisons.
Et moi, j'étais gibier à petites maisons.
Je cours à notre affaire.

NOMOPHAGE.

Attends, que je te suive.
On s'entend bien mieux deux, et la marche est plus vive.
Sans adieu, mon Filto; nous reviendrons.

SCÈNE IV.

FILTO, seul.

Ma foi,
Cette affaire pour eux me cause quelqu'effroi.
Je n'y veux point entrer: puisqu'ils l'ont disposée,
Qu'ils se démêlent entr'eux, s'ils peuvent, la fusée...

Ces deux enragés-là, Nomophage surtout,
Ont fait un intrigant de moi, contre mon goût.
J'étais né pour la vie honnête et sédentaire.
C'est le plus grand des maux qu'être sans caractère.
Dans les nœuds des serpents, je suis pris... aujourd'hui
Remplissons notre sort, je n'ai qu'eux pour appui.
Hélas! que ne peut-on, d'une marche commune,
En restant honnête homme aller à la fortune!

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I.

FILTO, NOMOPHAGE.

FILTO.

Oui, je vous le répète, oui, je tremble pour vous,
Qu'il ne vous faille enfin parer vos propres coups.

NOMOPHAGE.

Trembler! voilà votre art, mon cher! sottes alarmes!
Car enfin contre lui n'avons-nous pas des armes?
Je mets la chose au pis, et ma haine y consent.
Forlis est cru coupable et se trouve innocent.
Bon! ses accusateurs ont tort? erreur nouvelle.
Ils se sont égarés, oui, mais c'était par zèle.
Leur terreur, quoique fausse, était un saint effroi,
Et le salut du peuple est la suprême loi.

FILTO.

Fort bien : mais cet effroi, selon vous, salutaire,
Ne peut être excusé qu'autant qu'il est sincère :
Et, quoique enfin du peuple ordonne l'intérêt,
S'il frappe l'innocence il n'est plus qu'un forfait.

NOMOPHAGE.

Filto, trève à la peur, ou trève à la morale.

FILTO.

Votre accusation, je suppose, est légale :
Mais la route secrète où vous vous enfermez,
Ces doubles de la liste avec tant d'art semés,
Est-ce légal aussi?

NOMOPHAGE.

C'est où je vous arrête.
Notre marche est plus sûre en ce qu'elle est secrète.
Qui diable voulez-vous qui la trahisse? rien.
Les doubles de la liste?... oui, dangereux moyen,

Si j'avais dans la main des travailleurs timides,
Mais ce sont gens de choix que les miens, sûrs, solides,
Gens à principes!

FILTO.

Bon; mais tous ces aguerris
N'ont pas eu fort souvent affaire à des Forlis.

NOMOPHAGE.

Dans les jardins déjà les groupes verbalisent :
D'un feu toujours croissant les têtes s'électrisent :
L'affaire est retournée, augmentée, il faut voir
Des oisifs curieux les vagues se mouvoir;
Ce que c'est que l'esprit public! comme il se monte!

FILTO.

L'esprit public! un groupe abusé!... quelle honte!
Quel excès de délire et de corruption!

NOMOPHAGE.

Bon! toujours étonné de la perfection!
Puis-je de mon esprit resserrant l'étendue,
Jusqu'à votre horizon rapetisser ma vue?

FILTO.

Laisser sécher son cœur! l'endurcir à ce point!

NOMOPHAGE.

Prodige!

FILTO.

Et sans remords?

NOMOPHAGE.

Je ne les connais point.
Des hauteurs de l'estime où le Forlis s'élève,
Il faut qu'il tombe enfin! Tout mon sang se soulève,
De voir que son orgueil me confonde aujourd'hui
Avec ces flots d'humains roulants autour de lui,
Parmi cent factieux obscurs, et sans courage;
Ce monsieur en enfant veut traiter Nomophage!
Tout beau, monsieur Forlis, vous qu'on dit si sensé,
Vous saurez ce que peut l'amour-propre offensé.

FILTO.

Faut-il qu'il rende l'âme implacable, inhumaine?

NOMOPHAGE.

Eh quoi? tout vient ici justifier ma haine.
Car outre que sa chute aide à notre projet,
Forlis, s'il n'est coupable, est au moins bien suspect.
Bien mieux que vous pour lui, contre lui l'écrit plaide.

FILTO.

Eh bien! laissez agir la justice.

NOMOPHAGE.

Je l'aide.
Est-ce donc un grand mal?

FILTO.

Est-ce l'aider, grand Dieu!
Que lui forcer la main?

NOMOPHAGE.

Mon cher Filto, pour peu
Que vous perdiez de vue encor votre personne,
Vous êtes ruiné; moi, je vous abandonne
Au parti modéré dont vous serez l'espoir.
Esprit lourd, endurci, vous ne voulez pas voir
Que Forlis est un noble, et que tout titulaire
Ne se convertit point au culte populaire.

FILTO.

Mais Forlis...

NOMOPHAGE.

Le serpent, constant dans ses humeurs,
Change de peau, jamais il ne change de mœurs...
Écoutez, mons Filto, redressez ce langage,
Ou votre nom soudain est biffé du partage.
Un mot encore. Il faut vous dicter tous vos pas,
Pour que votre air, vos yeux ne vous trahissent pas:
Quand Duricrane ici paraîtra dans une heure,
Vous verrez le Forlis en état et demeure
D'arrestation.

FILTO.

Quoi?

NOMOPHAGE.

Vous vous troublez déjà.
Allons, un maintien ferme, et point de pâleur... là.
Le voici : taisons-nous.

FILTO.

Voici la compagnie.

SCÈNE II.

LES MÊMES, FORLIS, M. ET MADAME VERSAC.

MADAME VERSAC, bas à Nomophage.

Nous verrons votre plan à quelqu'heure choisie.
Vous l'avez?

NOMOPHAGE.

Dans ma poche.

MADAME VERSAC.

Il faut pour l'examen,
Du temps... Nous parlerons aussi de votre hymen.

SCÈNE III.

LES MÊMES, M. PLAUDE.

MADAME VERSAC.

Eh! comment donc? voici monsieur Plaude!

VERSAC, bas à Forlis.

En personne
C'est l'inquisition.

MADAME VERSAC.

L'ingrat nous abandonne.

PLAUDE.

Le service public...

MADAME VERSAC.

Vous excuse.

PLAUDE, lui remettant une brochure.

Voici

Ma dissertation nouvelle : celle-ci,
J'ose croire, madame, aura quelqu'influence,
Et doit, pour son grand bien, bouleverser la France.

FORLIS.

Pour son grand bien, monsieur?

PLAUDE.

Oui, monsieur; en deux mots
La voici : je remonte à la source des maux.
Il n'en est qu'une.

FORLIS.

Bon!

PLAUDE.

Une seule; elle est claire,
C'est la propriété!

FORLIS.

Je ne m'en doutais guère.

PLAUDE.

De la propriété découlent à longs flots
Les vices, les horreurs, messieurs, tous les fléaux.
Sans la propriété point de voleurs; sans elle
Point de supplices donc : la suite est naturelle.
Point d'avares, les biens ne pouvant s'acquérir;
D'intrigants, les emplois n'étant plus à courir;
De libertins, la femme accorte et toute bonne
Étant à tout le monde, et n'étant à personne.
Point de joueurs non plus, car, sous mes procédés,
Tombent tous fabricants de cartes et de dés.
Or je dis : si le mal naît de ce qu'on possède,
Donc ne plus posséder en est le sûr remède.
Murs, portes et verrous, nous brisons tout cela :
On n'en a plus besoin dès que l'on en vient là.
Cette propriété n'était qu'un bien postiche;
Et puis le pauvre naît dès qu'on permet le riche.
Dans votre république un pauvre bêtement
Demande au riche! abus! dans la mienne il lui prend.
Tout est commun; le vol n'est plus vol, c'est justice.
J'abolis la vertu pour mieux tuer le vice.

FORLIS.

La modération n'est pas votre défaut.

NOMOPHAGE, regardant Forlis.

Tant mieux; les modérés ne sont pas ce qu'il faut.

FORLIS.

Si ce mot, dont souvent l'on peut faire une injure,
Désigne en ce moment ces gens froids par nature,
Ces égoïstes nuls, ces hommes sans élans,
Endormis dans la mort de leurs goûts nonchalans,
Et de qui l'existence équivoque et flétrie
D'un inutile poids fatigue leur patrie;
Je hais autant que vous ces honteux éléments,
D'une nature inerte obscurs avortements :
Mais si vous entendez par ce mot l'homme sage,
Citoyen par le cœur plus que par le langage;
Qui contre l'intrigant défend la vérité,
En dût-il perdre un peu de popularité;
Sert, sachant l'estimer, et parfois lui déplaire,
Le peuple pour le peuple, et non pour le salaire;
Patriote, et non pas de ceux-là dont la voix
Va crier *Liberté* jusqu'au plus haut des toits,
Mais de ceux qui sans bruit, sans parti, sans systèmes,
Prêchent toujours la loi qu'ils respectent eux-mêmes;
Si fuir les factions, c'est être modéré,
De cette injure alors j'ai droit d'être honoré!

PLAUDE, à part.

Quel est donc ce monsieur? un ci-devant, sans doute?

NOMOPHAGE.

Haut.

Moi, les gens sans parti sont ceux que je redoute.

FORLIS.

Oh! c'est par modestie, et non de bonne foi,
Que ces gens-là, monsieur, vous donnent de l'effroi;
Et sans citer des noms que personne n'ignore,
Nous en savons tous deux de plus à craindre encore.

NOMOPHAGE.

Moi, je ne connais point...

FORLIS.

Si j'étais indiscret...

NOMOPHAGE.

Sont-ce ces paladins, armés pour un décret?
Ces héros d'outre-Rhin, ces puissances altières?

FORLIS.

Vous les cherchez trop loin par-delà nos frontières.
Non, les miens s'aiment trop pour nous quitter ainsi.
Ces prudents ennemis sont près de nous, ici.
Ce sont tous ces jongleurs, patriotes de places,
D'un faste de civisme entourant leurs grimaces;
Prêcheurs d'égalité, pétris d'ambition :
Ces faux adorateurs, dont la dévotion
N'est qu'un dehors plâtré, n'est qu'une hypocrisie :
Ces bons et francs croyants, dont l'âme apostasie,
Qui, pour faire haïr le plus beau don des cieux,
Nous font la liberté sanguinaire comme eux.
Mais non, la liberté, chez eux méconnaissable,
A fondé dans nos cœurs son trône impérissable.
Que tous ces charlatans, populaires larrons,
Et de patriotisme insolents fanfarons,
Purgent de leur aspect cette terre affranchie!
Guerre, guerre éternelle aux faiseurs d'anarchie!
Royalistes tyrans, tyrans républicains,
Tombez devant les lois; voilà vos souverains!
Honteux d'avoir été, plus honteux encor d'être,
Brigands, l'ombre a passé : songez à disparaître.

NOMOPHAGE, avec un peu d'embarras.

Moi, je ne reconnais personne à ce portrait.

FORLIS.

Moi, j'en sais quelques-uns qu'il fait voir trait pour trait.

NOMOPHAGE.

On pourrait en douter.

FORLIS.

Oui, la glace fidèle
Réfléchit des objets aveugles devant elle.

NOMOPHAGE.

Vous citeriez les noms avec quelqu'embarras.

FORLIS.

Ma mémoire longtemps ne les chercherait pas.

NOMOPHAGE.

C'est la preuve à trouver qui serait difficile.

FORLIS.

Mille dans leurs écrits, dans leur conduite mille.

NOMOPHAGE.

Les vrais amis du peuple ainsi sont outragés,
Mais dans leur conscience ils sont du moins vengés.

FORLIS.

L'honnête homme pour eux montre moins d'indulgence;
Il ne sait pas flatter comme leur conscience.

NOMOPHAGE.

Le prix, que jusqu'ici leur zèle a retiré,
Prouve que l'intérêt ne l'a point inspiré.

FORLIS.

Quand un motif est pur, c'est une triste voie
Que d'en parler toujours pour faire qu'on y croie :
La vertu sans effort se doit persuader,
Et c'est en la cachant qu'on la fait regarder.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, DURICRANE.

NOMOPHAGE.

Venez, vous avez part aux traits que monsieur lance.
Vous êtes patriote.

DURICRANE, à voix basse à Nomophage.

Ils vont venir.

NOMOPHAGE, de même.

Silence.

PLAUDE.

Laissons cela. Chacun doit voir selon ses yeux.
Vous autres, vous voyez comme des factieux.
On ne fera jamais de vous de bons esclaves.

FORLIS.

Il faut l'être des lois : sans leurs saintes entraves,
La liberté, monsieur, est le droit du brigand.
Le plus libre est des lois le moins indépendant.
Malheur à tout État où règne l'arbitraire,
Où le texte fléchit devant le commentaire !
Brutus du sang des siens l'a jadis attesté ;
Et Brutus se pouvait connaître en liberté.

PLAUDE.

Brutus ! c'est tout au plus : lui, qui n'osait dans Rome
Sur un simple soupçon faire arrêter un homme !
C'est bien ainsi qu'on fonde un bon gouvernement !
Non, la délation et l'emprisonnement,
Voilà les vrais ressorts ! Il ne faut point de grâce :
De l'apparence même au besoin on se passe.
Moi, monsieur, par exemple, oh ! je l'entends au mieux !
Je n'examine pas si c'est clair ou douteux ;
Je vois ou ne vois pas, j'arrête au préalable.
Aussi, me direz-vous qu'il échappe un coupable ?
Je fournis les cachots.

FORLIS.

C'est un terrible emploi.

PLAUDE.

Il faut être de fer, il faut que ce soit moi
Pour y tenir, monsieur ; pas un jour ne s'achève
Qui n'apporte avec lui son traître... C'est sans trêve.
Tenez, on en arrête encore un aujourd'hui.
Je viens de donner l'ordre ; on doit être chez lui.
Il est riche, il fut noble ; après ces deux épreuves...

VERSAC.

J'entends ; cela suffit pour se passer de preuves.

PLAUDE.

Ici, j'en ai.

VERSAC.

Vraiment?

PLAUDE.

Un écrit de sa main.

DURICRANE, à part.

Quel contretemps!

PLAUDE.

J'espère aussi que dès demain
Un bon arrêt...

VERSAC.

Sitôt?

PLAUDE.

Tout retard est funeste.
Il nous faut un exemple. Aussi, je vous proteste
Que je vais de tout cœur soigner ce monsieur-là,
Que je vous certifie un bon traître! Déjà
Le procès est instruit.

NOMOPHAGE, à part.

Oh! la langue indiscrète!

VERSAC.

Un noble, dites-vous?

PLAUDE.

Oui, son affaire est faite.
Son nom va circuler bientôt dans tout Paris :
C'est un certain marquis de Forlis.

MADAME VERSAC.

De Forlis!

FORLIS.

Y pensez-vous, monsieur? Quel nom osez-vous dire?

PLAUDE.

Un marquis de Forlis.

FORLIS.

Êtes-vous en délire?

PLAUDE.

Non, monsieur, c'est son nom, et je le sais fort bien.
Je n'ai pas ce matin instrumenté pour rien.

FORLIS.

Oh ! grand Dieu !

PLAUDE.

J'ai tout fait pour qu'on saisît le traître.

FORLIS.

Et l'on va l'arrêter chez lui ?

PLAUDE.

Bon ! ce doit être
Chose faite à présent ?

FORLIS.

Moi, je vous avertis
Qu'on n'aura pas trouvé chez lui monsieur Forlis.

PLAUDE.

Vous le connaissez ?

FORLIS.

Oui.

PLAUDE.

Comment un homme sage
A-t-il quelque commerce avec ce personnage ?

FORLIS.

Monsieur...

PLAUDE.

C'est, entre nous, un scélérat.

FORLIS.

Eh ! quoi ?
Savez-vous bien, monsieur, que ce Forlis c'est moi ?

PLAUDE.

Est-il possible ? vous !... Ah ! ah ! que j'ai de honte !
On vous cherche, monsieur : vous ferez votre compte,
Pardon, ou de rester, ou de suivre mes pas.

FORLIS.

Vous pourrez voir, monsieur, que je ne fuirai pas.

PLAUDE.

J'en suis fâché, vraiment : quel dommage !... un brave homme
Apercevant l'officier et sa suite.
Ah ! bon ! voici mes gens.

SCÈNE V.

LES MÊMES, UN OFFICIER, SUITE.

PLAUDE, à l'officier.

Messieurs, monsieur se nomme
Monsieur Forlis... Je sors.

Il s'échappe.

FORLIS.

Oui, messieurs, avancez :
Je suis au fait.

L'OFFICIER.

Voici nos mandats.

FORLIS.

C'est assez.
Quand règne avec les lois la liberté publique,
Ces ordres sont, messieurs, un abus. Ma critique
Paraît en ce moment suspecte, je le voi.
Au reste, eût-elle tort, j'obéis à la loi.

VERSAC.

La liberté, messieurs, qui nous est tant promise,
Doit-elle en un moment être ainsi compromise?
Que la loi sans rigueur veille à sa sûreté :
Double-t-on ses moyens par sa sévérité?
Souffrez que mon ami, dont vous répond ma tête,
Trouve dans mon hôtel une prison honnête.

FORLIS.

Non, non, plus que la loi n'en accorde ou n'en doit,
Forlis ne prétend pas, messieurs, de passe-droit.
Point de rang dans le crime, ainsi que dans la peine.
Innocent ou coupable, il suffit ; qu'on m'emmène.
Je vous suis.

L'OFFICIER.

Ce seul mot, monsieur, cet air décent
Montre moins un coupable en vous qu'un innocent.
De la loi qui commande exécuteur fidèle,

FORLIS.

On a servi... mais oublions à table
Un sujet qui pour moi n'a rien de redoutable.
Ce mystère d'horreur où je suis compromis
Ne peut être effrayant que pour mes ennemis.

Forlis présente la main à madame Versac : tout le monde sort.

FIN DU TROISIÈME ACTE.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE I.

FILTO, NOMOPHAGE.

FILTO.

Monsieur, encore un coup, vous me l'accorderez.

NOMOPHAGE.

Non, cela ne se peut.

FILTO.

Nous verrons.

NOMOPHAGE.

Vous verrez.

FILTO.

Je ne vous quitte pas qu'avant je ne l'obtienne.

NOMOPHAGE.

Veux-tu suivre ma marche? il faut changer la tienne,
Mon cher Filto.

FILTO.

Forlis n'est point coupable.

NOMOPHAGE.

Oh! non.

FILTO.

Sa fermeté, monsieur, son sang-froid m'en répond.

NOMOPHAGE.

La peste! quel esprit profond! comme il discerne!
Si ce n'était ici qu'un chef bien subalterne,
Un mince conjuré, bon, par exemple... toi!
Nous eussions dans ses yeux lu des signes d'effroi.
Mais Forlis!

FILTO.

Il n'est pas coupable, je le gage.

NOMOPHAGE.

Et la liste?

FILTO.

La liste! eh bien! cet assemblage
De noms tous inconnus peut bien être innocent.

NOMOPHAGE.

Innocent!... Soudoyer un parti mécontent!
Tudieu! quelle innocence!... Ensuite, le mystère?

FILTO.

Qu'il soit coupable ou non, avez-vous dû vous faire
Le vil ordonnateur des ressorts qu'aujourd'hui
Duricrâne sous vous fait mouvoir contre lui?

NOMOPHAGE.

Des éclats contre moi, contre le journaliste?
Vous vous êtes parfois montré moins formaliste.

FILTO.

Épargnez-moi ma honte.

NOMOPHAGE.

A vous parler sans fard,
Vous vous convertissez, mon cher, un peu trop tard.
Sachez, l'expérience au moins le persuade,
Que jamais vers le bien l'homme ne rétrograde;
Sachez qu'un scélérat, mais grand, mais prononcé,
Vaut mieux que l'être nul dans son néant fixé,
Honnête sans vertu, criminel sans courage,
Et qu'il faut être enfin Forlis ou Nomophage.

FILTO.

Continuez, monsieur.

NOMOPHAGE.

Prenez votre parti.
D'honneur, vous aurez beau jouer le converti:
Dans un cœur corrompu ces révoltes sont vaines.
Un feu contagieux circule dans vos veines;
La fièvre des honneurs, des rangs et des succès,
Ravage votre sang brûlé de ses accès.

FILTO.

Reprenez ces honneurs qu'avec vous je partage :
J'achète trop, monsieur, leur funeste avantage.

NOMOPHAGE.

Vous serez sans ressource.

FILTO.

Oui.

NOMOPHAGE.

Car vous n'existez...

FILTO.

Que par le crime, hélas!

NOMOPHAGE.

Et si vous me quittez,
Que vous reste-t-il?

FILTO.

Rien : pas même l'innocence.

NOMOPHAGE.

J'ai voulu faire en vain de vous une puissance :
Ce beau gouvernement du Maine est bien tentant!
Mais le bien met obstacle au zèle repentant.
N'y pensons plus... voyez, avant que rien n'éclate.
Monsieur l'homme de bien encor de fraîche date,
La vertu vaut son prix, mais vous la payez cher!
Tenez, j'ai malgré vous pitié de vous, mon cher.
Vous savez, du néant qui toujours vous réclame,
J'ai retiré vos pas, sans retirer votre âme.
Vous êtes mon ouvrage, et sans vous irriter,
Je ne rappelle pas cela pour me vanter.
Qu'est-ce que ton remords, Filto? faiblesse pure!
Et je veux t'en convaincre; écoute. La nature,
Qui, sur ce pauvre globe, où le sage et le fou
Passent comme l'éclair, et vont je ne sais où,
A des germes confus jeté la masse entière,
Laisse en ses éléments se heurter la matière,
Les atômes divers au hasard s'accrocher,
Et selon leurs penchants se fuir ou se chercher.

Que des germes, épars dans leur cours nécessaire,
D'embryons monstrueux viennent peupler la terre,
Ou bien, se composant d'éléments épurés,
Organisent ces corps par nous tant admirés,
Les formes ne sont rien; le grand but c'est la vie.
Pourvu qu'au mouvement la matière asservie
Dans son cours productif roule éternellement,
Elle vit, elle enfante, il n'importe comment.
Que les trônes croulant dans l'océan des âges
S'abîment, illustrés par de brillants naufrages;
Que l'eau, cédant au feu, s'élance des canaux;
Que les feux à leur tour soient chassés par les eaux,
Dans ces traits variés j'admire la nature.
L'édifice est entier sous une autre structure:
Rien ne se perd, s'éteint, tout change seulement;
L'on existait ainsi, l'on existe autrement.
Le soleil luit toujours, sa chaleur épandue,
D'esprits vivifiants embrase l'étendue,
Et ce globe tournant, vers son pôle aplati,
Décrit, sans se lasser, son orbe assujetti.

FILTO.

Bon, généralisez dans vos affreux systèmes
La cause et les effets, les biens, les maux extrêmes:
L'homme occupé du tout, des détails écarté,
Se dispense aisément de sensibilité.
Séchez bien votre cœur.

NOMOPHAGE.

J'en voulais donc conclure
Que dix siècles et plus, cette bonne nature
A vu sans s'émouvoir cent brigands couronnés
Mener comme un troupeau les peuples enchaînés,
Et que tu nous verras à notre tour nous-même
Nous parer de leur sceptre et de leur diadème,
Poursuivre qui nous hait, perdre nos ennemis,
Sans que l'ordre du monde en rien soit compromis.

FILTO.

Ainsi point de vertus, voilà la conséquence!
Qui veut les pratiquer admet leur existence.

L'homme de bien jamais ne descend dans son cœur
Sans courber tout son être aux pieds de son auteur;
Ne parcourt depuis lui la chaîne universelle,
Que pour admirer mieux la sagesse éternelle,
L'immuable harmonie, et l'ordre, et l'équité
Qui de ces grands ressorts règle l'immensité,
Et des perfections de cet ordre suprême
En conclut le devoir d'être parfait lui-même.
Mais l'homme vicieux, au bien indifférent,
Partout comme dans lui voit le vice inhérent;
Ou plutôt ses discours, dont il sent l'imposture,
Pour tromper son remords, blasphèment la nature.

NOMOPHAGE, gaiement.

Adieu, mon cher Filto.

FILTO.

Malheureux, arrêtez!
Voyez sur quels écueils vous vous précipitez!
Quel combat imprudent! d'un côté, l'assurance
Qu'au front de l'homme droit imprime l'innocence;
De l'autre, l'embarras de la duplicité;
L'astuce enfin en prise avec la loyauté.
Vous êtes perdu!

NOMOPHAGE.

Soit; mais pour qu'un mot décide,
Un homme tel que moi vit et meurt intrépide,
Tente tout, risque tout, n'apprend point à trembler,
Ne craint rien, un un mot... que de vous ressembler.
Adieu, Filto.

SCÈNE II.

FILTO, seul.

Quel homme! un si grand caractère!
Tant de corruption! O nature!... que faire?
Sauver Forlis? comment? puis-je, vil délateur,
Tout scélérat qu'il est, trahir mon bienfaiteur?
A mes yeux éblouis d'une coupable ivresse,
La trahison toujours parut une bassesse:

Elle doit l'être encore, et le joug des bienfaits
Est un lien sacré, même au sein des forfaits.
Forlis vient!... je ne puis soutenir son approche :
Sa présence à mon cœur fait un secret reproche!
Chez madame Versac entrons pour l'éviter.

SCÈNE III.

FORLIS, VERSAC.

VERSAC.

Un moment avec moi daignez vous arrêter :
Lorsqu'un soin domestique occupe encor ma femme,
Je veux vous parler seul : il faut m'ouvrir votre âme.
Contez-moi tout, Forlis.

FORLIS.

Comment donc? vous donnez
Dans ces bruits de complots? contes imaginés!

VERSAC.

Ah! niez, c'est fort bien; quoique je sois crédule,
Je ne le serai point jusqu'à ce ridicule
D'accepter pour comptant vos refus de parler.
Allons, mon cher Forlis, pourquoi dissimuler
Avec moi, votre ami? Tenez, un gentilhomme
Est toujours gentilhomme au fond du cœur; et, comme
Je l'ai dit mille fois, l'habitude chez nous,
Bien plus que la nature, est tyran de nos goûts;
Et ces nobles sournois, courtisans émérites,
Courbant sous vos tribuns leurs faces hypocrites,
Du patriote vrai n'ont rien que les habits :
Ce sont loups déguisés sous la peau des brebis.
Ces éloges pompeux dont vous fêtiez sans cesse
La révolution n'étaient qu'une finesse.
A présent que j'y songe, oui, depuis quelque temps
Vous couvez là, monsieur, des secrets importants.
Je m'y connais.

FORLIS.

Beaucoup.

VERSAC.

Moi, m'avoir fait sa dupe!

FORLIS.

C'est étonnant!

VERSAC.

Pour vous cette affaire m'occupe,
Mais sans m'inquiéter : vos ennemis jaloux
Ne seront pas de taille à lutter contre vous.
Laissez-moi, mon ami, me réjouir d'avance.
Ainsi donc un seul homme, un Forlis à la France...

FORLIS.

Oubliez-vous, Versac, que vous parlez à moi?
Que sans notre amitié...

VERSAC.

Mon ami, je vous croi.
Ne vous fâchez pas.

FORLIS.

Soit; mais c'est me faire injure...

VERSAC.

Quel est donc cet écrit dont...

FORLIS.

Invention pure...

SCÈNE IV.

LES MÊMES, UN DOMESTIQUE, accourant d'un air effrayé.

LE DOMESTIQUE.

A Forlis.

Monsieur! monsieur!

FORLIS.

Eh quoi?

LE DOMESTIQUE.

Monsieur, votre Intendant,
Le front pâle, les yeux égarés, à l'instant
Pour vous parler, accourt plein de frayeurs mortelles.

FORLIS.

Que s'est-il donc passé?

VERSAC.

Quelques horreurs nouvelles;
En doutez-vous?... Qu'il entre.

SCÈNE V.

LES MÊMES, L'INTENDANT.

L'INTENDANT.

Ah! grand Dieu!

FORLIS.

Quel effroi!

L'INTENDANT.

Pardon, je n'en puis plus!

FORLIS.

Remettez-vous.

L'INTENDANT.

Je croi
Que tous ces furieux me poursuivent encore!

FORLIS.

Des furieux! parlez, qui sont-ils?

L'INTENDANT.

Je l'ignore:
Oui, des brigands cruels échappés de l'enfer,
Étincelants de feux, tout hérissés de fer,
Portant un front plus propre à semer les alarmes,
Plus meurtrier encor que leurs feux, que leurs armes;
Des monstres étrangers (car quel Français jamais
Fut né pour ressembler aux tigres des forêts?)
Par d'autres monstres qu'eux envoyés pour détruire,
Sont chez vous. A cette heure où j'accours vous instruire,
Le feu dévore tout : les combles embrasés
Coulent de toute part sur les plafonds brisés.
J'ai voulu les fléchir : sanglots, larmes, prières;

Rien, rien, n'attendrirait ces âmes meurtrières,
Dans des torrents de feu vos murs sont renversés :
Meubles, glaces, tableaux brûlés ou fracassés,
Tout périt consumé par la flamme rapide,
Ou sert de récompense au brigandage avide.

VERSAC.

Les scélérats!

L'INTENDANT.

Monsieur, ils n'ont rien respecté.
Mais à travers les feux pleuvant de tout côté,
Bravant la mort, bravant le glaive et l'incendie,
Sur les ais embrasés, d'une marche hardie
J'ai couru, j'ai volé vers le détour secret
Qui mène en son issue à votre cabinet :
Les brigands et la flamme en respectaient la porte.
Avec l'aide d'un fer que d'un bras sûr je porte,
J'ai frayé mon passage, et bientôt ces deux mains,
Tentant pour vous servir d'honorables larcins,
Sans que mon œil en fût le complice inutile,
De vos secrets, monsieur, ont violé l'asile.
Je repars aussitôt de vos papiers saisi :
Je les volai pour vous, je les rends : les voici.

Il les lui remet.

FORLIS.

Quelle perte de biens que ce trait ne compense!
Je ne vous parle point, Bénard, de récompense.
La plus digne de vous, le prix le plus flatteur
N'est pas dans mes trésors, il est dans votre cœur.
Bénard, aucun des miens défendant mon asile,
N'est-il blessé du moins?

L'INTENDANT.

Aucun.

FORLIS.

Je suis tranquille.

Forlis fait un signe à l'intendant qui se retire.

VERSAC, après un moment de silence.

Vous rêvez? Votre esprit d'un jour nouveau frappé
De ses illusions sans doute est détrompé?...

FORLIS.

Volontiers.

Il les examine.

Je n'ai point regardé... voyons... ô le brave homme!
Voici de bons effets d'une assez forte somme.

VERSAC.

C'est un vol, entre nous, que vos soins obligeants
Devraient restituer à ces honnêtes gens.

FORLIS.

Mais ceci vaut bien mieux!

VERSAC.

Vos titres de noblesse?

FORLIS.

Eh! non. C'est un écrit qu'il faut que je vous laisse;
Car bien que ces papiers au fond soient innocents,
On pourrait avec art donnant l'entorse au sens,
Les tourner contre moi : je puis vous les remettre,
Bien sûr qu'ils ne pourront en rien vous compromettre.

VERSAC.

Donnez, je ne crains rien.

FORLIS.

Attendez; ce matin
Bénard m'en a remis encor un au jardin :
Je l'ai, je m'en souviens, fermé dans mes tablettes.
Je vais vous livrer tout.

VERSAC.

J'ai deux ou trois cachettes
D'où le diable viendra, s'il peut les enlever!

FORLIS, cherchant.

Oh! oh!

VERSAC.

Dépêchez donc; qu'avez-vous à rêver?

FORLIS.

Je ne le trouve point.

VERSAC.

Bon! autre alarme encore!
Cherchez donc bien.

FORLIS.

J'ai beau les retourner, j'ignore
Ce que j'en ai pu faire.

VERSAC.

Ah! Dieu!

FORLIS.

Point de souci...
Un moment... ce matin... ah! tout m'est éclairci!
Bénard me l'a remis au jardin où je tremble
De l'avoir oublié!

VERSAC.

Venons, courons ensemble :
En cherchant...

FORLIS.

Inutile : il est bien temps, ma foi!
J'ai vu le journaliste y rôder après moi.

VERSAC.

Ah! vous êtes perdu!

FORLIS.

Non, point d'inquiétude;
Mais me voilà guéri de mon incertitude.
Tout est clair à présent, je sais tout, je vois tout :
Et ce sont vos messieurs qui m'ont porté ce coup.

VERSAC.

Mais enfin, cet écrit cache-t-il un mystère
Qui...

FORLIS.

Je puis à présent cesser de vous le taire...
Vous saurez... avant tout, l'autre m'étant ravi,
Je dois tenir sur moi ce papier.

VERSAC.

Le voici.

FORLIS.

Sachez.....

SCÈNE VI.

LES MÊMES, MADAME VERSAC, FILTO.

MADAME VERSAC.

Nous accourons, je suis toute saisie!

VERSAC.

Comment?

MADAME VERSAC.

Qu'allons-nous faire?

VERSAC.

Expliquez, je vous prie,
Ce grand effroi!

MADAME VERSAC.

Monsieur: qu'allons-nous devenir?

VERSAC.

Allons, des cris à n'en jamais finir!

FILTO, à Versac.

Monsieur, un de vos gens accourt rempli d'alarmes,
Il a dans son chemin vu des hommes en armes
Marcher vers votre hôtel: ces flots de furieux
Se grossissent encore en roulant vers ces lieux.

A Forlis.

Fuyez, monsieur.

MADAME VERSAC.

Je tremble, ah! Dieu!

FORLIS.

Calmez votre âme,
C'est moi, ce n'est que moi qu'on cherche ici, madame:
Pour vous moins exposer je cours au-devant d'eux.

VERSAC.

Non, restez: un décret nous enchaîne tous deux.
J'ai répondu de vous, je tiendrai ma parole:
Forlis, de l'amitié commence ici le rôle.
L'esprit nous divisa, le cœur nous met d'accord,
Versac va partager ou changer votre sort.

J'aurais trop à rougir si, d'une âme commune,
J'abandonnais l'ami que trahit la fortune !
Restez, ces murs et moi pourront vous protéger.

FORLIS.

Du peuple qui m'appelle ai-je à craindre un danger?
Je puis d'un cœur tranquille affronter sa présence.
La crainte est pour le crime et non pour l'innocence.

VERSAC.

Du moins, en quelque endroit que vous tourniez vos pas,
Vous savez qu'un ami ne vous quittera pas.

MADAME VERSAC.

J'oubliais : on a vu ces hommes pleins de rage,
Courir vers la maison de monsieur Nomophage,
Lui cet ami du peuple ! hautement l'accuser
D'être ami de Forlis qu'il venait d'excuser,
Et la flamme à la main, vouloir dans leur vengeance
De cette liaison punir sur lui l'offense.

FORLIS.

Mon ami ! ce trait-là sans doute est le dernier,
C'était le seul affront qui pût m'humilier !
Eh qui ! cet homme vil qu'ici je ne supporte
Qu'avec ces mouvements de haine franche et forte
Que jamais l'homme droit ne saurait déguiser
Au faussaire intrigant qui ne peut l'abuser !
Lui mon ami ! grand Dieu !

SCÈNE VII.

LES MÊMES, NOMOPHAGE.

FILTO, à part, l'apercevant.

Que vois-je ? Nomophage !

VERSAC.

Quoi ! cet homme à cette heure !

FORLIS.

Est-ce un nouvel outrage?

FILTO, à part.

Que veut-il?

NOMOPHAGE.

Mon abord vous surprend, je le voi?

FORLIS.

Que voulez-vous, monsieur?

NOMOPHAGE.

Vous sauver.

FORLIS.

Qui? vous!... moi!

NOMOPHAGE.

Moi-même, et ce n'est plus qu'à force de services
Que je veux désormais punir vos injustices.

FORLIS.

Reprenez vos secours, monsieur; tout à l'honneur,
J'ai brigué votre haine et non votre faveur.

NOMOPHAGE.

Écoutez-moi, par grâce, après vous serez maître
D'accepter ce service ou de le méconnaître.
Écoutez.

VERSAC.

Écoutons, Forlis.

NOMOPHAGE.

On vous poursuit.
Le peuple, je l'ignore, équitable ou séduit...

FORLIS.

Séduit : oui, c'est le mot.

NOMOPHAGE.

Demande votre tête.
Je n'ai pu qu'un moment conjurer la tempête.
Le croiriez-vous, moi-même en butte à sa fureur,
J'ai failli payer cher une honorable erreur.
De quelques mots sur vous où parlait mon estime,
De notre connaissance on m'osa faire un crime.
Ce peuple à des soupçons se laissant emporter

M'accusa d'un honneur que je veux mériter,
Nous crut liés ensemble, et la même justice
Qui me fit votre ami me fit votre complice.
Fier d'un titre aussi doux, j'eusse aimé son danger !...

FORLIS.

Soit.

NOMOPHAGE.

L'orage sur moi n'était que passager.
Mon entier dévouement au parti populaire,
Ma vie a de ce peuple éclairé la colère.
J'eusse voulu de même en l'enchaînant sur vous.

FORLIS.

Au fait.

NOMOPHAGE.

Pour un moment j'ai suspendu les coups.
Vous êtes accusé : la loi, votre refuge,
Entre le peuple et vous doit être le seul juge.
De mes retardements le peuple bientôt las
Va fondre dans ces lieux : monsieur, ne tardons pas :
Fuir, vous cacher ici, double espoir inutile,
Et qui de vos amis exposerait l'asile !

FORLIS.

Ces moyens seraient vils ; je n'en sais prendre aucun ;
Mais où tend ce discours ?

NOMOPHAGE.

Monsieur, il n'en est qu'un,
Et le seul où je puis fonder quelqu'espérance.

BENARD, accourant du fond du théâtre.

Hâtez-vous, le temps presse, et le peuple s'avance :
J'entends déjà les cris.

NOMOPHAGE.

Oublions nos débats :
Oubliez un moment que vous ne m'aimez pas.
De ce public amour que la faveur me donne
Entourons bien vos jours, couvrons votre personne.
Je vous suis ; ma présence est votre bouclier :
Nous montrer tous les deux, c'est vous justifier !

Tout ce peuple envers moi plein de reconnaissance,
Dans notre liaison va voir votre innocence.
Sans regarder la main, acceptez le secours.
Faites-vous mon ami pour conserver vos jours.
Je bornerai, monsieur, la grâce que j'envie
A ce qu'il faut de temps pour sauver votre vie.

FILTO, à part.

Quel changement! ô ciel! Est-ce une illusion?

VERSAC, à Nomophage.

Monsieur, votre démarche est généreuse et belle!
(A Forlis.)
Allons, suivons monsieur, ne soyez point rebelle.

FORLIS.

. . . . Je refuse monsieur.

VERSAC.

Forlis, vous résistez?

NOMOPHAGE.

Mais vous êtes perdu, monsieur. si...

FORLIS.

Permettez :
Ce pouvoir sur le peuple, et qui n'est qu'une injure
Faite à sa dignité, si sa source était pure,
Je l'eusse reconnu, je l'eusse révéré ;
Acceptant vos secours, je m'en fusse honoré.
« Tout un peuple envers vous plein de reconnaissance,
« Dans notre liaison verra mon innocence?
« Votre présence enfin sera mon bouclier,
« Et nous montrer unis, c'est me justifier? »
A merveille, monsieur! pour qu'on vous puisse croire,
Il faut une autre fois montrer plus de mémoire.
Vous avez oublié, bien maladroitement,
Ce grand courroux du peuple et son ressentiment,
Quand trompé, dites-vous, sur notre intelligence,
Il courait chez vous-même en demander vengeance :
Pour l'honneur de mon être et de l'humanité,
Je couvre vos secrets de leur obscurité.

Tout pouvoir m'est suspect, s'il n'est pas légitime.
On m'appelle, et je cours présenter la victime.
Restez.

NOMOPHAGE.

Monsieur...

FORLIS, avec force.

Restez... vous tous, veillez sur lui.
Sauvez-moi, cher Versac, l'affront d'un tel appui.

NOMOPHAGE.

Non, je veux vous prouver...

FORLIS, avec plus de force.

Restez, je vous l'ordonne.

NOMOPHAGE.

Monsieur...

FORLIS.

Restez, vous dis-je, ou bien je vous soupçonne.

VERSAC.

Je vous suivrai donc seul.

FORLIS, appelant.

Picard, Dumont, Lafleur,
Venez tous, accourez.

Les trois laquais paraissent.

VERSAC.

Pourquoi cette clameur?

FORLIS, aux laquais.

J'éprouvai votre zèle et veux le reconnaître.

(Il leur distribue sa bourse.)

Tenez, mes bons amis... Vous aimez votre maître.
Gardez qu'il sorte... Adieu.

Il s'échappe.

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, EXCEPTÉ FORLIS.

VERSAC, le rappelant.

Forlis!... cris superflus!
Forlis! ah! c'en est fait! nous ne le verrons plus!

Il se retire par le côté opposé.

MADAME VERSAC, à Nomophage.

Que va-t-il devenir?... Monsieur, je ne puis croire
Ce qu'il pense de vous!... L'âme est-elle assez noire
Pour...

NOMOPHAGE.

Le malheur, sans doute, à ses yeux reproduit
Ces rêves d'un complot qui toujours le poursuit.

MADAME VERSAC.

Le malheur rend injuste! oui;... venez... Ah! je tremble
Du cabinet voisin suivons des yeux ensemble
Les mouvements du peuple et cet infortuné...
Dont pour toute autre fin le grand cœur était né!

A Filto.

Vous, monsieur, au dehors informez-vous, de grâce!
Je brûle de savoir, et crains ce qui s'y passe.

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE I.

NOMOPHAGE, seul.

Voyez-moi ce Filto ! toute une heure mortelle
Sans rentrer ! que fait-il ? quoi ! pas une nouvelle !
Trois laquais sont partis, rien n'arrive... O tourment !
Ce Forlis a pensé m'imposer un moment !
C'est la première fois, depuis que je conspire,
Qu'un homme a, sur mes sens, su prendre cet empire.
Filto l'a bien jugé ! Quel est donc ce Forlis,
Qui sait trouver mon âme à travers ses replis ?...
J'ai cru qu'il me suivrait : c'était le coup de maître !...
Il regarde.
Personne... Ce Filto ne serait-il qu'un traître ?...
Non : d'ailleurs, que sait-il ? presque rien, Dieu merci !
Il écoute.
On se querelle encor !... j'ai brouillé tout ici !...
Ensorcelé Filto, reviendras-tu ?... Personne.
Que faire ? m'échapper ? déjà l'on me soupçonne :
Fuir, c'est tout confirmer, c'est me perdre !... O Forlis !
Moi, j'ai voulu vous prendre ; et vous, vous m'avez pris !
Tenons ferme au surplus, le dénoûment approche ;
Qu'ai-je à craindre ? sous moi j'ai des gens sans reproche,
Sûrs ; nul écrit qui prouve... Ah ! voici nos époux.

SCÈNE II.

M. ET MADAME DE VERSAC, NOMOPHAGE.

VERSAC.

Madame, pardonnez mon injuste courroux.
Plaignez, plaignez les maux où mon âme est en proie.
Au jour de la douleur, comme au jour de la joie,

Quand l'amitié gémit, de soi-même vainqueur,
Garde-t-on l'équilibre et de l'âme et du cœur?
Je vais, je cours partout, ainsi qu'une ombre errante;
J'appelle en vain Forlis, d'une voix gémissante!
Tout se tait sur son sort; et ce silence affreux
Redouble la terreur de ce jour douloureux!
Ah! Dieu!... Dieu! que je crains!... voyons, sonnez encore:
Quels secrets m'apprendra le temps que je dévore?

MADAME VERSAC, au laquais qu'elle a sonné.

Aucun n'est revenu?

LE DOMESTIQUE.

Non, aucun jusqu'ici.

MADAME VERSAC.

Le quartier?

LE DOMESTIQUE.

Est tranquille, à présent, Dieu merci.

Le domestique sort.

VERSAC.

C'est bon... tranquille! et moi, quand pourrai-je enfin l'être!
Le quartier est tranquille! Ah! ce calme peut-être,
D'un orage nouveau n'est qu'un avant-coureur.

MADAME VERSAC.

Écoutons!

VERSAC.

On accourt!... O moment de terreur!

SCÈNE III.

LES MÊMES, FILTO, UN DOMESTIQUE.

LE DOMESTIQUE, accourant avec des cris de joie.

Sauvé! sauvé!

VERSAC.

Qui donc?

FILTO.

Forlis.

VERSAC.

Forlis?

FILTO.

Lui-même.

MADAME VERSAC.

O bonheur!

NOMOPHAGE, à part.

O revers!

VERSAC.

O justice suprême!
Vous l'avez défendu!... Dieu! laissez-moi courir
L'embrasser le premier, et de joie en mourir!

FILTO.

L'embrasser le premier!... ah! le peuple a d'avance
Par mille embrassements payé son innocence!

VERSAC.

Le peuple! ô ciel! Forlis?

FILTO.

Il en est adoré!
L'innocent pour ce peuple est un objet sacré!

VERSAC.

Je veux voir...

FILTO.

Oh! monsieur, laissez-le sans contrainte
S'entourer de ce peuple et de sa douce étreinte.
Respectez ces transports d'ivresse et de faveur:
Ce moment appartient au peuple son sauveur
Qui de joie en ses bras donne et reçoit des larmes:
C'est l'heure où de la gloire il goûte tous les charmes.
Plus douce encor pour vous par ce nouveau succès,
L'heure de l'amitié va la suivre de près.

VERSAC.

Quel prodige inouï l'a sauvé de la rage...

FILTO.

Un prodige chez lui de grandeur, de courage;
Chez le peuple un prodige à jamais répété

De justice, d'égards, de sensibilité !
Tout ce qu'on vit jamais de noble et d'équitable,
Tout ce qui fut jamais et grand et respectable,
A paru dans une heure entre le peuple et lui ;
Ils ont lutté tous deux de vertus aujourd'hui.
L'un était digne enfin d'être sauvé par l'autre.

NOMOPHAGE, à part.

Le peuple est son sauveur !... Eh ! quel sera le nôtre?

FILTO.

Je courais sur votre ordre ; à peine descendu
Je trouve en bas Forlis par le peuple attendu,
Recueillant ses moyens et son âme en silence.
Un bruit s'élève alors : soudain Forlis s'élance
Seul, quand de nouveaux cris par mille voix poussés,
Font retentir ces mots mille fois prononcés :
« C'est lui ! c'est lui ! »...« C'est moi, moi ! vous m'allez entendre.
« Citoyens, on m'accuse, et vous m'allez défendre.
« Je viens vous dénoncer le plus affreux complot !
« Citoyens, écoutez. » Tout se tait à ce mot.
Il reprend : « Peuple juste et d'un crime incapable,
« L'innocent sous vos yeux s'avance, ou le coupable.
« Voyez de l'innocent sous vos coups étendu,
« Sur vous, sur vos enfants tout le sang répandu !
« Tremblez en frappant l'autre ; assassins, sacriléges,
« Vous violez les lois dans leurs saints priviléges !
« Nul des deux n'est à vous : sur eux quels sont vos droits?
« L'un et l'autre à cette heure appartiennent aux lois. »
Il dit ; on le regarde, on balance, on s'étonne,
Un groupe d'assassins fond vers lui, l'environne,
Les poignards sont levés, les coups près de tomber,
Votre ami...

VERSAC.

Juste ciel ! Forlis va succomber?

FILTO.

Non, il en saisit deux, et terrible il s'écrie :
« J'arrête au nom des lois, au nom de la patrie,
« Ces traîtres dont l'aspect déshonore à la fois
« La dignité du peuple, et le ciel, et les lois. »

Des assassins troublés tout le reste frissonne,
Se cache dans la foule et fuit ce dieu qui tonne.
Déjà six scélérats par le peuple enchaînés,
Dans la nuit des cachots vont être encor traînés :
Forlis au tribunal veut qu'on les lui confronte :
Il marche, il entre. « Au peuple, à vous Forlis doit compte ;
« Magistrats, je vous somme en vertu de la loi,
« De lire hautement vos charges contre moi.
« Peuple, en vous l'innocent a trouvé son refuge,
« L'accusé reparaît : redevenez son juge. »
Un acte pour réponse à sa vue est produit :
« Oui, je le reconnais, dit-il, lisez : » on lit.
Une liste de noms que cet acte rassemble,
Laisse voir un complot et les preuves ensemble ;
Et montre à tous les yeux que de ses revenus,
Forlis paie en secret cent cinquante inconnus.
Qui sont-ils? pour quel but? et pourquoi le mystère?..
Forlis toujours fidèle à son grand caractère,
Offre des mêmes noms un écrit revêtu
Qui, le lavant du crime, atteste sa vertu.
On va lire... un cri part : « laissez, laissez ces preuves,
« Voici d'autres garants, voici d'autres épreuves :
« Traîtres qui l'accusez, nous voici! » C'était ceux
Dont les noms sont inscrits dans ces actes douteux ;
Et qui, ravis au crime ainsi qu'à la misère,
Venaient tous proclamer et défendre leur père.
« Oui Français, criaient-ils, vous lui devez nos bras.
« Nous n'étions plus, sans lui, que des enfants ingrats,
« Qui le fer à la main, menaçant vos murailles,
« Accouraient de la France entr'ouvrir les entrailles.
« Des devoirs, des vertus, par son généreux soin,
« Il nous fit une tâche, et bientôt un besoin.
« Pour conserver nos cœurs, nos bras à la patrie,
« Ses trésors vertueux payaient notre industrie.
« Oseriez-vous punir ce saint emploi des biens
« Qui de vos ennemis vous fait des citoyens?... »
Le peintre, l'orateur n'ont qu'un art infidèle
Pour rendre ce tableau d'ivresse universelle.
C'est d'abord un muet et long étonnement :

Puis des cris d'allégresse et d'attendrissement.
Ses ennemis sont morts ; son jour enfin commence.
Et l'accusé plus grand qu'entoure un peuple immense,
De respect et de joie, et d'amour enivré,
Paraît être un vainqueur du triomphe honoré!

VERSAC.

Vous soulevez le poids qui pesait sur mon âme.

MADAME VERSAC.

J'entends Forlis, je crois.

FILTO.

C'est lui-même, madame.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, FORLIS, l'intendant entre avec lui.

VERSAC, se jetant dans ses bras.

Forlis!

NOMOPHAGE, sur le bord du théâtre.

Quel embarras!

VERSAC.

Forlis, est-ce bien vous?

FORLIS.

Mon ami!... ce moment est encor le plus doux!
Je viens de remporter une grande victoire!
Mais je n'eus de bonheur que celui de la gloire :
Et je sens dans vos bras, dont Forlis est lié,
Que la gloire n'est rien auprès de l'amitié...
(Apercevant Nomophage.)
Quel homme vois-je, ô ciel!

NOMOPHAGE, à part.

Soutenons mon audace.

FORLIS, à Nomophage.

Osez-vous bien encor me regarder en face?

NOMOPHAGE.

Pourquoi non?

MADAME VERSAC, à Forlis.

Quel discours?

FORLIS.

Voilà mon assassin?
Il se dit mon ami pour me percer le sein!
Sous ce manteau sacré de ses regards perfides
Il venait diriger le fer des homicides!
Il commanda ma mort; et pour mieux l'assurer,
Lui-même il me voulait porter à dévorer!

VERSAC.

O scélérat!

FILTO, bas à Nomophage.

Fuyez, fuyez.

NOMOPHAGE, bas à Filto.

Moi! que je fuie!

A Forlis.

Je ne suis point Filto... monsieur, la calomnie...

FORLIS.

Vos amis ont parlé. Les yeux sont dessillés
Le peuple est là, monsieur; il vous connaît : tremblez!

NOMOPHAGE.

Pensez-vous que ce peuple envers vous si facile
N'ouvre qu'à vos accents une oreille docile?
Il est là, dites-vous? j'y vole, il m'entendra :
Si son courroux me cherche? un mot le contiendra;
Mais ma présomption dût-elle être punie,
Je ne compose point pour racheter ma vie :
Je brave tout mon sort; et sais envisager
Le prix d'une action bien moins que son danger.
A côté du succès je mesure la chute;
Et certain de tomber, je marche et j'exécute.
Adieu, monsieur Forlis. Vous pouvez l'emporter;
Mais j'étais avec vous digne au moins de lutter!

Il sort.

SCÈNE V.

LES MÊMES, excepté Nomophage.

VERSAC, à l'intendant.

Monsieur, suivez cet homme, et venez nous redire
Si sur le peuple encor sa voix a quelqu'empire.

L'intendant sort.

FORLIS.

Plaignons de ses talents le déplorable emploi!

FILTO, à part.

O malheureux Filto, quel exemple pour toi!

MADAME VERSAC.

Ah! Dieu! que je rougis, Forlis, de ma conduite!
Cher Forlis! les pervers! comme ils m'avaient séduite!
Aussi, de ce moment, oui, j'abhorre à jamais
La nouvelle réforme autant que je l'aimais!

FORLIS.

Non, fuyez cet excès : aimez-la, mais pour elle.
Des crimes d'un brigand ne faites point querelle
Au peuple généreux fait pour les détester.
Le factieux l'outrage, il ne peut le gâter.

A l'intendant qui revient.

Eh bien?

SCÈNE VI.

LES MÊMES, L'INTENDANT.

L'INTENDANT.

De l'intrigant le règne enfin expire.
A séduire le peuple en vain sa bouche aspire.
Le peuple, inexorable alors qu'il est trompé,
A couvert de ses cris son langage usurpé.
Vingt bras l'ont enchaîné comme il parlait encore,
Mais d'un sang criminel, de ce sang qu'il abhorre,
Le peuple, déposant son glaive redouté,

Ne veut point de ses mains souiller la pureté;
Et laissant à la loi le soin de sa justice,
Le traîne à la prison où l'attend son complice.

MADAME VERSAC, à Filto.

Destin trop mérité!... ces éclats scandaleux
De notre liaison ont rompu tous les nœuds,
Monsieur; votre présence à Forlis si funeste,
Ne peut plus désormais...

FORLIS.

Souffrez que monsieur reste.

FILTO.

Ah! monsieur, croyez bien...

FORLIS.

Oui, soyez rassuré :
Je sais tout : des méchants vous avoient égaré :
Oui, contre votre arrêt, madame, je réclame;
Monsieur est notre ami.

FILTO.

Ciel!

FORLIS.

J'ai lu dans votre âme,
Elle est droite.

FILTO.

Ah! sur moi, je n'ose ramener
Les regards que vers vous je viens de détourner.

FORLIS.

Vous avez dû rougir quand vous étiez coupable.
Le repentir, monsieur, fait de vous mon semblable.
Donnez-moi votre main.

FILTO.

Sous le crime abattu,
Je puis près de vous seul renaître à la vertu.

FORLIS.

Vous la sentez déjà.

FILTO.

Votre voix consolante
Rassure et raffermit mon âme chancelante;
Au sentier des vertus, j'ai besoin d'un soutien.
Je réponds de mon cœur si vous êtes le sien.

VERSAC.

Ce diable d'homme en soi je ne sais quoi renferme,
Qui, si je m'oubliais, si je n'étais pas ferme,
Me ferait presqu'aimer sa révolution!

FORLIS.

Vous l'aimerez.

VERSAC.

Moi!

FORLIS.

Vous. A l'adoration.

VERSAC.

Si je vous écoutais, votre voix dangereuse...

FORLIS.

Vous avez l'esprit juste et l'âme généreuse,
Vous l'aimerez.

VERSAC.

Ah! bon, vous me flattez, Forlis...
J'espère bien, madame, et vous l'avez promis,
N'unir ma fille enfin...

MADAME VERSAC.

Qu'à Forlis.

VERSAC.

Bon. Sans cesse,
Madame, vous vantez l'éclat de la richesse;
Nous n'en parlerons plus, n'est-ce pas?

MADAME VERSAC.

De grand cœur...
Si vous nous laissez là tous vos titres d'honneur.

VERSAC.

Soit.

MADAME VERSAC.

Recevez, Forlis, l'hommage d'une amie,
Ma tête se perdait, et vous l'avez guérie.
Mon cœur n'entrait pour rien dans cette illusion :
Un faux amour de gloire, un grain d'ambition
M'avait seul égarée : à ma raison première
Je vous dois mon retour; je vous dois la lumière
Par qui mes yeux fermés se rouvrent dans ce jour.
Je vais à tous les miens consacrer ce retour,
Du sang et de l'hymen suivre la loi chérie,
C'est ainsi qu'une femme aime et sert sa patrie;
Puisque dans vos leçons vous nous montrez si bien,
Que le seul honnête homme est le vrai citoyen.

FIN DE L'AMI DES LOIS.

LE

JUGEMENT DERNIER

DES ROIS

PROPHÉTIE EN UN ACTE, EN PROSE

PAR P. SYLVAIN MARÉCHAL

Jouée sur le Théâtre de la République, au mois Vendémiaire et jours suivants (18 octobre 1793)

Tandem !....

AVIS

AUX DIRECTEURS DE SPECTACLES DES DÉPARTEMENTS

L'Auteur, soussigné, se réserve les droits qu'un décret de la Convention Nationale lui maintient, sur les représentations de sa pièce, par les différents théâtres de la République.

Sylvain Maréchal.

Nota. — Les passages de la pièce marqués de guillemets ne se récitent pas au théâtre.

*L'idée de cette pièce est prise dans l'Apologue suivant, faisant partie des LEÇONS DU FILS AINÉ D'UN ROI, ouvrage philosophique du même auteur, publié au commencement de 1789, et mis à l'*index *par la Police.*

En ce temps-là : revenu de la cour, bien fatigué, un visionnaire se livra au sommeil, et rêva que tous les peuples de la terre, le jour des Saturnales, se donnèrent le mot pour se saisir de la personne de leurs rois, chacun de son côté. Ils convinrent en même temps d'un rendez-vous général, pour rassembler cette poignée d'individus couronnés, et les reléguer dans une petite île inhabitée, mais habitable; le sol fertile n'attendait que des bras et une légère culture. On établit un cordon de petites chaloupes armées pour inspecter l'île, et empêcher ces nouveaux colons d'en sortir. L'embarras des nouveaux débarqués ne fut pas mince. Ils commencèrent par se dépouiller de tous leurs ornements royaux qui les embarrassaient; et il fallut que chacun, pour vivre, mît la main à la pâte. Plus de valets, plus de courtisans, plus de soldats. Il leur fallut tout faire par eux-mêmes. Cette cinquantaine de personnages ne vécut pas longtemps en paix; et le genre humain, spectateur tranquille, eut la satisfaction de se voir délivré de ses tyrans par leurs propres mains, — 30 et 31 pag.

L'AUTEUR

DU

JUGEMENT DERNIER

DES ROIS

AUX SPECTATEURS DE LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION

DE CETTE PIÈCE

Citoyens, rappelez-vous donc comment, au temps passé, sur tous les théâtres on avilissait, on dégradait, on ridiculisait indignement les classes les plus respectables du peuple-souverain, pour faire rire les rois et leurs valets de cour. J'ai pensé qu'il était bien temps de leur rendre la pareille, et de nous en amuser à notre tour. Assez de fois ces *messieurs* ont eu les rieurs de leur côté; j'ai pensé que c'était le moment de les livrer à la risée publique, et de parodier ainsi un vers heureux de la comédie du *Méchant* :

Les rois sont ici bas pour nos menus plaisirs.

GRESSET.

Voilà le motif des endroits un peu *chargés* du JUGEMENT DERNIER DES ROIS.

(Extrait du *Journal des Révolutions de Paris*, de Prud'homme, t. XVII, p. 109, in-8.)

COSTUMES DES PERSONNAGES

L'IMPÉRATRICE. Corset de moire d'or, manches bouffantes; juppe de taffetas bleu, ornée d'un tour de point d'Espagne ou dentelle d'or; mante de satin ou taffetas ponceau, garnie au pourtour, ainsi que la jupe; tour de gorge de linon, formant la collerette; crachat attaché sur la césarine du manteau; couronne de paillons dorés; toque de taffetas bleu.

LE PAPE. Soutane et camail de laine, écarlate ou blanche; rochet de linon, entoilage de dentelle; gants blancs; souliers blancs avec une double croix en or sur le milieu du pied; tiare à trois couronnes, la tiare de satin ponceau et les couronnes en or; calotte de même satin, couvrant les oreilles, et bordée de poil blanc; étole et manipule.

LE ROI D'ESPAGNE. Habit espagnol, manteau, trousse, pantalon et les pièces de souliers, le tout rouge; un grand nez postiche en taffetas couleur de chair; couronne de moire d'or enrichie de pierreries; trois cordons en sautoir, savoir : un, ponceau, de l'ordre de la toison d'or; le deuxième, bleu de ciel avec une médaille; le troisième de velours noir avec médaille.

L'EMPEREUR. Habit bleu galonné en or; cordon en sautoir, de l'ordre de l'Empire; un autre cordon blanc bordé de deux lignes rouges en bandoulière; écharpe ponceau, posée sur l'habit; couronne de moire d'or; veste, culotte et bas blancs.

LE ROI DE POLOGNE. Gilet à manches de velours noir; manteau à petites manches bouffantes de velours noir, de même que le gilet : il faut au manteau une armure de poil blanc; pantalon de tricot de soie cramoisie; cordon de l'ordre, de velours noir, brodé en or; un second cordon en bandoulière, bleu de ciel, avec un ordre quelconque.

LE ROI DE PRUSSE. Habit bleu foncé, boutonné jusqu'à la taille; grand chapeau à trois cornes; plumet et cocarde noirs; point d'Espagne en or autour du chapeau; culotte jaune; bottes à l'écuyère; coiffé en queue proche la tête; écharpe de satin blanc à frange d'or.

LE ROI D'ANGLETERRE. Habit bleu foncé avec des boutons d'or ou de cuivre; veste de même; ventre postiche pour le grossir; bottes à l'écuyère; jarretières de l'ordre *Honni soit qui mal y pense*, et un crachat du même ordre.

LE ROI DE NAPLES. Gilet espagnol à crevasses; chemisette de linon; trousse pareille au gilet; manteau espagnol, cordon pon-

ceau avec une médaille en sautoir et un second cordon en sautoir, de velours noir, brodé en or.

LE ROI DE SARDAIGNE. Habit complet de Financier; cordon de l'ordre en sautoir; crachat attaché à l'habit; fronteau de couronne herminée

UN SAUVAGE (rôle parlant). Pantalon et gilet de tricot de soie, clairement tigrée; sandales lacées; perruque et barbe grises.

Huit SAUVAGES (personnages muets) carquois et flèches.

Dix SANS-CULOTTES portant le costume du pays de chacun des Rois qu'ils amènent enchaînés par le col, c'est-à-dire un Sans-Culotte Espagnol, Allemand, Italien, Napolitain, Polonais, Prussien, Russe, Sarde, Anglais, et un Français.

Un grand nombre de Peuple, armé de sabres, fusils et piques, tous habillés en Sans-Culottes Français.

Une Barrique remplie de biscuit de mer.

PERSONNAGES

Un VIEILLARD FRANÇAIS . .	MONVEL.
Des SAUVAGES de tout âge et de tout sexe.	
Un SANS-CULOTTE de chaque nation de l'Europe.	
Les ROIS d'EUROPE, y compris le PAPE	DUGAZON.
Et la CZARINE	MICHOT.
L'EMPEREUR	RAYMONT.
Le ROI d'ANGLETERRE.	
Le ROI de PRUSSE.	
Le ROI de NAPLES.	
Le ROI d'ESPAGNE	BAPTISTE LE JEUNE.
Le ROI de SARDAIGNE.	
Le ROI de POLOGNE	GRAND-MESNIL.

LE

JUGEMENT DERNIER

DES ROIS

PROPHÉTIE EN UN ACTE

Le théâtre représente l'intérieur d'une île à moitié volcanisée. Dans la profondeur, ou arrière-scène, une montagne jette des flammèches de temps à autre pendant toute l'action jusqu'à la fin.

Sur un des côtés de l'avant-scène, quelques arbres ombragent une cabane abritée derrière par un grand rocher blanc, sur lequel on lit cette inscription, tracée avec du charbon :

Il vaut mieux avoir pour voisin
Un volcan qu'un roi.
Liberté. . . .Égalité.

Au-dessous sont plusieurs chiffres. Un ruisseau tombe en cascade, et coule sur le côté de la chaumière.

De l'autre part, la vue de la mer.

Le soleil se lève derrière le rocher blanc pendant le monologue du vieillard, qui ajoute un chiffre à ceux déjà tracés par lui.

SCÈNE I.

LE VIEILLARD. Il compte.

1, 2, 3.. 19, 20. Voilà donc précisément aujourd'hui vingt ans que je suis relégué dans cette île déserte. Le despote qui a signé mon bannissement est peut-être mort à présent.... Là-bas, dans ma pauvre patrie, on me croit brûlé par le volcan, ou déchiré sous la dent de quelque bête féroce, ou mangé par des antropophages. Le volcan, les animaux carnassiers, les sauvages, semblent avoir respecté jusqu'à ce jour la victime d'un roi...

Mes bons amis tardent bien à venir : le soleil est pourtant levé !... Qu'est-ce que j'aperçois ?... Ce ne

sont pas leurs canots ordinaires.... Une chaloupe!... elle approche à force de rames. Des blancs... des Européens!.. Si c'étaient de mes compatriotes, des Français.... Ils viennent peut-être me chercher.... Le tyran sera mort; et son successeur, pour se populariser, comme cela se pratique à tous les avènements au trône, aura fait grâce à quelques victimes innocentes du règne précédent.... Je ne veux point de la clémence d'un despote : je resterai, je mourrai dans cette île volcanisée, plutôt que de retourner sur le continent, du moins tant qu'il y aura des rois et des prêtres.

Caché derrière cette roche, il faut que je sache à qui tout ce monde en veut ici.

SCÈNE II.

DOUZE OU QUINZE SANS-CULOTTES, UN DE CHAQUE NATION DE L'EUROPE. (Ils débarquent.)

LE SANS-CULOTTE FRANÇAIS.

Voyons si cette île fera notre affaire. C'est la troisième que nous visitons : elle parait avoir été volcanisée, et l'être encore. Tant mieux! le globe sera plutôt débarrassé de tous les brigands couronnés dont on nous a confié la déportation.

L'ANGLAIS.

Il me semble qu'ils seront fort bien ici. La main de la nature s'empressera de ratifier, de sanctionner le jugement porté par les sans-culottes contre les rois, ces scélérats si longtemps privilégiés et impunis.

L'ESPAGNOL.

Qu'ils éprouvent ici tous les tourments de l'enfer, auquel ils ne croyaient pas, et qu'ils nous faisaient prêcher par les prêtres, leurs complices, pour nous *embêter*.

LE FRANÇAIS.

Camarades! cette île paraît habitée.... Remarquez-vous ces pas d'hommes?

LE SARDE.

A l'entrée de cette caverne, voilà des fruits tout fraîchement récoltés.

LE FRANÇAIS.

Mes amis! venez, hé! venez donc; lisez :

Il vaut mieux avoir pour voisin.
Un volcan qu'un roi.

Plusieurs SANS-CULOTTES, ensemble.

Bravo! bravo!

LE FRANÇAIS continue de lire.

Liberté . . . . Egalité.

Il y a ici quelque martyr de l'ancien régime. L'heureuse rencontre!

L'ANGLAIS.

Oh! que nous avons bien adressé! Celui qui gémit en ce lieu ne s'attend pas à trouver aujourd'hui des libérateurs.

LE FRANÇAIS.

L'infortuné ne sait rien : il serait mort sans apprendre la liberté de son pays.

L'ALLEMAND.

Et de toute l'Europe. Il ne doit pas être loin : cherchons-le; allons au-devant de lui.

LE FRANÇAIS.

Qu'il me tarde de le rencontrer! C'est sans doute un des nôtres; et, à en juger d'après les saints noms qu'il a tracés sur cette roche, il est digne de la grande Révolution, puisqu'il a su la pressentir à ce bout du monde.

SCÈNE III.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS ET LE VIEILLARD.

Plusieurs SANS-CULOTTES à la fois.

Bon vieillard!... vénérable vieillard!... que fais-tu ici?

LE VIEILLARD.

Des Français!... ô jour heureux!... il y a si longtemps que je n'ai vu des Français!... Mes amis! mes enfants! que cherchez-vous?... mais avant tout, un naufrage vous a peut-être jetés sur cette rive; auriez-vous besoin de nourriture? Je n'ai à vous offrir que ces fruits, et l'eau de cette source. Ma cabane est trop petite pour vous contenir tous à la fois. Je n'attendais pas si nombreuse et si bonne compagnie.

LE FRANÇAIS.

Notre bon papa, il ne nous faut rien. Nous n'avons besoin que de t'entendre, de savoir ton histoire; nous te raconterons, après, la nôtre.

LE VIEILLARD.

En deux mots, la voici : Je suis Français, né à Paris. J'habitais un petit domaine contre le parc de Versailles. Un jour, la chasse passe de mon côté; le cerf est relancé jusque dans mon jardin. Le roi et tout son monde entrent chez moi. Ma fille, grande et belle, est remarquée de tous ces *messieurs* de la cour. Le lendemain, on me l'enlève.... Je cours au château réclamer ma fille; on me raille : on me repousse : on me chasse. Je ne me rebute pas : la larme à l'œil, je me jette aux pieds du roi sur son passage. On lui dit un mot à l'oreille sur mon compte; il me ricane au nez, et donne ordre qu'on me fasse retirer. Ma pauvre femme n'en obtient pas davantage; elle expire de douleur. Je reviens au château. Je compte ma peine à tout le monde. Personne ne veut s'en mêler. « Je demande à parler à la reine; je la saisis « par la robe, comme elle sortait de ses appartements. « Ah! dit-elle, c'est cet ennuyeux personnage. Quand « donc lui interdira-t-on ma présence? » Je me présente chez les ministres, j'élève le ton; je parle en homme, en père. Un d'eux, c'était un prélat, ne me répond rien; mais il fait un signe. On m'arrête à la porte de son audience; on me plonge dans un cachot, d'où je ne sors que pour être jeté à fond de cale d'un navire qui, en passant, me laissa dans cette île, il y a précisément

aujourd'hui vingt années. Voilà, mes amis, mon aventure.

LE SANS-CULOTTE FRANÇAIS.

Ecoute à ton tour, et apprends que tu es bien vengé. Te dire tout, serait trop long. Voici l'essentiel : Bon vieillard ! tu as devant toi un représentant de chacune des nations de l'Europe devenue libre et républicaine : car il faut que tu saches qu'il n'y a plus du tout de rois en Europe.

LE VIEILLARD.

Est-il bien vrai ? Serait-il possible ?..... Vous vous jouez d'un pauvre vieillard.

LE SANS-CULOTTE FRANÇAIS.

De vrais sans-culottes honorent la vieillesse, et ne s'en amusent point... comme faisaient jadis les plats courtisans de Versailles, de Saint-James, de Madrid, de Vienne.

LE VIEILLARD.

Comment ! il n'y a plus de rois en Europe ?...

UN SANS-CULOTTE.

Tu vas les voir débarquer tous ici ; ils nous suivent (à leur tour, comme tu l'as été), à fond de cale d'une petite frégate armée que nous devançons pour leur préparer les logis. Tu vas les voir tous ici, un pourtant excepté.

LE VIEILLARD.

Et pourquoi cette exception ? Ils n'ont jamais guère mieux valu les uns que les autres.

LE SANS-CULOTTE.

« Tu as raison... *excepté un,* parce que nous l'avons « guillotiné.

LE VIEILLARD.

« *Guillotiné !*... que veut dire ?...

LE SANS-CULOTTE.

« Nous t'expliquerons cela, et bien autre chose » : nous lui avons tranché la tête, de par la loi.

LE VIEILLARD.

Les Français sont donc devenus des hommes !

LE SANS-CULOTTE.

Des hommes libres. En un mot, la France est une république dans toute la force du terme.... Le peuple français s'est levé. Il a dit : *je ne veux plus de roi;* et le trône a disparu. Il a dit encore : *je veux la république,* et nous voilà tous républicains.

LE VIEILLARD.

Je n'aurais j'amais osé espérer une pareille révolution : mais je la conçois. J'avais toujours pensé, à part moi, que le peuple, aussi puissant que le Dieu qu'on lui prêche, n'a qu'à vouloir.... Que je suis heureux d'avoir assez vécu pour apprendre un aussi grand événement ! Ah ! mes amis ! mes frères, mes enfants ! je suis dans un ravissement !...

Mais jusqu'à présent vous ne me parlez que de la France; et, ce me semble, si j'ai bien entendu d'abord, l'Europe entière est délivrée de la contagion des rois?

L'ALLEMAND.

L'exemple des Français a fructifié : ce n'a pas été sans peine. Toute l'Europe s'est liguée contre eux, non pas les peuples, mais les monstres qui s'en disaient impudemment les *souverains*. Ils ont armé tous leurs esclaves; ils ont mis en œuvre tous les moyens pour dissoudre ce noyau de liberté que Paris avait formé. On a d'abord indignement calomnié cette nation généreuse qui, la première, a fait justice de son roi : on a voulu la modérantiser, la fédéraliser, l'affamer, l'asservir de plus belle, pour dégoûter à jamais les hommes du régime de l'indépendance. Mais à force de méditer les principes sacrés de la Révolution française, à force de lire les traits sublimes, les vertus héroïques auxquelles elle a donné lieu, les autres peuples se sont dit : Mais, nous sommes bien dupes de nous laisser conduire à la boucherie comme des moutons, ou de nous laisser mener en laisse comme des chiens de chasse au combat du tau-

reau. Fraternisons plutôt avec nos aînés en raison, en liberté. En conséquence, chaque section de l'Europe envoya à Paris de braves sans-culottes, chargés de la représenter. Là, dans cette diète de tous les peuples, on est convenu qu'à certain jour, toute l'Europe se lèverait en masse,... et s'émanciperait.... En effet, une insurrection générale et simultanée a éclaté chez toutes les nations de l'Europe; et chacune d'elle eut son 14 juillet et 5 octobre 1789, son 10 août et 21 septembre 1792, son 31 mai et 2 juin 1793. Nous t'instruirons de ces époques, les plus étonnantes de toute l'histoire.

LE VIEILLARD.

Que de merveilles!... Pour le moment, satisfaites mon impatiente curiosité sur un seul point. Je vous entends tous répéter le mot de *Sans-Culotte;* que signifie cette expression singulière et piquante?

LE SANS-CULOTTE FRANÇAIS.

C'est à moi de te le dire: Un sans-culotte est un homme libre, un patriote par excellence. La masse du vrai peuple, toujours bonne, toujours saine, est composée de sans-culottes. Ce sont des citoyens purs, tout près du besoin, qui mangent leur pain à la sueur de leur front, qui aiment le travail, qui sont bons fils, bons pères, bons époux, bons parents, bons amis, bons voisins, mais qui sont jaloux de leurs droits autant que de leurs devoirs. Jusqu'à ce jour, faute de s'entendre, ils n'avaient été que des instruments aveugles et passifs dans la main des méchants, c'est-à-dire des rois, des nobles, des prêtres, des égoïstes, des aristocrates, des hommes d'état, des fédéralistes, tous gens dont nous t'expliquerons, sage et malheureux vieillard, les maximes et les forfaits. Chargés de tout l'entretien de la ruche, les sans-culottes ne veulent plus souffrir désormais, au-dessus ni parmi eux, de frelons lâches et malfaisants, orgueilleux et parasites.

LE VIEILLARD avec enthousiasme.

Mes frères, mes enfants, et moi aussi je suis un sans-culotte!

L'ANGLAIS reprend le récit.

« Chaque peuple, le même jour, s'est donc déclaré en « république, et se constitua un gouvernement libre. « Mais en même temps on proposa d'organiser une *Con-* « *vention européenne* qui se tint à Paris, chef-lieu de « l'Europe. Le premier acte qu'on y proclama fut le « Jugement dernier des Rois détenus déjà dans les pri- « sons de leurs châteaux. Ils ont éte condamnés à la « déportation dans une île déserte, où ils seront gardés « à vue sous l'inspection et la responsabilité d'une petite « flotte que chaque république à son tour entretiendra « en croisière jusqu'à la mort du dernier de ces « monstres. »

LE VIEILLARD.

Mais, dites-moi, je vous prie, pourquoi vous être donné la peine d'amener tous ces rois jusqu'ici? Il eût été plus expédient de les pendre tous, à la même heure, sous le portique de leurs palais.

LE SANS-CULOTTE FRANÇAIS.

Non, non! leur supplice eût été trop doux et aurait fini trop tôt : il n'eût pas rempli le but qu'on se proposait. Il a paru plus convenable d'offrir à l'Europe le spectacle de ses tyrans détenus dans une ménagerie et se dévorant les uns les autres, ne pouvant plus assouvir leur rage sur les braves sans-culottes qu'ils osaient appeler leurs *sujets*. Il est bon de leur donner le loisir de se reprocher réciproquement leurs forfaits, et de se punir de leurs propres mains. Tel est le jugement solennel et en dernier ressort qui a été prononcé contre eux à l'unanimité, et que nous venons sur ces mers mettre à exécution.

LE VIEILLARD.

Je me rends.

UN SANS-CULOTTE.

A présent que te voilà à peu près au fait, dis-nous, bon vieillard, cette île que tu habites depuis vingt ans, te semblerait-elle propre à déposer notre cargaison de mauvaise marchandise?

LE VIEILLARD.

Mes amis, cette île n'est point habitée. Quand j'y fus jeté, c'était le matin; je ne rencontrai aucun être vivant dans tout le cours de la journée; le soir, une pirogue vint mouiller à cette petite rade. Il en sortit plusieurs familles de sauvages, dont j'eus peur d'abord. Je ne leur rendais pas justice : ils dissipèrent bientôt mes craintes par un accueil hospitalier, et me promirent de m'apporter chaque soir de leur fruit, de leur chasse ou de leur pêche : car ils venaient tous les jours, à l'entrée de la nuit, dans cette île, pour y rendre un culte religieux au volcan que vous voyez. « Sans contrarier leur croyance, je les invitai à partager du moins leurs hommages entre le volcan et le soleil. Ils ne manquèrent pas de revenir de grand matin, le troisième jour suivant, pour y voir le phénomène que je leur avais annoncé, et auquel ils n'avaient point fait attention dans leurs huttes enfumées. Je les plaçai sur ce rocher blanc; je leur fis contempler le lever du soleil sortant de la mer dans toute sa pompe : ce spectacle les tint dans l'extase. Depuis ce moment, il n'est pas de semaine qu'ils ne viennent admirer le soleil levant. » Depuis ce moment aussi, ils me regardent et me traitent comme leur père, leur médecin, leur conseil; et, grâce à eux, je ne manque de rien dans cette solitude inculte. Une fois ils voulaient à toute force me reconnaître pour leur roi : je leur expliquai le mieux qu'il me fut possible mon aventure de là-bas, et ils jurèrent entre mes mains de n'avoir jamais de rois, pas plus que de prêtres.

J'estime que cette île remplira parfaitement vos intentions ; d'autant mieux que, depuis quelques semaines, le cratère du volcan s'élargit beaucoup et semble menacer d'une éruption prochaine. Il vaut mieux qu'elle éclate sur des têtes couronnées que sur celles de mes bons voisins les sauvages, ou de mes frères les braves sans-culottes.

UN SANS-CULOTTE.

Camarades, qu'en dites-vous? je crois qu'il a raison :

signalons la flotte pour qu'elle vienne nous joindre ici, et qu'elle y vomisse les poisons dont elle est chargée.

LE VIEILLARD.

J'aperçois mes bons voisins; abaissez vos piques devent eux en signes de fraternité; vous les verrez déposer leurs arcs à vos pieds. Je ne sais point leur langue; ils ignorent la nôtre : mais le cœur est de tous les pays : nous nous entretenons par gestes, et nous nous comprenons parfaitement.

Des familles sauvages sortent de leurs pirogues. Le vieillard les présente aux sans-culottes d'Europe. On fraternise; on s'embrasse : le vieillard monte sur son rocher blanc, et fait hommage au soleil des fruits que lui ont apportés les sauvages, dans des paniers d'osier adroitement travaillés.

Après la cérémonie, le vieillard converse avec eux par gestes et les met au courant.

Les rois débarquent : ils entrent sur la scène un à un, le sceptre à la main, le manteau royal sur les épaules, la couronne d'or sur la tête, et au cou une longue chaîne de fer dont un sans-culotte tient le bout.

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS, FAMILLES SAUVAGES.

LE VIEILLARD.

Braves sans-culottes, ces sauvages sont nos aînés en liberté : car ils n'ont jamais eu de rois. Nés libres, ils vivent et meurent comme ils sont nés.

SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENTS, LES ROIS D'EUROPE.

UN SANS-CULOTTE ALLEMAND, conduisant l'empereur qui ouvre la marche.

Place à sa majesté l'empereur..... Il ne lui a manqué que du temps et plus de génie pour consommer tous les forfaits commis par la maison d'Autriche, et pour porter à leur comble les maux que Joseph II et Antoinette voulaient, et firent à la France. Fléau de ses voisins, il le fut encore de son pays, dont il épuisa la population

et les finances. Il fit languir l'agriculture, entrava le commerce, enchaîna la pensée. (En secouant sa chaîne.) N'ayant pu avoir le principal lot dans le partage de la Pologne, il voulut s'en dédommager en ravageant les frontières d'une nation dont il redoutait les lumières et l'énergie. Faux ami, allié perfide, faisant le mal pour mal faire; c'est un monstre.

FRANÇOIS II.

Pardonnez-moi; je ne suis pas aussi monstre qu'on paraît le croire. Il est vrai que la Lorraine me tentait : mais la France n'eût-elle pas été trop heureuse d'acheter la paix et le bon ordre au prix d'une province? N'en a-t-elle pas déjà assez? D'ailleurs, s'il y a quelqu'un à blâmer, c'est le vieux Kaunitz, qui abusa de ma jeunesse, de mon inexpérience : c'est Cobourg, c'est Brunswick.

L'ALLEMAND. (Il le lâche.)

Dis, ta vilaine âme, ton mauvais cœur.... Achève ici de vivre, séparé à jamais de l'espèce humaine, dont toi et tes confrères avez fait trop longtemps la honte et le supplice.

UN SANS-CULOTTE ANGLAIS, menant le roi d'Angleterre en laisse avec une chaîne.

Voici sa majesté le roi d'Angleterre qui, aidé du génie machiavélique de M. Pitt, pressura la bourse du peuple anglais, et accrut encore le fardeau de la dette publique pour organiser en France la guerre civile, l'anarchie, la famine, et le fédéralisme, pire que tout cela.

GEORGE.

Mais je n'avais pas la tête à moi, vous le savez. Punit-on un fou? On le place à l'hôpital.

L'ANGLAIS, en le lâchant.

Le volcan te rendra la raison.

UN SANS-CULOTTE PRUSSIEN.

Voici sa majesté le roi de Prusse : comme le duc d'Hanôvre, bête malfaisante et sournoise, la dupe des

charlatans, le bourreau des gens de bien et des hommes libres.

GUILLAUME.

La manière dont vous en agissez envers moi est de toute injustice. Car enfin vous devez me connaître : je n'ai jamais eu le génie militaire de mon oncle ; je m'occupai beaucoup plus des Illuminés que des Français. Si mes soldats ont fait un peu de mal, on le leur a bien rendu. Ainsi quitte : tant de tués que de blessés, de part et d'autre, tout est compensé.

LE PRUSSIEN.

Voilà bien les sentiments et le langage d'un roi. Monstre! expie ici tout le sang que tu as fait verser dans les plaines de la Champagne, devant Lille et Mayence.

UN SANS-CULOTTE ESPAGNOL.

Voici sa majesté le roi d'Espagne. Il est bien du sang des Bourbons : voyez comme la sottise, la cagoterie et le despotisme sont empreints sur sa face royale.

CHARLES.

J'en conviens, je ne ne suis qu'un sot, que les prêtres et ma femme ont toujours mené par le bout du nez ; ainsi, faites-moi grâce.

UN SANS-CULOTTE NAPOLITAIN.

Voici l'hypocrite couronné de Naples. Encore quelques années, et il eût fait plus de ravage en Europe que le mont Vésuve qu'il avait à sa porte.

FERDINAND, roi de Naples.

Volcan pour volcan, que ne me laissiez-vous là-bas! j'ai été le dernier à me mettre de la ligue. Il a bien fallu à la fin que je me rangeasse du parti de mes confrères les rois. Ne fallait-il pas hurler avec les loups?

UN SANS-CULOTTE SARDE.

Voici dans cette boîte sa majesté dormeuse Victor-Amédée-Marie de Savoie, roi des marmottes. Plus stupide qu'elles, une fois il a voulu faire le méchant;

mais nous l'avons vite remis dans sa loge. Amédée, dépêche-toi de dormir. J'ai bien peur pour toi que le volcan ne te permette pas d'achever tes six mois de sommeil.

LE ROI DE SARDAIGNE, sortant de sa boîte, bâillant et se frottant les yeux.

J'ai faim, moi... Ah! ah! où est mon chapelain pour dire mon *Benedicite.*

LE SARDE.

Dis plutôt *tes grâces*... Va! (en le poussant.) voilà à quoi ils sont bons, tous ces rois; boire, manger, dormir, quand ils ne peuvent faire du mal.

UN SANS-CULOTTE RUSSE.

(Catherine monte sur la scène, en faisant de grands pas, de grandes enjambées.)

Allons donc, tu fais des façons, je crois..... Voici sa majesté impériale, la Czarine de toutes les Russies; autrement, madame de l'enjambée; ou, si vous aimez mieux, la Catau, la Sémiramis du Nord : femme au-dessus de son sexe, car elle n'en connut jamais les vertus ni la pudeur. Sans mœurs et sans vergogne, « elle fut l'assassin de son mari, pour n'avoir pas de « compagnon sur le trône, et pour n'en pas manquer « dans son lit impur. »

UN SANS-CULOTTE POLONAIS.

Toi, Stanislas-Auguste, roi de Pologne, allons, vite! porte la queue de ta maîtresse Catau, dont tu fus si constamment le bas-valet.

UN SANS-CULOTTE, tenant à la main le bout de plusieurs chaînes attachées au cou de plusieurs rois.

Tenez! voici le fond du sac. C'est le frétin : il ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Le vieillard sert de truchement aux sauvages, devant lesquels passent en revue les rois. Il leur traduit, dans le langage des signes, ce qui se dit à mesure que les rois paraissent sur la scène. Les sauvages donnent tour à tour des marques d'étonnement et d'indignation.

UN SANS-CULOTTE ROMAIN, menant le pape.

A genoux, scélérats couronnés! pour recevoir la bénédiction du saint père : car il n'y a qu'un prêtre

capable d'absoudre vos forfaits dont il fut le complice et l'agent perfide. Eh ! dans quelle trame odieuse, dans quelle intrigue criminelle les prêtres et leur chef n'ont-il pas pris part, n'ont-ils pas joué un rôle ? C'est ce monstre à triple couronne, qui, sous main, provoqua une croisade meurtrière contre les Français, comme jadis ses prédécesseurs en avaient conseillé une contre les Sarrazins. Après les rois, les prêtres sont ceux qui firent le plus de mal à la terre et à l'espèce humaine.

Grâces, grâces immortelles soient rendues au peuple français, qui le premier, parmi les modernes, rappela le patriotisme de Brutus et démasqua la tartufferie des augures. Les Français firent rougir les Romains de l'encens qu'ils prostituaient aux pieds d'un prêtre dans le Capitole, là même où l'ambitieux César fut poignardé par des mains vertueuses et républicaines.

LE PAPE.

Ah ! ah ! vous chargez le tableau... Citez un seul de mes prédécesseurs qui ait fait preuve d'autant de modération que moi. A leur exemple, j'aurais bien pu mettre en interdit tout le royaume de France....

LE SANS-CULOTTE FRANÇAIS l'interrompt.

Dis la république.

LE PAPE.

Eh bien, la république soit ! la république.

J'aurais pu appeler sur la tête de tous les Français les vengeances du ciel ; je me suis contenté de conjurer contre eux toutes les puissances de la terre. Un prêtre pouvait-il moins ? Ecoutez ; faites-moi grâce ; tout le reste de ma vie je prierai Dieu pour les sans-culottes.

LE SANS-CULOTTE ROMAIN.

Non, non, non ! nous ne voulons plus de prières d'un prêtre : le Dieu des sans-culottes, c'est la liberté, c'est l'égalité, c'est la fraternité ! Tu ne connus et ne connaîtras jamais ces dieux-là. Va plutôt exorciser le volcan qui doit dans peu te punir et nous venger.

UN SANS-CULOTTE FRANÇAIS, après avoir fait ranger en demi-cercle tous les rois, et avant de les quitter :

Monstres couronnés ! vous auriez dû, sur des échafauds, mourir tous de mille morts : mais où se serait-il trouvé des bourreaux qui eussent consenti à souiller leurs mains dans votre sang vil et corrompu? Nous vous livrons à vos remords, ou plutôt à votre rage impuissante.

Voilà pourtant les auteurs de tous nos maux ! Générations à venir, pourrez-vous le croire ! Voilà ceux qui tenaient dans leurs mains, qui balançaient les destinées de l'Europe. C'est pour le service de cette poignée de lâches brigands, c'est pour le bon plaisir de ces scélérats couronnés, que le sang d'un million, de deux millions d'hommes, dont le pire valait mieux qu'eux tous, a été versé sur presque tous les points du continent et par delà les mers. C'est au nom, ou par l'ordre de cette vingtaine d'animaux féroces, que des provinces entières ont été dévastées, des villes populeuses changées en monceaux de cadavres et de cendres, d'innombrables familles violées, mises à nu et réduites à la famine. Ce groupe infâme d'assassins politiques a tenu en échec de grandes nations, et a tourné les uns contre les autres des peuples faits pour être amis et nés pour vivre en frères. Les voilà ces bouchers d'hommes en temps de guerre, ces corrupteurs de l'espèce humaine en temps de paix. C'est du sein des cours de ces êtres immondes, que s'exhalait dans les villes et sur les campagnes la contagion de tous les vices ; exista-t-il jamais une nation ayant en même-temps un roi et des mœurs ?

LE PAPE.

Il n'y avait pas de mœurs à Rome !... les cardinaux n'ont point de mœurs !....

LE SANS-CULOTTE FRANÇAIS.

Et ces ogres trouvaient des panégyristes et des soutiens ! Ces prêtres ne donnaient à leur Dieu que les restes de l'encens qu'ils brûlaient aux pieds du prince ; « et des esclaves chargés de livrées tissues d'or, se pava-

« naient et se croyaient importants quand ils avaient dit : « *le roi mon maître...* » Plus de cent millions d'hommes ont obéi à ces plats tyrans, et tremblaient en prononçant leurs noms avec un saint respect. C'était pour procurer des jouissances à ces mangeurs d'hommes, que le peuple, du matin au soir, et d'un bout de l'année à l'autre, travaillait, suait, s'épuisait. Races futures ! pardonnerez-vous à vos bons aïeux cet excès d'avilissement, de stupidité et d'abnégation de soi-même ? Nature, hâte-toi d'achever l'œuvre des sans-culottes ; souffle ton haleine de feu sur ce rebut de la société, et fais rentrer pour toujours les rois dans le néant d'où ils n'auraient jamais dû sortir.

Fais-y rentrer aussi le premier d'entre nous qui désormais prononcerait le mot *roi* sans l'accompagner des imprécations que l'idée attachée à ce mot infâme présente naturellement à tout esprit républicain.

Pour moi, je m'engage à effacer sur-le-champ du livre des hommes libres quiconque en ma présence souillerait l'air d'une expression qui tendrait à prévenir favorablement pour un roi ou pour toute autre monstruosité de cette sorte. Camarades, jurons-le tous, et rembarquons-nous.

LES SANS-CULOTTES en partant.

Nous le jurons !... vive la liberté ! vive la république !

SCÈNE VI.

LES ROIS D'EUROPE.

FRANÇOIS II.

Comme on nous traite, bon Dieu ! avec quelle indignité ! et qu'allons-nous devenir ?

GUILLAUME.

O mon cher Cagliostro, que n'es-tu ici ? tu nous tirerais d'embarras.

GEORGE.

J'en doute : qu'en pensez-vous, saint-père ? Vous le

tenez depuis assez longtemps prisonnier au château Saint-Ange.

BRASCHI OU LE PAPE.

Il ne pourrait rien à tout ceci. Il nous faudrait quelque chose de surnaturel.

LE ROI D'ESPAGNE.

Ah! saint-père, un petit miracle.

LE PAPE.

Le temps en est passé.... Où est-il le bon temps où les saints traversaient les airs à cheval sur un bâton.

LE ROI D'ESPAGNE.

O mon parent! ô Louis XVI! c'est encore toi qui as eu le meilleur lot. Un mauvais demi-quart d'heure est bientôt passé! à présent tu n'as plus besoin de rien. Ici nous manquons de tout : nous sommes entre la famine et l'enfer. C'est vous François et Guillaume, qui nous attirez tout cela. J'ai toujours pensé que cette révolution de France, tôt ou tard, nous jouerait d'un mauvais tour. Il ne fallait pas nous en mêler du tout, du tout.

GUILLAUME.

Il vous sied bien, sire d'Espagne, de nous inculper; ne sont-ce pas vos lenteurs ordinaires qui nous ont perdus. Si vous nous aviez secondés à point, c'en était fait de la France.

CATHERINE.

Pour moi, je vais me coucher dans cette caverne. Au lieu de vous quereller, qui m'aime me suive... Stanislas, ne venez-vous pas me tenir compagnie?

LE ROI DE POLOGNE.

Vieille Catau, regarde-toi dans cette fontaine.

CATHERINE.

Tu n'as pas toujours été si fier.

L'EMPEREUR.

Maudits Français!

LE ROI D'ESPAGNE.

Ces sans-culottes que nous méprisions tant d'abord,

sont pourtant venus à bout de leur dessein. Pourquoi n'en ai-je pas fait un bel auto-da-fé, pour servir d'exemple aux autres ?

LE PAPE.

Pourquoi ne les ai-je pas excommuniés dès 1789 ? Nous les avons trop ménagés, trop ménagés.

LE ROI DE NAPLES.

Toutes ces réflexions sont belles, mais elles viennent un peu trop tard. Nous sommes dans la galère, il faut ramer : avant tout, il faut manger ; occupons-nous, d'abord, de pêche, de chasse ou de labourage.

L'EMPEREUR.

Il ferait beau voir l'empereur de la maison d'Autriche gratter la terre pour vivre.

LE ROI D'ESPAGNE.

Aimeriez-vous mieux tirer au sort pour savoir lequel de nous servira de pâture aux autres.

LE PAPE.

N'avoir pas même de quoi faire le miracle de la multiplication des pains ! Cela ne m'étonne pas, nous avons ici des schismatiques.

CATHERINE.

C'est sans doute à moi que ce discours s'adresse : je veux en avoir raison... En garde, saint-père.

L'impératrice et le pape se battent, l'une avec son sceptre et l'autre avec sa croix : un coup de sceptre casse la croix ; le pape jette sa tiare à la tête de Catherine et lui renverse sa couronne. Ils se battent avec leurs chaînes. Le roi de Pologne veut mettre le holà, en ôtant des mains le sceptre à Catherine.

LE ROI DE POLOGNE.

Voisine, c'en est assez. Holà ! Holà !

L'IMPÉRATRICE.

Il te convient bien de m'enlever mon sceptre, lâche ! est-ce pour te dédommager du tien que tu as laissé couper en trois ou quatre morceaux ?

LE PAPE.

Catherine, je te demande grace, *escolta mi :* si tu me

laisses tranquille, je te donnerai l'absolution pour tous tes péchés.

L'IMPÉRATRICE.

L'absolution! faquin de prêtre! avant que je te laisse tranquille, il faut que tu avoues et que tu répètes après moi, qu'un prêtre, qu'un pape est un charlatan, un joueur de gobelets... Allons, répète :

LE PAPE.

Un prêtre... un pape... est un charlatan... un joueur de gobelets.

LE ROI D'ESPAGNE, à part, dans un coin du théâtre.

Quelle trouvaille! j'ai encore un reste de la ration de pain qu'on me donnait à fond de cale. Quel trésor! Il n'y a point de roupies, point de piastres qui vaillent un morceau de pain noir, quand on meurt de faim.

LE ROI DE POLOGNE.

Cousin, que fais-tu là à l'écart? Tu manges je crois, j'en retiens part.

L'IMPÉRATRICE et les autres rois se jettent sur celui d'Espagne pour lui arracher son morceau de pain.

Et moi aussi, et moi aussi, et moi aussi.

LE ROI DE NAPLES.

Que diraient les sans-culottes, s'ils voyaient tous les rois d'Europe se disputer un morceau de pain noir?

Les rois se battent : la terre est jonchée de débris de chaînes, de sceptres, de couronnes; les manteaux sont en haillons.

SCÈNE VII.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS ET LES SANS-CULOTTES.

Les sans-culottes, qui ont voulu jouir de loin de l'embarras des rois réduits à la famine, reviennent dans l'île pour y rouler une barrique de biscuit au milieu des rois affamés.

L'UN DES SANS-CULOTTES, en défonçant la barrique, et renversant le biscuit.

Tenez, faquins, voilà de la pâture. Bouffez. Le pro-

verbe qui dit : *Il faut que tout le monde vive,* n'a pas été fait pour vous, car il n'y a pas de nécessité que des rois vivent. Mais les sans-culottes sont aussi susceptibles de pitié que de justice. Repaissez-vous donc de ce biscuit de mer, jusqu'à ce que vous soyez acclimatés dans ce pays.

SCÈNE VIII.

LES ROIS se jettent sur le biscuit.

L'IMPÉRATRICE.

Un moment! moi, comme impératrice et propriétaire du domaine le plus vaste, il me faut la plus grande part.

LE ROI DE POLOGNE.

Catherine n'a jamais fait petite bouche : mais nous ne sommes plus ici à Pétersbourg ; chacun le sien.

LE ROI DE NAPLES.

Oui ! oui ! chacun le sien. Cette barrique de biscuit ne doit pas ressembler à la soi-disant république de Pologne.

LE ROI DE PRUSSE donne un coup de sceptre sur les doigts de l'impératrice.

L'IMPÉRATRICE.

Tais-toi, ravisseur de la Silésie.

LE PAPE.

Messieurs ! Messieurs ! rendez à César ce qui est à César.

L'IMPÉRATRICE.

Si tu rendais à César ce qui appartient à César, petit évêque de Rome !...

L'EMPEREUR.

La paix, la paix : il y en a pour tout le monde.

LE ROI DE PRUSSE.

Oui, mais il n'y en aura pas pour longtemps.

LE ROI DE NAPLES.

Mais voilà le volcan qui paraît vouloir nous mettre tous d'accord : une lave brûlante descend du cratère et s'avance vers nous. Dieux !

LE ROI D'ESPAGNE.

Bonne Notre-Dame ! secourez-moi... Si j'en réchappe, je me fais sans-culotte.

LE PAPE.

Et moi je prends femme.

CATHERINE.

Et moi je passe aux Jacobins ou aux Cordeliers.

Le volcan commence son éruption : il jette sur le théâtre des pierres, des charbons brûlants..., etc.

L'explosion se fait : le feu assiége les rois de toutes parts ; ils tomben consumés, dans les entrailles de la terre entr'ouverte.

FIN DU JUGEMENT DERNIER DES ROIS.

NOTE DE L'AUTEUR

Peuple Français, jette les yeux sur cette légère esquisse. C'est le tableau malheureusement trop fidèle des brigands qui ont si longtemps désolé la patrie. Aucun des traits de cet ouvrage n'appartient à mon imagination. Ils sont tous à mes hideux modèles. J'ai rassemblé dans un seul cadre tous les faits authentiques qui m'ont été révelés, soit par des témoins oculaires et victimes, soit par la notoriété publique, soit enfin par le résultat de mes propres observations. Je puis citer les masques, les lieux et les époques. Au surplus, je le dis franchement, je n'ai point ambitionné quelques lauriers littéraires en traçant ce faible ouvrage. Si j'ai fortifié l'horreur des bons citoyens contre les anarchistes et les buveurs de sang, j'ai reçu la seule récompense que j'attachais à mon travail. Échauffons l'opinion publique contre nos oppresseurs, et nous parviendrons peut-être à précipiter l'action trop lente des Lois contre des hommes qui étaient bien moins scrupuleux pour nous égorger, qu'on ne l'est aujourd'hui pour les punir.

PERSONNAGES

ARISTIDE, ancien chevalier d'industrie, président du comité . .	VILLENEUVE.
CATON, ancien laquais, escroc, membre du comité, grand aboyeur	PELICIER.
SCEVOLA, coiffeur, Gascon, membre du comité	FROGÈRES.
BRUTUS, ancien portier de maison, membre du comité	DUVAL.
TORQUATUS, rempailleur de chaises, membre du comité.	GENEST.
DUFOUR père, négociant, honnête homme persécuté, officier municipal et membre du comité.	AMIEL.
DUFOUR fils, officier de la garde nationale, persécuté.	ST-CLAIR.
La citoyenne DUFOUR mère, persécutée	LA CIT. GERMAIN.
FANCHETTE, domestique chez Dufour	LA CIT. VÉZARD.
DESCHAMPS, domestique chez Dufour	DELAPORTE.
VILAIN, homme contrefait, commissionnaire au Tribunal révolutionnaire . . , ...	MAYEUR.
Un officier municipal. . . , ...	DUFOREST.

Quatre membres du comité révolutionnaire.

Cinq gendarmes.

Un garçon de bureau.

Deux agents du comité, à figure pâle et à moustaches.

La scène est dans le comité révolutionnaire de Dijon. Au milieu du comité est une grande table ovale, autour de laquelle sont dix siéges. Sur la table dix bonnets rouges, plume, encre, papier; un registre des délibérations, des lunettes. Autour de la salle des cartons rangés sur des tablettes.

LES

ARISTIDES MODERNES

OU

L'INTÉRIEUR DES COMITÉS

RÉVOLUTIONNAIRES

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

ARISTIDE, en carmagnole élégante et pincée, seul, tirant sa montre.

Déjà neuf heures!... Caton et Scévola ne viennent pas... Quand j'y songe, j'admire ma métamorphose. Jadis en talons rouges, la brette au côté, le chapeau panaché sous le bras, tout brillant de soie et de dorures, brûlant le pavé de Paris sur un char léger que traînait un coursier fringant, éclaboussant insolemment ces pauvres piétons, dont je suis aujourd'hui le très-humble adulateur : marquis dans un quartier, duc et pair dans un autre, homme de la première qualité pour tout le monde, et fils d'un chétif bourrelier de campagne pour moi seul; passant les jours dans les boudoirs de nos courtisanes, et les nuits dans les tripots... Aristocrate forcené, tant que j'ai eu l'espérance de conserver fructueusement mes fastueuses qualifications... Telle était mon existence... Aujourd'hui le bonnet rouge succède au chapeau à plumet; la carmagnole, à l'habit brodé; une sale perruque, à mon élégante coiffure... Et cepen-

dant (tant les événements de la vie sont bizarres !) quoique j'aie changé de costume, je n'ai pas changé de métier... Ma profession actuelle est même plus lucrative... Président d'un comité révolutionnaire !... Mais j'aperçois mes deux collègues.

SCÈNE II.

ARISTIDE, CATON, SCÉVOLA.

ARISTIDE.

Tu te fais bien attendre, Scévola.

SCÉVOLA, Gascon.

Mon cher Aristide, jé conviens que jé suis vénu un peu tard, mais j'avais quelqués pratiqués à coiffer, et sans le coup de peigne prépondérant qué tu me connais jé crois ma parole d'honneur...

ARISTIDE.

Et Caton avait-il aussi des pratiques ?

CATON.

Moi ! j'avais bien d'autres choses, ma foi. Et le savon que nous avons confisqué l'autre jour chez cet accapareur du coin... fallait-il le laisser moisir ? Je viens de le vendre six francs la livre au-dessus du maximum. J'ai les assignats dans ma poche.

ARISTIDE.

J'approuve ton zèle, mon cher Caton ; mais ne crains-tu pas que l'homme à qui tu viens de vendre ton savon ne te dénonce ?

CATON.

N'est-ce que cela ? sois tranquille. Ce soir je le fais incarcérer.

SCÉVOLA, riant.

Cé diablé dé Caton a l'imagination inépuisable.

CATON.

Nous allons décerner le mandat d'arrêt contre lui,

comme ayant acheté au-dessus du maximum. En l'arrêtant ce soir, je reprends mon savon, qu'en patriote fidèle je rends à la république ; la nation n'y perd rien, et moi, je garde les assignats.

ARISTIDE.

Tu es un rusé coquin.

CATON.

Aristide doit me connaître depuis longtemps... Te souvient-il de nos fredaines, quand j'étais, moi, le laquais par excellence de cette courtisane célèbre dont tu étais l'amant en titre...

SCÉVOLA.

Sandis, jé m'en souviens. J'étais alors le coiffeur en chef de la susdite personne...

CATON.

De quel train nous y allions tous les deux !... Elle aurait eu cent mille livres de rente qu'elle n'aurait pas tenu six mois avec nous.

SCÉVOLA.

Mon sort était bien différent du vôtre, mes amis. Vous aviez les clefs du coffre-fort ; et moi, pauvré petit coiffur, jé n'avais qué la chétive ressource dé quelques bijoux errants çà et là sur la toilette, et qui jé né sais comment venaient sé mettré sous ma main.

ARISTIDE.

Il suffit. Laissons cela, et parlons d'affaires plus sérieuses.

SCÉVOLA.

Eh bien, voyons, qué faut-il faire ? faut-il signer des mandats, incarcérer, apposer des scellés, fabriquer des dénonciations, payer des témoins, faire des motions, sonner le tocsin, battre la générale ; enfin dites-moi ce qu'il faut faire et dépéchons, car encore une fois...

ARISTIDE.

J'ai bien réfléchi, mes amis, sur la situation actuelle de notre commune : les autorités constituées y sont

épurées, et à l'exception de Dufour, officier municipal, et notre collègue, tous les autres fonctionnaires, ou sont dans nos principes, ou sont des automates. J'aurai des mesures générales à vous proposer ce soir à l'ouverture de notre séance; mais il en est une particulière que vous devez surtout appuyer. Il faut pérdre Dufour.

SCÉVOLA.

J'appuyé la motion.

ARISTIDE.

Dufour, son fils, et toute sa famille.

SCÉVOLA.

J'appuyé encore davantage la motion.

ARISTIDE.

Dufour, par sa vertu et son patriotisme, jouit d'une considération telle, qu'il captiverait la municipalité tout entière. Son fils, par ses talents et sa véhémence, peut subjuguer à la tribune tous les moutons de la société populaire.

CATON.

Donc il faut perdre Dufour et son fils, cela est clair.

SCÉVOVA.

Céla séra bien facile. Ils ont été déjà dénoncés hier à la société populaire; la dénonciation ne pouvait pas manquer dé réussir; jé portais la parole.

ARISTIDE.

L'épouse de Dufour est dans son quartier l'exemple des bonnes mères, le modèle des bons ménages.

CATON.

Donc il faut perdre l'épouse.

SCÉVOLA.

L'argument est sans réplique.

ARISTIDE.

Ainsi, mes amis, dès ce soir que toute cette famille soit arrêtée. Voyons, qui chargeons-nous de cette expédition ?

CATON ET SCÉVOLA, ensemble.

C'est moi.

ARISTIDE.

Caton, j'aurai besoin de toi. Il vaut mieux la confier à Scévola et à Torquatus.

SCÉVOLA.

Président, je té remercie de la préférence. Je m'en rendrai digne.

ARISTIDE.

Signons toujours les trois mandats. (Ils signent.)

SCÉVOLA.

Tandis qué vous êtes en train de signer, camarades, mettez-moi votre signature sur ces trois mandats : c'est l'arrestation de trois individus à grosses cravates, qué j'ai trouvé dans un café, et que j'ai coffrés provisoirement il y a huit jours, parcé qué leur figuré m'a paru suspecté... (Ils signent tous trois.)

CATON.

Camarades, je fais une réflexion. Si nous incarcérons les Dufour sans une dénonciation bien en règle, n'allons-nous pas nous compromettre ? le peuple les connaît pour d'excellents patriotes...

ARISTIDE.

Ton observation est sage ; aussi je me charge de rédiger la dénonciation.

SCÉVOLA.

En cé cas, j'adopté d'avance la rédaction.

CATON.

Il me vient une idée.

ARISTIDE.

Voyons, quelle est-elle ?

CATON.

Tu la trouveras, je crois ingénieuse. Tu te rappelles qu'en incarcérant hier notre négociant, nous avons saisi sur lui vingt mille francs en assignats qui

sont là dans un carton ; mon avis serait d'empocher les vingt mille livres.

SCÉVOLA.

Jé suis de l'avis du préopinant : mais nous partagerons ?

CATON.

Nous tous réunis nous accuserons Dufour de les avoir soustraits.

ARISTIDE.

L'idée serait bonne, si Dufour n'était point connu pour un honnête homme ; le peuple croira difficilement...

CATON.

Le peuple ! eh ! mon ami, c'est bien le diable si la réputation de Dufour n'échoue pas contre le témoignage unanime de ses collègues, qui signeront la dénonciation.

ARISTIDE.

Ma foi, tout bien réfléchi, j'approuve ton idée.

CATON.

Tu es donc de mon avis ? En ce cas, je vais au fait.

(Il court au carton, prend les assignats et les met dans sa poche.)

SCÉVOLA.

Monsieur Caton, vous n'oublierez pas surtout que j'ai mon hypothèque là-dessus... Point d'inadvertance, je vous prie...

ARISTIDE.

Reste maintenant le fils... Que dirons-nous sur son compte ?

SCÉVOLA.

Parbleu ! qué c'est un muscadin.

ARISTIDE.

Muscadin est trop banal pour un homme qui comme lui s'est battu aux frontières, où il a reçu plusieurs blessures... Caton, toi qui as l'imagination si fertile, voyons, n'as-tu rien à nous proposer ?

CATON, faisant mine de réfléchir.

Je cherche... Les bonnes idées ne viennent pas à foison... Quelqu'un vient; c'est précisément le domestique de Dufour. Voyons, qu'a-t-il à nous dire?...

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENTS, DESCHAMPS,

SCÉVOLA, d'un ton sévère.

Que veux-tu, citoyen?

DESCHAMPS.

Citoyen, je viens pour...

SCÉVOLA, vivement et avec enchantement.

Nous faire une dénonciation, mon camarade! en cé cas-là, sois le bienvenu, et prends la peine de t'asseoir.

DESCHAMPS.

Citoyen, ce n'est pas une dénonciation, mais c'est...

SCÉVOLA, toujours enchanté.

Voyons, parle, citoyen Deschamps; surtout bien posément, afin que nous ne perdions pas une syllabe.

DESCHAMPS.

Je vous dis, citoyens...

CATON.

Un instant. Qu'est-ce qui prend la plume de nous trois?

DESCHAMPS.

Mais, citoyens, il n'y a pas besoin de plume pour ce que j'ai à vous dire.

ARISTIDE.

Je me charge d'écrire. (Il s'assied, et il écrit sous la dictée Deschamps.)

DESCHAMPS.

Citoyens, je suis le domestique de M. Dufour.

CATON.

Que signifie cette expression? M. Dufour!

DESCHAMPS.

Citoyens, je vous demande pardon, c'est que voyez-vous...

ARISTIDE.

C'est que Dufour t'ordonne de l'appeler monsieur, n'est-ce pas?

DESCHAMPS.

Non pas du tout, citoyens, mais...

SCÉVOLA.

Petit mutin, ne dités donc pas non, dités oui.

ARISTIDE.

Paix. Écoute l'intitulé du procès-verbal. (Il lit.) « Ce « jourd'hui, au comité révolutionnaire de Dijon, est « comparu Charles-François Deschamps, au service du « citoyen Dufour... »

DESCHAMPS.

Mais, citoyens, je ne m'appelle pas Charles-François...

SCÉVOLA.

Qu'importe les pronoms? Nous mettrons si tu lé veux Appius, Publicola.

ARISTIDE continue de lire.

« Lequel nous a déclaré que le dit citoyen Dufour « est un conspirateur forcené, qui cherche à rétablir « l'ancien régime, en exigeant des citoyens qui sont à « son service qu'ils emploient des qualifications féodales « et justement proscrites... »

DESCHAMPS.

Mais, citoyen, je ne vous ai pas dit un mot de ça...

CATON.

Comment, imposteur, tu n'as pas dit cela tout à l'heure! Nous prends-tu donc pour des faussaires? Songe que tu es au comité révolutionnaire... c'est t'en dire assez.

ARISTIDE.

Allons, continue...

DESCHAMPS.

Eh bien, citoyen, je viens vous prier...

ARISTIDE.

Qu'est-ce que c'est que vous?

SCÉVOLA.

C'est encore son M. Dufour qui ne veut pas qu'on le tutoie. Écris, écris.

ARISTIDE, *écrivant.*

« Que ledit Dufour est un ennemi prononcé de l'éga-
« lité ; qu'il regrette la distinction des ordres et le règne
« de la noblesse, en tolérant chez lui de vieilles locu-
« tions qui rappellent la servitude et l'esclavage. »

DESCHAMPS.

Où diable prenez-vous tout ce que vous écrivez?

CATON.

Insolent, tais-toi, et réponds catégoriquement.

SCÉVOLA.

Il paraît que ta maison est bien entichée d'aristocratie.

DESCHAMPS.

Citoyen, mais pas du tout. Au contraire, nous sommes tous de bons patriotes.

SCÉVOLA.

Oui, comme on l'est à Coblentz ; n'est-ce pas ?

CATON.

Voyons, qu'est-ce que la citoyenne Dufour dit de la fermeture des églises?

DESCHAMPS.

Citoyen, mais elle dit qu'on aurait peut-être tout aussi bien fait de laisser la liberté des cultes.

ARISTIDE, *écrivant.*

« Que la citoyenne Dufour est une fanatique renfor-

« cée, qui tient des conciliabules nocturnes avec des « prêtres, pour rétablir le culte catholique. »

SCÉVOLA.

Président, ajoute des prêtres réfractaires ; l'addition est importante. Deschamps, c'est bien là, si je ne me trompe, ta dénonciation ?

DESCHAMPS.

Mais encore, citoyen, je suis bien loin d'accuser une femme aussi respectable que ma maîtresse.

SCÉVOLA.

Qu'appelles-tu ta maîtresse ? Les citoyens sont égaux, entends-tu ?

ARISTIDE, *écrivant.*

« Que ladite citoyenne Dufour traite les braves sans-« culottes qui sont à son service, avec l'insolence des « ci-devant seigneurs. »

DESCHAMPS.

Ah ! mon Dieu, citoyen, c'est bien tout le contraire ; il n'y a personne de plus humain qu'elle.

SCÉVOLA.

On ne te demande pas cela. Écoute, et réponds catégoriquement.

CATON.

Que pense-t-on des comités révolutionnaires chez toi ?

DESCHAMPS.

Mais... on dit que... peut-être la chose publique y gagnerait s'ils étaient moins sévères.

SCÉVOLA.

Cela s'entend : écris, écris.

ARISTIDE.

« Que ladite Dufour et son fils, par leurs propos « contre-révolutionnaires, avilissent les autorités con-« stituées et la représentation nationale. »

DESCHAMPS.

Je vous jure qu'on n'a jamais parlé chez nous qu'avec respect de nos dignes représentants...

SCÉVOLA.

Te tairas-tu, bavard? Quand une réponse est faite, un honnête homme ne doit la rétracter jamais.

DESCHAMPS.

Mais, citoyens, vous me faites dire depuis une heure ce que je n'ai pas du tout l'intention de vous déclarer. J'étais venu seulement pour vous demander si le citoyen Dufour était ici, parce que plusieurs personnes l'attendent chez lui.

ARISTIDE.

« Que ledit citoyen Dufour est attendu aujourd'hui « chez lui dans un conciliabule d'aristocrates, pour y « tramer des complots contre la république. »

SCÉVOLA.

Est-ce bien là tout ce que tu as à nous déclarer?

DESCHAMPS.

Ah ça! mais, de bonne foi, est-ce pour moi que vous écrivez tout cela?

SCÉVOLA.

C'est pour l'accusateur public.

DESCHAMPS, avec vivacité.

Ah! mon Dieu! vous me faites frémir!... Quoi! vous voudriez faire périr le citoyen Dufour, sa femme et son fils, sur des mensonges aussi atroces!...

CATON, d'un ton menaçant.

Deschamps, si tu dis encore un seul mot, nous allons t'envoyer sur le champ au tribunal. Sais-tu signer?

DESCHAMPS, tout tremblant.

Oui... citoyen... je sais signer.

CATON.

Eh bien! signe donc.

DESCHAMPS, avec véhémence.

On me tuera plutôt, que de signer de pareilles horreurs !

ARISTIDE, écrivant.

« Et a déclaré ne savoir signer, de ce interpellé. » (A Deschamps. Il se lève.) Ecoute bien le conseil que je vais te donner; tout ce qui se fait, se dit et se passe dans un comité révolutionnaire, est un secret d'État : le violer, c'est se rendre coupable du crime de lèse-nation. Tu m'entends ?... Retire-toi.

DESCHAMPS, à part, en s'en allant.

Ah ! mon Dieu ! quelle caverne d'assassins ! (Il sort.)

SCÈNE IV.

ARISTIDE, CATON, SCÉVOLA.

SCÉVOLA.

Nous étions embarrassés de trouver une dénonciation contre la citoyenne Dufour et son fils, jé mé vanté, sandis, qu'en voilà une bien conditionnée.

ARISTIDE.

Scévola, je t'enjoins d'avoir les yeux ouverts sur ce maraud.

SCÉVOLA.

J'en fais mon affaire. Mais le plus sûr, je crois, serait dé lé coffrer.

ARISTIDE.

Toi, Caton, viens avec moi rédiger la dénonciation de Dufour père; à sept heures précises du soir, nous ouvrirons la séance. (Il sort avec Caton.)

SCÈNE V.

SCÉVOLA, seul.

Et moi... qu'est-ce que je vais faire ? J'ai peigné toutes mes pratiques... Ah ! il faut que j'aille prévenir

mon collègue Torquatus de l'honorable mission qu'on vient de nous confier.

SCÈNE VI.

BRUTUS, SCÉVOLA, TORQUATUS, en carmagnole, des moustaches, un bonnet à poil.

TORQUATUS. Il aperçoit Scévola. (Bas à Brutus.)

Ah! mon Dieu ! Scévola! si ce n'est pas jouer de guignon! est-ce qu'il s' rait v' nu empocher les 20,000 livres ?

SCÉVOLA.

Hé bon jour, mon bravé Torquatus.

TORQUATUS, avec humeur.

Bonjour. Dis-moi donc, tu viens de bien bonne heure au comité ?

SCÉVOLA.

C'est qu'Aristide, Caton, et moi, nous avons eu une délibération secrète de la dernière importance.

TORQUATUS, bas à Brutus.

Pourvu qu' leux idée n'alliont pas s' rencontrer avec la nôtre! (Haut.) Et ne pourrions-j' ti pas savoir ?...

SCÉVOLA.

C'est, un secret, té dis-je.

TORQUATUS, à part et désolé.

Les coquins, ils ont pris les 20,000 livres, c'est sûr !...

SCÉVOLA.

Jé voulais té prévénir que cé soir, toi et moi, nous sérons chargés d'une grande expédition.

TORQUATUS, enchanté.

Une expédition!... morgué, j'en sommes. C'est-il un bon gibier ?

SCÉVOLA

Excèllent.

TORQUATUS.

Riche ?

SCÉVOLA.

C'est un négociant.

TORQUATUS.

Je m'en charge.

SCÉVOLA.

Il faudra, comme tu sais, avertir...

TORQUATUS.

Mes deux aides de camp? c'est dit.

SCÉVOLA.

C'est pour cé soir, ne l'oublie pas au moins. (Il fort.

SCÈNE VII.

BRUTUS, TORQUATUS.

BRUTUS, à Torquatus.

Nous vl'à seuls ! bon ! voyons si les 20,000 livres sont encore dans le carton...

BRUTUS.

Conviens que ces 20,000 livres nous arrangeraient bien.

TORQUATUS.

J'aurions chacun dix mille francs : j'dis, ça en vaut la peine.

BRUTUS.

La nation est assez riche, 20,000 livres pour elle, c'est...

TORQUATUS.

Une goutte d'eau dans la rivière.

BRUTUS.

Et puis il faut convenir que nous nous donnons assez de mal pour être un peu indemnisés.

TORQUATUS.

Ah ! mon Dieu ! les 10,000 livres ne m' feriont tant

seulement pas cent francs par chaque incarcellation que j'avons faite depuis trois mois; ainsi vois si c'est trop... Mais dis donc, connais-tu bien le carton?

BRUTUS.

Tiens, c'est celui-ci. Pour ne pas me tromper, j'y ai mis une petite marque noire avec de l'encre...

TORQUATUS.

Pas si bête ! ma foi; je n'aurions ventredié pas eu tant de prévoyance. Cours vite au carton avant que queuq'zun ne v'niont; moi, j'vas à la porte pour écouter. (Brutus ouvre le carton et n'y trouve rien.)

BRUTUS.

Les oiseaux sont dénichés !

TORQUATUS.

Bah ! tu badines !... (Il voit dans le carton. C'est mordié vrai ! j'avions bien dit que c'fripon de Scévola... Il n'en fait jamais d'autre !... Ventredié ! G'nia pas d'plaisir à être son collègue...

BRUTUS.

Encore moins de profit.

TORQUATUS.

Queuq'zun vient. Remets vite le carton.

SCÈNE VIII.

VILAIN, BRUTUS, TORQUATUS.

VILAIN, une lettre en main, reconnaissant Torquatus.

Tiens ! c'est Fétu le rempailleur ! bonjour donc, mon ami Fétu.

TORQUATUS.

Qu'appelles-tu Fétu ? je sommes Torquatu.

VILAIN.

Va pour Torquatu. C'est pis qu'une rage, on ne reconnaît plus aujourd'hui ni les hommes ni les rues.

TORQUATUS.

Les patriotes s'appellont tous par des noms romains. Tiens, j'voulons te débaptiser toi, et t'appeller César. Dam ! c'est stila qu'était un fier républicain !

VILAIN.

Tais-toi donc, c'est le nom d'un chien de basse-cour. Je m'appelle Vilain, et Vilain je resterai. Mais toi, viens-tu rempailler les chaises du comité ?

TORQUATUS.

Je som'bin, s'il vous plaît, membre du comité révolutionnaire.

VILAIN.

Ça n'est pas possible !

TORQUATUS.

Demande li plutôt...

VILAIN, reconnaissant Brutus.

Tiens, c'est Ficelle !

BRUTUS, avec hauteur affectée.

Brutus ! monsieur !

VILAIN.

Jusqu'au citoyen Ficelle qui s'en mêle ? vous êtes fous, par ma foi. J'avais cru, moi, qu'il n'y avait que les filous qui changeaient de noms...

BRUTUS.

Monsieur Vilain, songez que vous parlez à zun fonctionnaire public.

VILAIN.

Moi ! je parle à un portier de maison.

BRUTUS.

Un fonctionnaire public, vous dis-je. Je suis membre du comité révolutionnaire.

VILAIN, étonné.

Toi aussi ? c'est donc de plus belle en plus belle. Où diable a-t-on été pêcher des ostrogoths de votre espèce : Si ça continue, je ne désespère pas d'être un

jour général d'armée : mais puisque vous êtes membres du comité, voici une lettre à votre adresse.

TORQUATUS.

De queu part?

VILAIN.

De l'accusateur public...

TORQUATUS.

Comment! est-ce que tu serais juge, par hasard?

VILAIN.

Pas tout à fait; je suis le commissionnaire du parquet, dont bien j'enrage... Il n'y a pas de jour que je ne voie des malheureux qui me font une peine, mais une peine...

BRUTUS.

Ce sont des conspirateurs.

VILAIN.

Je n'en sais rien; mais ils n'en ont pas la mine : si tu voyais comme ils sont décents, avec quel courage ils entendent leur jugement.

BRUTUS.

C'est de l'impudence, et rien de plus.

VILAIN, avec force.

Oh! dis plutôt le calme de l'innocence!... Je ne sais pas, moi, comment vous êtes bâtis, messieurs les révolutionnaires; pour moi je ne peux pas voir ce spectacle sans me trouver mal. Pourquoi la nature m'a-t-elle disgracié? Je serais à présent aux frontières, et je ne mangerais pas un pain douloureux, qui me semble arrosé du sang des innocents.

BRUTUS.

Monsieur Vilain, songez que vous êtes au comité révolutionnaire, et que...

VILAIN.

L'on n'y comprend pas le langage des honnêtes gens.

BRUTUS, *d'un ton menaçant.*

On n'est pas plus insolent! Vilain, tu te souviendras de cette conversation.

VILAIN.

Qu'est-ce que tu me feras? monter au fauteuil? eh bien, je m'y trouverai du moins en meilleure compagnie qu'avec vous.

BRUTUS, *menaçant.*

Il suffit, donne ta lettre, et retire-toi.

VILAIN.

Il me faut une réponse.

BRUTUS.

Tout de suite?

VILAIN.

On attend après.

TORQUATUS, *bas à Brutus.*

Brutus, sais-tu lire, mon ami?

BRUTUS, *bas à Torquatus.*

Hélas! je n'en suis encore qu'à l'alphabet; si tu savais comme c'est difficile d'apprendre à lire!

TORQUATUS.

Hé! mon Dieu! comment donc que j'allons faire? je ne savons pas lire non plus.

BRUTUS.

Vilain, est-ce bien pressé?

VILAIN.

On m'a recommandé de ne pas revenir sans réponse.

BRUTUS, *avec embarras.*

Et sais-tu ce que l'accusateur public nous demande?

VILAIN.

Parbleu! lisez.

TORQUATUS.

Lisez, lisez. Il faut le savoir.

VILAIN.

Comment, tu ne sais pas lire! eh bien, voilà justement

une plume, de l'encre et du papier. Fais-moi au moins un mot de réponse par écrit.

TORQUATUS.

Je n'savons pas tant seulement signer not'nom.

VILAIN.

Brutus au moins sait lire, lui, un ci-devant portier de maison, dam' c'est savant ça.

BRUTUS.

Brutus n'ira pas à votre école, monsieur Vilain.

VILAIN.

Vilain ne voudrait pas non plus d'un pareil écolier, monsieur Brutus. Puisque vous savez lire, voyons, lisez donc cette lettre...

BRUTUS, fait mine de chercher dans ses poches.

Où sont mes lunettes?

VILAIN, prenant des lunettes sur la table.

Vos lunettes? tenez, en voici une paire justement.

BRUTUS, à part.

Je suis pris!...

VILAIN, lui offrant la plume.

M. Brutus veut-il bien prendre la plume?

TORQUATUS, bas à Vilain.

Mon cher petit Vilain, si tu voulais tant seulement nous dire comm' c'est qui n'a sur c'te lettre.

VILAIN.

Moi, fi donc! En ma qualité de commissionnaire, il ne m'appartient pas de lire une lettre qui m'est confiée. Je sais pourtant lire. Aussi je ne suis plus étonné de n'être pas membre du comité révolutionnaire.

BRUTUS.

A propos! j'oubliais... que le président nous a défendu d'ouvrir aucune lettre en son absence. Vilain, garde ta lettre, je vais le chercher. (Il s'enfuit.)

TORQUATUS.

Et moi, j'allons chercher le secrétaire. (Il s'enfuit.)

SCÈNE IX.

VILAIN, seul.

Et voilà deux membres d'un comité révolutionnaire! Grand Dieu! dans quel siècle sommes-nous! Est-ce croyable que trente mille bons citoyens tremblent devant des misérables de cette espèce!... Pour moi, je m'en moque; tant que j'aurai du sang dans les veines, je prétends dire à tous ces monstres-là leurs vérités!... Ils me feront périr, eh bien! tant mieux. Pour peu que les choses durent, ce sera bientôt le sort commun de tous les honnêtes gens.

SCÈNE X.

DUFOUR PÈRE, DUFOUR FILS, VILAIN.

VILAIN, à Dufour père.

Le citoyen est-il membre du comité?

DUFOUR PÈRE.

Oui, citoyen. Qu'y a-t-il pour votre service?

VILAIN.

Au moins vous savez lire, vous?

DUFOUR PÈRE.

Il n'y a pas, je crois, grand mérite à cela.

VILAIN.

Enfin, c'est un mérite qui n'est pas donné à tout le monde. Je viens de quitter deux consuls romains, dont les talents ne s'étendent pas jusque-là.

DUFOUR PÈRE.

Voyons, que me voulez-vous?

VILAIN.

Lisez cette lettre.

DUFOUR, lit.

« Gouvernement... révolutionnaire... ou la mort!...

« L'accusateur public près la commission extraordinaire « établie à Dijon, aux membres du comité révolution- « naire.

« Dans les papiers que vous m'avez adressés contre le « conspirateur Dormont, je m'aperçois qu'il me man- « que précisément la seule pièce de conviction qui existe « contre ce scélérat; je veux dire la lettre écrite en 1789, « et trouvée dans ses papiers. Dormont, en ce moment, « est en jugement; si vous voulez que j'expédie cet « homme, conformément à vos intentions, envoyez-moi « sur-le-champ cette lettre, et je vous réponds d'une « bonne et prompte justice. »

DUFOUR FILS.

Quelle horreur! la correspondance des cannibales serait moins effroyable!...

DUFOUR PÈRE.

Hélas! mon fils, ce Dormont est le citoyen le plus respectable de son canton; j'ai longtemps lutté en faveur de cet infortuné. C'est encore une victime qu'on veut immoler à la rage du féroce Aristide.

DUFOUR FILS.

Et vous souffrirez, mon père, cette atrocité?

DUFOUR PÈRE.

Point d'emportement, mon fils, laissez-moi faire.

VILAIN.

Et c't'honnête homme-là est membre d'un comité révolutionnaire! les coquins se sont trompés.

DUFOUR PÈRE, *écrit.*

« Nous n'avons pas, citoyen, la pièce que vous nous « demandez. Tout même nous fait croire qu'elle n'a ja- « mais existé. » (*Il remet cette lettre à Vilain.*) Voici la réponse, mon ami; hâtez-vous de la remettre, si vous voulez sauver les jours d'un innocent.

VILAIN, *transporté de joie.*

Si je le veux! ah! citoyen, ce serait le plus beau mo-

ment de ma vie! je n'aurais pas de jambes que je me traînerais plutôt sur mon ventre. (Il court en clopinant.)

SCÈNE XI.

DUFOUR PÈRE, DUFOUR FILS.

DUFOUR PÈRE, après avoir retiré cette lettre du carton.

La voilà cette prétendue pièce de conviction! Une lettre adressée à Dormont il y a quatre ans! L'auteur y gémit sur certains événements désastreux de notre révolution. Voilà ce que des juges anthropophages appellent conspirer contre la République.

DUFOUR FILS, après avoir lu la lettre.

Mais, mon père, cette lettre ne respire que l'amour de l'humanité.

DUFOUR PÈRE.

Il fallait, pour leur plaire, qu'elle respirât la soif du carnage.

DUFOUR FILS.

Mais, d'ailleurs, elle est écrite quatre ans avant l'existence de la République. Aucunes lois...

DUFOUR PÈRE.

Des lois! il n'en faut plus, mon fils, quand la société n'est composée que de bourreaux et de victimes. La France n'est plus qu'une immense forêt fermée de murs, habitée par des loups qui dévorent, et des brebis qu'ils massacrent.

DUFOUR FILS.

Quoi! vous croyez que sur cette lettre on eût condamné le malheureux Dormont?

DUFOUR PÈRE.

Si je le crois! hélas! mon fils, les hommes probes mis en jugement n'ont plus même aujourd'hui la triste ressource de l'incertitude.

DUFOUR FILS.

Vous me faites frissonner!... (Il déchire avec une vive émotion la lettre.)

DUFOUR PÈRE.

Que faites-vous donc, mon fils?

DUFOUR FILS.

J'arrache une proie innocente à des vautours. Dans quel pays sommes-nous, grands dieux! puisqu'il faut rougir d'un écrit dont toute âme sensible s'enorgueillirait d'être l'auteur.

DUFOUR PÈRE.

Vous le voyez, mon fils; les forfaits sont à leur comble ; si je lève les yeux sur mon pays, il n'est plus qu'un vaste cimetière. Nous ne marchons plus aujourd'hui que sur des cadavres ou des décombres. Le comité est l'antre de Cacus; on n'y respire que les vapeurs du crime et l'odeur infecte du carnage.

DUFOUR FILS.

Eh bien! mon père, cédez donc aux instances de votre famille! Il vous reste un asile solitaire et champêtre, allez avec ma mère y ensevelir vos souffrances. Vous y aurez d'honnêtes cultivateurs pour amis : si la subversion de notre malheureux pays épouvante vos regards, vous les porterez vers la voûte céleste, au moins vous y trouverez toujours cette sublime harmonie qui décèle son éternel auteur.

DUFOUR PÈRE.

Ne croyez pas, mon fils, que les monstres me permettent cette légère consolation. J'ai le secret de leurs forfaits; pour n'être pas découverts, il m'assassineront, c'est leur usage.

DUFOUR FILS.

Quoi, mon père! ces scélérats oseraient!...

DUFOUR PÈRE.

Oui, mon fils; craignant mon influence à la municipalité dont je suis membre, et dont l'autorité a quelquefois entravé leurs projets; redoutant ma présence dans leur comité, ils ont juré ma perte; mais je leur vendrai cher mon existence. Ils ne savent pas, les brigands, que j'ai les yeux ouverts sur les crimes qu'ils méditent

Tenez, mon fils, je vais vous donner un échantillon de leur brigandage. Il y avait hier soir dans ce carton 20,000 livres saisies sur un malheureux qu'ils ont arrêté : je gage ne plus les retrouver. (Il ouvre le carton et le montre à son fils.) Vous le voyez. Mais, qu'ils tremblent! au moment où ils me frapperont, mon courage saura les démasquer.

DUFOUR FILS.

Ces tigres vous frapper! mon père, tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines, ils n'arriveront à vous qu'en marchant sur mon cadavre.

DUFOUR PÈRE.

En vain, mon fils, vous résisterez. Ils ne laisseront pas un seul homme vertueux sur la terre, parce qu'ils y laisseraient un accusateur. Votre santé est maintenant rétablie; la loi vous rappelle aux frontières; croyez-moi, retournez au poste qui vous attend : vengez-vous des persécutions de votre famille sur les ennemis de votre pays; n'oubliez pas que la patrie, fût-elle injuste et barbare, est notre mère commune, et que rien dans la nature ne peut légitimer le parricide.

DUFOUR FILS.

Non, mon père, n'exigez pas de moi cet horrible sacrifice. Je sais ce que je dois à la patrie, je sais aussi ce que je dois à la pitié filiale. Moi, vous abandonner quand vos jours sont en péril! j'irais verser mon sang sur les frontières, quand le vôtre ici coulerait sur l'échafaud!

DUFOUR PÈRE, avec noblesse.

L'échafaud, mon fils, est maintenant le champ d'honneur des talents et des vertus.

DUFOUR FILS, avec véhémence.

Mon père, les monstres ne vous assassineront pas, dussé-je moi-même en purger la terre. Je cours de ce pas à la tribune imprimer sur le front de ces brigands le cachet de l'ignominie!...

DUFOUR PÈRE.

Laissez cette tâche à remplir au burin de l'histoire.

Hélas! (d'un ton attendri) je ne vois à plaindre ici que ma malheureuse épouse! elle va perdre son époux, elle ne reverra plus son fils... pas un ami qui la console! Les cruels les ont tous assassinés!... Pas même peut-être un chevet pour y reposer sa tête appesantie par la douleur!... Les scélérats lui enlèveront tout, jusqu'au pain que je réservais à sa déplorable vieillesse... Ah! mon fils, je sens à cette idée s'évanouir tout mon courage!...

DUFOUR FILS, d'un ton pénétré.

Mon père! mon respectable père! ne vous laissez point abattre!... Ah! plutôt dérobez votre tête et celle de ma pauvre mère au couteau des assassins. Il en est temps encore, fuyons, mon père, fuyons cette affreuse cité.

DUFOUR PÈRE.

Eh! mon fils, où trouverez-vous en France un seul endroit où la vertu ne soit pas égorgée?

DUFOUR FILS.

Au milieu de l'honnête et obscure indigence; là, nous n'appartiendrons plus au monde, mais à l'Être suprême, dans le sein duquel nous irons tous nous réunir.

DUFOUR PÈRE.

Mon fils, l'amour de l'humanité m'enchaîne à mon poste; j'y resterai pour y protéger l'innocence, et... s'il est possible, sauver quelques victimes. Croyez-moi, allez tout préparer pour votre départ et pour celui de ma triste épouse. Son passeport heureusement n'est pas expiré. Le comité doit discuter ce soir le certificat de civisme que vous demande l'état-major de votre bataillon. Invitez cette pauvre Fanchette à demander aussi un passeport pour accompagner votre mère; et quand vous serez prêts à partir, oubliez-moi, mon fils, et fuyez... Un Dieu de justice veille sur nous; plaçons dans ses mains nos destinées et celles de notre patrie.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE I.

SCÉVOLA, TORQUATUS ET BRUTUS.

SCÉVOLA.

Eh bien ! les aides de camp sont-ils prêts?

TORQUATUS.

Je l'zons laissés au cabaret où qu'ils attendont que j'leux donnions d's ordres.

SCÉVOLA.

Tu sais que nous incarcérons ce soir toute la famille?...

TORQUATUS.

Tant mieux mordié !...

SCÈNE II.

FANCHETTE, LES PRÉCÉDENTS.

FANCHETTE, en faisant une courte révérence.

Citoyens, c'est ici qu'on délivre les passeports?

SCÉVOLA, d'un ton dur.

Oui, c'est ici. Qu'en veux-tu faire?

FANCHETTE.

Vraiment, vous le savez bien. Depuis que nous sommes libres, nous ne pouvons plus sortir des portes de la ville sans un passeport.

SCÉVOLA, prend une plume pour écrire le passeport.

Citoyenne, pas de réflexion : au fait, où veux-tu aller?

FANCHETTE.

Citoyens, je veux aller à Bourges.

TORQUATUS, à Scévola.

Où qu'c'est ce pays-là? c'est-il pas une ville de la Belgique?

SCÉVOLA.

Tais-toi, ignorant, tu ne connais pas la carte. Bourges est en France, dans le département du Calvados, sur les bords de la Dordogne, district de Caen ou de Calais...

TORQUATUS.

Oh! oh! mais gnia des fédéralistes en diable dans le Cal... Cal... vado? qu'tu dis?

SCÉVOLA, à Fanchette.

Et que vas-tu faire là? conspirer, n'est-ce pas?

FANCHETTE.

Qu'est-ce que c'est que conspirer, citoyens?

SCÉVOLA.

Sans doute avec les fédéralistes.

FANCHETTE.

Je ne connais pas ces animaux-là.

SCÉVOLA.

Le lieu de ta naissance.

FANCHETTE.

Barcelone, en Catalogne.

TORQUATUS.

Queu district c'est-il ça?

FANCHETTE.

Ma foi, je n'en sais rien. J'en suis sortie à l'âge d'un an et depuis ce temps-là je suis en France.

SCÉVOLA.

Comment, Barcelone n'est pas en France?

FANCHETTE, le contrefait.

Non, citoyen, Barcelone n'est pas en France... c'est en Espagne.

SCÉVOLA.

Tu es donc une Espagnole? et tu ne connais pas le nom de ton district?

FANCHETTE.

Non, citoyen.

SCÉVOLA.

Ni celui de ton département?

FANCHETTE.

Non, citoyen... Est-ce bien nécessaire à savoir?

SCÉVOLA.

Sans doute. Les noms de district et de département sont imprimés en blanc sur le passeport... En ce cas, mettons... canton de Catalogne, district de Madrid, département d'Espagne. (Il écrit.) Ton nom?

FANCHETTE.

Marie-Angélique Fanchette.

SCÉVOLA.

Comment, petite Espagnolette, ne savez-vous pas que nous avons condamné à la déportation tous les saints et toutes les saintes du paradis?

BRUTUS.

Oui. A la place de tous ces vieux diseux de patenotes j'avons mis dans not' calendrier saint Brutus, saint Torquatus, saint Marat... Voilà les noms que toutes les bonnes citoyennes devriont porter...

FANCHETTE.

Citoyens, gardez vos patrons. Aussi bien le meilleur de tous ces messieurs-là ne vaut pas grand'chose.

SCÉVOLA.

Est-ce que tu es fanatique, par hasard?

FANCHETTE.

Citoyens, vous êtes trop savants pour moi.

TORQUATUS.

Mais voyez donc comme alle se rebiffe! (Il met son bonnet rouge.) Petite insolente, fisquez-moi bien, si vous l'osez.

FANCHETTE.

Le beau museau!...

TORQUATUS.

Museau!... ventredié... t'es bien heureuse, j'dis d'et' une sans-culotte... sans ça, j't'aurions déjà fait une fière peur.

FANCHETTE.

Me faire peur! à moi! Des magots de votre espèce me feraient tout au plus pitié.

TORQUATUS.

Encore! mais c'est de pus pire en pus pire. Scévola, si j'la mettions pour vingt-quatre heures au violon?

FANCHETTE.

Au violon, citoyen? je ne sais pas la musique...

SCÉVOLA, bas à Torquatus.

Ne t'emporte pas. Ce n'est pas une femme riche. Tu sais bien qu'il faut ménager les sans-culottes... (à Fanchette.) Que fais-tu? de quoi vis-tu? où demeures-tu?

FANCHETTE.

Je fais le service, je vis de ce que je mange, et je demeure chez mes maîtres.

SCÉVOLA.

Et tes maîtres s'appellent...

FANCHETTE.

Par leurs noms. C'est ce que vous ne saurez pas.

SCÉVOLA.

Ah! petite péronnelle, je ne le saurai pas?

FANCHETTE.

Savez-vous bien que vous êtes pis que des confesseurs? Quel équipage vous me faites pour un misérable passeport!

SCÉVOLA.

La loi ordonne de surveiller les malveillants.

FANCHETTE.

Hélas ! je ne veux de mal à personne, pas même à vous.

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENTS, ARISTIDE, CATON, BRUTUS.

ARISTIDE, *d'un ton sévère.*

Que fait là cette citoyenne?

SCÉVOLA.

Elle vient chercher un passeport.

CATON, *envisageant Fanchette.*

Je ne me trompe pas... c'est Fanchette, la domestique de Dufour...

FANCHETTE, *à part.*

Mes pauvres maîtres ! les voilà perdus!

ARISTIDE.

Ah! cette fille est au service de Dufour!

SCÉVOLA.

Je ne suis plus étonné de l'insolence de cette femme. Si tu savais comme elle nous a traités!

CATON.

Il n'y a qu'un Dufour qui puisse instruire ses gens à mépriser les magistrats du peuple.

ARISTIDE.

C'est sûrement pour émigrer avec votre maîtresse, que vous venez ici demander un passeport?

FANCHETTE.

C'est pour faire ce qu'il me plaira.

ARISTIDE.

Cela est clair. Vous en convenez.

FANCHETTE.

Je ne conviens de rien, et puisque vous me refusez un passeport, je suis votre très-humble servante. (*A part, en s'en allant.*) Courons prévenir notre maîtresse. (*Elle sort.*)

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS, MOINS FANCHETTE.

CATON, à Aristide.

Voilà qui est excellent à ajouter à la dénonciation... Faciliter l'émigration de sa femme et de ses gens !

SCÉVOLA, à Aristide.

N'oublie pas non plus l'avilissement des autorités constituées...

TORQUATUS.

C'est vrai. Car all' m'a traité de museau en plein comité.

SCÉVOLA.

Il y a uné circonstancé bien importante, qu'il ne faudra pas omettre. C'est qué cette fille est une Espagnole.

CATON.

Une Espagnole ! Correspondance avec les ennemis de l'État. Prends note de cela, je t'en prie, Aristide.

ARISTIDE.

Soyez tranquilles; la dénonciation sera bien cimentée. Citoyens, nous allons ouvrir la séance; vous savez qu'elle est très-importante : je vous préviens que le fils de Dufour doit s'y présenter, pour obtenir un certificat de civisme.

CATON, à tous ses collègues.

Qui bien entendu lui sera refusé.

ARISTIDE.

Cela est convenu. D'ailleurs, nous n'avons, à strictement parler, que ce moyen-là pour le faire incarcérer.

CATON.

Oui, cela est dans la loi du 17 septembre 1793; toutes personnes à qui il sera refusé un certificat de civisme sont réputées suspectes, et comme telles...

TORQUATUS, enchanté.

Coffrables. C'est charmant.

ARISTIDE.

Dufour père ne pourra pas décemment rester à la séance pendant que nous discuterons le civisme de son fils. Aussitôt qu'il sera sorti, je vous ferai lecture de la dénonciation, et nous voterons de suite le mandat d'arrêt. Souvenez-vous bien de ne point provoquer la discussion à cet égard, qu'il ne se soit retiré.

SCÈNE V.

DUFOUR PÈRE, LES PRÉCÉDENTS, QUATRE AUTRES MEMBRES DU COMITÉ.

CATON.

Président, nous sommes tous arrivés, tu peux ouvrir la séance.

ARISTIDE.

Allons, citoyens, en place. (Il prend la sonnette, et sonne.) La séance est ouverte.

(Tous les membres s'assoient autour de la table ronde. Le président est en face du public, au bout de la table. Tous les membres, excepté Dufour, mettent gravement leurs bonnets rouges sur la tête.)

CATON, d'un ton menaçant.

Dis-donc, Dufour, as-tu peur que ton bonnet ne t'écorche la peau?

ARISTIDE, avec ironie.

Monsieur Dufour n'est pas l'ami du signe de la liberté.

DUFOUR.

Non, depuis que vous en avez fait un signe de sang.

ARISTIDE, avec ironie.

Nous ferons en faveur du sensible M. Dufour des révolutions à l'eau de rose. Mais laissons cela : Citoyens, avant d'entamer les grands objets qui sont soumis aujourd'hui à votre discussion, souffrez que je vous reproche la mollesse avec laquelle s'exécute dans cette commune la loi salutaire du maximum : si vous con-

naissiez la sage et profonde politique qui a dicté cette loi vraiment révolutionnaire, vous sentiriez que nous ne saurions mettre assez de rigueur dans son exécution. Son objet est d'anéantir lentement le commerce, qui par sa nature est incompatible avec une république.

DUFOUR PÈRE.

Je vous arrête ici, président : quelque soit le sort qui m'attend, je combattrai toujours vos principes, parce qu'ils nous mèneraient de la barbarie à l'esclavage. On ne sert pas la liberté avec les armes qui la détruisent. Quand une paix glorieuse aura scellé notre indépendance, comment occuperez-vous, sans le commerce, tant de bras généreux, qui aujourd'hui la défendent? Le commerce, quand il est sagement combiné avec l'agriculture, est le véhicule de l'industrie et des arts; il est la force tutélaire des républiques; il soutient au dehors, par une marine imposante, la dignité nationale; il empêche qu'un peuple libre ne devienne jamais le tributaire de ses voisins; il propage au sein des deux mondes, et jusque dans l'antre des sauvages, les inventions utiles à l'humanité; il apprend aux hommes de tous les climats qu'ils sont frères ; il fait de l'univers entier une seule et même famille dont la philosophie est la mère.

ARISTIDE.

Le commerce, les arts, la philosophie!... Avec tous ces grands mots, citoyens, on perd la liberté. Je ne connais, moi, qu'une philosophie; c'est la force du peuple; voilà toute la science qu'il faut lui apprendre. Que tous les individus, hommes, femmes et enfants, sachent qu'ils sont souverains et libres, qu'ils n'ont pas besoin des lumières de leurs voisins pour se diriger, puisque tous les hommes sont égaux. En un mot, que chacun d'eux se dise : « Je me suffis à moi-même. » Voilà la véritable indépendance. Aussi je ne cesserai de dire, parce que je suis l'apôtre de la souveraineté populaire : chassez-moi de vos administrations ce tas de beaux parleurs, de brillants écrivains dont l'arrogance et les

talents sont l'outrage le plus sensible fait à l'égalité. Mettez-y, morbleu! de bons sans-culottes; qu'ils sachent lire ou qu'ils ne sachent pas, qu'importe, pourvu qu'ils n'oublient pas qu'ils sont souverains.

BRUTUS ET TORQUATUS, ensemble.

Le président a raison.

DUFOUR.

Trois orateurs comme vous, qui seraient vendus à la tyrannie, rétabliraient bientôt le despotisme. Citoyens, méfiez-vous de ces vociférateurs empiriques, exaltant des sociétés sectionnaires par l'idée d'une souveraineté qui n'appartient qu'à la société tout entière, qui flagornant le peuple par le sentiment exagéré de ses droits, lui cachent ses devoirs et le conduisent par l'insubordination aux horreurs de l'anarchie. Où tout le monde est souverain, tout le monde est esclave. S'il est vrai que les hommes soient indépendants les uns des autres, pourquoi donc avons-nous des lois et des magistrats? Les sauvages sont libres, à votre manière; mais aussi, quelle liberté que celle où l'offensé se fait justice à lui-même, où les hommes s'entr'égorgent et se déchirent pour le plus chétif aliment... La vraie liberté ne peut exister que sous le despotisme inflexible des lois; et de bonnes lois ne seront jamais l'ouvrage de l'ignorance. Les hommes de la nature sentent la liberté par instinct; mais il n'appartient encore qu'à la philosophie de la bien définir. Tant que l'éducation n'aura point propagé les lumières et la raison dans toutes les classes de la société le peuple aura toujours besoin d'hommes éclairés et purs, pour diriger son énergie, et régler ses mouvements; voilà cependant, citoyens, les hommes qu'on voudrait écarter des administrations.

ARISTIDE, avec ironie.

On me reproche ici mes prétendues exagérations en politique, mais si le savant et profond philosophe qui m'attaque avait calculé la dépravation de nos mœurs, il verrait qu'il faut au peuple des secousses violentes et des lois terribles pour le régénérer.

DUFOUR PÈRE.

Dites plutôt des leçons douces qui le persuadent, des exemples sublimes qui l'entraînent. Loin de régénérer les peuples, la terreur les abrutit et les dégrade...

ARISTIDE, se levant avec véhémence.

Vous l'entendez, citoyens, on prêche ici la révolte contre les lois révolutionnaires. La terreur est à l'ordre du jour. C'est à nous qu'il appartient de l'y maintenir.

TOUS, excepté Dufour, levés.

Oui! oui! nous maintiendrons la terreur!

ARISTIDE, avec sang-froid.

Dufour, cessons désormais des débats scandaleux qui compromettent la chose publique. J'aperçois sur le bureau une lettre de l'accusateur public; est-ce vous qui l'avez décachetée?

DUFOUR.

Oui, c'est moi.

ARISTIDE.

Pourquoi?

DUFOUR.

Pour vous épargner un assassinat.

ARISTIDE.

Dufour, vous comblez la mesure. Déjà la voix publique se prononce.

DUFOUR.

Dites le hurlement des bêtes féroces : vous voulez me perdre, je le sais. Mon sang est à ma patrie, mais du haut même de l'échafaud je vous écraserai du poids de la vérité.

ARISTIDE.

Au fait, avez-vous remis à l'accusateur public la pièce qu'il demande?

DUFOUR.

J'ai servi l'innocence sans nuire à la justice, et sans manquer à mes devoirs.

ARISTIDE.

Mais encore, répondez.

DUFOUR.

Le secret de ma conscience m'appartient.

CATON, d'un ton très-violent.

Président, je te demande la parole. Ne vois-tu pas bien qu'il a soustrait cette pièce pour sauver un conspirateur, et que...

ARISTIDE.

Caton, tu n'as pas la parole.

DUFOUR.

Plaindre l'honnête homme aujourd'hui, c'est conspirer... Malheureux! arrachez donc de nos cœurs le plus beau présent de la nature, l'amour de nos semblables.

ARISTIDE.

Dufour, vous savez que votre fils aujourd'hui se présente pour obtenir un certificat de civisme, et que vous ne pouvez pas être présent à la discussion.

DUFOUR.

Je le sais, et je me retire, aussi bien vous brûlez déjà d'exécuter les moyens de me proscrire; mais vous ne m'intimiderez jamais. J'ai fait le sacrifice de ma personne. Puissiez-vous seulement ne frapper dans ma famille qu'une seule victime! (A Caton, avec ironie.) Citoyen Champagne, dit Caton, prenez la parole. Sans doute vous allez plaider la cause de l'humanité; elle ne pouvait pas choisir un défenseur plus pur ni de meilleurs juges. (Il sort.)

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENTS, MOINS DUFOUR.

CATON.

Ai-je enfin la parole, Président?

ARISTIDE.

Oui, parle.

CATON, avec une voix très-élevée.

Je ne m'amuserai point à combattre les principes

contre-révolutionnaires de Dufour ; il me serait impossible de rien ajouter à l'éloquente réponse du président. Il me suffira seulement, citoyens collègues, de vous répéter que sans la terreur la liberté est perdue... la terreur, en comprimant les ennemis de la chose publique, fait respirer les patriotes... enfin, comme vous l'a dit le Président, il faut maintenir la terreur... elle tient à un système économique bien combiné; car il est démontré que la France est trop resserrée pour le nombre de ses habitants, que son sol est insuffisant pour les nourrir : or, qui devons-nous sacrifier, des riches ou des pauvres?

TOUS LES MEMBRES.

Les riches; à bas les riches!

CATON.

Donc, il faut maintenir la terreur.

ARISTIDE.

Caton, permets-moi de t'observer que tu fais une dépense d'esprit bien inutile. Nous sommes tous convaincus de la nécessité d'être terribles et inexorables; mais l'avons-nous été suffisamment jusqu'à ce jour?...

CATON, avec impatience.

Président, c'est précisément où je voulais en venir. Si tu m'interromps à chaque instant, je ne saurai plus ce que je dirai. Voyez, en effet, ô mes collègues, jusqu'à quel point nous avons porté la mollesse et l'insouciance! jusqu'à quel point ce Dufour, avec ses maximes d'humanité, a comprimé notre énergie? Quoi! dans une Commune de trente mille âmes comme la nôtre, nous n'avons encore que trois mille détenus! lorsqu'une Commune voisine, bien moins peuplée, en compte déjà cinq mille! Oubliez-vous, mes collègues, qu'il faut déblayer la République?

TORQUATUS, en se frottant les mains.

Déblayons, ventredié! déblayons; si je n'ons pas été pus vite, ce n'est, mordié, pas not' faute.

SCÉVOLA.

Ni la mienne.

BRUTUS.

Ni la mienne.

CATON, reprenant son discours.

Ce n'est pas non plus la mienne, à coup sûr, mais bien celle de Dufour. Je disais donc qu'il faut absolument... où en étais-je?

TORQUATUS.

Au déblayage!...

CATON.

Ah! j'y suis. Oui, mes collègues, si nous ne déblayons pas, nous serons déblayés! nous sommes responsables sur nos têtes. Je demande donc : 1° que toutes les ci-devant églises de cette commune, au nombre de trente, si je ne me trompe, soient, dans la décade au plus tard, converties en maisons d'arrêt, et que si cela ne suffit pas, on mette en réquisition tous les édifices nationaux de cette commune.

TOUS LES MEMBRES.

Appuyé! appuyé!

CATON.

2° Que tous les serviteurs et gens à gage, hommes, femmes et enfants, soient sommés de venir dénoncer leurs maîtres au comité, à peine d'être réputés suspects s'ils s'y refusent; et en cas de dénonciations, qu'il leur soit alloué une gratification de 500 livres à prendre sur les biens du condamné...

SCÉVOLA.

Du dénoncé.

CATON.

Cela revient au même.

TOUS LES MEMBRES.

Bravo! appuyé!...

CATON.

3° Qu'il soit fait sur-le-champ lecture de la dénon-

ciation qui existe contre Dufour, et de suite pris à son égard toutes les mesures convenables.

TOUS LES MEMBRES.

Appuyé! Aux voix, président, aux voix!

ARISTIDE.

Avant de mettre les propositions aux voix, il importe de savoir si quelqu'un d'entre nous aurait des observations à faire en faveur de Dufour.

TOUS LES MEMBRES.

Non! non!

TORQUATUS.

C'est un fédéraliste!

SCÉVOLA.

C'est un aristocraté ganguréné!

BRUTUS.

C'est un conspirateur forcené!

CATON.

Dufour, à mon avis, est en contre-révolution ouverte

TOUS LES AUTRES.

Nous sommes du même avis.

ARISTIDE.

Maintenant, citoyens, tout en applaudissant comme vous aux mesures vigoureuses proposées par notre collègue Caton, je crois cependant de mon devoir de vous observer qu'elles sont insuffisantes.

CATON.

Président, je ne vous ai donné que quelques idées; je sens, comme vous, qu'elles ont besoin de développement.

ARISTIDE.

Je vous proposerai donc, citoyens, d'arrêter: 1° qu'immédiatement après les dénonciations faites par les domestiques et hommes à gage, les portes de la ville seront fermées, et défense sera faite à tous citoyens de sortir de leurs maisons jusqu'à nouvel ordre.

CATON.

Fort bien... appuyé.

TORQUATUS.

Ça f'ra, j'dis, qu'j'incarcellerons tout à not' aise.

ARISTIDE.

2° Qu'aussitôt après les arrestations faites, il sera créé une commission qui rassemblera les pièces de conviction contre tous les détenus, correspondra nuit et jour avec l'accusateur public, et sera tenue, sous sa responsabilité, d'envoyer au moins trente individus par jour au tribunal; et si les preuves manquent...

CATON.

Nous servirons de témoins.

ARISTIDE.

Ces deux propositions sont-elles également appuyées?..

TOUS LES MEMBRES.

Oui, oui. Aux voix!

ARISTIDE.

Il n'y a pas de réclamations?

TOUS LES MEMBRES.

Non. Aux voix!

ARISTIDE.

Les propositions sont adoptées. Caton va rédiger l'arrêté, et de suite le transcrire sur le registre...

Caton prend le registre et écrit.

TORQUATUS.

Maint'nant, quéq' j'allons faire?

BRUTUS.

Et bin! si j'n'ons rien à délibérer, faisons des suspects.

TORQUATUS.

Va pour des suspects. Ç'a s'ra, j'dis, toujours autant d'incarcellé.

SCÉVOLA.

Avant dé faire des suspects, je démande, moi, si le

président a rédigé la dénonciation qui constate que Dufour a détourné à son profit des deniers appartenant à la République, et notamment une somme de 20,000 livres saisie dans la maison d'un détenu.

TORQUATUS, avec surprise.

Bah ! quoi ! c'est Dufour qui a volé les 20,000 livres !

SCÉVOLA.

Hélas ! oui.

CATON.

Oui, citoyens collègues, c'est Dufour. Aristide, Scévola et moi, nous étions présents lorsque les 20,000 livres ont été soustraites. Voilà le carton qui les renfermait.

BRUTUS.

Oh ! sans voir, je suis sûr qu'il est vide.

CATON, ouvrant le carton.

Voilà, je crois, une preuve matérielle...

SCÉVOLA.

Oh ! très-matérielle ; et jé fais la motion qu'on appose les scellés sur cé carton, pour prouver comme quoi les assignats n'y sont plus.

TORQUATUS, bas à Scévola.

Scévola, j'ons cru, ma parole, que tu avais emprunté ces 20,000 livres du carton.

SCÉVOLA.

Jé suis honnête et probe.

BRUTUS.

Je demande la parole, Président.

ARISTIDE.

Tu as la parole.

BRUTUS.

C'est pour l'histoire des 20,000 livres, citoyens collègues : je puis attester, sur ma conscience et sur mon honneur, citoyens collègues, que les 20,000 livres étaient encore ce matin dans le carton, et oùs qu'en arrivant ici ce matin, je ne les y ai plus trouvées, ce qui m'a singu-

lièrement affligé... je ne vous le cache pas, citoyens collègues.

TORQUATUS.

Moi aussi, citoyens, j'y étions, et j'en ons eu le cœur gros, quand j'avons trouvés les assignats dénichés.

BRUTUS.

Preuve donc, comme vous voyez, citoyens collègues, que Dufour a soustrait les 20,000 liv.

ARISTIDE.

Personne ici n'en doute; c'est un fait démontré jusqu'à l'évidence.

BRUTUS.

Je demande maintenant, Président, que tu mettes aux voix le mandat d'arrêt contre Dufour, sa femme et son fils...

TORQUATUS.

Oui, citoyens collègues, coffrez-moi tout ça...

TOUS, excepté Aristide.

Appuyé ! aux voix les mandats d'arrêt.

ARISTIDE.

Citoyens, les mandats sont prêts.

BRUTUS, vivement.

Il faut les signer.

ARISTIDE.

Cela est fait.

BRUTUS.

Ah ! pardon, Président, tu es un homme de prévoyance. Je demande que le comité te vote des remerciements.

SCÉVOLA.

Et mention civique dans le procès-verbal.

TOUS.

Appuyé.

ARISTIDE.

Citoyens, sans doute il est flatteur pour moi de mériter l'approbation de mes collègues; mais l'homme ver-

tueux n'a pas besoin d'éloges. Souffrez que j'invoque moi-même la question préalable sur la proposition de Brutus.

SCÉVOLA.

Quelle modestie ! c'est, d'honnur, un enfant de la Garonne.

ARISTIDE.

Vous voyez pourtant, citoyens collègues, combien vous êtes grands et sublimes, quand le souffle impur du royalisme ne souille pas vos délibérations ! Il vous fallait l'absence de Dufour pour développer toute votre énergie. Jamais séance ne fut plus belle et plus imposante que celle-ci; elle doit faire époque dans la postérité.

SCÉVOLA.

Oh ! il séra parlé dé nous.

ARISTIDE.

Courage, ô mes collègues ! poursuivez votre généreuse carrière; à son terme, vous recevrez les bénédictions du peuple, et vous mériterez dans nos cantons le titre glorieux de fondateurs de la liberté... Dufour jeune va paraître : je vous invite à conserver devant lui le sang-froid et la dignité qui conviennent à l'auguste caractère dont vous êtes revêtus... Qu'on fasse entrer Dufour jeune.

SCÈNE VII.

LES PRÉCÉDENTS, DUFOUR JEUNE.

DUFOUR JEUNE.

Je me présente pour obtenir un certificat de civisme.

ARISTIDE, avec une morgue insolente.

Comment t'appelles-tu ?

DUFOUR, avec dignité et sang-froid.

Charles Dufour.

ARISTIDE.

Ton âge ?

DUFOUR.

Vingt-deux ans.

ARISTIDE.

Ta profession ?

DUFOUR.

Lieutenant au cinquième bataillon de la Côte-d'Or.

ARISTIDE.

N'as-tu que cette profession-là ?

DUFOUR.

Ne vous paraît-elle point assez honorable ?

SCÉVOLA, avec ironie.

Ah ! jé dis de ces volontaires là, on sait cé qué cela veut dire..

DUFOUR.

Heureusement pour ma patrie qu'elle a trouvé plus d'enfants pour la défendre, que de scélérats pour la déchirer.

ARISTIDE.

As-tu la liste de tes témoins?

DUFOUR.

La voici.

ARISTIDE.

Tu as donc trouvé des amis assez complaisants pour...

DUFOUR.

J'ai trouvé les amis de l'ordre et de la justice. Ce sont les miens...

CATON, d'un ton animé.

Président, paraphe cette liste en présence du pétitionnaire.

Aristide la paraphe.

ARISTIDE.

Quels sont tes titres pour avoir un certificat de civisme?

DUFOUR.

Cinq blessures dont j'ai les cicatrices.

SCÉVOLA, avec ironie.

Voilà dé belles preuves, par ma foi. Il n'est pas de

minces ci-devant cadets de Gascogne qui n'en montrent autant.

DUFOUR.

Oui, mais les miennes sont sur ma poitrine.

ARISTIDE.

Et qui nous dit que tu n'as pas reçu tes prétendues blessures en combattant les patriotes ?

DUFOUR.

Si aujourd'hui que des égorgeurs gouvernent mon pays, je n'ai point abandonné mes drapeaux, les aurais-je déserté dans des temps plus heureux, où la justice et la liberté régnaient encore ? Au surplus, une interpellation outrageante ne mérite pas de réponse.

ARISTIDE, d'un ton sévère.

Sais-tu bien que tu avilis les magistrats ?

DUFOUR.

Il est un terme où certains hommes ne peuvent plus l'être.

ARISTIDE, d'un ton menaçant.

Il est un terme où l'insolence trouve sa juste punition.

DUFOUR.

J'ai dit la vérité. Je plains et méprise ceux qu'elle outrage.

SCÉVOLA.

Cetté familié dé Dufour est infernalé, ma parole d'honnur.

CATON.

Es-tu Jacobin ?

DUFOUR.

J'aime la justice, je chéris l'humanité, je haïs le brigandage : faites maintenant une réponse.

SCÉVOLA.

Ah ! tu n'es pas jacobin ! et tu crois que l'on t'accordera ton certificat de civisme ?

DUFOUR.

Le civisme est-il donc le patrimoine exclusif des jacobins ?

SCÉVOLA.

Oui, monsieur, les jacobins sont la vasé fondamentalé de la liberté.

DUFOUR.

C'est-à-dire de la liberté du pillage et de l'assassinat...

ARISTIDE.

Audacieux jeune homme, avec un pareil langage, espères-tu te concilier les suffrages du comité ?

DUFOUR.

J'aurai celui des vrais amis de ma patrie. Voyez si c'est le vôtre.

BRUTUS.

Que dis-tu de Marat ?

DUFOUR.

Qu'il ne devait pas être assassiné, mais condamné ?

ARISTIDE.

Tu oses ternir la mémoire d'un grand homme !

SCÉVOLA, au président.

Tiens noté de tout céla.

TORQUATUS.

Disez donc, monsieur le muscadin, lisez-vous queuqu'fois l'père Duchêne ?

ARISTIDE, bas à Torquatus.

Torquatus, tu dois savoir que le père Duchêne est tombé sous le glaive de la loi.

TORQUATUS, avec étonnement.

Pas possible !... c'était pourtant un fier patriote que stila !...

CATON, soupirant.

Hélas ! je l'avais cru comme toi.

TORQUATUS.

I'n'fait donc pus son journal ? queu dommage ! c'était stila qui avait un joli paroli, ventredié ! queull' énergie ?

SCÉVOLA.

Président, mais est-cé qué nous né saurons pas cé qu'il a fait pour être condamné ?

DUFOUR.

Quand les tyrans n'ont plus besoin d'un instrument, ils le brisent.

ARISTIDE.

Quelqu'un d'entre nous a-t-il encore des questions à faire au pétitionnaire ? (A Dufour.) En ce cas, retire-toi ; le comité délibérera sur ta demande (Dufour sort.)

SCÈNE VIII.

LES PRÉCÉDENTS, MOINS DUFOUR FILS.

CATON.

Avant que la discussion s'engage, président, je demande le mandat d'arrêt contre tous les signataires de la liste représentée par Dufour.

TOUS.

Appuyé.

ARISTIDE.

S'il n'y a pas de réclamation, la proposition est adoptée. Maintenant, citoyens, vous ne doutez plus que la famille entière de Dufour ne soit un ramas infâme de conspirateurs ; il faut donc, sans délai, nous occuper de leur arrestation et de leur traduction au tribunal.

CATON.

Tout de suite. Et à cet effet, je demande que nous nous déclarions en permanence. La patrie est en danger, mes collègues.

ARISTIDE.

Comme Dufour et son fils jouissent d'une sorte de considération, il importe de ne pas donner trop d'éclat à notre expédition. En conséquence, les mandats d'arrêt ne seront exécutés qu'à neuf heures du soir.

SCÉVOLA.

A neuf heures du soir ! c'est bien long, président.

ARISTIDE.

Surtout beaucoup de précaution et de mystère. Il y va de la tranquillité publique. Si Dufour et son fils n'étaient pas rentrés, il faudra placer à chacune des deux extrémités de la rue quatre de nos agents les plus adroits, qui les guetteront.

SCÉVOLA.

Commé lé chat guetté la souris, puis crac, on les pince. Président, céla est bien entendu. Jé mé chargé de cetté opération.

ARISTIDE.

Scévola, ce n'est pas à toi que le comité confiera cette expédition.

SCÉVOLA, étonné.

Hé ! cadédis, à qui donc ?

ARISTIDE.

Non. Brutus et Torquatus seront porteurs des mandats d'arrêt.

SCÉVOLA, fâché.

Président, c'est une prévarication. Jé né souffrirai pas qu'on me dépouille du plus bel apanage dé mes fonctions.

BRUTUS.

Scévola, t'est un ambitieux, qui veut toujours tout avoir.

SCÉVOLA.

Jé veux ce qué l'on m'a promis cé matin. Président, n'as-tu pas dit que Torquatus et moi nous exécuterions les mandats d'arrêt ?

BRUTUS, animé.

Président, moi je demande qu'il n'y ait point ici de préférence.

SCÉVOLA, vivement.

Moi, jé démandé que lé président tienne sa parole. J'en appelle à Caton.

BRUTUS, *vivement.*

Moi, j'en appelle à la justice. Il faut que les bonnes aubaines soient distribuées de manière que chacun ait son tour.

SCÉVOLA, *plus vivement.*

Brutus, tu es un envieux.

BRUTUS, *plus vivement.*

Scévola, t'est un accapareur de mandats.

SCÉVOLA.

Mais, imbécile, tu ne sais pas écrire seulement. Qu'est-cé qui dressera ton procès-verbal d'arrestation? cé n'est pas Torquatus, lui qui n'a jamais manié uné plume de sa vie.

BRUTUS, *furieux.*

Qu'appelles-tu imbécile? les imbéciles te ressemblent, entends-tu?

SCÉVOLA.

Ignare, tu mériterais qué je fisse la motion d'expulser des comités tous ceux qui né savent ni lire ni écrire.

TORQUATUS.

Tout beau! pas de ça, je vous prie... chacun prêche ici pour son saint.

CATON, *avec colère.*

Président, je demande que Scévola soit rappelé à l'ordre pour sa motion feuillantine et incendiaire, qui ne tend à rien moins qu'à dépeupler les comités.

SCÉVOLA, *s'échauffant de plus en plus.*

Hé sandis! qu'ést-çe qué céla mé fait? il est inconcevable qu'un mincé portier de maison s'avise de rivaliser un homme dé ma sorte.

BRUTUS.

Ah ça mais, dis donc, misérable petit frater, sais-tu que je suis un homme qui n'entend pas raillerie?

SCÉVOLA.

Tais-toi, vieux cerbère à gueule béante.

BRUTUS.

Tais-toi, chien d'escamoteur de bijoux.

SCÉVOLA, se levant furieux.

Tu m'insultes, jé crois, double escroc, triple coquin!

BRUTUS, se levant furieux également.

Avance donc, empocheur d'assignats, je te donnerai une torgnole, je dis, mais des mieux conditionnées.

Ils veulent se battre à coups de pied et à coups de poing, mais on les retient.

ARISTIDE, après force coups de sonnette.

Il est bien affligeant pour la chose publique de voir une séance si glorieuse finir par des querelles misérables. Oubliez-vous, citoyens, que vous êtes les magistrats du peuple? montrez-vous dignes de vos augustes fonctions. Scévola, je te rappelle à l'ordre pour ta motion dont tu n'as pas senti toutes les conséquences. Je te dirai ensuite, qu'à la vérité tu devais exécuter les mandats, mais j'ai réfléchi depuis que tu nous serais plus utile dans une mission délicate et parfaitement analogue à tes talents.

SCÉVOLA, apaisé.

S'il est ainsi, président, jé dévoue mes petits talents à la chose publique.

ARISTIDE.

Je confie les trois mandats à Brutus et à Torquatus; ils mettront les scellés partout, s'empareront de tous les papiers, et, comme ils ne savent point écrire, l'un de nous se chargera demain matin de rédiger le procès-verbal d'arrestation. La séance est suspendue jusqu'à neuf heures.

Ils se retirent tous, excepté Aristide, Scévola et Caton.

SCÈNE IX.

ARISTIDE, SCÉVOLA, CATON.

ARISTIDE.

Scévola? comment un garçon adroit peut-il se fâcher pour des misères?

SCÉVOLA.

Hé, pas tant misère ! sandis, Dufour est riche, à cé qué l'on dit.

CATON.

Tu as raison ; mais encore faut-il donner quelques petites récréations à nos autres collègues... L'égalité, mon ami, l'égalité.

ARISTIDE.

Écoutez-moi tous les deux. Caton, tu vas te rendre sur le champ à la société populaire avec tous nos braves amis. Tu monteras à la tribune, et là, je t'en prie, une sortie des plus violentes contre Dufour, afin de préparer l'opinion publique à son arrestation. Surtout garde-toi d'annoncer que les mandats sont signés...

CATON.

Il suffit. Je te réponds que je n'aurai jamais été plus éloquent.

ARISTIDE.

Et toi, Scévola, porte-toi sans délai dans nos faubourgs avec quelques bons aboyeurs.

SCÉVOLA.

Jé vais de cé pas louer pour la soirée deux colporteurs, à solides poumons.

ARISTIDE.

Amassez des groupes, tonnez contre Dufour et les siens, toujours sans dire qu'ils sont arrêtés, et rendez-vous tous deux ici à neuf heures précises. Allons vite à votre poste. (Caton et Scévola sortent.)

SCÈNE X.

ARISTIDE, seul.

Moi, sans perdre de temps, je vais trouver l'accusateur public, lui remettre les procès-verbaux et les pièces, et préparer tous les matériaux de ce célèbre procès... Que vois-je ? la femme de Dufour !... Dissi-

mulons... Le moment n'est pas encore venu, et trop de précipitation nous enlèverait les fruits d'une si bonne journée.

SCÈNE XI.

MADAME DUFOUR, ARISTIDE.

MADAME DUFOUR, *pâle et déplorée.*

Citoyen, je m'adresse à vous comme à un consolateur. La liberté de mon époux est, dit-on, menacée, ses jours sont en péril, des monstres ont tramé ce complot infâme...

ARISTIDE.

Dufour est menacé ? et qui donc a pu te l'apprendre ?

MADAME DUFOUR, *attendrie.*

C'est lui-même, citoyen, c'est mon fils. Tous deux les yeux en pleurs sont venus me préparer à ce coup terrible. Mon époux voulait m'embrasser pour la dernière fois !... J'ai repoussé de si cruelles caresses !... Pour la dernière fois !... Depuis vingt-cinq ans que je suis avec lui, chaque jour est toujours le premier d'une si douce union... Et je ne reverrais plus l'homme à qui je dois ma félicité !... non, il m'appartient pour la vie ! jamais, jamais je ne pourrais respirer un autre air que le sien.

ARISTIDE.

Rassure-toi, citoyenne, ton époux n'est pas même dénoncé...

MADAME DUFOUR.

Et quel serait le scélérat assez audacieux pour le faire? Qu'a-t-on à lui reprocher, si ce n'est peut-être ses vertus ? Mais enfin, citoyen pourquoi donc mon époux exige-t-il que je quitte sur-le-champ cette commune? Ses pressentiments me glacent d'effroi ?

ARISTIDE.

Dufour veut te forcer à partir?

MADAME DUFOUR.

Oui, citoyen, il le veut, mais il ne m'y déterminera jamais. Ce sera la première fois que j'aurai contrarié ses désirs. Moi quitter la plus chère moitié de moi-même !... Eh! que deviendrais-je sans mon époux ! errante, abandonnée, cherchant partout son image, la rencontrant toujours, ne l'embrassant nulle part, chaque être infortuné qui s'offrirait à mes regards, me reprocherait ma lâche faiblesse. Je me dirais : mon mari est peut-être encore plus malheureux. Dans les cachots où le crime va le plonger il aurait peut-être besoin d'une main pour essuyer ses larmes. Il soupirerait après les tendres caresses de son épouse, et je n'entendrais point ses cris plaintifs ! non, jamais je ne m'éloignerai de mon époux. Ses dangers sont les miens... Les monstres auront deux victimes... Jamais ils ne m'arracheront de ses bras. Les lois, la nature et l'amour m'attachent à Dufour. Le même coup nous frappera tous les deux.

ARISTIDE.

J'admire ton courage, citoyenne : voilà vraiment l'héroïsme de l'amour conjugal. Oui, reste avec ton époux, et cesse de t'alarmer sur son sort. Si jamais on l'accusait, je serais le premier qui entreprendrais sa défense. Je sais qu'il a des ennemis.

MADAME DUFOUR.

Et quel est l'honnête homme qui n'a pas les siens ?

ARISTIDE.

Mais qu'il méprise leurs vaines clameurs. La vertu est inattaquable. Retourne paisiblement chez toi, aimable citoyenne.

MADAME DUFOUR.

Citoyen, vous me rendez l'espérance. Je puis donc assurer mon époux...

ARISTIDE.

Oui, tu peux lui dire qu'il soit tranquille, et que mal-

gré nos petits débats, il n'a pas d'ami plus sincère qu'Aristide.

MADAME DUFOUR.

J'emporte avec plaisir cette agréable assurance. (A part, en s'en allant.) Si son langage est celui de l'imposture, cet homme est bien atroce.

ARISTIDE, à part.

Le temps presse. Allons faire jouer nos batteries. (Il suit madame Dufour et lui offre la main.)[1]

1. L'auteur a complétement modifié cette scène dans les dernières éditions de sa pièce. Mme Dufour, armée d'un jugement qui a été prononcé jadis contre le faux Aristide, le somme de renoncer aux iniquités qu'il médite; mais Aristide s'empare du jugement qu'elle a à la main, la fait arrêter et reconduire à son domicile où elle sera gardée à vue jusqu'à nouvel ordre.

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I.

ARISTIDE, CATON, SCÉVOLA.

ARISTIDE.

Eh bien! mes amis, quelle nouvelle?

CATON.

Quant à moi, le succès de mon ambassade a passé mes espérances. Jamais les tribunes de la société ne m'ont si bien servi. C'est au point qu'à chaque imprécation vomie contre Dufour, j'étais couvert d'applaudissements qui ressemblaient à de la fureur.

ARISTIDE.

Et personne n'a osé entreprendre sa défense?

CATON.

Peste! on s'en serait bien gardé; celui qui s'y serait frotté, n'en aurait pas été le bon marchand. Nos aboyeurs et nos tricoteuses l'auraient écharpé.

ARISTIDE.

Et toi, Scévola?

SCÉVOLA.

Moi, j'ai monté l'esprit du peuple, jé dis, d'une excellente manière. Moi et mes deux aboyeurs, nous sommes allés dans les faubourgs. D'abord mes deux orateurs sé placent gravément chacun sur un tabouret en face l'un de l'autre; et les voilà qui entament le dialogue sur Dufour. Ils en débitent! ils en débitent! Je croyais, d'honneur, voir couler les flots dé la Garonne... Dufour! disait l'un, est un accapareur. Un accapareur! disait l'autre: dis donc un empoisonneur. Enfin, mille autres jolies pétites épithètes dé cé genre. Tant il y a que le peuple croit à présent Dufour son plus dangéreux ennémi...

ARISTIDE.

A merveille ! moi, de mon côté, je ne suis pas demeuré oisif ; et dans ce moment au tribunal, on travaille les Dufour. Je me suis concerté là-dessus avec l'accusateur public et les juges, que j'ai trouvés parfaitement bien disposés.

CATON.

J'espère qu'ils ont trouvé suffisamment de preuves.

ARISTIDE.

Des preuves ! Il semble que le génie de la révolution se soit plu à les accumuler dans cette affaire. A peine m'aviez-vous quitté tous les deux, que la femme Dufour s'est présentée au comité pour m'y confesser naïvement que son mari et son fils la pressaient d'abandonner ses foyers.

CATON.

Bon ! voilà une preuve d'émigration bien complète.

ARISTIDE.

J'ai adroitement rassuré cette femme, afin qu'elle n'échappât point à nos recherches ; et je crois que maintenant elle et les siens sont en mains sûres...

SCÉVOLA, se frottant les mains d'aise.

Jé vois qué tout céla prend uné bonné tournure. Maintenant Caton, crainte d'inadvertance, partageons nos vingt mille francs. Tu n'y pensérais pas, fripon, si jé né t'en parlais point. Mais jé dis qu'en fait de finances j'ai bonné mémoiré.

CATON.

Oh ! je n'en doute pas. Les parts sont toutes prêtes ; et si Aristide n'y voit pas d'inconvénients...

ARISTIDE.

Je n'en vois pas maintenant que Dufour est pris, et qu'il est impossible qu'il s'en tire.

CATON, tirant trois paquets d'assignats cachetés.

En ce cas, voici nos trois lots qui font chacun six

mille six cent soixante-six livres treize sols quatre deniers.

SCÉVOLA, prenant son paquet.

Six mille six cent soixante-six livres treize sols quatre deniers. C'est bien lé compté.

CATON.

A livres, sols et deniers.

SCÉVOLA.

Tu n'en as pas mis par mégarde plus dans lé tien qué dans lé nôtre?

CATON.

Compte-les, si tu ne me crois pas.

SCÉVOLA.

Cé n'est pas lé moment. Au surplus, mon paquet est cacheté. Jé né l'ouvrirai qué devant toi. Tiens, je vas lé mettre dans cetté poche-là. Fais-en dé même, Aristide.

(Ils mettent tous trois leurs paquets dans leurs poches.)

ARISTIDE.

J'ai besoin chez l'accusateur public. Je reviens à vous dans l'instant. Toi, Caton, va retirer les lettres de la poste. Demain nous les décachèterons. Scévola gardera le comité.

(Aristide et Caton sortent.)

SCÈNE II.

SCÉVOLA, seul.

Ce diablé dé Caton est insatiable. Il va chercher les lettres à la poste. S'il en trouvé qui soient chargées, c'est autant de flambé. Encoré s'il partageait. Ah! voici Brutus et la femme Dufour...

SCÈNE III.

SCÉVOLA, MADAME DUFOUR, BRUTUS, TORQUATUS.

Torquatus, portant sous son bras un carton rempli de papiers, et une grande boîte où sont plusieurs bouteilles de liqueurs. Brutus tient Madame Dufour sous le bras.

BRUTUS, à Madame Dufour.

Et ton fils? ton mari? pourquoi n'étaient-ils pas chez toi?

MADAME DUFOUR.

Vous deviez, Monsieur, les prévenir d'une si agréable visite. Je ne doute pas de l'empressement qu'ils eussent mis à vous recevoir...

TORQUATUS, à Brutus.

Elle les aura fait émigrer, j'en réponds.

MADAME DUFOUR.

Émigrer! Il serait peut-être permis à la vertu persécutée de fuir des lieux infectés par le brigandage; mais si moi qui ne suis qu'une femme, j'ai pu braver vos fureurs, croyez que mon fils et mon époux auront le même courage. Ce sont des hommes.

TORQUATUS, bas à Scévola.

Ah! te v'là, Scévola. Vivat! Mon ami, j'ons là du vin : mais du vin, j'dis : stila n'est mordié par farlité. Tiens, mets ça de côté, et pis le carton que v'là.

SCÉVOLA.

Oui : mais maladroit qué tu es, il paraît qué tu as laissé échapper les deux plus importants personnages, Dufour et son fils...

MADAME DUFOUR.

Calmez-vous, Monsieur, vous aurez votre proie tout entière. Ils sont à la municipalité; mais à leur retour, quand ils apprendront que je suis dans les fers, hélas! je suis sûre qu'ils accourront pour les partager, et vous

aurez la douce satisfaction de compter vos victimes. Le tableau d'une famille entière plongée dans les cachots, est si flatteur pour des âmes sensibles comme les vôtres!...

(Scévola ouvre le carton, et parcourt les lettres qu'il renferme. Il en met quelques-unes à part, en témoignant des signes de joie. Il ouvre ensuite la boîte aux liqueurs.)

BRUTUS, à Madame Dufour.

Tu fais semblant de n'avoir pas peur ; mais...

MADAME DUFOUR.

Moi, Monsieur? Vous ne m'inspirez que du mépris.

BRUTUS.

Courage, courage. Cela ne durera pas toujours...

MADAME DUFOUR.

En effet, je devrais savoir que vous avez le secret de vous débarrasser promptement de ceux qui vous déplaisent.

SCÉVOLA, d'un ton fier.

Nous nous débarrassons des ennémis du peuple!

TORQUATUS, à Madame Dufour.

Ainsi, gare à toi. Comme ces aristocrates i'sont penauds quand i'sont pincés!...

SCÉVOLA, à Madame Dufour.

Il te convient bien d'insulter à tes magistrats, quand ils ont en main des pièces terribles qui té condamnent.

MADAME DUFOUR.

Vous avez des pièces contre moi, dites-vous?

SCÉVOLA.

Dis lé contraire, si tu l'oses. Tiens, écoute... (Il lit une lettre qu'il a sortie du carton.) Montauban, ce... etc. (à Brutus et Torquatus.) Vous saurez, mes collègues, que Montauban est en Espagne.

TORQUATUS.

C'est donc çà qu'elle a t'une femme de chambre espagnole?

SCÉVOLA lit.

« Montauban, ce.., etc... J'ai reçu, mon cher oncle, « les fonds que vous m'avez fait passer... »

BRUTUS.

Ah ! tu fais passer des fonds aux émigrés ! ton compte est bon.

TORQUATUS.

Et ça s'dit patriote ! Ventredié !...

SCÉVOLA, lit.

« Et ils m'étaient bien utiles. Mes braves compagnons « d'armes, et moi, nous sommes depuis longtemps pri- « vés des choses les plus nécessaires. Mais toute l'armée « souffre sans se plaindre... » (A ses collègues.) Vous entendez de quelle armée il est ici question ?

BRUTUS.

C'est l'armée de Condé.

SCÉVOLA.

Justement.

TORQUATUS.

Rien qu'ça !

SCÉVOLA, lit.

« Nous combattons pour nos foyers... »

BRUTUS, à Madame Dufour.

C'est-à-dire pour leux châteaux, n'est-ce pas ?

SCÉVOLA, lit.

« Nous défendons des titres qui nous sont bien « chers... » Mes collègues, vous entendez des titres de noblesse (Il lit.) « Et des droits sacrés qui nous sont ga- « rantis par la nature... Il est doux de souffrir pour une « si belle cause. »

BRUTUS, furieux.

Scévola, je t'en prie, n'en lis pas davantage, car j'aurais peine à contenir mon indignation...

TORQUATUS, furieux.

Et moi, mordié ! vois-tu comme je trépignons de fureur ! Par la mort, je n'savons qui me tient...

SCÉVOLA, à Madame Dufour.

Eh bien ! qu'as-tu à répondre ?

MADAME DUFOUR.

Vous appelez cela une pièce de conviction !

SCÉVOLA.

Non, cette lettre est celle d'un patriote, n'est-ce pas?

MADAME DUFOUR.

Oui, certes, d'un patriote ; et je m'en fais gloire...

SCÉVOLA.

Un patriote en Espagne! quelle audace ! Tiens, malheureuse, est-ce encore la lettre d'un patriote que celle-ci. Écoute. (Il lit une autre lettre.) « Des avant-postes de Bel« legarde, etc., etc.

TORQUATUS.

Quéqu'c'est que ce pays-là ?

SCÉVOLA.

C'est la capitalé dé Hongrie en Autriche...

BRUTUS, à Madame Dufour.

Ah! Madame est Autrichienne!

SCÉVOLA, lit.

« Vous connaîtrez incessamment, mon ami, l'emploi « des fonds que vous nous avez prêtés à constitu« tion »...

BRUTUS, bas à Scévola.

Oh! oh! il est question de la constitution...

SCÉVOLA, à Madame Dufour.

Eh bien! est-ce clair ?

MADAME DUFOUR.

Sans doute, Messieurs, vous jouez la comédie quand vous me faites ainsi gratuitement voyager d'Espagne en Hongrie ?

SCÉVOLA.

Comment, tu oses dire que tu n'es pas en correspondance avec les Espagnols et les Autrichiens ; qué tu

n'es pas un agent de Pitt et Cobourg ; qué tu n'as pas versé des fonds dans la banqué dé Saint-Charles, pour renverser la constitution démocratique ? Réponds.

MADAME DUFOUR.

Ou vous êtes des forcenés en délire, ou vous êtes les plus ineptes des hommes. Voilà ma réponse.

SCÉVOLA.

Crois-tu, perfide, par des injures anéantir des pièces probantes ? Crois-tu détruire les nouvelles preuves que je vais te produire ? Tiens, vois. (Il tire les bouteilles de liqueurs de la boite, et lui présente à lire les étiquettes les unes après les autres.) Comment y a-t-il là ?

MADAME DUFOUR, lit l'étiquette.

Vin d'Espagne.

SCÉVOLA.

Et tu n'es pas en correspondance avec les Espagnols !

TORQUATUS.

Comme all'est confondue ! Al' n' s'attendait point à ce coup-là.

SCÉVOLA, montrant une autre bouteille.

Ce n'est pas tout. Tiens, vois encore celle-ci, et lis l'étiquette « Vin de Hongrie ». Et tu ne conspires pas avec les Autrichiens !

MADAME DUFOUR.

Est-ce sur de pareilles pièces que vous égorgez tous les jours tant de victimes au nom de la liberté ?

SCÉVOLA.

Jé té lé demande : cela ne suffit pas à ton avis ? Tu envoies des fonds aux Autrichiens, qui en revanche te font passer des liqueurs, et ce n'est pas là employer des manœuvres tendantes à renverser la constitution démocratique !

MADAME DUFOUR, d'un ton pénétré.

O ma patrie ! voilà donc tes tyrans !

BRUTUS.

Scévola, je demande que les deux lettres soient paraphées.

TORQUATUS.

Pataraffe aussi les bouteilles, hormis ce qui est dedans.

SCÉVOLA, à madame Dufour.

Tu reconnais ces deux lettres et ces bouteilles ?

MADAME DUFOUR.

Oui, je les reconnais.

TORQUATUS.

C'est bon, mordié, ton procès ne sera pas long.

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS, FANCHETTE, TORQUATUS.

FANCHETTE, à Torquatus.

Pardonnez, monsieur l'Adonis à grandes moustaches, si je vous interromps ; mais je viens vous dire que vous avez oublié quelque chose...

TORQUATUS.

J'ons oublié queuqu'chose? ç'à s'rait-il ma pipe à fumer?

FANCHETTE.

Point du tout. C'est ma personne.

TORQUATUS.

Mais je ne voulons pas de toi.

FANCHETTE.

Ah ! pour un galantin, fi donc, l'apostrophe n'est pas honnête. Comment ! quand un patriote comme vous fait tant que d'incarcérer le père, la mère, le fils, est-ce qu'il ne doit pas incarcérer toute la maison, depuis la cave jusqu'au grenier ! On dit même que, d'après les statuts de votre confrairie, vous ne devez pas faire grâce aux chiens de basse-cour.

TORQUATUS.

Petite Espagnole, petite Autrichienne, savez-vous bien à qui est-ce que vous parlez?

FANCHETTE.

Au plus ragoûtant comme au plus aimable des cavaliers; persuadée, monsieur, que vous ne m'avez oubliée que par inadvertance; jalouse de voir un républicain comme vous remplir rigoureusement ses fonctions; voulant surtout vous empêcher de ternir votre haute réputation par un acte d'humanité indigne d'un grand cœur comme le vôtre, je me suis vite empressée de faire mon trousseau, et de venir vous conjurer, au nom de la liberté, de me priver de la mienne.

BRUTUS.

Cette fille est folle, par ma foi.

FANCHETTE.

Vous qui êtes si humain, si complaisant, de grâce, incarcérez-moi... C'est aujourd'hui la mode d'incarcérer tous les honnêtes gens; voudriez-vous me faire passer pour une fille malhonnête?

TORQUATUS.

Ah ça, mais tout de bon, ça t'f'rait-il ben plaisir?

FANCHETTE, se jetant dans les bras de sa maîtresse.

Si cela me ferait plaisir! et ne serais-je point auprès de vous, ma respectable maîtresse? J'aurai du moins le bonheur de ne vous quitter jamais, et nous aurons la consolation de pleurer ensemble.

MADAME DUFOUR, embrassant avec la plus vive émotion Fanchette.

Ah, Fanchette, fille trop généreuse! embrasse ton amie. Les tyrans ont beau faire, ils n'empêcheront jamais deux âmes vertueuses de confondre leurs épanchements et leurs caresses. Ton sublime dévouement m'attendrit jusqu'aux larmes; mais, crois-moi, ma pauvre Fanchette, ne partage point mon infortune; épargne-moi la douleur d'avoir entraîné une femme courageuse et fidèle dans

une proscription qui lui est étrangère. Ta vertu ne sauvera pas ma famille.

FANCHETTE.

Ah! du moins, mon exemple ne sera peut-être pas perdu pour ma patrie.

SCENE V.

LES PRÉCÉDENTS, ARISTIDE, CATON. Ils s'asseyent au bureau.

SCÉVOLA.

Camarades, vous venez fort à propos. Voilà notre Espagnole de tantôt, qui veut absolument...

CATON.

Comment! cette femme n'est pas arrêtée!

TORQUATUS.

Ce n'est pas, mordié, manque de bonne volonté de sa part.

CATON.

Brutus et Torquatus, vous êtes impardonnables.

TORQUATUS.

Ventrediél c'n'est pas not' faute, à nous. Al' n'était pas tant seulement couchée sur le mandat.

CATON.

Qu'importe? ce qui est bon à prendre est bon à rendre. On aurait fait le mandat d'arrêt plus tard... Président, aux voix le mandat d'arrêt contre cette étrangère, avec injonction aux citoyens Brutus et Torquatus d'être plus exacts désormais dans leurs fonctions.

ARISTIDE.

S'il n'y a point de réclamation, la proposition est adoptée. Brutus a la parole pour faire le rapport de sa mission.

BRUTUS.

Je vous dirai, citoyens collègues, que nous n'avons

trouvé que la femme Dufour ici présente, avec cette fille et leur domestique. Les deux Dufour étaient à la municipalité, ous' qu'on les y guette, et des ordres sont donnés pour les pincer lorsqu'ils rentreront chez eux.

CATON.

En les attendant, je propose qu'on procède dès à présent à l'interrogatoire de la femme Dufour...

ARISTIDE, à madame Dufour.

Approche du bureau, citoyenne.

MADAME DUFOUR.

Qui de vous cinq doit m'interroger ?

ARISTIDE, d'un ton sévère.

C'est moi.

MADAME DUFOUR.

C'est toi, vil imposteur! et tu oses soutenir mes regards! Voilà donc le défenseur de mon époux!... voilà les paroles de paix que tu m'as prodiguées tantôt avec tant d'astuce et de perfidie!... Va, monstre, la vertu ne répond point à des interpellations qu'a souillées ta bouche impure; ta présence me fait frémir d'horreur!...

ARISTIDE.

Citoyenne, je ne suis comptable de ma conduite qu'à ma patrie. Tout est permis, quand il s'agit du salut du peuple. Je t'interpelle, au nom de la loi, de me répondre.

SCÉVOLA, très-vivement.

Président, je ne conçois pas ton sang-froid!... Cette contre-révolutionnaire outrage le comité en la personne du président; je demande qu'il soit sursis à son interrogatoire, et qu'elle soit mise en prison.

TOUS.

Aux voix!

MADAME DUFOUR.

J'y cours. C'est aujourd'hui l'unique asile de la vertu sur la terre...

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENTS, DESCHAMPS, DUFOUR FILS, escorté des deux agents du Comité qui l'ont arrêté.

MADAME DUFOUR, à son fils.

Vous me voyez, mon fils, au milieu de mes bourreaux et des vôtres.

DUFOUR FILS.

Rassurez-vous, ma mère, ils cesseront bientôt de l'être. (Aux membres du comité.) Messieurs, comme je ne suis pas parfaitement au courant de vos formes révolutionnaires, veuillez me dire s'il est vrai que vous m'ayez mis en état d'arrestation.

ARISTIDE.

Que signifie cette question?

DUFOUR FILS.

Le voici. En sortant de la Municipalité, l'on m'apprend l'arrestation de mon père et la mienne. Je me retire chez moi pour m'assurer du fait. En arrivant, je trouve deux personnes (il indique du doigt les deux agents du comité) dont la figure est digne en tous points de l'honorable métier qu'elles exercent. Au nom de la loi, ces messieurs, avec une brutalité vraiment aimable, me déchirent une partie de mes vêtements, et me constituent prisonnier. Moi, qui croyais tout bonnement qu'il fallait, pour arrêter un citoyen, être porteur d'un ordre émané d'une autorité quelconque, je demande où sont leurs pouvoirs. Nos pouvoirs, me disent-ils, d'un ton mâle et révolutionnaire, les voilà!... et ils me montrent chacun un gros bâton, solidement ferré par le bout. J'avais bien, à de pareils pouvoirs, la réponse toute prête dans le fourreau de mon épée. Mais ces messieurs m'ayant annoncé qu'ils étaient les agents du comité révolutionnaire, aussitôt, moi, par respect pour les honorables membres qui le composent, me doutant bien que vous aviez adopté une jurisprudence toute particulière, inconnue des citoyens

et des lois, je me suis laissé conduire. Voilà pourquoi, messieurs, je vous demande si je suis véritablement en arrestation.

BRUTUS.

Oui, jeune homme, tu es en arrestation ; j'ai le mandat dans ma poche.

DUFOUR JEUNE.

Ce mandat est sans doute la réponse au certificat de civisme que je vous ai demandé?

ARISTIDE.

Tu n'as pas ici le droit de nous interpeller : la loi parle; c'est à toi d'obéir.

DUFOUR JEUNE.

Certes, messieurs, c'est bien mon intention, surtout quand la loi parle par des organes aussi purs.

DESCHAMPS.

Messieurs, si cela est ainsi, voulez-vous bien voir si mon nom n'est pas dans le mandat d'arrêt?

CATON, *vivement et avec beaucoup d'humeur.*

Président, je demande la parole. Il est de fait que pour punir l'exécrable famille de Dufour, nous avons usé de trop de mollesse. Vous voyez avec quelle audace on vient vous insulter jusque sous le bonnet rouge. Je demande l'arrestation du domestique ici présent, et, de plus, qu'il soit fait perquisition dans la maison de Dufour, pour y saisir tout ce qui portera figure humaine. Point de quartier, mes collègues, point de demi-mesures, ou la liberté est perdue.

ARISTIDE, *froidement.*

La proposition est adoptée.

DUFOUR JEUNE.

Maintenant, messieurs, que je suis témoin oculaire des principes de justice et d'humanité qui vous dirigent, vous m'encouragez à vous faire moi-même une dénonciation de la plus haute importance.

MADAME DUFOUR.

Qu'entends-je, mon fils? Vous ne rougissez pas de jouer le rôle infâme de délateur!

CATON, *à madame Dufour.*

Silence! Tu n'as pas la parole, citoyenne; apprends que la dénonciation est une vertu civique.

SCÉVOLA.

Le drôle veut filer doux et faire patté dé velours. Mais, sandis, tenons-nous fermes, mes collègues.

ARISTIDE, *à Dufour.*

Tu as la parole pour une dénonciation. Surtout, ne cherche point à te justifier, ou je t'impose silence.

DUFOUR JEUNE.

Je sais que je prendrais une peine inutile. Il s'agit, messieurs, d'une conspiration effroyable, dont les ramifications doivent s'étendre sur toute la surface de la république; elle est dirigée par une classe d'hommes à qui vous avez voué une haine irréconciliable.

SCÉVOLA.

C'est-à-dire, les aristocrates.

DUFOUR JEUNE.

Point du tout; je veux parler, au contraire, des vertueux et sages patriotes. Ce complot affreux (et c'est ici, messieurs, que je demande toute votre attention) a pour but d'écraser et d'anéantir les révolutionnaires énergiques, qui, comme vous, encouragent le commerce, protégent les beaux-arts, respectent les propriétés, sont avares du sang de leurs frères, reçoivent enfin journellement les bénédictions du peuple.

ARISTIDE.

Sans doute tu n'as pas l'outrageante prétention de nous persifler.

DUFOUR JEUNE.

Moi, messieurs, je sens trop l'énorme distance qui nous sépare.

SCÉVOLA.

On voit bien que monsieur voudrait ici nous amadouer. (D'une voix élevée.) Mais le comité est incorruptible. Continuez.

DUFOUR JEUNE.

Je ne doute nullement des bonnes dispositions du comité à mon égard. Mais veuillez m'entendre; voici le tableau de l'affreuse conspiration que je vous dénonce, et qui vient malheureusement d'éclater. (Il lit.) « Extrait « du bulletin de correspondance de la Convention na-« tionale; séances des 9 et 10 thermidor, an second.

« Nos infâmes triumvirs sont enfin abattus; Robes-« pierre, Couthon, Saint-Just, mis hors de la loi, vien-« nent d'expirer comme des lâches sur cette place où « ils ont fait massacrer tant d'innocentes victimes. »

(Tous les membres du comité demeurent anéantis et stupéfaits.)

MADAME DUFOUR, avec transport.

O éternelle justice!

CATON, soupirant.

Le vertueux, l'incorruptible Robespierre!...

SCÉVOLA, soupirant.

Cé petit Saint-Just qui donnait de si grandes espérances!

ARISTIDE, d'un ton d'affliction.

Et Couthon, l'immortel rapporteur de la loi du 22 prairial!

DUFOUR JEUNE, lit.

« Le tribunal révolutionnaire de Paris, cette horrible « boucherie de chair humaine, est suspendu; la horde « d'assassins qui le composait est arrêtée, et va bientôt « monter sur le siége sanglant où tant de fois elle insul-« tait à la vertu malheureuse; tous les tribunaux révo-« lutionnaires, les commissions temporaires et populaires « institués dans la république, sont supprimés. »

SCÉVOLA, désolé.

Supprimés! Ah! mes collègues, toute la république est en combustion.

DUFOUR JEUNE.

Ah! oui, je le sens bien, tout est perdu. Des tribunaux si humains et si justes! des commissions qui expédiaient si vite! Quel dommage!...

CATON, pleurant.

Mes amis, la contre-révolution est faite.

ARISTIDE.

Est-ce bien le bulletin de correspondance que tu lis?

DUFOUR JEUNE.

Vous le voyez.

SCÉVOLA, d'un ton affligé.

Hélas! oui, c'est bien lé bulletin!

DUFOUR JEUNE.

Ce n'est pas tout. Écoutez-moi! car enfin votre abattement me fait peine, il faut au moins vous donner quelque consolation. (Il continue de lire.) « Toutes les autorités « constituées seront incessamment renouvelées, les par- « tisans de la terreur et les buveurs de sang poursuivis, « la conduite des comités révolutionnaires sévèrement « examinée. »

SCÉVOLA, sur le même ton.

Nous sommés perdus! quelle ingratitude!

DUFOUR JEUNE.

Telle est, messieurs, la dénonciation que j'avais à vous faire. Comme vous le voyez, c'est un véritable mouvement contre-révolutionnaire dont les résultats peuvent être très-alarmants. Je me repose sur votre profonde sagesse pour en arrêter les suites. Maintenant j'obéis à votre mandat d'arrêt.

ARISTIDE, avec beaucoup de véhémence.

Citoyens collègues, ces événements sont terribles. Ils pourraient déconcerter des âmes pusillanimes, mais non pas des républicains de notre trempe; si nos frères de Paris sont morts victimes du royalisme, nous vengerons à Dijon, au sein de notre société populaire, la mémoire de ces généreux martyrs de la liberté. Soyons toujours

révolutionnaires, bravons les poignards de l'aristocratie et le stylet du feuillantisme; et s'il faut périr, périssons.

DESCHAMPS.

En coquins.

SCÈNE VII.

DUFOUR, UN OFFICIER MUNICIPAL EN ÉCHARPE, ET LES PRÉCÉDENTS, CINQ GENDARMES.

DUFOUR PÈRE.

Magistrats du peuple, je vous ai priés de m'accompagner au comité révolutionnaire, parce que je ne connais qu'une seule manière légitime de dénoncer les scélérats. C'est de les accuser en face, et ils sont sous vos yeux.

L'OFFICIER MUNICIPAL.

Dufour, vous m'avez tout appris. (Aux cinq membres.) Au nom de la loi, je vous constitue tous en arrestation, et je vous ordonne de représenter les vingt mille livres en assignats que vous avez déposés hier soir dans ce carton, et que, pour vous confondre, Dufour a paraphés de sa main. Vous gardez le silence!... Au nom de la loi, je vous ordonne de représenter tous les assignats qui sont sur vous. (Caton, Aristide, Scévola, restent immobiles; Brutus et Torquatus s'empressent de montrer les assignats qu'ils ont sur eux ; l'officier municipal les examine, puis il s'adresse aux trois autres.) Eh bien, vous restez immobiles?...

SCÉVOLA.

Hé! sandis! pour qui nous prénez-vous? nous sommes des gens d'honnur, incapables de faire aucune vassesse; incapables...

L'OFFICIER MUNICIPAL.

Si vous résistez à la loi, je vais sur-le-champ donner l'ordre de vous fouiller...

SCÉVOLA, s'exécutant d'un ton pleureur.

Céla n'en vaut pas la peine; citoyen, jé mé soumets. (Scévola tire son paquet de la poche, et veut le dérober aux recherches de l'officier municipal. Il offre ensuite ses poches.) Bous le voyez... Cherchez, cherchez bien.

L'OFFICIER MUNICIPAL, *à Scévola, en lui saisissant le paquet cacheté.*

Quel est ce paquet cacheté?

SCÉVOLA, *pleurant.*

Ah! c'est un pétit paquet...

L'OFFICIER MUNICIPAL.

Les assignats sont tous marqués du même paraphe!

DUFOUR PÈRE.

C'est le mien.

SCÉVOLA, *feignant la surprise.*

Vous plaisantez! ça n'est pas possible! C'est, sans doute, quelque malveillant qui aura glissé cé paquet dans ma poche à mon insu!... Hélas! citoyen, né faites plus de perquisition; car on aura, sans doute, glissé les mêmes paquets dans la poche dé Caton et dans celle d'Aristide.

BRUTUS.

Citoyen, au moins vous voyez que je suis innocent.

DESCHAMPS, *lui retirant de la poche de sa veste une montre d'or et sa chaîne, et la présentant au public.*

Citoyens, voici la preuve de son innocence. C'est la montre de la citoyenne Dufour. J'ai vu ce galant homme la décrocher ce soir en apposant les scellés.

FANCHETTE, *derrière Torquatus.*

Et vous, mons Torquatus aux belles moustaches, votre conscience est-elle bien tranquille?

TORQUATUS, *désolé.*

Ma conscience al' n' bouge ventredié pas, citoyenne; j'ons d' la probité sans qu'ça paraisse.

FANCHETTE, *montrant une tabatière d'or qu'elle a retirée de la poche de Torquatus, en même temps que Deschamps a retiré la montre.*

En voici la preuve. C'est la tabatière de la citoyenne Dufour, que la rare probité de Torquatus a escamotée ce soir sur la toilette, lorsque son digne compagnon apposait les scellés.

SCÈNE VIII.

CINQ GENDARMES, LES PRÉCÉDENTS,

L'OFFICIER MUNICIPAL.

Gendarmes, saisissez ces misérables, et conduisez-les, affublés de leurs bonnets rouges, à la maison d'arrêt, où nous allons tous les rejoindre. Qu'ils traversent à pied, et au milieu des justes imprécations du peuple, une commune qu'ils ont baignée de sang et couverte de brigandage, jusqu'à ce que le glaive de la loi en ait purgé la terre.

(Les cinq membres en bonnets rouges, consternés et les yeux baissés, font lentement le tour du théâtre, tenant chacun un gendarme sous le bras. Ils passent en revue devant les autres personnages. Deschamps et Fanchette les saluent et les narguent.)

SCÈNE IX.

DUFOUR PÈRE, DUFOUR FILS, DESCHAMPS, LA CITOYENNE DUFOUR, FANCHETTE, L'OFFICIER MUNICIPAL.

L'OFFICIER MUNICIPAL.

Généreux Dufour, le règne des brigands est anéanti, la justice et l'humanité les remplacent. Oubliez les persécutions dont votre intéressante famille a failli être la victime. Employez ce courage qui vous faisait braver la mort, à poursuivre la destruction totale des vampires qui ont dévasté notre patrie; et la postérité, en pleurant sur les cendres de tant de citoyens innocents, bénira leurs vengeurs.

FIN DE L'INTÉRIEUR DES COMITÉS RÉVOLUTIONNAIRES.

MADAME ANGOT

OU

LA POISSARDE PARVENUE

PAR LE C. MAILLOT

Opéra-comique en deux actes, joué sur le théâtre d'Émulation l'an V (1796).

PERSONNAGES

Madame ANGOT, riche poissarde	CORSSE.
DUTAILLIS, gendre de madame Angot .	PIZARD.
LA GIRARDIÈRE, intrigant, amoureux de Nanon	ST.-ALBIN.
LARAMÉE, autre intrigant, soi-disant valet de la Girardière	ANDRÉ.
NICOLAS, garçon de boutique chez madame Angot	BLONDIN.
FRANÇOIS, amant de Nanon	DORVILLER.
UN NOTAIRE *(sourd)*.	BOULANGER.
	Citoyennes.
NANON, fille de madame Angot	MÉLANIE.
Mademoiselle BERNARD, cousine de madame Angot	CORSSE.
Madame DUTAILLIS	THIÉNETTE.

La scène se passe à Paris.

Je soussigné reconnais avoir cédé et transporté au citoyen BARBA, libraire à Paris, la propriété de ma pièce, intitulée *Madame Angot, ou la Poissarde parvenue*, ainsi que celle des droits d'auteur, fixés par la loi, pour les représentations qui pourraient avoir lieu dans les départements, pour par lui en jouir seul et comme chose à lui appartenante.

À Paris, ce 28 vendémiaire, an V.

MAILLOT

PRÉFACE

Une préface à *Madame Angot!* C'est avoir bien de l'amour-propre. Non, lecteur, ce n'est point par amour-propre, c'est, au contraire, pour vous prier de laisser passer à l'impression des rimes très-fausses, chantées par Madame Angot et compagnie. Que ne direz-vous pas, lorsque vous saurez que malgré de très-bons avis, je n'ai pu me résoudre à changer ces rimes maudites. Madame Angot n'aura ni rimes ni raison; elle parlera comme elle pourra, pourvu qu'elle fasse rire. Tant d'autres, en faisant bâiller, ont le privilége de déraisonner. Elle a réussi, grâce aux artistes, m'a-t-on dit, et *écrit*. — J'en conviens. — Mais à la lecture? — Ne la lisez pas. — Pourquoi la faire imprimer? — Pour les bonnes gens qui aiment à rire, et non à critiquer. — Vous n'avez pas le sens commun. — Je le sais.

Encore une réflexion! On a voulu me persuader que j'avais eu un but moral. J'avoue bien sincèrement que je n'y ai pas pensé. Donc je n'ai pas le sens commun.

Enfin, je dois remercier les artistes du théâtre d'Emulation qui, à ce qu'il paraît, s'amusent eux-mêmes, en amusant les autres. Que ces artistes me permettent, pour contenter tout le monde, de leur dire : « Vous n'avez pas plus de bon sens que l'auteur » ; et de répondre pour eux, comme pour moi :

Il est plus d'un tort que l'art de plaire efface.

AU CITOYEN MONVEL

EN LUI ENVOYANT LE PREMIER EXEMPLAIRE
DE *Madame Angot.*

D'Apollon heureux favori,
Amant bien aimé de Thalie,
Vous adresser une folie
Peut vous paraître bien hardi !
Mais, si le rapport est sincère,
Un certain jour, *Madame Angot*
(Aussi n'a-t-elle pu s'en taire)
Vous a fait rire à plus d'un mot.
Ah ! n'allez pas vous en dédire,
Monvel, laissez-lui son erreur :
D'un ami du goût le sourire
Fait la fortune d'un auteur.

MADAME ANGOT

OU

LA POISSARDE PARVENUE

Le théâtre représente un salon riche.

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

NANON, tenant une lettre.

Pendant que ma mère est dehors, instruisons vite François de ce qu'elle vient de m'apprendre. Il ne s'attend guères à la nouvelle que je vais lui donner. Relisons cette lettre avant de la lui envoyer par Nicolas. (Elle lit.) « Je n'eus jamais autant besoin de ta présence, « mon cher François, et cependant je ne dois plus te « voir : tu connais l'entêtement de ma mère pour la « noblesse, elle veut me marier à un chevalier que tu as « vu quelquefois à la maison, et que je hais autant que « je t'aime »; peut-être que c'est mal d'écrire ainsi à un garçon... aussi tout cela est drôlement arrangé; les hommes ont le privilége d'en dire mille fois plus qu'ils n'en pensent, et les femmes ne peuvent pas même avouer leurs sentimens. Ah! ce que c'est que l'amour, je croyais qu'il me rendrait heureuse, point du tout.

AIR parodié de la *Dot* : *Qu'il vienne dans le bosquet*, etc.

Quand l'amour entre dans un cœur,
Il inspire une douce ivresse.
Tout nous séduit, tout est bonheur,
On ne vit que pour la tendresse;
Mais bientôt, hélas ! par ses rigueurs,
Oui, bientôt, bientôt, hélas ! par ses rigueurs,
Ce dieu cause tous nos malheurs.
Oui, bientôt, bientôt, hélas ! par ses rigueurs,
Ce dieu cause tous nos malheurs. (*bis.*)

Il voltige avec le désir,
Et le feu dont il nous anime,
Cause dans l'âme un doux plaisir;
Mais un rien nous rend sa victime.
Et bientôt, etc.

On entend marcher.

Qu'entends-je? c'est Nicolas avec ce chevalier. Il faut éviter sa présence, il m'ennuie trop avec ses fadeurs.

Elle sort à gauche du spectateur.

SCÈNE II.

NICOLAS, GIRARD, LARAMÉE.

NICOLAS, entrant le premier.

Non, Monsieur, quoique madame Angot n'y soit point, faut que vous restiez, al' m'a bien recommandé en sortant de vous avertir qu'al' ne tarderait guères. Si monsieur veut, en son absence, je m'en vais lui tenir compagnie.

GIRARD.

Je te suis obligé, mon cher Nicolas. Mais je suis ainsi que tu le vois, avec un de mes gens; et comme je n'ai jamais un instant à perdre, je vais, en attendant ta belle maîtresse, donner mes ordres pour la cour.

NICOLAS.

Oh! drès que monsieur est avec queuq'zun de sa connaissance, c'est différent. Si vous avez besoin de queuque

chose, monsieur n'a qu'à parler, j'y vas, moi, dans la cour.

GIRARD.

C'est bon, mon ami, laisse-nous.

Il sort en faisant de grandes révérences.

SCÈNE III.

GIRARD, LARAMÉE.

GIRARD.

En vérité, il est original.

LARAMÉE.

Nous voilà donc enfin dans la maison de madame Angot, ta future belle-mère ?

GIRARD.

Et future très-prochaine, mon ami, car c'est cette nuit même que j'épouse cent mille livres d'argent comptant.

LARAMÉE.

Pour faire de pareils coups, il faut que tu sois bien fin et bien heureux.

GIRARD.

Heureux, voilà le mot. Le hasard a tout fait, c'est lui qui m'a fait révoquer du triste et chétif emploi de rat de cave, c'est lui qui m'a fait faire la connaissance de la charmante madame Angot, mais c'est mon adresse, et un peu mon mérite, qui m'ont amené à contracter sa précieuse alliance.

LARAMÉE.

Mais, dis-moi donc, je n'ai jamais trop su pourquoi on t'a réformé.

GIRARD.

Pour une misère, un rien. J'étais, comme tu le sais, commis à une barrière: un jour, en visitant les effets d'un juif, je trouvai une boîte, un étui, et plusieurs autres bijoux d'or; moi, je ne connaissais pas positivement les marchandises prohibées, et celles qui sont per-

mises. Je crus de bonne foi que de pareils effets ne pouvaient passer dans la malle d'un juif; en conséquence je les en retirai sans parler à qui que ce soit... pour lui éviter les frais d'un procès-verbal. Le hasard voulut qu'il s'en aperçut, il jeta les hauts cris; j'eus beau représenter que c'était excès de zèle de ma part, le fermier, peu instruit lui-même, jugea à propos de révoquer.

LARAMÉE.

Cet homme n'avait pas le sens commun. Punir une pareille délicatesse !

GIRARD.

Sans doute. C'était un imbécile; mais la fortune plus juste m'en a bien dédommagé.

LARAMÉE, examinant.

Je ne puis revenir de mon étonnement. Quelle magnificence donc, pour une marchande de morue !

GIRARD.

Ne parlez donc plus de morue, monsieur, s'il vous plaît. J'annoblis mademoiselle Angot, la mère quitte le commerce, et moi...

LARAMÉE.

Toi... tu vas les présenter à ton illustre famille ?

GIRARD.

Non; elles resteront dans leur faubourg, pendant que j'irai seul avec la dot, visiter mes terres... qui sont fort éloignées; mais ce lieu-ci est suspect pour parler de nos affaires. Je ne t'ai amené que pour reconnaître le terrain, et afin que tu puisses instruire nos camarades de ce qu'ils auront à faire ce soir. C'est toujours Poitevin qui fait mon oncle le commandeur ?

LARAMÉE.

Ne compte pas sur lui, j'allais t'en avertir. Il a reçu hier sur les os des jambes un coup de canne qui le met hors d'état de marcher.

GIRARD.

Ah! diable! (par réflexion) Eh bien! il viendra en chaise à porteurs, et son coup de canne passera pour une attaque de goutte. D'ailleurs, il est payé d'avance, il n'y a par à reculer; les fiançailles se font ce soir, il faut absolument que les rôles soient joués comme ils ont été distribués.

LARAMÉE.

Bon, bon, sois sans inquiétude; mais chut, voici le garçon.

GIRARD.

Allons, vite un air de qualité.

Laramée passe par derrière.

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS, NICOLAS.

NICOLAS, au milieu.

Que je ne vous empêche point de parler, moi, messieurs, je ne viens que pour vous écouter.

LARAMÉE.

Il est plaisant. (à Girard, respectueusement) Monsieur n'a plus rien à m'ordonner?

GIRARD.

Non; mais nous avons beaucoup à faire. Puisque madame Angot ne revient pas, je pars. (à Nicolas) Mon ami, tu lui diras que je suis venu pour lui présenter mes hommages.

NICOLAS, tendant la main.

Si vous voulez me les laisser, monsieur, je les lui baillerai.

GIRARD, fait seulement un geste de pitié.

Et la prévenir en même temps que si elle veut bien le permettre, je lui donnerai un petit bal après soupé.

NICOLAS.

Ah! monsieur lui donnera le bal. Ça suffit, monsieur,

vous ne danserez pas aux chansons, sûrement, vous aurez des violons ?

GIRARD, s'en allant.

Oui, sans doute. (Laramée va pour passer devant Girard, qui lui donne un coup de pied dans le cul.) Faquin, derrière. (Il sort.)

SCÈNE V.

NICOLAS, seul.

C'est bien fait. (A la cantonade.) Ah ! mais, dites donc ! y faudra beaucoup de vin. Bah ! il est déjà bien loin. (Revenant sur l'avant-scène.) Oh ! queuqu'ça fait ? ça va sans dire ; là ous' qu'il y a des musiciens, y faut qu'il y ait de quoi boire. Allons, v'la de la joie. Il ne l'entend pas mal, non, M. le chevalier ; de la danse, des festins, du vin... des violons !...

Air : *Mon père était pot.*

Comme j'allons nous en donner
A cette bonne fête !
Dame, faudra nous voir danser
Et sauter en goguette.
Brave chevalier,
Il faut envoyer
Une bonne barrique
Pour désaltérer
Et bien enivrer
(Saluant les musiciens de l'orchestre.)
Messieurs de la musique.

SCÈNE VI.

NICOLAS, MADAME ANGOT, entrant par le fond

NICOLAS.

Ah ! vous v'la not maîtresse ? avez-vous t'y rencontré M. le gentilhomme qui sort d'ici ?

MADAME ANGOT.

Non, je ne l'ai pas vu. Eh ben ! quoi qui t'a dit ?

NICOLAS.

Rien.

MADAME ANGOT.

Comment rien ?

NICOLAS.

Si fait ben queuque chose. D'abord, primo et d'une qu'il était avec un de ses laquais qu'est son domestique, qu'il était pressé, qu'il n'a pas pu vous attendre, mais qu'il reviendra ce soir avec une fête et des violons qui vous donnera.

MADAME ANGOT.

Ah ! le joli petit homme ! queue magnière ! queue galentise ! allons, allons, faut pas rester z'en reste, et l'y faire voir qu'on a zeu de l'inducation comme il faut. Va t'en cheux le traiteur, ici à côté, dis y qui nous prépare des rafraîchissements de toute espèce.

NICOLAS.

Oui, not' maîtresse. (Une fausse sortie.)

MADAME ANGOT.

Attends un instant. Nicolas, Nicolas. (A part.) Faut que je lui donne une leçon en manière de bonne tournure, pour, quand le chevalier arrivera avec toute sa famille, qu'on ne ressemble pas à des petites gens. (A Nicolas.) Approche, mon enfant, approche. Écoute, les parents de M. de la Girardière soupent ce soir ici, il faut te requinquer un peu, te mettre sur ton propre. Allons, lève donc la tête, donne-toi des grâces. (Elle se balance les bras et la tête.)

NICOLAS.

Oh ! laissez faire, not' maîtresse, une fois que je sis t'endimanché, vous savez ben que j'ai t'eune pente, voyez pustôt, not' maîtresse. (Il la contrefait.)

MADAME ANGOT.

A merveille; mais par exemple, y faut te déshabituer

de ce mot, not' maîtresse, faut dire, mame Angot, c'est pus poli. Profits ben de ce que je te vas dire.

AIR : *Ah! vous dirai-je, maman.*

Quand mon fils le chevalier,
Va venir te demander :
Madame est-elle visible?
Avec un p'tit air risible,
Finement tu lui diras,
Je n'sais, je n'sais, je n'sais pas.

NICOLAS.

Oh! pardine, not maît... mame Angot, c'est ben aisé, allez ça. Je ferai comme ils font cheux l'intendant de ce marquis, quand je vas porter des fruits d'vot'part. On m'annonce, dame! faut voir; ainsi, je f'rai de d'même pour M. le futur vot' gende.

AIR : *L'on vit sortir d'une grotte profonde.*

Bien haut, afin que le monsieur l'entende,
Chapeau z'en main, je viens vous l'annoncer.
De l'aut' côté mame Angot l'on vous d'mande,
C'est votre fils, monsieur le chevalier.

MADAME ANGOT.

Bien, bien! c'est ça, et moi.

AIR : *Ne v'la-t-il pas que j'aime.*

Sur-le-champ, je prends le grand ton,
Z'en moi je me concentre,
D'abord oui,... puis, non, non...
Enfin je dis... qu'il entre.

NICOLAS, allant à la porte.

Monsieur, entrez, s'il vous plaît.

MADAME ANGOT.

A qui q'tu parles, donc?

NICOLAS.

A personne. C'est que j'fais comme si c'était tout de d'même. Mais j'men vas ben vite cheux la maison du traiteur, afin que personne n'entre sans moi.

Il sort en répétant, mame Angot, mame Angot.

SCÈNE VII.

MADAME ANGOT, seule.

Me v'là donc à la veille d'être la mère d'un chevalier. On a ben raison de dire qu'hazard fait tout. Il est vrai que l'argent ne nuit pas; si M. Angot, défunt, ne m'avait pas laissé de ça, je ne me verrais pas aujourd'hui dans la passe de quitter mon commerce; et je ne pourrais pas, de même comme ainsi est, marier ma fille à un homme de qualité. Ah! queu mot flatteur!

Air : *Oui, noir n'est pas si diable.*

Adieu donc pour la vie
Baquets et tabliers,
Je nomme en compagnie,
Mon fils le chevalier. (*bis.*)
Z'on viendra m'habiller,
Me caparaçonner
Z'avec grand étalage,
Des couleurs au visage;
Suivant le bel usage,
Et puis sur mon genou.
(Faisant le geste de passer la main sur le dos d'un petit chien.)
Bizou, bizou,
Mon p'tit chien, mon p'tit chien bizou. (*bis.*)

Voyez la comédie,
Madame dira-t-on;
Pour être bien-mamie,
Faut l'sapeau z'au ballon. (*bis.*)
Au col le médaillon,
Ruban pour ceinturon,
Riches blouques pendantes,
Les lévites traînantes
Et puis sur mon genou, etc.

Toujours nouvelle mise
Suivant ous' que l'on va;
Dites, suis-je bien, Lise,
Suis-je t'i ben comme ça? (*bis.*)

« Madame paraîtra
« Z'en robe à l'opéra,
« Des dames c'est la mise
« Et, crainte de méprise,
Aux sauteurs en semise,

Et puis sur mon genou, etc.

Pardine, j'ai ben du guignon, que mon ainée soit z'établie, elle qui parle comme les livres ! ça l'y aurait bien mieux convenu qu'à s'te mijaurée de Nanon. Elle est si bouchée; ah! celle-là tient ben d' son pauvr' père... qu'était mon mari défunt.

SCÈNE VIII.

MADAME ANGOT, NICOLAS.

NICOLAS (ôtant son bonnet et saluant ridiculement.)

Madame Angot, v'là M. Dutaillis, et madame Dutaillis, Monsieur vot' gendre, et madame sa femme, vot' fille, qui demandent si mame Angot, leur mère, n'est point z'en affaire qui contrequarre leux visite.

MADAME ANGOT.

Mes enfants!... Oh! non... qu'i z'entrent, (à part) Bien, y commence à se former.

NICOLAS, allant à la porte.

Qu'i z'entrent. M. et mame, entrez, madame est visible, la v'là. (Lazzi à volonté; il sort.)

SCÈNE IX.

MADAME ANGOT, M. DUTAILLIS, MADAME DUTAILLIS

MADAME DUTAILLIS.

Bonjour, maman.

M. DUTAILLIS.

Serviteur, belle-mère.

MADAME ANGOT.

Bonjour, mes enfants, comme vous v'là ben propres aujourd'hui.

M. DUTAILLIS.

Pour en cas de propreté, madame Dutaillis s'en pique et moi aussi.

MADAME DUTAILLIS.

Il faut bien soutenir son rang, obligée, comme je le suis, en ma qualité de marchande de bois, de me constituer tous les jours dans le monde.

MADAME ANGOT.

Tant mieux, m' n'enfant. C'est signe que l'commerce va ben.

M. DUTAILLIS.

Mieux qu'on ne peut dire, madame Angot ; je craignais de manquer mes approvisionnements cette année, n'ayant pu rien acheter aux deux dernières coupes, mais ma femme sut si bien se retourner que j'en aurai de reste. C'est un bon coup cela ; grâce à madame, je ne peux pas manquer de bois.

MADAME DUTAILLIS.

Soyez bien tranquille là-dessus, mon mari.

MADAME ANGOT.

Bien, bien, ma fille. Ma p'tite Nanon n'est pas malheureuse non plus; elle épouse ce chevalier de condition dont je vous ai parlé ; mais ce qui me donne ben des transes, c'est qu'elle va ben changer d'état.

M. DUTAILLIS.

Le futur est-il de son goût ?

MADAME ANGOT.

Il faudrait qu'elle n'en eût guères pour qu'il n'en fût pas. Un officier, coronel de l'armée !

M. DUTAILLIS.

Sans doute, mais l'amour ne calcule point... enfin... l'histoire dit... on a vu...

MADAME DUTAILLIS.

Pour moi, je ne sais pas si toutes les femmes me ressemblent, mais j'ai toujours aimé les gens d'épée.

AIR : *Un soldat par un coup funeste.*

Près d'une femme un militaire,
Séduit, enchante par son ton.
En la fâchant, il sait lui plaire
Et toujours obtient son pardon.
Tendre badinage
Et petits mots pour égayer,
Séduire par un touchant langage,
Ce n'est qu'un jeu pour un guerrier. (*bis.*)

M. DUTAILLIS.

Nous savons, Madame Dutaillis, que de tout temps les guerriers ont fait la passion des femmes célèbres. Cléopâtre n'a tant aimé Auguste.

MADAME ANGOT.

Auguste, le maître-d'hôtel d'ici à côté ?

M. DUTAILLIS.

Non, il était le plus fameux général des Athéniens, et d'ailleurs... l'histoire...

MADAME ANGOT.

Mon Dieu, que c'est donc beau, d'avoir lu comme vous. Mais ç'a ne s'apprend que de jeunesse.

MADAME DUTAILLIS.

Je souhaiterais de tout mon cœur que M. Dutaillis eût servi quelque temps.

M. DUTAILLIS.

Mais, madame, je sais ce que c'est que le service, j'ai été pendant quatre ans cornette des arquebusiers de mon pays.

MADAME ANGOT.

Dame ! c'est juste; mais j'entends queuquezun. Ah ! c'est mon gendre prétendu. Vous allez voir un gentilhomme comme il faut.

SCÈNE X.

LES PRÉCÉDENTS, NICOLAS.

NICOLAS, accourant, bas à Mme Angot.

AIR : *Où allez-vous, M. l'Abbé.*

Madame, le chevalier...

MADAME ANGOT.

Bon.

Parle-donc haut, vilain dindon,
Oh ! l'maudit imbécile,

NICOLAS, très-haut.

Eh bien !

MADAME ANGOT.

Très-haut. Bas.
Non : oui, je suis visible.

NICOLAS, très-haut.

Oh j'vous entends bien !

Il va pour annoncer. Le chevalier, en entrant, lui fait faire une pirouette.

SCÈNE XI.

LES PRÉCÉDENTS, GIRARD.

M. et Mme Dutaillis, ainsi que Mme Angot lui font de grandes révérences ridicules.

GIRARD.

Ma foi, madame Angot, pour vouloir être civil, je crains de devenir importun. Je me présente chez vous lorsque vous êtes en compagnie, et en compagnie brillante.

MADAME DUTAILLIS.

Mon dieu ! qu'il est aimable !

MADAME ANGOT.

Monsieur, quand on est sur le pied où c'que j'en sommes, on peut venir chez le monde, quand bon vous

semble ; voilà ma fille et mon gendre : M. et Madame Dutaillis, que j'ai la valicence de vous présenter.

Encore de grandes révérences.

GIRARD.

Je suis enchanté de les connaître. (A Dutaillis.) Touchez-là, monsieur... (Saluant Mme Dutaillis avec de grands airs.) Madame, il suffit de vous voir pour ressentir la plus vive impatience d'être de la famille (A Mme Angot.) Allons, ma belle maman, hâtez, je vous prie, la signature du contrat, car je meurs d'envie de vous appartenir.

MADAME ANGOT.

Et moi de même, mon cher monsieur, j'ai fait avertir le notaire que vous m'avez t'indiqué, et nous l'attendons. Madame Dutaillis, obligez-moi d'appeller mamzelle vot' sœur, Nanon.

MADAME DUTAILLIS.

Très-volontiers, ma mère.

Elle sort en faisant une révérence minaudière à Girard, qui lui rend en homme de cour.

SCÈNE XII.

MADAME ANGOT, M. GIRARD, M. DUTAILLIS.

GIRARD.

Parbleu! M. Dutaillis, votre sort est bien digne d'envie ; vous avez une femme charmante, parfaite! le portrait, oui, le portrait vivant de sa mère. Quelle femme aussi que cette madame Angot! quel air! quel air noble et distingué! foi de courtisan, j'en perds la tête, et je ne sais pas trop, en épousant la fille, si ce n'est pas de la mère que je suis amoureux.

MADAME ANGOT.

Tout ça est bon pour le discours, si je n'avais que l'âge de ma fille, je ne dirais pas que...

GIRARD.

L'âge ! ah ! madame !

AIR : *Je l'ai planté, etc.*

On est toujours à son aurore,
Lorsque toujours on sait charmer.
Et le moyen de vous plaire encore,
Est de savoir encore aimer. (*bis.*)

A vos pieds constant et plus tendre
L'amour dépose son bandeau,
Et dans vos yeux, sans plus attendre,
Il vient rallumer son flambeau. (*bis.*)

SCÈNE XIII.

LES PRÉCÉDENTS, NANON, MADAME DUTAILLIS.

MADAME ANGOT, montrant Nanon.

Tenez, tenez, voilà à qui vous adresser.

GIRARD, à Nanon.

Enfin, mon adorable, je puis vous présenter mon hommage. Je vous ai voilé avec peine jusqu'à ce moment tout ce que vous me faites ressentir. Mais l'aveu de votre respectable maman me permet de vous découvrir ce que le respect m'a contraint de cacher. Puis-je me flatter de faire naître en vous des sentiments réciproques à ceux qui m'animent ?

NANON, avec timidité.

Monsieur...

MADAME DUTAILLIS.

(A part.) Ah ! si cela s'adressait à moi. (A Nanon.) Répondez donc, mademoiselle.

NANON.

Mais quoi, ma sœur ?

GIRARD.

Ce que le cœur vous dicte.

MADAME DUTAILLIS.

Et ce que l'honnêteté autorise.

M. DUTAILLIS.

Sans doute, et que l'histoire nous apprend.

MADAME ANGOT.

Mais cela va sans dire. Il faut répondre à la civilité de monsieur par une autre.

AIR *de Calpigi*.

Monsieur te conte son martyre,
Son cœur pour toi d'amour soupire,
Il veut devenir ton mari ;
Ah ! dame ! voilà qu'est joli. (*bis*.)
Faut-il donc rester interdite
Et faire ainsi la cachemite :
Réponds, crois-moi, sans balancer,
Ou je vais t'apprendre à parler. (*bis*.)

Elle fait le geste de lui donner une tape, mais elle se contraint de suite pour prendre l'air à prétentions.

NANON, timide.

Mais je n'ai rien à répondre, moi.

MADAME ANGOT.

Hum ! quel instinct bouché ! va, j'ai bien encore à travailler premier que tu sois stylée.

GIRARD.

Eh ! quoi, vous gémissez, ma toute adorable ! mon bonheur vous coûterait-il quelques soupirs ? Sans parler de mes qualités personnelles.... réfléchissez au mérite de ma naissance, au rang distingué qu'elle va vous procurer. Et en effet, est-il un sort plus heureux que celui d'une jolie femme répandue dans le grand monde ?

AIR parodié du Vaudeville des *Femmes vengées*.

On brûle de porter sa chaîne,
Tout y célèbre sa beauté ;
Bientôt madame en souveraine
Près d'elle fixe la gaîté ;
Toujours de ce qui l'environne,
Elle reçoit les vœux flatteurs.
Et les grâces lui dressent un trône
Avec des riens... avec des cœurs. (*bis*.)

MADAME ANGOT, minaudant, répète :

Avec des riens... des cœurs... des riens.

MADAME DUTAILLIS.

Combien il est agréable de vivre avec des personnes comme ça !... qui connaissent ce que vous valez.

GIRARD.

Vous ne dites rien, mademoiselle, quelle cruauté !

NANON.

Que voulez-vous que je dise, monsieur?

AIR : *Vermeille rose.*

Jamais mon âme
Ne peut sentir
Pareil désir ;
Elle réclame
D'autre plaisir.
Bien souvent un berger
Sait plaire à grande dame,
Et quelquefois sans y songer ;
Ainsi mon âme
Ne peut sentir pareil désir,
Elle réclame d'autre plaisir.

MADAME ANGOT.

A quoi que ça rime donc, une réponse comme ça?

GIRARD.

Ne vous fâchez pas ! ma belle maman. Cette timidité la rend plus chère à mon cœur. J'en connais le prix en homme délicat, j'en jouis même.

Même air.

C'est une rose
Que le plaisir
Doit seul cueillir,
Léger soupir.
A tort aux fers d'amour
Le préjugé s'oppose,
Nous savons le vaincre à la cour ;
Pareille rose,
Que le plaisir
Doit seul cueillir
Jamais ne cause
Un vain soupir.

MADAME ANGOT.

En vérité, monsieur est trop bon.

GIRARD.

Je me charge de l'apprivoiser. Ah! ça, maman, mes parents doivent se trouver ici; et votre notaire n'est point encore arrivé. Entre nous, ils sont d'une classe qui n'est pas faite pour attendre, ils ne sont pas amoureux, ils pourraient bien ne pas excuser, comme moi, une négligence...

MADAME ANGOT.

Qui n'est pas de ma faute! mon cher monsieur, je vous en réponds, car il devrait être venu. Je vais renvoyer chez lui tout-à-l'heure. En l'attendant, passez un moment de l'autre côté; vous vous rafraîchirez.

NANON.

Ma mère, permettez...

MADAME ANGOT.

Je vous permets de vous taire et de faire mes volontés.

Girard offre la main à madame Dutaillis. Ils font beaucoup de façons pour sortir. Madame Angot, qui est restée derrière, va à Nanon, qui ne les a pas suivis. Ils sortent par le fond.

SCÈNE XIV.

MADAME ANGOT, NANON, NICOLAS.

MADAME ANGOT.

Eh bien! quoi que vous voulez, mamselle?

NANON.

Ma mère, je vous en prie, écoutez-moi un instant.

MADAME ANGOT.

AIR : *Ton humeur est, Catherine.*

Vous êtes par trop heureuse
De pouvoir prendre un grand ton.
Ainsi, point d'humeur fâcheuse
Avec ce joli garçon;

Dès demain je vous marie,
Voilà qu'est ben décidé
Et je veux, ma bonne amie,
Qu'on fasse ma volonté.

En sortant, elle veut lui donner un coup de pied, Nicolas l'arrête par derrière, en lui portant la robe.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE I.

NANON seule.

Combien je suis malheureuse! et je ne vois point François.

ARIETTE.

Air connu.

Mon cher François, quel malheur!
On me traite de rebelle,
Parce qu'on veut donner mon cœur,
Ah! c'est une chos' ben cruelle,
Mais ce cœur n'est plus à moi,
Si je n'ai pu le défendre,
Pourrai-je donc le reprendre?
Non, lui seul aura ma foi,

Nanette, il faut obéir,
Ne pas même oser vous plaindre,
Cher amant, que devenir?
Mon cœur ne peut se contraindre,
Hélas! il n'est plus à moi, etc.

SCÈNE II.

NANON, NICOLAS, accourant.

Il accroche une chaise qui le fait tomber.

NANON, effrayée.

Peste soit de l'étourdi! tu m'as fait une peur...

NICOLAS.

N'y a pas de mal, Mamzelle, rassurez-vous, il n'y a rien de démis, pas même ma jambe, sinon que je crains ben, si je ne me trompe, que je me suis donné un nerf foulé.

NANON.

Tu es si maladroit !

NICOLAS.

C'est-t'y ma faute. Je devrais avoir ben pus peur que vous, moi; qu'heureusement ma tête a porté sur le plancher; si aussi ben j'étais tombé sur le coin d'une table... j'aurais été beau, pas vrai? Mais ça ne s'ra rien. Dame, c'est que je n'peux me soutenir que sus z'un pied.

NANON.

Pourquoi courir comme un fou ?

NICOLAS.

C'est que j'avais peur de n'être pas arrivé assez tôt.

NANON.

Allons, donne.

NICOLAS.

Quoi, donne ?

NANON.

Sans doute. (Avec incertitude.) La lettre de François.

NICOLAS.

Tiens, la lettre de François... Je parie qui vous a écrit qu'il me donnerait une lettre pour vous ?

NANON.

Et oui, donne, te dis-je.

NICOLAS.

Oh ! pardine, moi... Je vais vous la donner. (A la cantonnade.) Entrez, M. François.

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENTS, FRANÇOIS.

NANON.

Mon Dieu ! à quoi vous exposez-vous ? Ma mère est de l'autre côté avec ce maudit aventurier.

NICOLAS.

Oh ! que nenni ! pas si bête ! ils sont sortis par la porte de derrière, pour aller cheux le notaire, monsieur

MADAME ANGOT.

Contez-moi donc, M. de la Girardière, comment ces militaires font pour se faire aimer comme ça.

GIRARD.

Volontiers. Je me ferai toujours un devoir et un plaisir de vous satisfaire.

AIR : *Amant chéri des dames.*

Pour plaire dans le monde,
Il faut également
Près de brune ou de blonde,
Se rendre entreprenant ;
Oui, je sais également
Me rendre entreprenant. (*ter.*)
Tantôt pour la douce Silvie,
Je chante des airs languissants ;
Auprès de ma vive Émilie,
Bientôt je brusque les moments :
Et pour compléter la folie,
Tendrement j'endors les mamans ; (*ter.*)
Quoiqu'on fasse ou qu'on dise,
Toujours je m'humanise,
Je sais aussi brûler un grain d'encens.
Pour plaire dans le monde, etc.

Mineur.

Oh ! rien ne m'épouvante
Et j'attends le destin ;
Je ris, je bois, je chante,
J'éloigne le chagrin, (*bis.*)
Bravant les ridicules,
J'amasse de l'argent.
Sans crainte et sans scrupules
Je jouis du présent : (*ter.*)
Toujours joyeux, je répète en chantant.
Pour plaire, etc.

M. DUTAILLIS.

C'est vrai, car l'histoire nous apprend...

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENTS, NICOLAS.

NICOLAS.

Madame Angot, v'là queuq'zun de vos parents qui se dit de la famille. Faut-il le faire entrer, ou bien le garder dans la boutique?

MADAME DUTAILLIS.

Eh! bon Dieu, ma chère maman, vous devriez bien expulser de chez vous ce mot boutique.

MADAME ANGOT.

C'est c'tanimal qui ne sait pas parler. Va-t'en, bourrique, et fais entrer. C'est sûrement queuque parent de M. de la Girardière; faut z'aller au-devant. (Ils vont pour sortir.)

SCÈNE VII.

LES PRÉCÉDENTS, MADEMOISELLE BERNARD.

MADAME ANGOT.

Comment, c'est vous?

MADEMOISELLE BERNARD.

Oui, moi-même. Vous v'là ben stupéfaite. On ne m'attendait pas ici; bonjour, la compagnie?

MADAME ANGOT, embarrassée.

(A part.) Queu contre-temps! (Haut.) Bonjour, Mademoiselle Bernard, comment vous portez-vous du depuis qu'on vous a vue. (A part, à madame Dutaillis.) Ne faites pas connaître que c'est notre parente. (Haut.) Je ne croyais pas vous voir aujourd'hui, Mademoiselle Bernard.

MADEMOISELLE BERNARD.

Je le pensons bien; cependant dans la règle vous deviez vous y attendre, puisque vous fiancez aujourd'hui Nanon. Il est vrai qu'on ne me l'a pas fait savoir; mais que voulez-vous, bon sang ne peut mentir.

MADAME ANGOT, à part.

Ah! la méchante langue!

MADAME DUTAILLIS.

Est-ce que vous ne voulez pas vous asseoir, Mademoiselle Bernard?

MADEMOISELLE BERNARD.

Bien obligé, Madame Dutaillis, je n'sommes entrée qu'en passant.

MADAME ANGOT, ironiquement.

Prenez un fauteuil, Mademoiselle Bernard.

MADEMOISELLE BERNARD.

(A part.) N'ayez donc pas peur qu'elles m'appellent leur parente. (Haut.) Je sommes très-bien, Madame Angot. Notre habitude est d'être debout, puisque depuis le matin jusqu'au soir, j'courons les rues pour tâcher de vendre; il n'en est pas d'même de vous, ma tante?

MADAME ANGOT.

Oh! l'indigne créature!

MADEMOISELLE BERNARD.

Vous vous carrez dans des fauteuils; mais enfin...

AIR *du prévôt des Marchands.*

Dam', a bien fallu commencer,
Y' m'semble encore vous voir trimer :
Y' avant que d'aller dans la terre,
Je voudrais vous ressembler,
Pouvoir quitter mon inventaire,
Et d'même itou me gobarger.

MADAME DUTAILLIS.

Pourquoi vous voyons-nous aujourd'hui, Mademoiselle Bernard?

MADEMOISELLE BERNARD.

Parce que vous y êtes, madame Colin-Maillard. Je sommes de la famille, quoique ça vous fasse bisquer. Eustache Angot, mon père défunt, devant Dieu soit son âme, était le propre frère du vôtre, et quand j'avons

appris que votre sœur se mariait, je n'avons pas voulu que ça se fit sans notre participation.

M. DUTAILLIS, avec emphase.

Eh bien, donnez-vous votre consentement à ce mariage, Mademoiselle Bernard?

MADEMOISELLE BERNARD.

Tiens, ne v'la-ti pas M. Dutaillis qui fait le giographe. C'est une forte tête au moins, demandez à Madame Dutaillis.

MADAME DUTAILLIS.

Qu'est-ce que ça veut donc dire ça, Mademoiselle Bernard?

MADEMOISELLE BERNARD.

Ah mon Dieu! rien du tout, mon chou.

NANON.

Mais, ma côusine, vous nous faites honte de rester ainsi debout. Prenez donc un siége.

MADEMOISELLE BERNARD.

Merci, ma p'tite Nanon, merci; t'a des entrailles, toi, tu ne rougis pas de nous appeler ta cousine; mais pour ta mère, elle n'a non plus de sentiment qu'un clou.

MADAME ANGOT.

Tu crois ça, mon bijou.

MADEMOISELLE BERNARD.

Dam! v'là ce que c'est que de faire fortune, ça vous gonfle; mais je suis aussi ferme qu'elle pour le moins. Je manquerions de tout que je ne lui empiunterions pas un sou, aussi bien all' ne me l' prêterait pas p'têtre. Que faire? faut se consoler de tout, et comme disait st'autre qu'avait perdu son âne : dans c'bas monde, les choses vont tantôt d'une manière, tantôt d'une autre; aujourd'hui bas, demain haut, et qu'est-ce qui sait? Si j'avais une fois le vent en poupe : je pourrons l'y donner le change; ce qui n'arrive pas aujourd'hui peut arriver demain; ainsi se passe la vie. Madame Angot sait ben qu'all' n'a pas toujours eu des fauteuils pour se carrer,

et avant que son père défunt n'ait reçu la succession de son grand oncle, il était toujours prêt à tirer un liard avec les dents; c'est pas que je l'en blâmons au moins, bien du contraire, car c'est de ste façon-là qu'il a amassé des noyaux; mais dame! alors ta mère ne marchait pas la tête levée.

MADAME ANGOT, avec colère, et tout à fait en poissarde.

Qu'appelles-tu, satanée? je ne marchais pas la tête levée. Sais-tu que la patience m'échappe, à la fin? Ai-je jamais dû un sou à quelqu'un? dis donc, eh! langue de couleuvre? apprends que de ma vie vivante, je n'ai reçu d'assignation, et qui que ce soit n'a pu me dire dans la rue : paye-moi ce que tu me dois. V'la-ti pas encore un biau fruit de nature, pour venir insolenter le monde. Apprends que tout ce que j'ai est à moi, ça ne doit rien à personne, et toutes tes médisances ne m'ôteraient tant seulement un fêtu. On te connaît, toi, pour ce que t'es. C'est la discorde en personne, et c'est, pardine, ben désagréable pour une famille, d'y voir une harangère comme toi.

MADEMOISELLE BERNARD.

Une harangère comme moi te vaut ben. Tenez, le beau ragoût, je ne suis pas étonnée si M. le chevalier la courtise.

MADAME ANGOT..

Crois-moi, vas-t'en, car je te vas faire chasser par mon commis. (Elle appelle.) Mon commis... Nicolas.

MADEMOISELLE BERNARD.

Tiens, son commis, ma chère tante! avec sa frange! couleur d'orange!

MADAME ANGOT, se trouvant mal.

Va-t-en, coquine... (Elle tombe dans un fauteuil, on s'empresse. Nicolas apporte la cruche.)

MADEMOISELLE BERNARD, en s'en allant.

Et non, non, ce n'est pas du vinaigre qui lui faut, c'est de l'eau rose. (Elle sort.)

SCÈNE VIII.

LES PRÉCÉDENTS.

GIRARD.

Ne vous trouvez-vous pas mal, voulez-vous mon flacon?

MADAME ANGOT.

Non, non, donnez-moi plutôt une goutte d'eau-de-vie? (Quand elle est revenue à elle). Mon Dieu, Monsieur, combien j'avons d'excuse à vous faire. Si vous saviez combien je sis t'humiliée d'une pareille avanie.

GIRARD.

Ce n'est rien, Madame, ce n'est rien. Qui est-ce qui n'est pas exposé à des tracasseries de famille?

MADAME ANGOT, avec volubilité.

Ah! Monsieur, je la renie pour être de la famille. C'est leux père qui m'a t'engeancé de stengeance-là. Et vous venez de voir la nièce de mon mari; mais queu langue! bon Dieu! ça parle à tort et à travers, que ça soit ben, que ça soit mal; c'est tout d'même; et pour des sottises, ah! dame, ça ne demeure pas en reste. Quand ça s'adresse à queuq'z'un qui sait répondre, ça leux clos l'bec, mais si une fois all' prennent le dessus, ça vous défile ça comme un chapelet. J'ai resté là, moi, comme un terne sec, sans savoir que dire. Une femme qu'est z'accoutumée à vivre d'une certaine façon, ne peut pas fournir aux sottises comme ces guêpes-là, et pis c'est si bas, c'est si plat, d'aller reprocher qui l'on est, qui l'on n'est pas : ah! que les petites gens sont méprisables! aussi le mépris est la pratique que j'ai prise, comme vous avez vu. Je l'ai laissée dire tout ce qu'elle a voulu, sans seulement la démentir d'une parole; et c'est le mieux; les coups que ces gens-là portent, partent de si loin, qu'ils ne peuvent jamais ingérer de perjudice à la probité.

GIRARD.

Vous avez raison, on ne saurait agir plus prudemment

que vous avez fait ; mais toutes ces difficultés ne font que prouver la nécessité de terminer sur le champ : ainsi parlons de nos affaires.

M. DUTAILLIS.

Oui, ne parlons que d'union, n'est-ce pas, monsieur?

GIRARD, à Nanon.

Allons, charmant objet, commençons un duo de tendresse. Eh quoi ! ne voulez-vous donc pas prendre un extérieur plus riant?

M. DUTAILLIS.

Cela viendra, monsieur, cela viendra. L'histoire ne nous apprend-elle pas que de tout temps les femmes se sont révoltées aux propositions des hommes.

SCÈNE IX.

LES PRÉCEDENTS; FRANÇOIS, entrant subitement.

MADAME ANGOT.

Qui est-ce qui entre donc là comme une bombe? c'est vous, monsieur François ?

FRANÇOIS.

Madame, écoutez-moi, si vous ne voulez pas que j'expire à vos yeux.

MADAME ANGOT.

Et quoi qui y a donc, bon Dieu !

FRANÇOIS.

Air connu (1).

Écoutez sans humeur,
Je n'ai pu me défendre
D'un sentiment trop tendre
Il me maîtrise,
Agite mon cœur,
Et dans mon âme éprise,
L'amour règne en vainqueur.

1. Le refrain est pris dans l'original de l'air.

Au doux plaisir d'aimer,
Seriez-vous insensible?
Étiez-vous si paisible
Lorsqu'il sut vous charmer?
Il me maîtrise, etc.

MADAME ANGOT.

Tout ça est ben gentil, ben doux... mais, mon ami, je ne quitterai pas sûrement la noblesse pour rentrer dans la bourgeoisie.

GIRARD.

Monsieur, d'ailleurs, n'a pas supposé que je lui céderais paisiblement le cœur et la main de mademoiselle.

FRANÇOIS.

S'il ne s'agissait que de la disputer...

MADAME ANGOT.

Moi, je terminerai toutes les disputes, je veux être obéie, et voici le notaire fort à propos.

SCÈNE X.

LES PRÉCÉDENTS, LE NOTAIRE.

GIRARD apercevant le notaire.

Ciel ! je suis perdu ! c'est mon parrain.

MADAME ANGOT.

Approchez, monsieur... eh! ce n'est pas M. Minute?

GIRARD.

Qui diable envoie ici ce maudit sourd ?

LE NOTAIRE.

Ma foi, madame, il faut avoir bien envie de vous obliger pour accourir si promptement. Mon confrère de chez qui vous sortez, obligé d'aller en personne recevoir un testament, m'a prié de le remplacer, et je le fais avec d'autant plus de plaisir, que j'ai lu les qualités du futur. (A François.) C'est monsieur ?

MADAME ANGOT.

Non, pas tout à fait. (Montrant Girard.) Le voici.

GIRARD, à part.

Allons, il n'y a pas moyen d'éluder.

LE NOTAIRE, voyant Girard.

Eh mais... quoi... ce serait... je ne me trompe pas..., qui l'aurait reconnu?... par quel événement vous rencontrai-je ici?

GIRARD, à part.

Me voilà dans la crise. (Haut.) Question déplacée, monsieur. (Pas au notaire, et à l'oreille.) Permettez que je vous dise deux mots à l'écart.

LE NOTAIRE.

Oui, oui, vous en avez assez fait des écarts... mais ce n'est ici, ni le temps ni le lieu... Conte-moi donc comment et pourquoi tu es dans ce pays?

GIRARD, à part.

Le maudit homme ! (A madame Angot.) Voilà une rencontre à laquelle je ne m'attendais pas.

MADAME ANGOT.

Eh ben, qu'est que tout ça fait à not' affaire ?

GIRARD.

Il a été l'intendant de mon père pendant mon enfance. (Au notaire) Cachez mon nom, de grâce.

LE NOTAIRE.

Mais ce n'est point t'en faire grâce, oui, tu me dois ton nom, et c'est pour moi une obligation d'aider à ta fortune. Ce n'est pas ma faute si elle n'est pas plus avancée.

GIRARD, au notaire.

Je vous prie de ne rien dire qui puisse me faire reconnaître.

LE NOTAIRE, très-haut.

Sans doute que je t'ai vu naître, et il ne faut pas me prier pour me le faire dire.

GIRARD, à part.

Me voilà démasqué. Je n'en sortirai pas.

LE NOTAIRE.

Je suis charmé, mesdames, que mon filleul...

TOUT LE MONDE.

Comment son filleul!...

LE NOTAIRE.

Qu'est-ce qu'il y a donc? vous avez l'air de ne pas vous entendre.

MADAME ANGOT.

Tiens! st'autre qui nous mesure à son aulne. Je ne nous entendons que trop, je crois, demandez à ce beau chevalier manqué.

GIRARD.

Madame...

SCÈNE XI.

LES PRÉCÉDENTS, MADEMOISELLE BERNARD, NICOLAS.

MADEMOISELLE BERNARD.

C'est encore moi... sans rancune, ma tante : j'avons pris des renseignements, et je venons faire not' compliment à M. de la Girardière, fils de M. le marquis de Fondsec, et filleul de M. Conserve.

LE NOTAIRE, aux oreilles de madame Angot.

Hem!

MADAME ANGOT.

Vous êtes son parrain?

LE NOTAIRE.

Oui, son parrain.

MADAME ANGOT.

Eh bien, ça l'i f'ra du tort.

MADEMOISELLE BERNARD.

Avec vot' permission, ma tante. (Elle va à Girard, et se moquant de lui.)

AIR : *A la façon de Barbari.*

Je pourrions ben, mon petit cœur,
Sur ta face bouffie,
Savoir par écrit la valeur
De ta chevalerie ;
Car vraiment, au tour du bâton,
La faridondaine,
La faridondon,
Monsieur Girard est aguerri
Biribi,
A la façon de Barbari
Mon ami.

GIRARD.

(A part.) Faisons au moins une belle retraite. (Haut.) Il est vrai, madame, que j'ai cherché à vous tromper, mais votre propre folie en est cause... car vous conviendrez que cette illustre famille... (Il sort en ricanant.)

MADEMOISELLE BERNARD.

Oui, que le diable t'étrille.

MADAME ANGOT.

N'courez donc pas si fort ; vos mollets vont tomber.

SCÈNE XII.

LES PRÉCÉDENTS. Ils se regardent en silence.

LE NOTAIRE.

Qu'est-ce qu'il y a donc ?

MADAME ANGOT.

Il y a que vot' filleul est un fripon.

LE NOTAIRE.

Oui, j'en réponds... il a commencé dans mon étude... Mais terminons-nous, à la fin ?

MADAME ANGOT.

Oh ! tout est terminé. Il n'y a rien de fait.

FRANÇOIS.

Madame Angot, si vous vouliez ..

MADAME ANGOT.

J'entends bien, mais...

M. DUTAILLIS.

Ma chère mère, j'ai lu dans l'histoire....

MADAME ANGOT.

Que le diable vous emporte, vous et votre histoire. J'allons arranger tout ça à la guinguette; mais que j'vous dise tant seulement deux mots.

AIR : *L'amour est un enfant trompeur.*

Entre nous, vivons sans façon,
Abjurons la noblesse :
A dire vrai, changer de nom
Serait une bassesse.
Dans les plaisirs, toujours en paix.
(A ses enfants.)
Enfants oubliez à jamais
Un moment de faiblesse. (*bis, en chœur.*)

FRANÇOIS.

Il faut quelquefois en amour
User un peu d'adresse;
Mais l'hymen s'unit en ce jour
Au dieu de la tendresse.
Auprès de toi, toujours en paix,
Je veux, Nanon, n'avoir jamais
Un moment de faiblesse. (*bis.*)

NANON.

De nos cœurs la douce amitié
Deviendra la maîtresse;
Mon époux sera de moitié
Dans ma charmante ivresse.
Le plaisir au sein de la paix,
Saura réveiller désormais
Ses moments de faiblesse. (*bis.*)

M. DUTAILLIS, avec emphase.

Songeons sans cesse au sort touchant
De la belle Lucrèce ;

Hélas ! l'histoire nous apprend
Sa mort et sa tendresse.
(A sa femme.)
Ainsi dans le sein de la paix,
Mon tendre cœur, n'ayez jamais
Un moment de faiblesse. (*bis.*)

MADAME DUTAILLIS.

Je renonce aux propos des grands
Comme à leur politesse ;
Je trouve en toi les agréments
De la vive jeunesse.
Il faut aussi, toujours en paix,
Mon tendre amour, n'avoir jamais
Un moment de faiblesse. (*bis.*)

MADEMOISELLE BERNARD.

Je suis bien douce assurément...
J'étouffe de sagesse ;
Je peux répondre à mon amant
De toute ma tendresse.
Mais, jarni, je l'étranglerais,
Si pour d'autres je lui savais
Un moment de faiblesse. (*bis.*)

MADAME ANGOT, au public.

Un artiste pour son talent,
Est toujours dans l'ivresse ;
Mais devant vous en un instant,
Toute vanité cesse.
Venez ici, toujours en paix,
Rire avec nous, sans voir jamais
Nos moments de faiblesse. (*bis.*)

FIN DE MADAME ANGOT.

TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Typographie Motteroz, 31, rue du Dragon.


OV 1 1961

